
3 1761 08161216 0

LE DÉVELOPPEMENT

L'AFRIQUE

ARTHUR SILVA WHITE



LE DÉVELOPPEMENT

DE

L'AFRIQUE

Traduit de l'anglais sur la 2e édition

PAR

le Dr E. VERRIER
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES COLONIES
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE FRANCE

Mlle L. LINDSAY
ARCHIVISTE DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE
DE FRANCE
OFFICIER D'ACADÉMIE

Avec quatorze cartes gravées et coloriées

PAR M. E.-G. RAVENSTEIN (LONDRES)

et une quinzième carte sur la valeur des terres africaines

PAR M. A. SILVA WHITE



BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
TH. FALK, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA COUR ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1894

PRÉFACE DES TRADUCTEURS

Il y a près d'une année que nous avons commencé la traduction de cet ouvrage. L'absence forcée de l'un de nous et les remaniements nécessités par des changements politiques survenus en Afrique, nous ont empêché d'en pousser l'impression aussi rapidement que nous l'aurions désiré. Cependant, Mlle Lindsay, en l'absence de M. le docteur Verrier, ainsi que l'honorable M. Falk, notre éditeur, ont mis tout le zèle possible pour hâter l'achèvement de l'ouvrage, et nous pouvons, dès aujourd'hui, le présenter au public français.

Nous ne prenons pas la responsabilité des idées anglaises qu'émet le savant auteur du livre, mais nous estimons que les hommes politiques, qui tiennent dans leurs mains l'avenir de nos colonies, de même que ceux de nos compatriotes qui s'occupent des progrès de la civilisation en Afrique, ont un grand intérêt à connaître ces idées.

Nos lecteurs ne pourront donc que gagner à la

lecture de ce livre, car la valeur de M. Arthur Silva White, comme géographe, n'est plus à démontrer et, sous ce rapport, nos compatriotes feront leur profit des travaux du savant anglais. Ces travaux, d'ailleurs, sont éclairés par quatorze cartes dues à l'un des plus habiles cartographes du Royaume-Uni, l'honorable M. Ravenstein, de Londres, auquel nous sommes heureux d'adresser nos remerciements pour la gracieuseté avec laquelle il a autorisé M. White à mettre ses cartes à notre disposition. M. White, lui-même, a ajouté une quinzième carte, pour la plus facile interprétation du chapitre XII sur la valeur des terrains.

Enfin, nous tenons à remercier M. Th. Falk, de Bruxelles, de la bonne volonté dont il a fait preuve en publiant cet ouvrage, dont les éditeurs français avaient craint de se charger. Du reste, les Belges, ses compatriotes, qui ont aussi de grands intérêts en Afrique et qui tous ne lisent pas l'anglais profiteront comme nous de la science et des renseignements contenus dans le livre de M. White.

Les Traducteurs.

Paris, le 1er novembre 1893.



PRÉFACE

L'éveil de l'Afrique à une ère nouvelle est un des événements les plus considérables de notre époque. Depuis que le continent africain a pris la place d'un important facteur dans la politique internationale, il a conquis une situation qui, bien qu'imparfaitement comprise, n'en est pas moins nettement caractéristique.

Ce résultat est dû à l'action combinée des puissances européennes. Il est à présumer que ces puissances ont accepté la tâche qu'elles se sont volontairement imposée de civiliser le continent africain avec toutes les responsabilités qu'elle entraîne, et connaissant exactement toute l'étendue et les complications de cette tâche. Ceux qui ont entrepris le développement de l'Afrique sans vouloir faire de cette œuvre un objet de parade philanthropique, y rencontrent certainement plus de difficultés que les enthousiastes aveugles ne voudraient nous le faire supposer.

C'est un des problèmes coloniaux du siècle prochain. Les facteurs qui le composent sont multiples

et variés, et il faut avouer qu'ils sont rarement connus de la plupart de ceux qui se montrent les plus chauds partisans des acquisitions territoriales illimitées. C'est d'un cœur léger que nous avons été habitués à faire les campagnes africaines, sans plus en calculer le prix qu'en prévoir la fin, et l'expérience acquise après coup a été chèrement payée.

Néanmoins, nous sommes en mesure aujourd'hui de formuler un programme basé sur les principes généraux qui doivent plus ou moins régler l'avenir de l'Europe sur le continent africain.

La question africaine est essentiellement un problème géographique. Dans l'origine de la conquête et du développement de la terre africaine, nous avons moins à tenir compte des conditions politiques que des conditions géographiques. C'est seulement quand ces conditions géographiques seront bien comprises que nous pourrons diriger les autres d'une manière efficace.

C'est pourquoi j'ai essayé, dans cet ouvrage, de résoudre les problèmes politiques de l'Afrique d'après les principes géographiques : c'est donc une étude de géographie appliquée.

De l'étude des phénomènes physiques et politiques de l'Afrique, j'ai été amené à déduire les lois qui doivent régir son développement. Chaque partie de mon sujet a été faite en en expliquant le but pratique. Ainsi, une description des montagnes, des lacs et des rivières de l'Afrique nous permet de découvrir les

voies qui ont offert le moins d'obstacles physiques aux migrations ; d'autre part, l'examen attentif des rapports politiques entre les populations nous aide à comprendre les mouvements commerciaux. De plus, il nous est nécessaire de connaître les conditions climatériques de ces régions variées avant d'être en état de juger si ces contrées sont propres aux entreprises commerciales ou à l'établissement de colonies européennes. Du caractère distinctif et des ressources de chacune de ces régions dépendront la nature et la direction de leur développement politique.

Dans le plan de cet ouvrage, j'ai dû procéder pas à pas, aussi loin que possible dans une suite naturelle, et pour ainsi dire construire l'Afrique sous les yeux mêmes du lecteur. Dans les limites raisonnables, et sans oublier la proportion requise par leurs parties essentielles, je me suis efforcé de donner des tableaux complets de l'Afrique, en procédant successivement d'après les aspects variés sous lesquels le continent est connu de l'Europe. Je parcours plusieurs fois la même région, mais chacune de ces explorations est entreprise en vue d'un objet différent.

Dans l'étude des détails, je passe du général au particulier, ayant toujours soin de conclure par un résumé final.

La première édition de cet ouvrage a été publiée en octobre 1890. Dans l'édition actuelle, traduite en français, nous donnons le résultat des traités signés par les puissances européennes en Afrique, et nous

mentionnons les progrès des explorations géographiques et des établissements politiques. Tous les chapitres politiques ont subi de considérables modifications jusqu'en avril 1892.

M. E.-G. Ravenstein a dessiné une série très complète de cartes spécialement destinées à accompagner cet ouvrage. Dans l'étude de ces cartes, le lecteur ne trouvera pas seulement un précieux auxiliaire à l'intelligence du texte, mais il y découvrira encore de nombreux détails que mes descriptions ont laissés dans l'ombre. M. Ravenstein a lui-même ajouté à la fin de cet ouvrage une note pour commenter les données d'après lesquelles ses cartes ont été établies.

A.-S. W.

Édimbourg, avril 1892.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

A VOL D'OISEAU.

CHAPITRE II.

MONTAGNES, LACS ET RIVIÈRES.

CHAPITRE III.

CLIMATS ET PHÉNOMÈNES QUI EN DÉRIVENT.

CHAPITRE IV.

POPULATIONS INDIGÈNES.

CHAPITRE V.

ISLAMISME ET CHRISTIANISME.

CHAPITRE VI.

TRAITE DES ESCLAVES.



ERREURS ET OMISSIONS.

Page 64. 3e paragraphe, omis : Dans le cœur de l'Afrique, dans la région de la forêt du Congo, on trouve une zone de plus de 50 pouces qui s'étend jusqu'aux réservoirs du Zambèze.

Page 73, au bas de la page : une immense surface de sable d'une extension *infinie* et non indéfinie.

Page 95, lire : *Sanatorium* et non Sanitarium.

Page 113, 2e paragraphe, lire : les *Nama* et non les Hama.

Page 148, lire : les *Yolof* et les Mandingues et non Ouolof.

Page 173, 3e paragraphe, lire : *Aucune* nouvelle mission, et non : De nouvelles missions.

Page 248. 4e paragraphe : Dès 1850-51 *Galton* et non Gaston.

Page 253, en haut de la page : La rivière *Chindé* et non Chiré.

Page 374, L'auteur applique l'expression de droit de *préemption* aux droits que l'Angleterre se réserve *avant* toute autre nation sur les territoires au sud du Zambèze au cas où le Portugal voudrait s'en dessaisir.

CHAPITRE PREMIER.

A vol d'oiseau.

Le continent paria. — Son antiquité géologique. — Plateau continental. — Absence de golfes, etc. — Systèmes géologiques. — Ressemblance avec le type continental. — Traits physiques caractéristiques — Zone côtière. — Plateau intérieur. — Axe continental. — Élévation de la masse continentale. — Lois générales de structure — Vaste étendue de l'Afrique. — Relief du continent. — Cataractes. — Surfaces de drainage. — Bassins océaniques. — Bassins intérieurs. — Systèmes fluviaux. — Décharges des fleuves. — Lacs. — Étude comparative des établissements politiques et des surfaces d'écoulement. — Obstacles physiques à l'extension politique

L'Afrique est le paria des continents. Si la nature lui a prodigué les dons les plus généreux, elle a opposé en même temps à leur jouissance certains obstacles, certaines restrictions qui n'embarrassent aucun autre continent. Bien que l'Égypte et le littoral de la Méditerranée aient vu l'aurore de la première civilisation, certaines causes, et en premier lieu des phénomènes géographiques particuliers, ont entravé le développement de l'Afrique. C'est pourquoi nous avons été amenés à refaire aujourd'hui la découverte du continent et à exploiter ses ressources naturelles.

L'Afrique est, dit-on, une surface continentale d'une très grande antiquité, une large portion étant assise sur des rochers appartenant aux époques

archéennes, paléozoïques et au temps mésozoïque. Ce sont là, il est vrai, des termes géologiques qui pourraient ne pas convaincre le lecteur. Cependant, si l'on exigeait d'autres preuves de l'extrême antiquité du continent, on les trouverait dans la simplicité et la singulière uniformité de sa ligne côtière. Il y a là un phénomène qui arrête l'attention.

Les géologues considèrent comme plateau continental, non seulement la grande masse de terre ferme, mais aussi son extension sous la mer à une profondeur de mille toises (1). Ce plateau continental correspond de très près, dans sa direction, avec la direction actuelle du littoral à l'est, au sud, à l'ouest et au sud-ouest. La terre ferme d'Afrique occupe, en somme, presque la surface entière du plateau continental. La ligne des côtes est caractérisée en général par l'absence des baies profondes, des golfes étroits, qui sont les accidents distinctifs du littoral bien plus moderne du nord-ouest de l'Europe. Il nous manque aussi la gracieuse forme péninsulaire qui distingue le continent Eurasien. Il résulte de ceci que l'Afrique, avec une surface trois fois plus grande que celle de l'Europe, mesure seulement 17,700 milles dans l'étendue de son littoral, tandis que les côtes de l'Europe ont une longueur plus grande de près de 2,000 milles.

Cette absence caractéristique de baies et de golfes en Afrique, enfin de toute large échancrure dans ses bords, s'explique par l'incessant lavage du continent, l'immense amas de détritus emportés par les rivières

(1) La toise a 1m829.

les ayant avec le temps graduellement comblées. Le golfe de Guinée, quoiqu'on lui donne ce nom, n'est pas, à proprement parler, un véritable golfe; tandis que le golfe d'Aden et la mer Rouge, avec laquelle il communique, appartiennent aussi bien à l'Asie qu'à l'Afrique; ils séparent seulement les deux continents et font de l'Afrique une île immense, car le canal de Suez, qui a 78 milles [1] de longueur, lui confirme cette qualité *ipso facto*. Dans la Méditerranée, dans les anciennes Syrtes seulement, nous retrouvons quelque chose comme un vrai golfe. Au sud de ce petit golfe et dans plusieurs localités le long des côtes de la Méditerranée et de la mer Rouge se trouvent actuellement des dépressions plus basses que le niveau de la mer, et qui ont dû, à une époque reculée, être les sommets de golfes et de détroits qui ont graduellement disparu à mesure que la terre s'exhaussait. Des coteaux élevés au loin dans l'intérieur des terres marquent actuellement les points où la mer venait autrefois briser ses vagues.

Du système géologique de l'Afrique, il y a peu de chose à dire. Toutes les grandes divisions y sont représentées, mais il est à noter que les couches archéennes, paléozoïques et mésozoïques occupent la majeure partie de la surface. Les roches de la dernière époque mésozoïque s'étendent sur un long trajet dans la portion nord du continent, tandis que les dépôts tertiaires se développent similairement à travers les vastes régions qui appartiennent au bassin de la Méditerra-

(1) Le mille anglais a 1k609 mètres.

née. La côte ouest, contrairement aux côtes nord et est, s'est toujours maintenue avec une persistance remarquable à travers un immense espace de temps, car elle semble avoir été ébauchée à l'époque lointaine dite époque paléozoïque. La répartition générale des roches de cet âge et les schistes de l'époque antérieure archéenne à travers le continent sembleraient indiquer qu'à l'époque paléozoïque, la majeure partie de ce qui est maintenant de la terre ferme était alors sous les eaux. Nombre de petites îles composées de roches archéennes doivent, à cette époque, avoir peuplé cette mer, non seulement sur la côte ouest, mais aussi le long du grand axe continental et ailleurs. A l'époque mésozoïque, la contrée à l'ouest ainsi qu'au sud et à l'est avait considérablement augmenté son étendue; mais les vastes surfaces de l'intérieur sembleraient avoir été occupées par des mers peu profondes. Dans ces étendues, nous trouvons aujourd'hui, dans le nord de l'Afrique, les couches jurassiques et crétacées, et dans le sud et le centre, les terrains triasiques. La majeure partie du continent semblerait donc avoir été une terre ferme, après l'époque mésozoïque. Lors de cette dernière époque, de grandes éruptions volcaniques se sont produites dans l'est de l'Afrique, et il est probable que ces éruptions correspondaient au mouvement résultant de l'expansion du grand axe continental; de là cette énorme arrête de terres élevées qui traverse le continent dans une direction nord-est-sud-ouest et les déformations de la croûte terrestre qui se sont produites le long de la région où nous trouvons aujourd'hui les grands lacs. Les seuls

dépôts quaternaires et du dernier âge qu'il nous faut mentionner sont d'énormes dépôts d'alluvions que nous rencontrons le long du cours des principaux fleuves et de leurs tributaires, et dans les sables amoncelés qui recouvrent les vastes régions desséchées du nord de l'Afrique.

Dans sa configuration générale, l'Afrique se conforme au type continental. Les plus hautes altitudes se trouvent, suivant la loi générale, du côté qui fait face à la plus grande profondeur de la mer, c'est-à-dire du côté de l'océan Indien. Les échancrures terrestres sont dues principalement à l'action de déperdition qui dérive de la constitution géologique et de la structure des roches.

D'après ces traits caractéristiques, nous pouvons dire que cette terre ferme de l'Afrique occupe la plus grande partie du plateau continental et que la ligne des côtes est presque absolument dépourvue de grandes échancrures. Cette absence de baies spacieuses, de rades protectrices a joué évidemment un rôle important dans le développement politique de l'Afrique. Ce caractère de plateau que revêt le continent a de même été un obstacle aux entreprises européennes dans l'intérieur du pays, et a fait de l'Afrique l'exilée qu'elle est aujourd'hui.

Géologie.

Du fond des abîmes des mers qui l'entourent, le continent s'élève de terrasse en terrasse. Une étroite zone de côtes de 100 à 300 milles de largeur et ne dépassant pas 600 pieds d'élévation, entoure la plus grande partie du continent. Là, les puissances maritimes de l'Europe ont timidement établi leurs colo-

nies, à l'expansion desquelles une ligne côtière doit servir de base essentielle. Cette zone côtière pénètre plus avant dans les terres méditerranéennes, à l'est des montagnes de l'Algérie, dans le Sahara occidental et le long des vallées du bas Niger et d'autres grandes rivières.

aphie. Le grand plateau intérieur surgit brusquement de la ceinture côtière, la plupart du temps par échelons ou par une succession de terrasses, ses plus hautes altitudes se trouvant dans le nord-est. Comme ce vaste plateau intérieur, variant entre 600 et 3,000 pieds d'altitude au-dessus du niveau de la mer, compose la plus grande partie de l'Afrique et comprend beaucoup de plateaux subsidiaires, il convient peut-être de le distinguer de ses parties constituantes en lui appliquant le terme que j'ai déjà employé dans son sens strictement géologique, celui de plateau continental.

Il est cependant à observer que plus nous étudions le nord de l'Afrique, particulièrement les régions sahariennes, moins nous constatons la permanence du plateau-type, bien que, dans la moitié de la région sud de l'Afrique, ce type soit bien défini.

Le grand axe de ce plateau continental, comme nous le désignerons dorénavant, s'étend comme une arête dans une direction sud-ouest-nord-est de la côte sud-ouest aux rives de la mer Rouge, près de laquelle nous trouvons les noyaux principaux qui constituent toute la région volcanique des montagnes de l'Abyssinie [1]. Sur cette arête viennent se rattacher trans-

[1] Je dois faire remarquer que la carte relative à ce chapitre ne fait pas ressortir ces axes transversaux subsidiaires du continent.

versalement à ce grand axe dans une direction nord-ouest trois axes subsidiaires ; l'un suit les bords de la mer Rouge, la séparant du bassin du Nil ; un autre court parallèlement à la côte de l'ouest, d'une façon plus ou moins continue ; et le troisième prend une direction médiane divisant les réseaux des bassins du Nil et du Congo, étendant un bras puissant à travers le Sahara, jusqu'à une distance relativement faible de la Méditerranée.

L'altitude moyenne de l'Afrique, d'environ 2,000 pieds [1], est à peu près l'élévation moyenne de la surface entière du globe. L'Afrique doit par conséquent être regardée comme un plateau d'une élévation modérée. Son altitude moyenne est bien dépassée par celle de l'Asie. D'après ce que l'on connaît, ses plus hauts sommets sont le Kénia, situé sous l'équateur, et le Kilima-N'djaro, un peu plus au sud. L'altitude de ce dernier est évaluée à 19,720 pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que le précédent a une altitude d'environ 18,400 pieds. M. Stanley a découvert, en 1889, dans le groupe de Ruwenzori, situé dans la région des sources du Nil, des pics couverts de neige qui ne peuvent avoir moins de 18,000 pieds d'élévation. Les hautes montagnes se rencontrent encore dans le sud de l'Afrique, en Abyssinie, sur la côte de Guinée, dans le Maroc et dans le Sahara. Il est inutile de les énumérer ici, nous aurons l'occasion d'y revenir. Pour le moment, nous avons à nous occuper uniquement des grandes divisions et des caractères généraux.

[1] Le pied est de 30 centimètres et demi environ.

Pour la division des grands systèmes orographiques de l'Afrique, on verra que les montagnes ne suivent pas exactement la loi générale qu'elles observent dans les autres continents : ainsi, la plus grande partie de l'axe continental correspond à sa longueur. Toutefois, si nous envisageons les axes subsidiaires qui s'en détachent, nous y observons une seule exception à cette loi physique. Une autre loi générale est, par contre, très observée en Afrique : c'est que les plus grandes îles se trouvent dans le sud et dans l'est des continents. C'est ainsi que nous avons Madagascar, qui, à une époque reculée, faisait partie du continent et qui, suivant la loi générale, est située au sud et à l'est. Madagascar, s'élevant elle-même de terrasse en terrasse comme sa terre originaire, est, il est vrai, la seule île africaine d'une certaine étendue. Dans le golfe de Guinée, on trouve plusieurs petites îles volcaniques, se développant dans une direction sud-ouest à partir des monts Cameroun; un petit groupe d'îles volcaniques apparaît sur la côte nord-ouest, mais ces îles sont relativement insignifiantes.

Il est difficile de déterminer l'immense étendue de l'Afrique. Toutefois, si nous cherchons son centre continental, c'est-à-dire le point de l'intérieur le plus éloigné des côtes, nous trouvons que pour l'atteindre nous avons à traverser une distance de plus de 1,100 milles. Ce n'est qu'en Asie, où le point central est éloigné de 1,600 milles, que nous avons une plus grande distance à parcourir, mais il est vrai que l'Asie est d'un tiers plus grande que l'Afrique.

ydrographie.

Les bords extérieurs des grands plateaux de l'Afri-

que, comme ceux des autres continents, sont plus élevés que leurs parties centrales, de façon à présenter contre la mer une sorte de rempart naturel. Ce relief particulier du continent, en même temps qu'il en déterminait le système hydrographique, a opposé un des plus sérieux obstacles aux incursions dans l'intérieur. Les rivières et les lacs sont, bien entendu, les voies naturelles de communication. Mais toutes les grandes rivières, tant dans leurs cours supérieurs que dans leurs cours moyens et inférieurs où elles se frayent un passage à travers les roches qui entourent les plateaux, ont, par suite, leurs lits remplis de toutes sortes de masses rocheuses qui obstruent leurs cours, et leur pente est si brusque que les eaux précipitées forment des rapides, se brisent en cataractes et tombent tout d'un coup d'une grande hauteur pour s'élancer violemment dans la mer. De ce que le plateau intérieur ou continental est voisin des côtes, il résulte que toutes les grandes rivières ont leurs cours navigables interrompus à une distance relativement courte de leurs embouchures. Par suite, de sérieux obstacles entravent la liberté du commerce entre l'intérieur de l'Afrique et le monde extérieur.

Afin de déterminer le relief physique de l'Afrique, nous allons essayer de décrire la disposition de ses bassins océaniques et intérieurs, de façon à expliquer le plus clairement possible les principales inclinaisons du continent sur la mer ou vers ces bassins intérieurs, dont les eaux ne vont jamais rejoindre l'océan. Sous ce rapport, l'Afrique s'accorde avec l'Europe et l'Amérique : environ la moitié des terres

du globe envoient leurs eaux dans l'océan Atlantique.

Les bassins océaniques de l'Afrique sont :

1. L'océan Atlantique ;
2. La mer Méditerranée ;
3. L'océan Indien ;
   a. Madagascar ;
4. Nous avons de plus trois bassins intérieurs :
   a. Désert du Sahara ;
   b. Désert de Kalahari ;
   c. La pointe orientale de l'Afrique.

Si l'on consulte la carte, on voit d'un coup d'œil combien le bassin de l'océan Atlantique est plus considérable que tous les autres bassins du continent africain. Il comprend les grands systèmes hydrographiques du Niger et du Congo, indépendamment de tous les fleuves de la côte occidentale. A lui seul, le Congo roule probablement un aussi grand volume d'eau que tous les autres fleuves réunis de l'Afrique, le Niger vient ensuite, puis le Zambèze, et ce n'est que le quatrième que le Nil peut être rangé par son débit d'eau. Le Nil, qui prend sa source au-dessous de l'équateur, est le seul fleuve important du bassin de la Méditerranée, son cours magnifique s'étendant au loin dans l'intérieur de l'Afrique. Quant au bassin de l'océan Indien, il comprend, indépendamment des fleuves de Madagascar, tous les fleuves de la côte orientale, parmi lesquels le Zambèze et le Limpopo sont les plus importants depuis le Cap jusqu'à la pointe orientale.

Pour les bassins intérieurs, bassins qui ont leurs systèmes hydrographiques propres, le plus vaste de beaucoup est celui du Sahara, qui, dans le sud, touche

le Soudan. Le lac Tchad est situé dans une dépression de terrain, mais nullement, comme on a pu le croire jadis, dans la partie la plus basse du plateau saharien. Indépendamment du remarquable bassin enfermé entre les montagnes de l'Abyssinie et la mer, dans lequel se trouvent des dépressions restreintes et profondes, il y en a un troisième qui enveloppe le désert de Kalahari et renferme le lac N'Gami. Nous avons là des régions à peu près désertes ou dépourvues de cours d'eau, dans lesquelles les pluies annuelles ne s'élèvent pas à plus de cinq ou dix pouces [1]; l'explication et l'origine de ce phénomène, bien que dû en partie à la configuration du sol, seront données ultérieurement, lorsque nous nous occuperons des conditions météorologiques de l'Afrique.

Si nous comparons les grands fleuves de l'Afrique avec les grands fleuves du globe, nous verrons que le Congo occupe le second rang après l'Amazone, en ce qui constitue un fleuve important,c'est-à-dire en raison de la surface qu'il arrose et de la quantité d'eau qu'il roule. De ce fait que leurs embouchures se trouvent situées sous l'équateur ou dans son voisinage,il résulte que leurs bassins ont à subir des pluies excessives, ce qui explique suffisamment la masse anormale de leur décharge. Mais en ce qui concerne seulement la longueur, le Congo est surpassé par six grands fleuves. Parmi eux, le Mississipi-Missouri vient en tête sur la liste avec une longueur de 4,192 milles et le Nil vient ensuite avec 4,018 milles. Dans son cours immense à

[1] Le pouce est d'environ 2 centimètres et demi.

travers le désert, le Nil perd plus d'eau par évaporation qu'aucun autre fleuve d'égale ou de moindre importance : de là le volume relativement faible de sa décharge.

La décharge d'un fleuve peut être considérée comme à peu près égale à l'excès des pluies sur l'évaporation qui se produit dans son bassin. La décharge annuelle des fleuves des régions tropicales a été calculée par le Dr John Murray, comme formant environ le cinquième des eaux de pluie dans le bassin d'un fleuve; mais le Nil décharge seulement un trente-septième environ de ses eaux. Les fleuves d'Europe déchargent environ le tiers ou le quart de l'eau de pluie tombée dans leurs bassins.

Les lacs d'Afrique, qui jouent un rôle si important dans les communications du continent, se conforment à la loi générale quant à la douceur de leurs eaux et à la quantité de sel qu'elles renferment; aussi ceux qui ne sont pas pourvus d'issues ont-ils pour la plupart des eaux salées ou saumâtres, à moins que les issues sous-marines n'emportent les sels tenus en dissolution. Les lacs, par conséquent, se divisent en deux catégories distinctes.

Tous les grands lacs de l'Afrique, excepté le Tchad, sont situés le long de l'axe continental, dans des terrains d'une dépression relative, ou suivant la ligne des grandes anfractuosités de la croûte terrestre. Quoique la plupart d'entre eux varient de niveau, ils sont tous très différents du Tchad et du N'Gami qui, situés dans des terrains bas et marécageux, sont alternativement inondés ou desséchés suivant les saisons. Une autre

catégorie de lacs se rencontre le long du cours des fleuves dans des terrains bas ou spongieux, comme on en trouve fréquemment dans le bassin du Congo. Mais tous ces lacs sont formés dans des terrains de dépressions relatives et doivent, par conséquent, être distingués des petits lacs ou marais qui bordent les rives de la Méditerranée et de la mer Rouge, où se trouvent certaines petites surfaces très basses, c'est-à-dire des localités situées au-dessous du niveau de la mer. On peut multiplier à l'infini les caractéristiques différentes des lacs de l'Afrique.

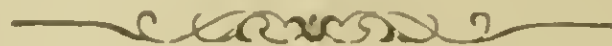
Géographie appliquée.

Nous avons terminé notre étude préliminaire du continent, au point de vue orographique et hydrographique, étude esquissée à grands traits, il est vrai. Avant d'entamer le chapitre suivant, où nous entrerons dans plus de détails, nous appellerons l'attention du lecteur sur un fait très saisissant. Si l'on examine les cartes, on remarquera que ce qu'on peut appeler les établissements politiques de l'Afrique, sont tous situés dans les bassins océaniques, tandis que les bassins intérieurs sont aussi abandonnés des hommes qu'ils sont déshérités de la nature.

Ce fait des établissements politiques subordonnés aux obstacles physiques s'explique aisément. Les établissements européens en Afrique, après avoir trouvé une base d'opérations sur la côte, ont entrepris de se développer dans l'intérieur, à l'aide des plus grandes voies naturelles fournies par les grands fleuves. C'est ce qui explique, par exemple, que le littoral méditerranéen ait été de temps immémorial plus européen qu'africain. Le désert du Sahara a opposé une implacable

barrière aux extensions politiques importantes vers le sud.

On peut donc, au point de vue de la politique pratique, dire que l'Afrique est bornée au nord par la ligne de partage des eaux du bassin de la Méditerranée. Ailleurs, nous montrerons comment, à un bien plus haut degré, des obstacles d'une nature ou d'une autre ont paralysé l'extension des puissances en Afrique, extension qui, d'après la loi naturelle et suivant les voies les plus faciles, devait se produire le long des grandes routes fluviales du continent.



CHAPITRE II.

Montagnes, lacs et rivières.

Rives de la Méditerranée. — Absence de grands fleuves. — Montagnes de l'Atlas. — Régence du Sahara. — Traits physiques. — Trop-plein des eaux. — Cours d'eau du désert. — Bassin du Tchad. — Moyens de communication. — Vallée du Nil. — Sources des fleuves et réservoirs lacustres. — Contrées des sources. — Système du Nil supérieur. — Nil bleu et Nil blanc. — Confluences. — Le Nil réuni. — Abyssinie. — Moyens de communication. — Bassin de la mer Rouge. — Bassin enclos de la pointe orientale. — Bassin de l'Atlantique. — Golfe de Guinée. — Surface d'écoulement de l'Atlantique définie. — Le Sénégal et la Gambie. — Le Niger. — La Benué. — Caractères physiques de ressemblance entre le Niger et le Congo. — Bassin du Congo. — Obstructions de son lit. — Le bassin du Congo à vol d'oiseau. — Systèmes tributaires du Congo. — Traits orographiques. — Le lac Tanganyika. — Bras septentrional du Congo. — Bras méridional du Congo. — Bas Congo. — Estuaire du Congo. — Lit sous-marin du Congo. — Son origine. — Moyens de communication. — Entre le Congo et le fleuve Orange. — Traits orographiques. — Absence de ports. — Fleuve Orange. — Communications. — Le lac N'Gami. — Bassin de l'océan Indien. — Rivières du Cap. — Le Limpopo. — Le Zambèze : comparaison avec le Congo. — Cours du Zambèze. — Delta du Zambèze. — Canaux navigables. La rivière Koua-Koua. — La rivière Chiré. — Moyens de communication. — Une grande route à travers l'Afrique. — Le lac Nyassa : vue comparative. — Côte de l'est. — Rivière Rovouma. — Le continent de Zanzibar. — Rivière Tana. — Pays des Somal et des Galla. — Accessibilité des contrées africaines.

Dans ce chapitre, nous allons examiner en détail les bassins océaniques et intérieurs de l'Afrique.

Les traits les plus caractéristiques du littoral méditerranéen sont concentrés dans l'intérieur et autour

de la région montagneuse qui s'étend, à l'est, depuis les montagnes de l'Atlas jusqu'au golfe de Gabès. La chaîne de l'Atlas s'abaisse dans l'est, sur les montagnes de l'Algérie. A une courte distance de la côte, les plateaux élevés de l'Algérie et de la Tunisie s'échelonnent de terrasse en terrasse, faisant face à la mer, tandis que dans la partie sud, le terrain s'abaisse brusquement jusqu'à ces dépressions si connues que l'on appelle *chotts*, qui s'étendent dans l'intérieur vers l'ouest du golfe de Gabès jusqu'à une distance de 235 milles. Les terres basses de la côte se continuent presque sans interruption vers l'est jusqu'au delta du Nil et n'ont qu'une largeur de 100 milles, et même moins en beaucoup d'endroits. Elles sont protégées, au sud, par des déserts de pierres appelés *hammadas* et *serirs*, dont ces derniers sont les plus élevés; la plate uniformité du terrain, le long de la côte, est rompue par le hardi et pittoresque promontoire de Barka (ancienne Cyrénaïque), dont le pied abrupt s'avance au loin dans la mer. Dans une partie du golfe des Syrtes (ou golfe de la Sydre), les *hammadas* ou plateaux pierreux s'élèvent sur la côte à une altitude de plus de 2,500 pieds.

Sur aucun point du littoral méditerranéen il ne peut exister de grands fleuves. Les lits des rivières, même en Algérie, ne sont remplis que pendant la saison des pluies. Sur le reste de la côte, les conditions sont encore moins favorables à la formation de grands cours d'eau, bien que, dans des temps reculés, les canaux qui se trouvent au fond du golfe des Syrtes doivent avoir été des fleuves considérables.

Avant d'entrer dans le Sahara, nous continuerons notre étude du nord de l'Afrique sur la côte occidentale de l'océan, où nous entreprendrons la partie septentrionale du bassin de l'Atlantique. Ce coin de l'Afrique est occupé par l'imposante chaîne des montagnes de l'Atlas, qui le parcourent comme une longue arête. Peu de voyageurs ont pu pénétrer dans leurs forteresses alpestres, mais ceux qui s'y sont aventurés en ont rapporté les descriptions les plus enthousiastes. Les pics atteignant de 11,000 à 12,000 pieds et plus, au sud de la ville de Maroc, sont considérés comme très communs. Le plus haut sommet dont nous ayons une connaissance précise est, paraît-il, le Tizi-n-Tamjurt, que M. Joseph Thomson évalue à 15,500 pieds. De jolies gorges et des vallées gracieuses sillonnent la montagne dans toutes les directions et offrent ainsi de nombreux passages praticables. La chaîne, qui n'est pas d'une grande antiquité géologique, s'élève en longues terrasses. Les roches archéennes s'y rencontrent, mais elles se sont élevées par suite de mouvements ultérieurs. Dans l'ouest, la chaîne se brise en un plateau distant d'environ 60 milles de la côte de l'océan Atlantique. Le littoral lui-même, en face des îles Canaries, est bas et partout découpé par des petits ruisseaux ou ouadis qui ne contiennent une grande quantité d'eau que dans la saison de la fonte des neiges de l'Atlas. Maroc.

Nous entrons maintenant dans le domaine du Sahara. L'évidence a suffisamment démontré qu'à une époque peu éloignée dans l'histoire de la géologie, ce grand plateau de grès a été submergé sur une vaste Sahara.

étendue; cependant, cette hypothèse est discutée par quelques personnes compétentes. Des débris fossiles ont été découverts dans plusieurs endroits, et il s'y trouve encore plusieurs petites dépressions de terrains et des lacs desséchés. Par dépression, nous ne voulons pas dire tous les *hofra* des Arabes, qui, parfois, emploient ce terme dans des acceptions similaires, mais bien ces petites surfaces encaissées qui sont actuellement au-dessous du niveau de la mer. Nous en avons parlé lorsque nous avons expliqué ce qu'étaient les *chotts* de la frontière au nord du Sahara, dans lesquels de longs et larges canaux déversent le maigre trop-plein d'eau du plateau intérieur. D'autres plus petites surfaces se trouvent dans la partie nord du désert de Lybie, à l'ouest du Nil inférieur à Siwah et dans d'autres endroits sur lesquels se sont élevées de florissantes oasis.

Plus de la moitié du Sahara est occupée par des plateaux et des montagnes; le reste est la steppe et le désert parsemé d'oasis. Les surfaces de transition avoisinant les zones bordières de culture sont plus grandes dans l'extrême sud que dans le nord. Il n'y a pas plus d'un neuvième de la surface du Sahara qui soit couvert de ces sables sans fin dont une erreur populaire recouvrait tout l'ensemble du plateau.

Les altitudes les plus élevées se trouvent dans les régions du milieu, le long de l'axe central du plateau saharien, courant dans une direction nord-ouest-sud-est, et le point culminant forme, dans les montagnes du Tibesti, un ensemble imposant de pics qui ont près de 8,000 pieds. La région montagneuse, formée de

pierre calcaire et de grès, bien que l'altitude en soit inférieure à l'altitude moyenne des principales chaînes européennes, peut rivaliser avec celles-ci pour la longueur et l'étendue; elle est, en effet, d'environ 1,000 milles de longueur. Entre cette région et Tripoli se trouve une autre région montagneuse sur la frontière; enfin, des groupes de montagnes plus éloignés, comportant des hauteurs de 5,000 pieds, s'élèvent ailleurs dans le Sahara, comme sur le plateau d'Azben. Dans l'est, le plateau saharien rejoint les réservoirs du Nil; dans le sud, il rencontre ceux du Congo et dans l'ouest ceux du Niger-Benué. Des montagnes d'Ahaggar descendent par des vallées des eaux courantes qui viennent se déverser dans le bassin du Niger; plusieurs de ces cours d'eau s'écoulent vers le nord et les autres se perdent dans le bassin intérieur du désert.

Certaines dépressions encloses se trouvent plus spécialement dans le Sahara occidental, d'autres se rencontrent dans le voisinage des plus hautes montagnes, comme par exemple celle qui est au pied du plateau de Borkou, le Bodeli, qui reçoit le trop-plein des eaux du Tchad par le canal du Bahr-el-Ghazal.

Le Sahara est sillonné dans toutes les directions par de larges lits de fleuves, dont aucun ne contient de l'eau toute l'année, mais qui, par leur longueur et leur profondeur, rivalisaient autrefois avec les grands fleuves de l'Europe; à une époque où les conditions climatériques étant différentes, ces régions, aujourd'hui desséchées, étaient traversées par de magnifiques routes fluviales. D'autre part, la réserve d'eaux sou-

terraines est actuellement considérable. Dans beaucoup d'endroits, surtout près des hauteurs, on peut se procurer de l'eau en creusant des puits. Les eaux souterraines, amenées à la surface par des puits artésiens, en coulant naturellement à fleur de sol ou dans des dépressions, créent ainsi comme par magie, sur la route des caravanes, entre les États du littoral méditerranéen et le Soudan, ces fraîches oasis qui sont autant de points de repos à travers ces solitudes inhospitalières. De la nature même de ces eaux souterraines dépendent, bien entendu, le caractère et l'étendue de l'oasis. En thèse générale, on peut dire que si les autres conditions ne s'y opposent pas, partout où l'eau peut gagner la surface une oasis se forme. Quand l'eau se trouve à la profondeur de 15 à 30 pieds, on emploie les puits artésiens pour la capter. Sur d'autres points, l'eau arrive à la surface sous forme de source, ou jaillit violemment, ou se fraye un passage au moyen d'infiltrations. En un mot, l'eau est le sang vital de l'Afrique, surtout dans les régions privées de pluie comme celles dont nous nous occupons ici, et où l'eau est plus précieuse que l'or le plus pur.

Le Oued-Draa, dont le cours est plus long que le Rhin, est le type du vrai fleuve du désert, placé dans les conditions les plus favorables. Son cours supérieur, issu du versant méridional de l'Atlas marocain, roule une certaine provision d'eau pendant toute l'année; mais, en raison de l'immense quantité qui s'évapore et s'absorbe pendant son cours moyen et inférieur à travers les régions arides qu'il traverse, c'est seule-

ment à l'époque de la fonte des neiges de l'Atlas que le fleuve parvient à gagner la mer [1]. Nous trouvons dans l'est un autre vaste lit de fleuve, celui de l'Ighargar, qui, par endroits, a plus de 15 milles de largeur. Cet immense canal, venant du sud et poursuivant une course de 700 milles, reçoit du sud-ouest un bras tributaire d'une dimension presque égale, et se dirige définitivement dans le lac Melrihr. Il y a encore beaucoup d'autres cours d'eau, roulant leur maigre provision soit dans les sables du désert qui absorbent avidement cette petite quantité d'eau échappée à l'évaporation normale, soit dans des aires de dépression où elle forme des marais dans la saison des pluies. Dans ce dernier cas, si les eaux contiennent des sels en dissolution, pendant la saison sèche, elles forment de larges surfaces sur lesquelles le sel s'étend comme une mer de cristal. A cet égard, le Sahara offre de sérieuses ressources commerciales pour celui qui voudra prendre la peine de les exploiter.

Le bassin du Tchad ou Tsâdé, situé dans un creux entre les réservoirs d'eau des trois principaux fleuves de l'Afrique, le Nil, le Congo et le Niger, forme à lui seul un immense système hydrographique situé en plein cœur de l'Afrique. L'élévation du lac au-dessus du niveau de la mer est d'environ 800 pieds. Dans la saison sèche, il ressemble à un vaste marais parsemé d'un amas de grandes îles, un marais plus grand dans son étendue que la Sicile. Dans la saison des pluies, ses eaux s'élèvent de 20 à 30 pieds et le Tchad devient

Bassin du Tchad.

[1] Nous lisons dans Elisée Reclus : « Le Draa ne réussit pas à atteindre l'Atlantique », p. 141, vol. XI.

alors une mer intérieure de dimensions imposantes. Parfois il déborde et ses eaux se déversent dans le Bahr-el-Ghazal, dont le cours suit une direction nord-est sur une distance d'environ 300 milles jusqu'à la dépression de Bodeli, qui reçoit ainsi le trop-plein des eaux du lac. Le Tchad reçoit plusieurs cours d'eau importants, l'un qui vient de l'ouest égale le Rhin en longueur, puis, son principal nourricier, le Chari, qui est le plus grand fleuve de l'Afrique, ne se jetant pas dans la mer. Le Chari et ses affluents prennent naissance dans la haute contrée des sources au sud-est du lac. Que le bassin du Tchad soit hydrographiquement relié à celui de la Benué-Niger dans la saison des pluies, c'est là un point qui n'est pas encore suffisamment élucidé. Le témoignage de Barth et Vogel tendant à prouver une certaine communication entre le Chari et la Benué semble avoir été démenti par la récente expédition de la « Royal Niger Company ». Le steamer de la mission remonta le Mayo-Kebbi (qui se jette dans la Benué à Ribago) jusqu'à ce qu'il devînt tellement étroit que le navire ne put tourner. On peut en conclure dès lors que ce point, qui est éloigné de l'extrémité du Tuburi, n'est pas à une grande distance de la source du fleuve. Il est évident, d'après ce qui a été dit dans notre étude sur le Sahara comme bassin intérieur, que le désert ne possède aucun moyen naturel de communication. Bien que les obstacles qu'on y rencontre ne soient pas insurmontables, quelles que soient les fables imaginées sur cette région, il est certain que les conditions climatériques dont nous parlerons plus loin ont fait de cette partie de l'Afrique

une région dangereuse. Nul ne doit s'y engager étourdiment. En se servant des oasis comme stations de repos, il faut, pour traverser le désert, avoir les ressources d'une grande caravane et un immense laps de temps, la traversée du désert exigeant trois ou quatre mois. Nous avons vu comment cette région avait été politiquement isolée dans le passé, nous verrons plus loin que, pour les relations commerciales entre les grands centres de l'intérieur, on trouve des voies de communication bien plus avantageuses que les routes de caravanes.

La région du Tchad, bien qu'appartenant techniquement au bassin du Sahara par son climat et sous d'autres rapports, est une portion intégrante du Grand-Soudan qui s'étend d'une mer à l'autre. L'accès au bassin du Tchad est fourni par d'autres routes de l'est, de l'ouest et du sud. Étant donné l'attrait du commerce, il n'y aura bientôt plus d'obstacles sur ces grandes routes sans cesse parcourues, convergeant de toutes les directions vers les importantes régions qui avoisinent le lac, mais plus spécialement vers les contrées très peuplées qui se trouvent au sud du Tchad.

La vallée du Nil, dans toute sa longueur, depuis l'équateur jusqu'à la Méditerranée, au bassin de laquelle elle appartient, est la région dont nous aurons à nous occuper maintenant. Le superbe fleuve, issu de réservoirs lacustres, arrose à peu près tout le nord-est de l'Afrique, recevant ses principaux affluents de l'est et de l'ouest dans la partie inférieure de son cours moyen, et finalement va déverser ses eaux dans la Méditerranée. Le Victoria-Nyanza, le plus élevé de ses

Bassin du Nil.

réservoirs, est situé à 4,000 pieds environ au-dessus du niveau de la mer, et comme le cours du Nil est d'environ 4,000 milles de longueur, son inclinaison vers la mer est ainsi d'environ un pied par mille. Les deux rangées de hauteurs entre lesquelles coule le fleuve comme dans un fossé, et qui forment la vallée du Nil, sont très rapprochées dans la région des sources, mais s'écartent dans la région du milieu à l'est et à l'ouest et vont ainsi s'éloignant et s'abaissant graduellement vers les rives du Nil inférieur jusqu'à ce qu'elles se perdent dans les eaux du Delta.

La branche maîtresse du Nil se trouve parmi les grands cours d'eau nourriciers qui entrent dans le lac Victoria-Nyanza par le sud. Ce lac, qui reçoit des tributaires de tous les côtés, est le plus vaste du continent africain; il a presque la superficie de l'Écosse. Le Nil, issu du sommet de cet immense réservoir, se brise en cataractes en traversant la contrée montagneuse qui borde le nord du lac et tombe en élargissant son lit sur plusieurs points de son parcours, puis rejoint le lac Albert-Nyanza. Le lac Albert, situé à environ 1,600 pieds au-dessous du lac Victoria, agit comme troisième réservoir du Nil, puisqu'il est relié par le Semliki au second réservoir, le lac Albert-Édouard-Nyanza. Ce dernier est situé à une altitude de 3,307 pieds au-dessus du niveau de la mer, et, si le renseignement donné récemment par Emin-Pacha, que ce lac est formé par un cours d'eau, le Kifou, se trouve vérifié, c'est dans cette direction qu'on devra chercher les sources du Nil. En conséquence, ces deux lacs, avec le Semliki, forment le bras sud-ouest du Nil

supérieur. Le lac Albert-Édouard-Nyanza et le Semliki reçoivent d'innombrables tributaires qui sortent des hautes montagnes du Ruwenzori.

La région des sources du Nil est donc située dans l'immense triangle irrégulier, dont le sommet est formé par la confluence de ses bras sud-est et sud-ouest, et dont la base est représentée par le réservoir du Congo.

Le Nil sort du lac Albert comme un fleuve majestueux dont le long parcours se termine à la Méditerranée. Passant à travers une vallée bordée des deux côtés par de hautes montagnes qui s'abaissent à mesure que le fleuve s'avance vers le nord, ne laissant plus de place en place que quelques groupes en sentinelles pour marquer ses rives, le Nil quitte enfin la région des plateaux et coule dans la steppe, où ses rives se perdent dans de vastes marécages. Son premier accroissement de volume digne d'être signalé est le Bahr-el-Ghazal. Cet affluent, venant se jeter dans le Nil presque perpendiculairement à son cours, lui apporte la grosse provision qu'il reçoit des pentes septentrionales du versant du Congo-Nil. Les deux fleuves réunis reçoivent un peu plus bas, sur la rive droite, les eaux du Sobat, issu du prolongement sud des montagnes de l'Abyssinie. Après ce nouvel accroissement de force, le Nil prend définitivement sa course et la poursuit hardiment vers le nord. A Khartoum, il reçoit sur sa droite son affluent principal, le Nil bleu. Au-dessus de ce confluent, le fleuve est connu sous différents noms, mais nous le désignerons exclusivement sous le nom de Nil blanc.

Le Nil bleu, originaire des hauteurs alpestres de l'Abyssinie, forme par lui-même un important système fluvial. Comme le Nil blanc, il a son réservoir lacustre, le Tsana, situé à 5,760 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est du sud de ce lac que sort le Nil bleu. Après avoir décrit une courbe majestueuse, le fleuve, abandonnant définitivement les hautes sphères de son origine, entre dans les régions plus basses. Là, son cours devient irrégulier jusqu'à sa jonction avec le Nil blanc à Khartoum.

Nous avons donc à noter deux confluences importantes dans le haut Nil : l'une où tous les cours d'eau qui forment le Nil blanc se réunissent dans le lac Albert, l'autre, à Khartoum, où le Nil blanc et le Nil bleu confondent leurs eaux.

De Khartoum, le fleuve, abandonnant les capricieuses impétuosités qui ont signalé son premier cours, entre dans une phase nouvelle. Aux prises avec de sérieuses difficultés, le fleuve a, désormais, à se défendre contre les hostilités de son voisinage et à lutter pour son existence. Il reçoit bientôt, il est vrai, le secours des eaux de l'Atbara, originaire de l'Abyssinie; mais à partir de là, son cours se poursuit solitaire et pénible pendant 1,200 milles, dont la plus grande partie à travers les sables arides du désert, jusqu'au moment où il déverse ses eaux dans les flots de la méditerranée.

nie. Avant de quitter le Nil, nous dirons quelques mots de l'Abyssinie. Cette contrée montagneuse, aux sinuosités pittoresques, s'élevant d'une morne contrée de steppes qui la bordent des deux côtés, forme une espèce

de sanatorium dans cette partie de l'Afrique dont la possession ou le protectorat sera un jour ou l'autre d'un immense intérêt pour l'Europe. Dans le nord, la contrée s'incline en pentes douces et en collines vers le désert entre le Nil et la mer Rouge, tandis que vers le sud, elle est en quelque sorte reliée au grand axe continental par des groupes isolés de montagnes et de hautes vallées. Dans l'est, les montagnes sont abruptes et ne permettent pas l'écoulement des eaux dans cette direction, mais à l'ouest, les déclivités sont plus graduelles, et de ce côté, elles laissent couler les eaux tributaires vers le Nil. Les pics les plus élevés de l'Abyssinie se répartissent à peu près également, plusieurs d'entre eux atteignant des altitudes de près de 15,000 pieds. En raison de la grande élévation des montagnes de cette région, ses fleuves sont des torrents qui se précipitent impétueusement à travers les innombrables sinuosités des vallées. Un fait intéressant à relever au sujet de l'Atbara : c'est cette rivière qui apporte au Nil la fertile alluvion qui, à travers les âges, a concouru à la formation de son delta.

Si l'on considère le Nil comme un moyen de communication, on comprend tout de suite que cet immense système fluvial ait pu, à une époque lointaine, passer pour une superbe route conduisant au centre de l'Afrique, aux yeux de ceux qui n'avaient qu'une connaissance imparfaite de son cours. Malheureusement, cette vallée du Nil, si séduisante qu'elle semble au point de vue des communications avec l'intérieur, est fermée par des obstacles qui, en dehors des conditions climatériques absolument défectueuses,

opposent des limites qui, jusqu'à ce jour, n'ont jamais été franchies. Nous allons signaler quelques-uns de ces obstacles.

Il est tout naturel qu'à sa source, le lit du fleuve soit obstrué de façon à empêcher la navigation, mais entre Khartoum et Assouan, nous trouvons six cataractes qui s'opposent plus ou moins au passage des embarcations. Bien qu'à Assouan et ailleurs, on puisse trouver des passages pendant la saison des pluies, cette première cataracte d'Assouan peut être considérée comme la frontière naturelle de la basse Égypte. Au delà de ce point, sur une immense étendue, on ne peut compter sur l'appui sérieux des populations riveraines. Il est évident que la vallée du Nil peut être facilement suivie beaucoup plus loin vers le sud, par exemple jusqu'à Berber, par une voie ferrée qui partirait de Souakim; mais ce serait une route nouvelle et non une route fluviale grâce à laquelle la base politique des opérations serait aussitôt transportée des rives de la Méditerranée à celles de la mer Rouge. La région comprise dans la bande du Nil occupée par le désert de Nubie a marqué dans le passé et devra certainement, dans l'avenir, déterminer la limite au pouvoir administratif originaire de la basse Egypte, ceci pour des raisons qui trouveront mieux leur place dans le prochain chapitre.

Le bassin de la mer Rouge, avec ses étroits marécages, peut être considéré au point de vue hydrographique comme étant d'une médiocre importance. La ligne de partage des eaux entre le Nil et la mer Rouge traverse une contrée déserte formée, pour la plus

grande partie, de coteaux stériles, bien que l'on y rencontre des hauteurs de 6,000 pieds et même de 8,000 pieds dans le voisinage de l'Abyssinie.

Le bassin enclavé entre l'Abyssinie et la mer est une région triangulaire d'une étendue considérable. La côte sud-ouest du golfe d'Aden a subi certaines modifications de niveau : on trouve près du littoral une large zone de terres inondées contenant des dépressions au-dessous du niveau de la mer, puis la contrée se relève dans l'intérieur en terrasses. Excepté le Hawash, coulant de l'Abyssinie et se perdant dans les sables, absorbé par le sol altéré, il n'y a pas de cours d'eau permanents dans ce bassin, ses vallées profondément érodées ne roulant de l'eau que dans la saison des pluies. Au sud-est, dans le Somal, et au sud-ouest, dans le Massaï, ce bassin a été reconnu par Téleki et Höhnel pour avoir une étendue remarquable. Les dépressions qui renferment le lac Rudolf et d'autres petits lacs dépassent de beaucoup le Victoria-Nyanza.

Nous arrivons maintenant au bassin le plus important de l'Afrique, celui de l'océan Atlantique, dont l'angle de l'extrême nord a déjà été étudié.

La grande courbe que fait la côte, formant dans le plus profond de ses replis ce que l'on appelle le golfe de Guinée, appelle toute notre attention parce que c'est dans cette mer protectrice que les trois quarts environ des eaux du continent viennent se déverser. Dans aucune autre partie du monde, affirme M. J.-Y. Buchanan, l'influence de la côte ne se fait sentir aussi loin dans la mer. Le Niger et le Congo sont les premiers parmi les nombreux grands fleuves de cette

Bassin d[e] l'Atlantiq[ue]

partie de l'Afrique, et les énormes dépôts de limon noir qu'ils ont roulés vers l'océan ont contribué pour une part considérable au relèvement de la ligne des côtes. On a retrouvé, en effet, de ces alluvions sorties de l'embouchure du Congo jusqu'à 600 milles en mer, à des profondeurs de 3,000 toises.

Le bassin de l'océan Atlantique comprend tous les systèmes fluviaux depuis le Sénégal en face des îles du cap Vert dans le nord, jusque près du cap de Bonne-Espérance dans le sud. Dans les régions équatoriales, le Congo et ses affluents roulent les eaux de l'intérieur dans le voisinage du Tanganyika, presque jusqu'à la côte orientale. Le Niger, également dans le nord, s'avance hardiment dans les régions sahariennes. Les traits topographiques saillants du bassin de l'Atlantique sont les chaînes côtières presque ininterrompues situées à peu de distance dans l'intérieur, et derrière lesquelles les rivières se développent, se frayant enfin au travers de ces chaînes un passage vers l'océan. Il y a là des groupes de montagnes détachés comme les monts Cameroun et d'autres au sud de ceux-ci dont les vallées livrent passage à de grands fleuves dont le plus grand est l'Ogôoué. Nous arrivons alors au Congo, à l'endroit où il franchit le bord extérieur du plateau central. Au sud du Congo, les montagnes côtières se réunissent de nouveau au grand axe continental.

La côte de la Guinée supérieure est pour la plus grande partie plate et coupée de nombreuses lagunes à travers lesquelles les plus petits cours d'eau se frayent un passage. Les montagnes du Fouta-Djallon

ne donnent pas seulement naissance aux deux grands fleuves du Sénégal et de la Gambie, mais aussi à plusieurs affluents du haut Niger. Le Sénégal et la Gambie sont navigables à des distances relativement grandes à partir de leurs embouchures, surtout dans la saison des pluies: le premier est navigable jusqu'aux rapides près de Medine, et le second jusqu'aux rapides de Barra-Kunda.

Le Niger, issu des montagnes du Fouta-Djallon, coule d'abord dans une direction nord jusqu'à son expansion dans le lac Diébo, de là son cours devient plus sinueux jusqu'à Timbouctou, suivant d'abord une direction nord-est et de là presque exactement une direction est jusqu'au méridien de Greenwich. Dans le voisinage de cette localité, l'inclinaison de la contrée est indiquée par de nombreux ruisseaux qui se joignent au Niger, venant du nord et du nord-est, tandis que le cours du fleuve se détourne vers le sud-est. Après avoir suivi cette direction pendant quelque temps, le Niger perce le bord du plateau central qui vient rejoindre la côte, et, renforcé par quelques tributaires, il se fraye un passage à travers le sol rocheux jusqu'à Rabba; au-dessus de ce point, à environ 600 milles de son embouchure, quelques rapides fort périlleux interrompent le courant et empêchent la navigation. A partir de là jusqu'à la mer, la navigation devient possible pendant au moins sept mois de l'année, le fleuve coulant dans un lit qui va toujours s'élargissant, les montagnes s'éloignant de ses rives pour donner place à une jolie vallée. Près de Lokodja, le Niger reçoit son affluent principal la Benué,

qui est navigable pendant environ 600 milles. Une grande route de près de 1,000 milles, plus ou moins ininterrompue, conduit ainsi dans le Soudan central. Les courants unis du Niger-Benué se brisent à travers les derniers obstacles du plateau central, puis entrent dans les régions basses de la zone côtière. Les terres du Delta et celles qui s'étendent à un mille de la côte forment une plaine basse et marécageuse, sillonnée par les coulées du Niger, qui se jette dans la mer par plus de vingt embouchures.

Passant la rivière du Vieux-Calabar, nous longeons les pentes des monts Cameroun. Là est le pic terrestre d'une chaîne de montagnes volcaniques se déployant dans une direction sud-ouest et dont les sommets émergent de l'océan dans les îles Fernando-Po, du Prince, Sai t-Thomas, etc. Une zone côtière étroite s'étend au sud, s'élargissant graduellement en vallées occupées par les larges estuaires du Gabon et de l'Ogôoué, le plus grand fleuve de cette partie de l'Afrique. L'Ogôoué a un delta très vaste; il verse ses eaux dans l'océan par deux branches éloignées de 50 milles l'une de l'autre et enclavant une contrée basse coupée de canaux et de marigots. La ligne côtière elle-même, vers le sud, est coupée de nombreuses lagunes. L'Ogôoué supérieur prend sa source derrière la chaîne côtière dans la région des plateaux qui forme le réservoir d'eau entre le Congo et l'Atlantique. Cette zone de montagnes côtières donne naissance à quelques petites rivières qui se jettent directement dans l'océan, et un peu plus loin vers le sud, le littoral est entièrement déchiré par l'impétueux

courant d'eau que le Congo supérieur rassemble pour un dernier assaut avant de se jeter dans l'océan.

Si l'on considère que le Congo et ses tributaires arrosent une surface de plus de trente-trois fois le petit royaume de Belgique qui dirige les destinées politiques de cette vaste contrée, on comprendra toute l'importance et tout le parti que l'on peut tirer de ce magnifique système fluvial. Si le bassin du Congo était coupé par des chaînes de montagnes, nous n'aurions pas ce nombre infini de grands tributaires; mais la plus grande partie de la surface arrosée par le grand fleuve dut être, à une époque lointaine, un vaste lac ou une mer intérieure. Ce qui tendrait à le prouver, c'est que ses tributaires importants rejoignent le fleuve dans son cours supérieur, tandis que leurs rives ne sont que légèrement relevées au-dessus de leurs lits et sont inondées pendant la saison des pluies. Le bassin du Congo peut donc être comparé au lit desséché d'une mer intérieure dans les sillons de laquelle les eaux du bassin couleraient constamment le long des pentes du continent vers l'océan Atlantique. Les anciennes rives sont maintenant représentées par les hautes terres ou les bords du bassin qui l'entourent de tous les côtés. L'action qui a miné la chaîne côtière a dû être l'œuvre du temps; elle a dû commencer à une époque où les eaux de l'ancien lac ou mer étaient d'une hauteur suffisante pour employer son lit comme un canal, d'après le même principe que le Lou-Kouga a périodiquement conduit le surplus des eaux du Tanganyika dans le bassin du Congo supérieur.

De ce qui précède, il est évident que, lorsque le Congo supérieur et ses tributaires se brisent à travers la contrée des plateaux pour rejoindre le bassin inférieur, leurs lits doivent être obstrués par des rochers formant des rapides, des chutes et des cataractes. La preuve à l'appui de cette observation nous est fournie par les tributaires du sud qui, coulant presque parallèlement les uns aux autres dans une direction nord pour se rejoindre au Kassaï et au Sankourou, ont tous leurs lits obstrués par des cataractes au delà du 5° de latitude sud.

Suivant le plan que nous avons adopté, de tracer et de déterminer d'abord les grandes lignes et d'entrer ensuite dans les détails, nous observerons maintenant que le grand courant du Congo, issu de la région du haut plateau au sud-ouest du Tanganyika, sort du lac Bangouéolo comme le Loua-Poula. Il rejoint alors le lac Moëro dans le sud. Sortant de ce lac par le nord, encore comme le Loua-Poula, il prend sa course vers l'ouest, jusqu'à ce qu'il rejoigne une série de petits lacs réunis entre eux par son tributaire le Loua-Laba, rivière formée par de nombreux affluents sortis de la même contrée de sources bien que plus à l'ouest que le Congo. Le Loua-Laba et le Loua-Poula coulent alors dans une petite dépression où leurs eaux réunies s'épanchent en un petit lac d'où elles sortent formant le Congo lui-même.

Ce fleuve reçoit plusieurs affluents sur son parcours, et, augmentant toujours de volume, il poursuit une course hardie et décisive vers Stanley-Falls; après avoir franchi ces chutes, il reçoit quelques tributaires

importants sur ses deux rives, mais spécialement sur la droite. De là, les eaux drainées par le haut plateau se joignent à lui, détournant son cours de plus en plus vers l'ouest dans cette courbe superbe, dont il a été souvent parlé. De là, le fleuve, se dirigeant vers l'ouest, unit à son flot de larges et grosses rivières qui le rejoignent sur sa rive gauche, tandis que sur sa rive droite, il reçoit un important tributaire, l'Oubanghi, l'un des fleuves les plus puissants de cette partie de l'Afrique. L'Oubanghi, connu d'abord à son cours supérieur sous le nom d'Ouellé-Makoua, arrose toute la région nord-est du bassin du Congo, et est l'un des deux principaux nourriciers du grand fleuve. Un autre, qui rejoint le Congo à peu de distance du confluent de l'Oubanghi, sur la rive opposée [1], a la même importance hydrographique; il reçoit d'innombrables tributaires par le Kassaï et le Sankourou, dont les eaux réunies se jettent dans le Congo à Kouamouth. Avec cette énorme masse d'eau, le Congo entraîne tout sur son passage jusqu'à sa chute finale dans l'océan.

Le cours principal, une fois déterminé, nous devons considérer le système fluvial du Congo comme issu du lac Bangouéolo et renforcé au nord et au sud par deux autres artères dont les nombreux tributaires du grand fleuve sont autant de vaisseaux nourriciers. Un aussi vaste réseau fluvial que celui du Congo le fait marcher de pair avec les principaux fleuves du monde, et lui a valu, de la part de nos explorateurs, le rang qu'il mérite.

[1] C'est le Koua (Reclus).

Entre l'axe continental et les plaines du Congo, se trouve une région intermédiaire de hauteur moyenne dans laquelle beaucoup des affluents du grand fleuve ont leur cours supérieur. L'axe continental forme au sud et à l'est un triangle rectangle, et cette région intermédiaire occupe la surface enclavée dans ce triangle dont l'hypothénuse est bien définie. Les réservoirs d'eau du Congo se trouvent, comme on sait, sur les hauteurs de la région des lacs, d'où sont issus trois des principaux fleuves de l'Afrique: le Congo, le Nil et le Zambèze. Les réservoirs d'eau du Congo et ceux du Nil sont situés presque à la même élévation. Les lacs Bangouéolo et Moëro sont à des altitudes de 4,100 et 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. A ce propos, il est intéressant de noter que le lac Nyassa, à l'est du lac Bangouéolo, est à environ 2,500 pieds au-dessus de ce dernier. Le lac Tanganyika, d'autre part, situé à près de 2,700 pieds d'altitude, appartient au bassin du Congo. Son émissaire, le Lou-Kouga, ne remplit ses fonctions de drainage que lors des rares débordements du lac.

Les montagnes qui environnent le Tanganyika s'élèvent à 2 et 3,000 pieds au-dessus des eaux du lac, tandis que le lac lui-même repose dans un creux profond, recevant des cours d'eau de tous les côtés. Au sud-est du Tanganyika, se trouve un petit lac appelé lac Hikoua. Le capitaine Storms prétend qu'à une certaine époque, ce lac se répandait dans le Tanganyika, dont les eaux étaient rejetées ainsi par le Lou-Kouga dans le Loua-Laba du bassin du Congo. Les roches tendres qui se trouvent à la trouée des rem-

parts de l'ouest du Tanganyika ont été graduellement creusées en canal par la force des eaux, dans la saison des pluies, pour former, dans la saison sèche, une sorte de réservoir.

L'Ouellé-Makoua ou l'Oubanghi, un des bras du Congo, prend sa source dans la région montagneuse au nord-ouest du lac Albert. Ses nombreux tributaires du nord sont des courants considérables, mais ceux qui rejoignent la rivière au sud, en raison de leur proximité du bras principal du Congo, n'ont pas l'espace de développement nécessaire. Un peu avant son confluent avec le Congo, lorsqu'il perce la chaîne de montagnes qui se trouve en travers de son cours, l'Oubanghi forme, à Zongo, six rapides. Pendant 24 milles, le cours du fleuve est interrompu, et, par places, le sol rocheux divise le courant en plusieurs canaux.

Les tributaires du Kassaï-Sankourou (le Koua), un des bras du Congo coulant parallèlement à lui, sont issus des pentes septentrionales du plateau central. Ce système tributaire rivalise d'importance avec le bras principal du Congo lui-même. Entre le Kassaï et le Congo sont situés deux lacs qui, autant qu'on peut l'affirmer, n'ont aucune connection hydrographique entre eux.

Le bas Congo s'étend depuis son embouchure, sur une longueur de 120 milles, jusqu'à Matadi, d'où les cataractes obstruent le fleuve jusque dans le voisinage de Stanley-Pool. Au-dessous de Matadi, cependant, le fleuve jaillit par trois fois du pied de montagnes escarpées et s'étend alors, dans sa première largeur, de 12 milles environ; il est parsemé d'îles, comme cela

se voit constamment dans le lit du Congo. Entre Stanley-Pool et Kouamouth, au confluent du Kassaï, le fleuve passe entre des rochers d'une hauteur de 600 à 1,000 pieds.

Nous voyons donc que, suivant la nature du pays qu'il traverse, le Congo varie beaucoup en étendue. Mais à son estuaire entre Banana et Shark-Point, il n'est large que de 8 milles avec une profondeur de 60 toises. Le courant, à ce point, est d'environ 3 nœuds par heure; et comme le Congo est considéré comme roulant un million de tonnes d'eau par seconde, nous pouvons juger de son influence sur la ligne des côtes. Les sédiments que charrie son énorme masse d'eau vers l'océan, sont déposés de chaque côté de la rive jusqu'à une distance de 300 milles dans la mer, en assez grande quantité pour former des montagnes sous-marines de détritus et de vase qui s'élèvent jusqu'à 3,000 pieds. Les sondages opérés par le *Buccaneer* ont démontré que les berges de ce canal sous-marin s'élèvent jusqu'à une distance de 100 toises de la surface, tandis que la sonde a plongé à dix fois cette profondeur pour atteindre le lit de l'océan. Comme les eaux du golfe de Guinée se retirent peu à peu, nous en pouvons hardiment conclure, avec le cours du temps, à la formation d'un delta d'une étendue considérable à l'embouchure du Congo. On ne doit cependant pas supposer que ces berges sous-marines sont dues en aucune façon à l'érosion par le fleuve, dont l'effet, à cet égard, ne peut pas se faire sentir à une grande distance du rivage; le courant fluvial lui-même, ainsi que M. J.-Y. Buchanan l'a démontré, ne

se fait pas sentir à plus de 20 toises au-dessous de la surface de la mer et cette influence du courant diminue graduellement à mesure que les eaux du fleuve s'avancent dans l'océan. A plusieurs milles de distance du rivage, les eaux du fleuve apparaissent d'un jaune foncé, teintées de rouge, et à des endroits plus éloignés, cette couche superficielle d'eau douce est si mince que l'hélice d'un bateau à vapeur suffit pour la chasser et faire remonter à la surface l'eau de l'océan qui se trouvait au-dessous. M. Buchanan a démontré, en effet, que ces berges sous-marines n'ont pas été élevées par les sédiments déposés sous l'action de la circulation des eaux de l'océan.

Si nous examinons maintenant le système fluvial du Congo comme moyen de communication entre la mer et les terres intérieures qu'il arrose, nous devrons considérer l'inextricable réseau de routes fluviales au-dessus de Stanley-Pool, comme appartenant au Congo supérieur.

De Stanley-Falls à Stanley-Pool, le bras principal du Congo traverse une distance de près de 1,000 milles et est navigable pendant tout ce parcours. Très large sur toute cette distance, il mesure par places 15 et même 21 milles de développement. D'après les dernières estimations peut-être un peu enthousiastes faites par des officiers belges, le système fluvial du Kassaï-Sankourou offrirait à peu près une égale étendue d'eau navigable, et l'Oubanghi, le troisième grand affluent du Congo, mesurerait environ 600 milles. Enfin, si l'on prend tous les tributaires, on obtient plus de 7,000 milles de

routes fluviales ininterrompues et navigables à partir de Stanley-Pool. On se rend compte aisément de l'importance de ce centre situé comme il l'est près de la côte occidentale. Si nous tenons pour exactes les estimations belges, la longueur totale des rives des courants navigables du Congo supérieur serait de 14,000 milles ou environ celle de la ligne de côte européenne du cap Nord à Constantinople. On comprendra l'enthousiasme de Stanley à la vue de cette immense étendue de fleuves navigables, dont les peuples riverains attendent impatiemment les produits de l'industrie européenne. La récente découverte que le Lomani est navigable pendant 600 milles, depuis son confluent avec le Congo jusqu'à un point un peu au delà de la latitude de Nyangoué, à une faible distance dans l'est, étend les communications fluviales jusqu'au cœur de l'Afrique. Quant au bas Congo, le point de départ des navires étant le port de Boma, il y a toujours assez d'eau pour les porter jusqu'à Matadi, bien que les profondeurs varient continuellement, en raison des mouvements des bancs de sable. Entre Matadi et Stanley-Pool, au delà des cataractes, un chemin de fer est en voie de construction; de telle sorte que ces insurmontables obstacles au transport par eau seront définitivement vaincus par l'œuvre des hommes.

En nous dirigeant vers le sud, nous entrons dans une vaste région baignée par l'Atlantique. Le versant ouest de l'axe continental, s'étendant entre le Congo et le fleuve Orange, envoie plusieurs cours d'eau importants à l'océan. Les principaux d'entre eux sont le Kouanga et le Cunene, qui sortent des deux versants

opposés d'un contrefort du plateau central; leurs sources sont à proximité l'une de l'autre et ne sont éloignées des côtes que d'une distance d'environ 100 milles.

La contrée au sud du bas Congo, bien que s'élevant graduellement de la côte à l'intérieur, ne se redresse pas tout de suite en terrasses. Les hauteurs se trouvent d'abord au loin dans l'intérieur et se rapprochent graduellement des côtes à mesure que l'on s'avance dans le sud. Il y a, dans l'intérieur, des districts situés à une hauteur moyenne de 5,000 pieds, jouissant d'un climat tempéré, et qui sont aussi bien arrosées que certaines autres parties de l'Afrique. Le Kouanga est navigable pendant 250 milles, à partir de son embouchure. D'autre part, le Cunene, peu profond même dans le bas de son cours, n'est pas navigable.

Au sud du Cunene, jusqu'au fleuve Orange, s'étend une région triste qui va s'améliorant à mesure qu'elle se relève dans l'intérieur; mais aucun cours d'eau permanent ne la traverse pour se jeter dans la mer. Peu de ports sur toute la côte, bien que la baie de Walvisch offre une rade sûre. Derrière cette possession anglaise se trouvent quelques pentes dans l'intérieur, mais sur tout le reste de la côte, du nord au sud, on n'en rencontre réellement aucune.

Le fleuve Orange et ses tributaires forment un système propre, ayant beaucoup de ressemblance hydrographique avec le grand Congo lui-même. Nous abandonnons l'importante région de l'axe continental, mais nous retrouvons, dans le sud, sa contre-partie en miniature et aboutissant aussi dans une direction sud- Le fleuve Orange.

ouest-nord-est. Le fleuve Orange naît à peu de distance de la côte orientale, dans la haute chaîne bordière des Draken-Berge, d'un pic qui s'élève au-dessus de la source à une hauteur de plus de 10,000 pieds; il reçoit de beaux tributaires du nord et du sud. Comme système fluvial, il occupe tout le bassin de l'Afrique méridionale proprement dit. Le versant entre lui et le bassin de l'océan Indien domine sur l'est dans les massifs des Draken-Berge. Cette chaîne de montagnes tombe en terrasses escarpées vers la côte de Natal, mais son versant de l'intérieur, incliné vers le plateau du Transvaal, est d'une pente plus douce. Entre le Vaal et le Molopo, tributaires de l'Orange, est situé le joli plateau du Bechuana méridional, qui, dans certaines parties, atteint 5,000 pieds, mais qui s'incline vers la surface enclavée autour du lac N'Gami jusque vers 2,000 pieds d'altitude.

En raison des nombreuses cataractes qui se trouvent dans la région qu'il traverse, le fleuve Orange est impraticable à la navigation. Par suite, il est de peu ou point de ressource, comme moyen de communication. De plus, à l'exception de la baie de Saldanha, située à environ 60 milles au nord de Cap-Town et offrant un bon port naturel, il n'y a pas un endroit sur la côte où les navires puissent trouver un endroit sûr pour jeter l'ancre.

Bassin du N'Gami.

Dans la vaste enclave où se trouve le lac N'Gami, nous avons une reproduction en petit du bassin du Tchad. Le N'Gami est situé au nord du fleuve Orange; le Tchad est au nord du Congo. Le N'Gami, cependant, bien que changeant d'aspect dans le tracé de ses rives

comme son prototype, est, relativement à lui, un lac insignifiant. Comme le Tchad, il repose sur la zone bordière d'un désert, le désert de Kalahari. Dans ce voisinage existent de nombreuses dépressions qui forment de vastes salines; on y trouve aussi beaucoup de larges lits de rivières, les uns desséchés, les autres contenant une petite quantité d'eau. Le N'Gami a son issue dans le canal du Zouga, qui roule le trop-plein des eaux du lac dans les salines. On a constaté, dans ces derniers temps, une diminution sensible dans les dimensions du N'Gami.

Ceci termine notre étude de l'océan Atlantique. L'océan Indien est le dernier que nous aurons à voir.

Cette portion de l'Afrique méridionale, où les torrents des montagnes roulent leurs eaux dans l'océan Indien, s'étend au-dessous des pentes du sud de la haute chaîne bordière qui part du cap de Bonne-Espérance, courant parallèlement à la côte dans une direction nord-est vers les Draken-Berge. La contrée s'élève de la mer en terrasses irrégulières d'où se détache une chaîne côtière médiane située entre elle et les sources du fleuve Orange. En conséquence, il n'est pas surprenant de trouver le banc sous-marin du cap Agulhas, le point le plus méridional de l'Afrique, continuant la même configuration physique du continent au loin dans l'océan. Entre la chaîne côtière et la chaîne bordière, se trouve le vaste plateau du grand Karoo, de 60 à 90 milles de superficie située entre 2 et 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans cette région déserte de sable et d'argile, nous ne devons pas compter trouver des rivières permanentes.

Les rivières du Cap sont pour la plupart des torrents roulant à travers des gorges profondes, bien qu'à mesure que nous avançons dans l'est, ces torrents ont un approvisionnement d'eau plus permanent. Heureusement, le Cap n'a pas besoin de ces voies fluviales pour ses relations avec l'intérieur.

Ce n'est que lorsque nous atteignons le Limpopo que nous découvrons un fleuve important dans cette partie de l'Afrique. Le Limpopo, navigable pendant 60 milles à partir de son embouchure pour des vaisseaux de 200 tonnes, est issu du plateau sud-africain dont il reçoit plusieurs grands tributaires. Après avoir décrit une large courbe dans le nord, il se jette dans la mer près de la jolie baie de Delagoa. La vallée du Limpopo est évidemment de quelque importance comme voie de communication.

Au nord du Limpopo, la zone côtière commence à s'élargir jusqu'à ce qu'elle se fonde dans la vallée du Zambèze. Le contrefort entre ce fleuve et la côte de Sofala est coupé en plusieurs endroits par quelques cours d'eau sans importance qu'il envoie à la mer.

Bassin du Zambèze.

Le Zambèze et son magnifique réseau fluvial accessible à la navigation est le Congo de la côte orientale. Le bassin du fleuve lui-même est égal à trois fois la surface de la France. Comme voie de communication avec l'intérieur, spécialement avec les régions les plus salubres, le Zambèze, le Congo et le Nil se disputent l'avantage comme grandes routes commerciales. Étant donné qu'il conduit à ce qu'on appelle la haute région des lacs de l'Afrique, la contrée la plus propre à

l'établissement des Européens, le Zambèze peut être placé au second rang des fleuves africains par sa valeur pratique pour les Européens. Ses réservoirs d'eau sont tout près de ceux du Congo, la chaîne entre ces deux systèmes fluviaux courant à travers le plateau sud central et gagnant ensuite le nord-est entre les lacs Nyassa et Tanganyika. Les pentes dans le plateau sud-central sont peu sensibles; quelles que soient les inégalités que l'on puisse rencontrer dans cette région, il est toujours facile de communiquer entre les deux bassins.

Le Zambèze supérieur arrosant le versant méridional du plateau sud-central naît dans la haute contrée à l'ouest du Bangouéolo, dans un lieu appelé Border-Craig(1) par M. Arnot, parce que c'est probablement sur l'autre côte du versant que le bras supérieur du Congo prend sa source. Le Zambèze n'est pas originaire, comme on l'a supposé d'abord, du lac Dilolo, mais le traverse. Dans son cours supérieur, il reçoit sur sa rive droite plusieurs grands tributaires qui viennent du fond de l'ouest. Après être entré dans la vallée qu'il traverse dans son cours moyen, il longe les bords du plateau sud-central, recevant des tributaires sur ses deux rives jusqu'à sa jonction avec le Loangoua, qui sort des hautes régions à l'ouest du lac Nyassa. Entre le cours supérieur du Loangoua et le bassin du Congo se trouve une chaîne de montagnes de plus de 6,000 pieds d'altitude qui finit par se fondre dans la région du plateau entre les lacs Nyassa et

(1) Rocher frontière.

Tanganyika. Après sa jonction avec le Loangoua, le Zambèze commence à se frayer son chemin à travers la zone côtière; son lit devient alors obstrué à l'extrémité du plateau intérieur. Quand enfin il atteint librement la contrée basse, il devient un fleuve superbe et majestueux.

Très peu avant d'entrer dans la contrée basse où il commence à former un delta à 90 milles de la côte, le Zambèze reçoit à sa gauche les eaux tributaires du Chiré. Le delta entier du Zambèze, comprenant une superficie de 2,500 milles carrées, est par conséquent inégalement élevé au-dessus de la mer, avec laquelle il se confond imperceptiblement. Parmi les innombrables canaux de ce delta, sept seulement peuvent être regardés comme les bouches actuelles du fleuve. C'est un de ces canaux, le Madredane, qui a été le plus employé pour la navigation. Malheureusement, les bouches du Zambèze, constamment obstruées par les barres, changent fréquemment de niveau, ce qui présente pour la navigation de sérieux et continuels dangers. Le Madredane lui-même est souvent engorgé par des amas d'herbes aquatiques. M. D.-J. Rankin a cependant découvert dans la bouche du Chindé un passage de la mer au Zambèze qui peut être d'une certaine ressource; il en est certainement d'autres qui pourraient être praticables, mais en thèse générale il est reconnu que les bouches du Zambèze sont tellement exposées à être obstruées que seules des mesures coûteuses et suivies pourraient les protéger et en faire d'une façon permanente des routes navigables pour les steamers.

C'est le Kouakoua ou Kilimani qui, avant la découverte du Chindé, a été pour le commerce le meilleur accès au Zambèze. Mais, entre le cours supérieur du Kouakoua et les bras du Zambèze, un portage de 5 milles est indispensable, car, pour les besoins internationaux et commerciaux, la navigation du Kouakoua, traversant le territoire portugais, peut avoir ses inconvénients. D'autre part, le Zambèze étant un fleuve libre, c'est la meilleure comme la plus naturelle des voies de communication avec l'intérieur, et comme les obstacles qui entravent la navigation sur les canaux ne sont pas insurmontables, il est certain que, lorsque le moment sera venu, les mesures nécessaires seront prises pour assurer aux navires le facile accès de ces routes fluviales.

Le lac Nyassa étant situé à 1,570 pieds au-dessus du niveau de la mer, il en résulte que son issue, le Chiré, pour franchir la courte distance qui le sépare du Zambèze, doit tomber dans une chute très rapide, surtout à la sortie du plateau intérieur. C'est là que se forment les cataractes de Murchison, qui se continuent pendant 50 milles. Comme il est impossible de remonter ces rapides en revenant du Zambèze au lac Nyassa par le Chiré, le portage est indispensable.

Si nous envisageons le Zambèze comme voie de communication, nous voyons tout de suite qu'il n'est pas impossible d'établir la navigation sans interruption depuis la mer jusqu'aux rapides de *Karoa Basa* au-dessus de Tete. Au delà de ce point, le lit du fleuve est sans cesse obstrué par les inégalités du sol à travers lequel il coule. Aux chutes de Victoria-Falls, par

exemple, nous avons eu sous les yeux un spectacle dont la grandeur n'est pas surpassée par les chutes du Niagara lui-même : le Zambèze, large de 1,000 yards[1], s'engouffre d'une hauteur de 100 pieds dans une fissure de la surface rocheuse qui s'étend juste en travers de son lit et qui se continue sur la rive gauche pendant plus de 30 milles.

Le Zambèze offre aussi une route fluviale et terrestre qui, conduisant de la mer à la haute contrée des lacs, rejoint enfin dans le nord les bassins du Congo et du Nil, offrant ainsi une immense route praticable à travers le continent africain. Examinons brièvement ce qu'est cette route.

Nous pouvons entrer dans le Zambèze lui-même par une de ses bouches, ou par le Kouakoua. Dans le premier cas, nous pouvons remonter le fleuve en bateau jusqu'à la cataracte de Murchison sur le Chiré, mais dans le second cas, il nous faudra faire 5 milles de portage entre le Kouakoua et le Zambèze. Après la cataracte de Murchison, un autre portage de 60 milles est indispensable ; mais ensuite, nous avons le passage libre par eau jusqu'au Nyassa. Entre le lac Nyassa et le Tanganyika, la route appelée Stevenson Road se poursuit pendant 250 milles, tandis que le Victoria-Nyanza, d'après les dernières découvertes de Stanley sur son extension sud-ouest, n'est éloigné que de 155 milles du Tanganyika. Une semblable route, qui pour la plus grande partie se fait par eau, ne peut manquer d'être d'une immense

(1) Le yard est de 91 1/2 centimètres environ.

valeur pour tous ceux qui, par l'attrait du commerce, espèrent imposer une civilisation plus avancée aux populations du continent africain.

Un coup d'œil au lac de Nyassa et nous aurons terminé l'ensemble du bassin du Zambèze. Le lac Nyassa et le Tanganyika ont une grande similitude dans leurs fonctions hydrographiques. Ce que le Tanganyika est pour le Congo, le Nyassa l'est pour le Zambèze. Il est un fait curieux que les trois grands systèmes fluviaux de l'Afrique, le Nil, le Congo et le Zambèze, sont tous trois pourvus de vastes réservoirs lacustres. Bien que le Congo ne reçoive pas actuellement le trop-plein des eaux du Tanganyika, étant donné l'abaissement du lac, cela a dû se produire à une époque antérieure et peut se produire de nouveau dans l'avenir. Comme le Tanganyika, le Nyassa a dans le sud son lac satellite, le lac Shirwa ou Chiroua qui, comme le lac Hikoua, a son bassin hydrographique propre. Le Chiroua est à 400 pieds au-dessus du niveau du Nyassa, et pendant un temps on l'a cru relié à la rivière Loudjenda, dont il est séparé par une colline de sable. Que le lac, ainsi qu'on le croit dans le pays, ait encore quelques relations souterraines, c'est un point à discuter. Dans tous les cas, il ne se déverse pas dans le Nyassa, mais appartient plutôt au système du Loudjenda, bien qu'il soit préférable de le mentionner ici.

Le lac Nyassa ne reçoit par le fait de tributaire d'aucun côté. Il a 350 milles de longueur et une largeur moyenne de près de 40 milles; sa profondeur moyenne est de 100 toises environ. Ses rives les plus élevées sont celles du nord-est, où les montagnes de Living-

stone atteignent une hauteur de 10,000 pieds sur une étendue de 100 milles.

Côte orientale. Nous entrons maintenant dans le domaine de la côte orientale proprement dite, s'étendant du delta du Zambèze dans une direction nord jusqu'au golfe d'Aden. Dans toute la longueur de cette côte et dans la région intérieure, aucun des fleuves qui l'arrosent et se jettent dans l'océan Indien ne peut être à proprement parler considéré comme navigable; tous, au sortir des terrasses que forme le plateau central, se brisent en rapides. Les montagnes venant du sud correspondent avec la haute région des lacs et finalement se réunissent aux montagnes de l'Abyssinie dans le nord. Dans ce bassin, le plateau intérieur s'éloigne de plus en plus des rives de l'océan Indien, à mesure que l'on remonte du sud vers le nord; mais dans l'extrême nord, les hauteurs qui partent du nœud de l'Abyssinie vont directement vers l'est, où elles forment l'arête de la grande pointe orientale de l'Afrique. Si l'on plonge dans la mer au cap Guardafui, l'extension du continent est bien indiquée dans la direction de l'île Sokotora, cette île qui, placée en sentinelle, élève son sommet au-dessus des eaux de l'océan. La zone côtière de l'est de l'Afrique présente un accroissement d'élévation correspondant à la moyenne de sa largeur; et l'on trouve une zone d'élévation intermédiaire bien définie entre les terres basses et les régions hautes.

Entre le lac Nyassa et l'océan Indien, le seul fleuve important est le Rovuma, qui sort de la haute région près des rives orientales du lac. Le Rovuma forme une cataracte à 40 milles au-dessus de son

confluent avec le Loudjenda, et son lit est encore obstrué dans d'autres parties de son cours; de telle sorte que comme voie de communication avec la côte orientale, ce que Livingstone souhaitait si ardemment d'y trouver, ce fleuve est sans valeur réelle. La Loudjenda, qui naît au nord du lac Chiroua, est issue de deux petits lacs dont elle sort en se brisant à travers la contrée abrupte qui la sépare du cours supérieur du Rovuma, et reçoit des tributaires sur ses deux rives.

Près de leur confluent, les deux courants unis du Rovuma et de la Loudjenda mesurent ensemble 700 pieds de largeur.

En face de Zanzibar, entre le Roufigi, qui sort des montagnes du nord-est du Nyassa et le Roufou (Pangani), qui sort des pentes du Kilima-N'djaro se trouve une intéressante région, hérissée de montagnes qui n'envoient à la mer que de petits cours d'eau impropres à la navigation. La région côtière se prolonge dans l'intérieur jusqu'aux plateaux d'Ousagara, derrière lesquels le continent s'élève et s'étend de plateau en plateau. L'immense plateau situé à l'est du Tanganyika atteint une moyenne de plus de 4,000 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Les monts Kilima-N'djaro et Kénia, plus loin dans le nord, sont les avant-postes méridionaux et les points culminants d'une région volcanique dans laquelle une énorme masse isolée de montagnes occupe une partie des plateaux. Il serait difficile de déterminer exactement jusqu'où dans le nord s'étend cette région, mais ses traces sont plus ou moins apparentes dans toute la contrée

montagneuse de l'Abyssinie. De nombreux petits lacs s'y rencontrent, les uns d'eau douce, les autres d'eau salée, mais aucun n'est approvisionné par un cours d'eau. Il y a là une longue chaîne de petits lacs dans une sorte de crevasse de la croûte terrestre, située à l'est du Victoria-Nyanza, et s'étendant au nord et au sud sur une distance de plus de 600 milles. Parmi ces lacs, le lac Naivacha, à 6,000 pieds au-dessus de la mer, est situé à la plus haute altitude. De ce point central dans la région des sources, entre le Kénia et le Victoria-Nyanza, la vallée s'incline vers le nord et le sud.

La principale rivière de cette partie de la côte orientale, le Tana, prend sa source sur le versant du mont Kénia. C'est un courant permanent et qui déborde régulièrement quand les neiges du mont Kénia fondent sous l'ardeur du soleil d'été. Les navires peuvent le remonter jusqu'à une distance de 300 milles de son embouchure.

Au nord de la région que nous venons d'étudier se trouvent les pays des Somal et des Galla. Le peu que nous savons de cette vaste contrée, c'est qu'elle descend du nord vers le sud et naturellement de l'ouest vers l'est dans une inclinaison générale sud-est vers l'océan Indien, direction dans laquelle elle tombe en terrasses successives longues et basses. Toute cette région est sillonnée par de larges lits de rivières, mais desséchés pour la plupart, à l'exception de deux qui roulent leurs eaux d'une façon permanente.

Nous avons terminé notre étude bien sommaire des montagnes, lacs et fleuves de l'Afrique. Les régions

vastes et vraiment intéressantes n'ont pu avoir qu'un simple aperçu, en raison de leur peu d'importance relative et afin d'équilibrer l'ensemble. Nous nous sommes servi de termes généraux pour décrire ce qui pourrait en quelque sorte se voir de la nacelle d'un aérostat; mais les choses examinées de près, nos descriptions comporteraient d'importantes modifications.

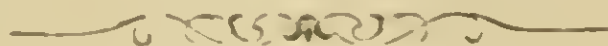
Les points que nous nous sommes efforcé de bien mettre en relief sont : 1° la répartition des grandes masses de terre, résultant de la formation des grands systèmes de drainage; 2° la configuration générale du continent, comme elle est indiquée par le cours des grands fleuves et de leurs systèmes tributaires.

Nous avons d'abord examiné à grands traits et indiqué ensuite les détails saillants, laissant beaucoup de choses de côté, en raison des limites dans lesquelles nous devons nous tenir. Notre description de l'Afrique n'est pour le moment qu'un simple croquis blanc et noir, plus blanc que noir; nous pourrons espérer lui donner une image plus réelle et plus vivante lorsque nous revêtirons de végétation les plaines et les montagnes.

Dans ce chapitre, nous n'avons examiné notre sujet qu'à un seul point de vue : l'accessibilité. Étant donnée la disposition de ses barrières montagneuses, le continent sera-t-il ou non favorable à l'immigration des hommes et dans quelles proportions? Dans quelle mesure les fleuves de l'Afrique offriront-ils à la navigation des moyens de communication avec l'intérieur? Accessibilité

Il est certain, d'après ce que nous avons vu, que les grands systèmes fluviaux de l'Afrique donnent un libre accès dans l'intérieur au moins jusqu'aux points où ils se brisent en cataractes et en rapides lorsqu'ils se heurtent aux bords du plateau continental. Des chemins de fer pourront être construits pour obvier à ces obstacles aux communications, comme par exemple pour les cataractes du bas Congo, dont les courants supérieurs pourront être utilisés comme grandes voies navigables. Il existe d'autres routes naturelles, des routes terrestres conduisant d'un village à un autre village : ce sont les routes de caravanes dont nous parlerons ultérieurement. Les grandes routes comme la Stevenson Road, entre les lacs Nyassa et Tanganyika, seront construites en temps opportun, lorsque l'avenir du commerce garantira les frais qu'elles nécessiteront. A travers la zone insalubre des côtes, des chemins de fer seront également établis plus tard, pour relier les comptoirs aux principaux centres commerciaux de l'intérieur. Sans vouloir prophétiser, je crois pouvoir affirmer que, par la suite, il sera impossible aux Européens de coloniser l'Afrique sans le concours des moyens de communications rapides qu'offriront les chemins de fer pour pénétrer dans les hautes régions plus salubres de l'intérieur. Tout est une question de temps et d'expérience. Nous avons aujourd'hui les notions les plus élémentaires pour nous ouvrir en quelque sorte l'accès de l'Afrique. Nous exposerons plus loin quelques-unes des difficultés auxquelles nous aurons à faire face et les problèmes que nous aurons à résoudre.

Il est évident que le relief physique de l'Afrique, bien que nous offrant de superbes routes fluviales à travers le plateau continental, ne permet pas aux steamers le libre passage de la mer à l'intérieur, excepté, comme dans beaucoup de cas, pour des parcours relativement faibles. C'est une des raisons, sinon la principale, pour lesquelles nous voyons aujourd'hui les côtes occupées par les Européens et l'intérieur de l'Afrique par les naturels sauvages.



CHAPITRE III.

Climat et phénomènes qui en dérivent.

Phénomènes du climat. — Moyenne de la température annuelle. — Moyenne de la température en février. — Moyenne de la température en août. — Influence de l'océan sur la température. — Températures réelles. — Pression atmosphérique. — Vents prédominants. — Brises de terre et de mer. — Vents alizés. — Vents moussons. — Pluie : zone équatoriale. — Pluie : zones tropicales et sous-tropicales. — Régions des déserts. — Sources des grands systèmes fluviaux. — Saisons des pluies. — Ligne des neiges. — Distribution des sols. — Sols : roches archéennes. — Sols : division paléozoïque. — Sols : couches néozoïques. — Sols : roches tertiaires. — Sols : dépôts quaternaires et récents. — Meilleurs sols pour l'agriculture. — Influence des forêts sur la provision de pluie. — Répartition de la végétation. — Végétation : zones typiques. — Zone méditerranéenne. — Zone du désert. — Un tableau du désert du Sahara. — Région de transition. — Zone du désert de Kalahari. — Zone de végétation tropicale. — Grande forêt du Congo. — La grande forêt du Congo décrite par M. Stanley. — Limites de la zone de la forêt primitive et de la végétation tropicale. — Zones de végétations comparées. — Savanes. — Végétation : développements en latitude et en longitude. — Distribution de la faune. — Types de faune uniques. — Legs africains. — Faune : royaume africain. — Sous-régions de la faune. — Faune des mammifères. — Autres faunes. — Fléau des insectes. — Climatologie. — Facteurs du climat. — Modifications du climat. — Comparaison entre les climats. — Application des lois connues. — Climats des déserts. — Climat de la zone côtière. — Climats sous-tropicaux. — Fièvres malariennes. — Poisons malariens. — Autres facteurs. — Humidité du sol. — Distribution de la malaria. — Mesures à prendre pour y remédier. — Autres maladies tropicales. — Côte de Guinée. — Acclimatement. — Conditions d'habitation de l'Afrique. — Contrées défavorables à la colonisation. — Contrées favorables à la colonisation. — Régions au nord de l'équateur. —

Effets du climat. — Région du haut Nil. — Soudan central. — Régions au sud de l'équateur. — Régions intermédiaires et hautes régions. — La croix et le croissant. — Nature de l'occupation effective.

Les phénomènes du climat sont si nombreux et si complexes, et nos données sur l'Afrique sont encore si restreintes et si imparfaites que nous ne pouvons parler de ces phénomènes qu'en termes généraux et seulement en ce qui concerne leur application pratique. Ils comprennent nécessairement la pression atmosphérique, la température, l'humidité, ainsi que les effets de la circulation aérienne et des vents prédominants qui, pour la plupart, déterminent les pluies. De son côté, la végétation dépend en partie des pluies; de même, la distribution géographique des animaux est subordonnée à la végétation, et de ces deux éléments enfin dépend, dans une large mesure, la répartition des populations. Dans cette étude que nous nous proposons, nous devons suivre la succession naturelle des phénomènes physiques, ou des causes et des effets, examinant avant tout les conditions météorologiques de l'Afrique.

En ce qui concerne la température[1], la plus grande partie de l'Afrique étant située entre les tropiques, la pérature moyenne annuelle de la température est forcément très élevée. Depuis le tropique du Cancer, en se diri-

[1] Les données concernant la température et la pression atmosphérique sont dues en grande partie aux cartes monumentales du monde de M. Alexandre Buchan, accompagnant le volume du *Challenger* sur ce sujet. Ces cartes sont les plus récentes et les mieux faites que nous possédions. Elles ne donnent pas les températures *réelles* naturellement, mais les températures réduites au niveau de la mer. Quant aux autres, nous nous en occuperons à part d'après les cartes de M. Ravenstein. (Pl. III.)

geant vers le sud jusqu'au fleuve Orange, et exceptant seulement le rivage de l'ouest et une petite partie de la côte sud-est, qui sont rafraîchies par le voisinage de l'océan, toute cette zone a une température annuelle moyenne de 80° Fahrenheit [1]. Une zone intérieure enfermée dans celle-ci atteint une température moyenne de 85°. Au nord, le Sahara et le désert de Libye sont situés dans une zone de température moyenne de 70° à 80° Fahrenheit ; vers le sud, le long de la côte occidentale, dans la région du haut plateau de l'Afrique méridionale, nous trouvons une zone de température moyenne correspondante. Le littoral de la Méditerranée, la côte sud-ouest et la partie la plus méridionale de la colonie du Cap jouissent de la température annuelle moyenne du sud de l'Europe, c'est-à-dire 60° à 70° Fahrenheit.

Etant données ces zones de températures annuelles moyennes, il ne sera pas sans intérêt d'établir la comparaison entre les températures moyennes des deux mois extrêmes, février et août, époques où les similitudes et les alternements des saisons entre les deux hémisphères nord et sud se font le mieux sentir. En février, l'hiver de l'hémisphère nord et l'été de l'hémisphère sud, la zone de 80° Fahrenheit est située

[1] Pour obtenir la réduction du thermomètre Fahrenheit en degrés centigrades, il faut savoir que le 0 Fahrenheit correspond à 18° de froid centigrade, et que le 32° Fahrenheit correspond environ à 0 centigrade. Il est facile de transformer les degrés de l'un en degrés de l'autre, ainsi : 80° Fahrenheit = 27° centigrades.
68° — = 20° —
59° — = 15° — etc.

Pour simplifier l'opération, on peut se servir d'un thermomètre de comparaison. (*Note des traducteurs.*)

surtout au sud et à l'ouest, tandis que l'étendue de la zone de 85° s'est considérablement augmentée et renferme deux larges aires d'une température qui s'élève à 90° Fahrenheit. Ces deux aires sont situées, l'une, la plus petite, au nord de l'équateur, dans la contrée des sources du haut Nil; l'autre, au sud de l'équateur, dans la région du haut plateau, entre le lac Tanganyika et le fleuve Orange. La zone de 70° à 80° Fahrenheit comprend une partie de la côte occidentale et la côte méridionale de la colonie du Cap dans l'hémisphère sud; tandis que dans l'hémisphère nord, des régions sahariennes offrent une température moyenne de 60° à 80° Fahrenheit. Les bords de la Méditerranée ont cependant une température moyenne de 50° à 60° Fahrenheit.

Nous trouvons naturellement à peu près la contrepartie de ces conditions en août, quand l'hémisphère nord jouit de la saison d'été. Alors la zone de 80° Fahrenheit, bien que prédominant jusqu'au lac Nyassa, atteint les rives de la Méditerranée et ne laisse qu'une portion du nord-ouest de l'Afrique sous une température (relativement) fraîche de 70° à 80° Fahrenheit. Dans cette zone de 80° Fahrenheit, nous trouvons au nord de l'équateur des zones intermédiaires de 80° à 90° et même de 95°, leurs axes se trouvant dans une brusque direction nord-ouest-sud-est. La zone la plus reculée, de 95°, est située au cœur même du Sahara. Au sud de la ligne isothermale de 80°, se trouvent des zones de 70°, 60° et 55° s'étendant jusqu'au Cap.

Toutes ces lignes isothermales, comprenant les zones citées plus haut, s'abaissent naturellement de

plus en plus en se rapprochant de l'océan, et, de cette façon, déterminent approximativement la courbure des côtes.

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupé que des températures ramenées au niveau de la mer. Mais la carte de M. Ravenstein, destinée à ce chapitre, offrira au lecteur une idée plus exacte de ce sujet aride, en ce qu'elle mentionne seulement la moyenne de la température *réelle* de l'année. On verra, d'après cela, combien, dans cette Afrique tropicale, peu de régions peuvent être favorables aux Européens. Une température annuelle moyenne de 72° à 80° Fahrenheit domine presque partout, et dans la zone de la côte orientale cette moyenne s'élève jusqu'à 80° et au-dessus. Ce n'est que dans les régions très hautes que nous trouvons des températures de 64° à 72° Fahrenheit. Mais quand nous entrons dans les régions plus tempérées du nord et du sud, nous y trouvons des températures (au-dessous de 64°) qui peuvent convenir aux Européens. Il est certain que la température n'est pas tout, cela se trouve très diversement modifié par les conditions locales et surtout par l'humidité de l'atmosphère.

Nous appellerons particulièrement l'attention du lecteur sur notre carte (Pl. IV), expliquant le cours de la température moyenne annuelle, ou la différence entre les mois les plus froids et les mois les plus chauds de l'année. Cette différence est très légère en Afrique et ne se trouve même pas équilibrée par les variations quotidiennes autant qu'il le faudrait pour la santé des Européens.

Le soleil, qui est la source de la vie dans tout l'uni-

vers, est la principale cause des mouvements de l'atmosphère. Si son action bienfaisante venait à cesser tout d'un coup, ce serait la stagnation et la mort. Dans sa marche apparente entre les tropiques, le soleil donne lieu à ces variations de pression atmosphérique que l'on désigne en météorologie comme des aires de basse et de haute pression (1). Mais la distribution de la pression atmosphérique est déterminée plus loin par la distribution géographique de la terre et de l'eau. De là proviennent les phénomènes qui déterminent les variations climatériques.

Sans vouloir démontrer le travail pour ainsi dire mécanique, je veux exposer simplement les résultats de ce travail. De la diversité dans la répartition des

(1) Les aires de *basse pression* suivent approximativement la marche du soleil, mais sont déterminées ensuite par les grandes masses de terre, et cela pour les raisons suivantes : Dans les mois d'été, sous les mêmes latitudes, la terre est plus chaude que l'océan; par suite, la pression est plus basse à cause de la montée des courants chauds emportant avec eux une portion de l'atmosphère qui se trouve remplacée par un air relativement plus froid et par conséquent plus lourd. De même, sous les latitudes plus hautes, la température en hiver est plus élevée sur l'océan que sur la terre, la montée des courants d'air commence de là, et la pression est plus basse.

Ces phénomènes physiques sont simplement intervertis dans les aires de *haute pression*. Dans les mois d'hiver, la température est plus basse sur la terre que sur l'océan sous les mêmes latitudes, par conséquent, l'air y est plus dense ou plus lourd, et la pression est haute: nous en pouvons conclure que la pression est plus haute sur tous les continents pendant les mois d'hiver.

Il est essentiel, en outre, de se bien rappeler que sur les côtes orientales de tous les grands océans, entre les latitudes d'environ 20° à 40° au nord et au sud, la pression est haute dans toutes les saisons, mais plus haute dans les mois d'été de chacun de ces océans.

Nous faisons ces remarques afin d'aider de notre mieux nos lecteurs à comprendre les phénomènes météorologiques auxquels nous avons affaire.

pressions atmosphériques, dépendent les vents prédominants, ou, suivant l'explication très claire du Dr Buchan : « le flux de l'air d'une région de haute pression vers une région de pression plus basse, c'est-à-dire d'une région où il y a un *surplus* vers une région où il y a un *manque* d'air. »

L'espace nous manque ici pour jeter même un simple coup d'œil sur les phénomènes quotidiens dont les brises de terre et de mer offrent les exemples les plus remarquables. Nous ne savons à peu près rien des vents prédominants de l'intérieur de l'Afrique, et ce n'est que très approximativement que nous pouvons en parler pour les autres parties du continent, excepté peut-être pour l'Algérie, le sud de l'Afrique et les régions de la mer Rouge.

Si l'on étudie les vents prédominants de l'Afrique, ceux dont l'influence est le plus à considérer sont les vents alizés, qui, bien que réglant leur marche sur le cours apparent du soleil, soufflent plus ou moins constamment du nord-est dans l'hémisphère nord et du sud-est dans l'hémisphère sud. La région intermédiaire est une ceinture de calme. Dans l'hémisphère sud, les vents alizés du sud-est prédominent assez régulièrement sur les côtes de l'ouest et du sud-est; mais dans l'hémisphère nord, les vents alizés du nord-est s'en vont constamment sur les rives de l'océan Atlantique.

Dans les régions au nord de l'équateur, sur les côtes de l'ouest et de l'est, on a les vents moussons. Sur la côte occidentale, les moussons du sud-ouest soufflent pendant toute l'année, dans le golfe de Guinée comme

vents prédominants, bien que cette région soit relativement calme. Sur la côte orientale, l'influence des moussons se trouve affaiblie par le voisinage de l'énorme masse de l'Asie. Ces vents soufflent plus ou moins dans l'Asie méridionale du sud-ouest au sud-est d'avril en octobre, et du nord-est pendant les autres mois de l'année, leur influence se fait sentir sur toute la grande pointe de l'Afrique, aussi bien qu'au-dessus des côtes. Le long de la mer Rouge, le vent est presque toujours du nord et, sur le littoral de la Méditerranée, les vents varient entre sud-ouest, nord-ouest et sud-est pendant toute l'année.

Quant à l'action probable que ces vents peuvent exercer dans l'intérieur, étant donné l'état imparfait de nos connaissances actuelles, on ne pourra la déterminer que très approximativement par un examen soigneux des cartes isobariques établissant la pression atmosphérique et, par conséquent, les vents prédominants mois par mois. Cependant, d'après tout ce qui précède, nous en savons assez pour aborder l'étude de cette importante question de la pluie en Afrique [1].

Pluie. Les plus fortes pluies sont dans les régions équatoriales. On y trouve de longues aires encloses où la pluie annuelle atteint 50 et 100 pouces [2]. Dans cette ceinture équatoriale, il y a même deux districts sur la côte occidentale qui reçoivent plus de 100 pouces de pluies annuelles. Les moussons du sud-ouest amènent de la région calme du golfe de Guinée un excès d'humidité qui, au contact de la fraîcheur des

[1] Voir la carte, pl. V, qui explique ce sujet.
[2] Le pouce anglais vaut $0^{m}0254$.

plateaux côtiers, se résout en pluie; de semblables aires de grandes pluies se trouvent dans la Sierra-Leone. Nous ferons remarquer que dans l'extrême nord-ouest de Madagascar on trouve des régions où les pluies annuelles atteignent la hauteur de 100 pouces.

En dehors de cette zone équatoriale de pluie, nous trouvons au nord deux zones s'étendant jusqu'au sud du Sahara, où les pluies annuelles atteignent de 25 à 50 pouces dans l'une et de 10 à 25 dans l'autre. Au sud, nous trouvons deux zones correspondantes, mais dont les axes, au lieu d'être dans une direction est et ouest, s'étendent dans une direction nord-nord-ouest et sud-sud-ouest, décrivant une vaste courbe intérieure autour du désert de Kalahari, sur la côte sud-ouest.

La plus grande portion du Sahara ne reçoit pas 5 pouces de pluie annuelle, de là son caractère de désert. Quant aux vents venant d'Europe et soufflant d'une région plus froide vers une région plus chaude, ils se trouvent par ce fait augmentés graduellement de puissance pour absorber et retenir dans leur trajet l'humidité, dont une bien faible partie seulement est abandonnée au sol brûlant et altéré du désert. D'autre part, les montagnes de l'Atlas arrêtent les pluies, qui atteignent dans ces régions de 10 à 50 pouces pendant l'année. Dans les régions de transition, au nord et au sud du Sahara, comme dans les districts des montagnes, on trouve une hauteur de pluie annuelle de 5 à 10 pouces. Beaucoup de ces mêmes conditions prédominent dans le désert de Kalahari, d'où cependant le vent souffle au dehors vers la mer.

Ainsi s'explique la situation des grands systèmes fluviaux : leurs sources sont toutes originaires des régions où les pluies annuelles sont les plus fortes.

Nous pourrons, par la suite, définir exactement les saisons de pluies. Les rives de la Méditerranée reçoivent leurs pluies dans les mois d'hiver; il en est de même de la côte méridionale de l'Afrique en dehors du tropique. Sur les bords du golfe de Guinée, où l'on trouve des pluies anormales, on a une double saison de pluie; cependant, ces mêmes conditions se retrouvent sur la côte d'Angola, au sud du Congo, où les pluies sont faibles. La pointe orientale de l'Afrique, qui ne reçoit qu'une pluie légère, est sous l'influence des pluies apportées par les moussons, et cette influence se fait sentir au loin dans l'intérieur, entre la mer Rouge et la latitude de Souakim dans le nord, et jusqu'à Zanzibar dans le sud. Le Sahara et les déserts de Libye (excepté les régions montagneuses), le Kalahari, une partie de la côte sud-ouest et d'autres petits districts de l'Afrique, sont des régions sans pluie. Quant au reste du continent, et ce qui en constitue la plus vaste portion, il n'a qu'une saison de pluie. Dans la zone intertropicale, les saisons de pluie varient suivant la position du soleil. On pourrait s'attendre, cependant, à trouver des pluies continuelles dans la ceinture de calme le long de l'équateur, l'air recevant et dégageant sur place les vapeurs d'eau qui, autrement, seraient emportées par le vent.

La limite équatoriale de la chute des neiges atteint les rives africaines de la Méditerranée dans l'hémisphère nord et les montagnes du Cap dans l'hémisphère

sud, tandis que dans les districts les plus élevés de ces deux régions la neige peut tomber dans le milieu de chaque hiver. La neige tombe également sur les montagnes les plus élevées de l'Afrique dès qu'elles dépassent une certaine altitude, et cela même à l'équateur; mais cette limite verticale de la chute des neiges est pour nous trop incertaine pour nous y arrêter. Qu'il nous suffise de dire que les monts Kilima-N'djaro, Kénia, Ruwenzori et probablement aussi les montagnes de l'Abyssinie élèvent leurs cimes au delà de la limite des neiges perpétuelles.

De l'observation des conditions météorologiques, nous passons par une transition naturelle à la question des sols, dont l'action réflexe agit sur le climat. Quant à la distribution des sols qui, au point de vue des établissements agricoles aussi bien que des établissements politiques, est d'une haute importance, on ne peut rien en dire de certain, nos données à cet égard étant des plus imparfaites et des plus limitées. Cependant, si l'on consulte notre carte géologique (Pl. VI), on y trouvera indiqués à grands traits les terrains qui rentrent plus ou moins dans les grandes divisions géologiques.

Les roches archéennes, par exemple, présentent souvent des sols qui ne diffèrent pas de ceux des régions granitiques, c'est-à-dire là où l'inclinaison du terrain est considérable, le sol est maigre et sablonneux et, par conséquent, impropre à la culture. Mais dans les régions où prédominent les roches archéennes, on rencontre parfois des terres marnières qui, traitées dans des conditions spéciales, sont souvent fertiles.

Dans les roches appartenant à la grande division paléozoïque, on peut dire d'une manière générale que les sols qui s'y rencontrent plus particulièrement sont les sols argileux ou marniers, bien que beaucoup soient plus ou moins sablonneux. Quant à la fertilité des terres qui recouvrent ces roches, elle dépend beaucoup de la configuration du sol. Sur les pentes douces et les terrains légèrement ondulés, la couche de terre végétale est souvent très épaisse. Toutes les gradations dans le caractère du sol s'y rencontrent, depuis les sols sablonneux plus ou moins légers jusqu'aux sols très lourds, consistant surtout en glaise. La fertilité de tous ces sols est naturellement très développée par l'amas de matières organiques qu'ils peuvent arriver à s'approprier.

Les couches mésozoïques du centre et du sud de l'Afrique sont de nature plus spécialement sablonneuse, et les sols qu'elles présentent sur les pentes et sur les plateaux sont en quelque sorte légers, sans consistance. Dans le nord de l'Afrique, où les dernières couches mésozoïques sont bien développées, la pierre à chaux et le grès calcaire sont assez abondants, et les terres qui les recouvrent, lorsque l'inclinaison du sol en permet une certaine épaisseur, sont généralement fertiles. En Abyssinie, de vastes surfaces sont occupées par des roches volcaniques que l'on pense appartenir à l'époque mésozoïque, et les sols formés par la désagrégation de ces roches sont presque invariablement fertiles. Malheureusement, en raison du relief de la contrée, les terres légères sont constamment balayées des plateaux et des terrains

dans les vallées des grandes rivières. Nous avons déjà observé comment l'Atbara entraîne les sédiments qui vont former le delta du Nil.

Les roches tertiaires se développent surtout le long des rives de la Méditerranée et se composent en grande partie de pierres à chaux et de couches calcaires. Dans des conditions climatériques normales, les terres qui les recouvrent sont souvent très fertiles. Malheureusement, les contrées de l'Afrique où les couches tertiaires sont le plus développées se caractérisent par un climat excessivement sec, ce qui fait que d'immenses surfaces sont désertes; tandis que dans les endroits où l'eau est abondante, la richesse de la végétation indique la fertilité naturelle du sol, et il n'y a pas de doute que, si l'on pouvait employer l'irrigation sur une vaste échelle, on défricherait de nombreuses et vastes régions qui, à une époque antérieure, semblent avoir été cultivées avec succès. D'immenses étendues dans le nord de l'Afrique se sont desséchées même pendant les temps historiques. Des faits nombreux tendent à nous prouver qu'aux jours florissants de l'Égypte et de Carthage, par exemple, le nord de l'Afrique était bien mieux arrosé qu'aujourd'hui, et comptait une bien plus nombreuse population; le sol bien irrigué donnait par cela même une meilleure culture.

Dans le nord de l'Afrique, les dépôts quaternaires et récents consistent surtout en sables mouvants et en gravier qui se répandent dans le lit des rivières, dont certaines ont considérablement diminué de volume et d'autres complètement disparu; dans le centre et dans le sud de l'Afrique, ces dépôts sont représentés

par des amas d'alluvions des grandes rivières et de leurs tributaires.

Si l'on se place à un point de vue général, il est donc évident que les terrains les plus favorables à l'agriculture sont les vastes espaces qui bordent les fleuves et les rivières. Mais d'énormes étendues dans les aires paléozoïques et mésozoïques peuvent être fertilisées par la culture; de même que le déboisement bien compris pourrait convertir en riches pâturages de vastes et inutiles régions de plateaux. D'autre part, si les forêts qui, à l'époque des Romains et des Carthaginois, couvraient de larges districts du nord de l'Afrique pouvaient être en partie reconstituées de bons systèmes d'irrigation établis, il est certain que le sol de ces régions cesserait bientôt d'être stérile. L'influence des forêts sur l'action des pluies est d'empêcher l'absorption rapide de l'eau par le sol, de retenir les terres et d'entretenir une atmosphère généralement plus humide.

Avant d'abandonner cette question de la répartition des sols en Afrique et de leur fertilité, l'attention du lecteur sera particulièrement appelée sur les cartes destinées à ce chapitre et dont l'étude lui facilitera l'intelligence des détails dans lesquels l'espace restreint ne nous permet pas d'entrer. D'ailleurs, pour donner au lecteur une idée approximative du sujet qui nous occupe, nous ajouterons que les régions agricoles les plus fertiles de l'Angleterre reçoivent de 25 à 38 pouces de pluie annuelle.

La végétation de l'Afrique doit naturellement être étudiée suivant les zones de latitude.

D'après le Dr Behm, la surface de l'Afrique peut se décomposer de la manière suivante :

36.4 p. c.	sont occupés	par	les déserts ;
14.6 p. c.	—	—	les steppes ;
5.3 p. c.	—	—	les terres stériles ;
21.3 p. c.	—	—	les savanes ;
21.8 p. c.	—	—	les forêts et terres cultivées ;
0.6 p. c.	—	—	les grands lacs.

Il en résulte donc que la moitié environ du continent est occupée par des déserts et des steppes, et que les savanes couvrent la moitié de l'autre partie. Il ne reste donc à peine qu'un quart du continent, dans lequel on peut trouver de belles et fertiles régions, et encore une large portion d'entre elles, surtout dans les régions équatoriales, sont couvertes de forêts. La presque totalité de l'hémisphère nord est une contrée de déserts et de steppes ; c'est dans l'hémisphère sud que sont les régions les plus fertiles, s'étendant principalement le long de l'axe continental et dans les vallées des fleuves.

Les grandes zones typiques de végétation en Afrique sont ainsi réparties :

1° La zone méditerranéenne ;

2° La zone du Sahara ;

3° La zone équatoriale de végétation tropicale ;

4° Les savanes du sud central et de l'extrême sud de l'Afrique.

Étant données ces grandes divisions de la végétation en Afrique, nous pouvons entrer dans les détails de cette étude. Nous devrons nous attacher surtout à

connaître l'aspect extérieur du continent dans ses traits caractéristiques, et c'est là-dessus seulement que nous pouvons nous appesantir.

Les régions méditerranéennes, à l'exception des étendues désertes de l'est du littoral, ont une végétation analogue à celle du sud de l'Europe, se rapprochant un peu de celle des tropiques. Dans les hautes régions montagneuses du Maroc, on trouve de belles forêts et de riches pâturages fournissant une culture en rapport avec l'altitude. Mais ce n'est qu'au versant nord qu'appartient cette richesse de végétation ; si nous franchissons les montagnes, nous entrons brusquement en pleine steppe dans le domaine du Sahara. C'est dans le Tell que sont les terres les plus fertiles ; d'une elévation modérée, cette région est située entre la côte et le « Moyen Atlas », et son climat ne diffère pas beaucoup de celui de l'Angleterre. A mesure que nous pénétrons plus avant dans le sud, la végétation devient plus pauvre et nous avons parfois à traverser la steppe rocheuse dans le Sahara algérien. Cette frontière du désert est semée d'oasis où le type de végétation est le dattier. Nous retrouvons beaucoup de ces mêmes conditions en Tunisie. Mais en Tripolitaine, le long de la côte méditerranéenne jusqu'au delta du Nil, à l'exception de la péninsule de Barka et l'étroite zone côtière qui l'avoisine, le sol est presque uniformément stérile, ne permettant guère d'autre culture que celle des fourrages, des légumes et des fruits des tropiques. Par places, les steppes et les déserts s'étendent directement jusqu'à la mer, bordés à une faible distance dans l'intérieur par des plateaux

rocheux. Le terrible désert de Libye lui-même s'avance jusqu'au littoral et empiète même sur le delta du Nil. La luxuriante végétation du bassin de la Méditerranée est donc limitée à la région montagneuse du nord-ouest et s'étend ainsi jusqu'à l'Atlantique.

Au sud de cette région, des rives de la mer Rouge à celles de l'océan Atlantique, à travers l'immense largeur de l'Afrique septentrionale, s'étend l'impitoyable plateau du désert qui, se continuant obliquement vers l'est jusqu'en Asie, élève ainsi la plus redoutable barrière entre les deux plus grands centres de population du monde et oppose aux communications un obstacle qui n'a été qu'en partie aplani par l'heureux concours de l'isthme de Suez et du génie de M. de Lesseps. La zone du désert est la plus vaste étendue entre l'océan Atlantique et la mer Rouge. Le Nil inférieur qui traverse les déserts de Lybie, de Nubie et d'Arabie ne permet à la terre brûlée des Pharaons qu'un mince filet de végétation, forcément limité à son étroite vallée, tandis que le Nil supérieur coule à travers une région de savanes et de steppes. Là cependant, où les montagnes du Sahara atteignent une élévation supérieure, ou bien dans les endroits où l'eau arrive à la surface et forme des oasis, on trouve une végétation correspondante à la région. Essayons maintenant de voir ce qu'est en réalité le Sahara. Dans tous les cas, nous pouvons affirmer qu'il n'est pas aussi noir qu'on le dépeint.

Le désert du Sahara est vulgairement considéré dans l'imagination populaire comme une immense surface unie de sables d'une extension indéfinie, ressemblant à

l'océan. Mais les régions affectant ce caractère dans le domaine du Sahara sont rares et d'étendue relativement restreinte. Le désert de Libye en est, il est vrai, un immense district (presque aussi vaste que la Russie d'Europe) et ressemble, en effet, beaucoup à un océan de sable où les hautes dunes soulevées par le vent du nord-est rappellent absolument les trombes de l'Atlantique; mais le désert de Libye, où la vie organique est à peu près nulle, est la région la plus désolée de toute cette zone, bien que certains considèrent les plateaux rocheux de quelques portions du Sahara comme plus arides encore à cause de leur aspect sombre et morne. Le vrai désert est là, où, dans le grand plateau, les dunes amoncelées murmurent comme les vagues de la mer [1], où la vie animale, si elle existe, revêt l'aspect protecteur du sable, où il n'y a pas d'oiseaux, pas d'arbres, pas de fleurs : « le ciel sans nuages, le sable sans ombres », « la région des forces aveugles de la chaleur et du vent ».

Un neuvième seulement du Sahara est recouvert de sable; le reste consiste en montagnes et en rochers, en steppes et en oasis. Dans les districts haut situés, les vallées sont couvertes d'arbres et offrent un agréable séjour; de même, à l'est, dans le désert d'Arabie, les vallées des rivières sont pourvues d'une végétation luxuriante. Le Sahara occidental diffère un

[1] Au milieu du silence infini, on entend tout à coup un son vibrant comme celui d'un clairon lointain : ce bruit dure pendant quelques secondes, puis les sables se taisent et la voix reprend ailleurs........ Evidemment, cette musique des dunes provient de l'écroulement des nappes et du froissement des milliards de molléculés les unes contre les autres. (Élisée Reclus, vol. XI, p. 798.)

peu de caractère; on y trouve de grandes plaines, avec des montagnes, des collines, des vallées, des ouadis desséchés; le sol n'y est pas aussi désolé et l'on peut y vivre dans presque toute son étendue. Nous avons peu de chose à dire des oasis, elles sont connues de tous. Sur cet océan de feu, leur frais ombrage apparaît à notre imagination comme un port de salut pour la caravane épuisée et pour les malheureux voyageurs aveuglés par la poussière et brûlés par le soleil.

Ceci nous prouve que le Sahara peut offrir un agréable climat, mais quand surviennent les tempêtes de sable ou quand souffle le vent brûlant du désert, le terrible sirocco, la région n'est plus possible pour les hommes ni pour les animaux.

Entre le 13° et le 15° de latitude nord, nous arrivons presque imperceptiblement dans la région transitionnelle des steppes de pâture où croît l'herbe, quelquefois même le blé, et qui nous annonce au delà une terre d'abondance. Entre cette région intermédiaire et la zone tropicale des forêts s'étend presque sans interruption jusqu'à l'océan une belle et verdoyante contrée où les antilopes et les girafes vivent à l'ombre des mimosas qui parsèment les prairies ou se groupent en véritables forêts.

La zone déserte de l'hémisphère nord a sa contrepartie dans la zone beaucoup plus restreinte de la côte sud-ouest, qui, augmentant de profondeur depuis Ambriz jusqu'à Mossamèdes, pénètre jusque dans le domaine du Kalahari et arrive ainsi graduellement dans la jolie et fertile contrée du Transvaal et de l'État libre d'Orange. Des étendues désertes se trouvent aussi

dans les Karoo du Sud et dans les districts de steppes des autres parties de l'Afrique. Ces régions de pierre et de sable ont une végétation de désert spéciale qui, après une forte pluie, prend un développement remarquable; les terres sont alternativement trempées et calcinées, et les plantes enfoncent profondément leurs racines dans le sol, quelques-unes d'entre elles faisant dériver leur excédent d'humidité en bulbes, telles que le « kengwe », sorte de melon d'eau Dans les endroits où se trouve le fer, les sables et les sols argileux prennent une teinte rougeâtre. Des salines se forment dans beaucoup d'endroits. Les anciens fleuves actuellement desséchés offrent toujours une certaine végétation apparente. Nous avons déjà commenté l'origine et les caractères généraux de ces zones désertes; il nous suffit donc de rappeler que le plus souvent elles ne fournissent qu'une subsistance précaire à une population demi-sauvage, hardie et vigoureuse.

Les régions de végétation tropicale correspondent plus ou moins avec celles qui jouissent de la température moyenne la plus élevée et des plus fortes pluies; elles confinent donc au golfe de Guinée, et prédominent à l'intérieur dans la région des grands lacs à l'est, et dans tout le bassin du Congo. Cette zone de végétation tropicale est limitée dans le sud par la côte sèche, et l'on trouve un peu partout dans son domaine de vastes étendues de savanes.

A mesure que l'on s'avance dans le plateau intérieur, laissant en arrière la forêt primitive, les marais de mangliers et les plaines d'alluvion du bas

Niger font place à la végétation plus vigoureuse d'un sol et d'un climat plus secs : au lieu du palmier à huile, nous trouvons l'arbre à beurre, et l'igname est remplacé par les céréales et le maïs. Des côtes basses et sablonneuses de la Guinée supérieure nous avons à traverser des plaines herbeuses et parfois des steppes, avant de gagner la forêt primitive; mais lorsque nous avons atteint cette région, nous trouvons une végétation tropicale serrée, inextricable, d'une extraordinaire richesse. Cette exubérance de végétation n'est pas particulière à l'intérieur de la côte de Guinée, elle s'étend largement sur le Soudan central et dans le bassin du Congo.

Dans un langage très clair et très imagé. M. Stanley décrit de la manière suivante cette région de forêts qui a été récemment découverte et traversée entre le Congo et le lac Albert :

« Les matinées sont généralement tristes et som-
« bres, le ciel est couvert de nuages bas et lourds;
« parfois, un brouillard épais enveloppe la terre, ne
« se dissipant que vers 9 heures et souvent même pas
« avant 11 heures. Rien ne bouge alors : les insectes
« sont comme endormis, un calme de mort règne
« sur la forêt; la sombre rivière Ituri, rendue plus
« sombre encore par la muraille que forme l'épaisse
« forêt et la haute végétation qui l'entourent, est silen-
« cieuse comme une tombe; les battements de nos
« cœurs sont presque bruyants et nos pensées intimes
« semblent se faire entendre. Si la pluie ne suit pas
« ces ténèbres, le soleil apparaît derrière la masse de
« nuages; le brouillard se dissipe, la vie s'éveille à sa

« radieuse lumière; les papillons hâtent leur vol dans « l'air; l'ibis solitaire jette son cri d'éveil; l'oiseau « plongeur rase le courant; la forêt se remplit d'un « murmure étrange, et quelque part vers le haut de « la rivière gronde le tambour d'alarme; le prompt « coup d'œil des indigènes nous a découverts; leurs « voix vocifèrent un défi, leurs lances jettent un « éclair et toutes les passions hostiles s'éveillent en « eux [1]. »

Ce court passage donne une impression très vive de la grande forêt. Dans la même feuille, M. Stanley parle des obstacles qui arrêtent la marche de son expédition : « Ils consistent d'abord en lianes dont le « diamètre varie de 1/8 à 1 et jusqu'à 15 pouces, se « balançant en travers du chemin, se tordant et se « nouant, parfois massées et entrelacées les unes avec « les autres; puis, c'est un buisson épais et profond « occupant la place d'anciennes clairières et qu'il faut « tailler et couper, afin de se frayer un chemin. Avec « le temps, sur ces clairières abandonnées s'est élevée « une jeune forêt où de hautes plantes grimpantes « et comestibles croissent au milieu des arbres. Il « faudrait percer ces impénétrables fourrés avant de « songer à obtenir un pouce de progrès. La grande « forêt primitive est moins obstruée, mais l'atmo- « sphère y est compacte, stagnante, impure; une « constante obscurité y règne, augmentée de jour en « jour par les épais nuages noirs chargés de pluie, si « caractéristiques dans la région de cette forêt. » Ces

[1] *Scottish Geographical Magazine*, vol. V, p. 228.

descriptions de M. Stanley peuvent s'appliquer à d'autres régions semblables en Afrique.

La zone de la forêt primitive et de l'épaisse végétation des tropiques atteint ses limites septentrionales vers le dixième parallèle de latitude nord. Indépendamment de la côte de Guinée et du bas Niger, elle comprend une portion intérieure au delà de la chaîne côtière et une étendue considérable du bassin du Congo, dont les tributaires du Sud coulent cependant à travers une contrée de prairie d'une incomparable fertilité. Bien que cette riche végétation des tropiques atteigne ses limites dans l'est et dans le voisinage du haut plateau où le Nil et le Congo prennent leurs sources et où sont situés les grands lacs, de vastes aires de végétation tropicale et sous-tropicale, ainsi que des forêts, se trouvent sur les confins de l'Abyssinie à une altitude de près de 10,000 pieds autour des sources occidentales du Nil, le long de la côte orientale jusqu'aux grandes vallées de rivières et ailleurs. Zones de végétation.

La végétation des régions au sud de l'équateur est plus riche et plus largement distribuée que celle des régions correspondantes de l'hémisphère nord, et elle est relativement plus développée vers la côte de l'est; la raison en est que nous avons là une région de plateaux jouissant d'une moyenne de température annuelle plus haute, et recevant de plus fortes pluies. Il faut remarquer aussi que sur la côte de l'est, au sud de l'équateur, les aires de transition entre une zone de végétation et une autre sont plus graduelles que sur la côte occidentale, non seulement à cause des vents prédominants et des pluies plus fortes, mais parce que

la côte de l'est est baignée par des courants océaniques relativement chauds, tandis que les courants qui baignent la côte occidentale sont relativement froids. Par suite, l'effet produit sur la végétation est très sensible. Nous citerons comme exemple le palmier, dont les limites méridionales sont de 16 degrés plus éloignées le long des rives de l'océan Indien que sur les rives de l'Atlantique (voir pl. VII).

Toute l'étendue qui, sur notre carte, est colorée comme une région de savanes, de prairies semées d'arbres, est en réalité très variée et comprend pour ainsi dire toutes les végétations de l'Afrique. Elle est donc des plus remarquables, non seulement sous le rapport de la végétation, mais aussi pour la distribution de la faune et à beaucoup d'autres égards.

La végétation des régions au sud de l'équateur se développe donc non seulement suivant la latitude, mais aussi suivant la longitude. Elle est plus riche quand nous procédons du sud au nord et de même de l'ouest à l'est. Bien que le climat soit plus salubre sur la côte de l'est au nord de l'équateur, la végétation y est moins riche que dans la région correspondante au sud.

Ces remarques générales sur la distribution de la végétation en Afrique peuvent servir de commentaire consécutif aux cartes. Plus tard, lorsque nous nous occuperons des productions naturelles, nous acquerrons des connaissances plus précises sur le caractère et la fertilité des diverses régions.

Faune. La distribution de la faune d'un continent étant subordonnée à la répartition de la végétation, qui, à

son tour, dépend beaucoup du climat, nous devons naturellement trouver en Afrique une faune essentiellement tropicale. Les faunes de l'Afrique sont remarquablement homogènes, et les plus typiques des tropiques. Bien plus que les plantes, les animaux ont le pouvoir de la migration; dans les régions équatoriales de l'Afrique, ce mouvement se produit probablement du nord au sud. En raison de la différence dans les saisons de pluies sur les verdoyants plateaux du nord et du sud de l'équateur, le plus grand nombre des animaux de l'Afrique désertent les régions desséchées et s'en vont à la recherche de leur subsistance dans les districts mieux favorisés. Ce mouvement migrateur ne peut être déterminé avec certitude, car nous savons fort peu de chose à ce sujet; mais la direction du nord vers le sud semble être vérifiée, du moins par les oiseaux qui sont de passage dans l'Afrique équatoriale [1]. La classification de Wallace sur les provinces zoologiques en Afrique peut être prise en considération dans toutes ses particularités essentielles.

Le continent africain conserve des types d'une époque très ancienne qui n'existent nulle part ailleurs: ce sont les hippopotames et les girafes. Il semble, du reste, très juste que ce vaste et antique continent soit le dernier asile des plus grands animaux; mais ils se tiennent à l'écart ou sont exterminés sur le passage de l'invasion européenne, c'est-à-dire partout où le progrès a pénétré.

Rappelons quelques-uns des produits que nous de-

[1] Voir Emin Pacha, *In Central Africa*, p. 301 et suiv. Londres, George Philip and Son.

vons à l'Afrique. Nous mentionnerons spécialement le dourrah, les dattes, parmi les productions végétales; les pintades, le chat et l'âne, parmi les animaux les plus communément répandus.

De toutes les régions zoo-géographiques du monde, le royaume éthiopien ou africain est un des plus riches. Ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut pour la géologie et le climat, la région méditerranéenne et une partie voisine du Sahara constituent une aire de transition dans laquelle le développement de la faune est plus ou moins le même que celui du sud de l'Europe, des déserts de l'Arabie, de l'Asie mineure et au delà. Ceci fait ressortir l'évidence de ce fait, que ce sont les déserts et non les montagnes qui séparent les régions de la faune.

Dans sa « Distribution des animaux », dans laquelle j'ai puisé beaucoup pour cette partie de mon ouvrage, le professeur Heilprin divise ainsi les sous-régions de la faune en Afrique : 1° Les vastes pâturages de l'est central africain, qui sont les plus typiques; 2° la zone frontière de l'ouest africain; 3° le désert du Sahara. Ce dernier contient une faune relativement très restreinte, se fondant presque imperceptiblement avec celle de la région méditerranéenne. Les îles comprennent une sous région indépendante et personnelle. Parmi les mammifères, les carnassiers et les ongulés sont représentés par de nombreuses et exceptionnelles variétés. Ils nous offrent les types uniques des hippopotames et des girafes. Le premier se rencontre dans toutes les grandes rivières au sud du Sahara; l'autre se trouve presque partout dans les

endroits découverts et quelquefois dans les forêts. L'éléphant est très répandu dans toute l'Afrique équatoriale au sud du Sahara [1]. Il y a aussi de nombreuses espèces d'antilopes; les unes fréquentent les régions désertes, d'autres se tiennent dans les forêts, ou s'abritent dans les montagnes, et d'autres enfin se répandent dans les plaines. Ces dernières comprennent le plus grand nombre de variétés et se rencontrent par troupeaux de plusieurs centaines. Le buffle du Cap est répandu dans beaucoup de régions du sud, du centre et de l'ouest de l'Afrique. On trouve encore le zèbre et le couagga, l'âne sauvage d'Abyssinie, d'où l'on suppose qu'est originaire notre variété domestique. Parmi les animaux féroces : le lion, le léopard, la panthère, l'hyène et le chacal; le tigre est absolument absent. Un groupe important de mammifères est représenté par les singes d'Éthiopie, les singes anthropoïdes, les chimpanzés et les gorilles. Ces deux derniers se trouvent plus spécialement sur la côte occidentale; mais il est possible qu'ils aillent rôder dans l'intérieur jusqu'aux sources du Nil, dans la zone forestière de l'équateur. De nombreuses espèces de singes, grands et redoutables, sont très répandues sur tout le continent.

C'est pour les oiseaux que la faune est le moins riche; mais en revanche, les reptiles sont nombreux. On y trouve les vipères les plus dangereuses, telles que le serpent souffleur, et les crocodiles abondent dans toutes les grandes rivières.

[1] Lorsque parmi les productions nous aurons à nous occuper des différentes sortes d'ivoire, nous reviendrons sur la répartition de l'éléphant en Afrique.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'extraordinaire abondance des insectes, car c'est un des grands obstacles qui rendent la traversée du continent si difficile et si pénible aux Européens. Nous passerons cependant rapidement sur ce sujet, ne mentionnant que la sauterelle, qui est un véritable fléau dans certaines régions, et la mouche téstsé (*Glossina morsitans*). C'est surtout la mouche téstsé qui est la plus dangereuse ennemie. Elle est assez commune dans quelques parties du sud et du centre de l'Afrique, mais ne paraît pas aller au delà du Bahr-el-Ghazal et de Sennar, et semble pour ainsi dire inconnue dans le nord-ouest du continent. Sa piqûre est mortelle pour les chevaux, les bœufs, les chameaux et les chiens, tandis qu'elle est inoffensive pour l'homme, le buffle, le zèbre, la chèvre, le chacal, l'hyène et d'autres animaux sauvages. Pourquoi en est-il ainsi? C'est ce que personne ne semble savoir. A mesure que le pays s'améliore, cependant, la téstsé devient plus rare [1], et si l'on comprend l'importance de faire disparaître cet insecte, on ne devra rien négliger pour soustraire les animaux domestiques à sa dangereuse piqûre.

[M]odifications de climat.

A l'aide des données météorologiques que nous avons, nous allons essayer d'exposer les conditions d'existence et d'acclimatement des Européens en Afrique.

Nous avons constaté que c'était de la distribution de la température que dépendaient les vents prédominants, les pluies et la végétation. C'est l'ensemble

(1) Surtout quand le gibier est détruit, ainsi qu'on l'a expérimenté dans le Transvaal.

de tous ces éléments qui constitue le climat. L'un de ses facteurs les plus importants est naturellement la distance de l'équateur; il en est encore d'autres cependant qui modifient profondément les conditions climatériques et qui, par conséquent, doivent être pris en considération. Par exemple : ce qui s'obtient par la distance horizontale, peut également s'obtenir par l'élévation verticale, c'est-à-dire que dans les mêmes conditions, l'éloignement de l'équateur produit les mêmes effets que l'élévation au-dessus du niveau de la mer, un abaissement de température. Bien que variant suivant les conditions locales, l'abaissement de température suivant l'altitude peut être établi pour être à peu près de 1° Fahrenheit par 270 ou 300 pieds. C'est pourquoi les montagnes d'une grande élévation comme le Kilima-N'djaro, le Kénia et probablement le Ruwenzori, bien que situées sur l'équateur ou tout près, ont leurs sommets couverts de neiges perpétuelles, ce qui fait que, si l'on escalade ces montagnes de leur base à leur sommet, on traversera des zones de végétation qui présentent les caractères de tous les climats. La végétation et le sol exercent également une action réflexe sur le climat. Les sols friables et sablonneux, par exemple, sont de mauvais conducteurs de la chaleur : au lieu de pénétrer profondément comme dans les sols compacts de glaise et d'argile, la chaleur qui se concentre à la surface est promptement radiée lorsqu'arrive la nuit, produisant ainsi d'extrêmes et rapides fluctuations de température dans les couches superposées de l'atmosphère. D'autre part, lorsque les sols sont recouverts d'une forte végétation, surtout

d'épaisses forêts, les rayons du soleil n'arrivant pas du tout à la terre, ou ne lui arrivant qu'indirectement, la température est plus également répartie et l'humidité s'en trouve augmentée.

En raison de l'inégalité des pouvoirs conducteurs de la terre et de l'eau, l'eau étant le plus mauvais conducteur de la chaleur qu'elle absorbe et qu'elle abandonne lentement, nous constatons d'importantes modifications de climat dans les régions où la terre est à proximité de l'océan. Enfin, ce sont toujours les courants de surface de l'océan dont il faut tenir compte. Ces courants suivent en général les vents prédominants et influencent profondément le climat des rives qu'ils baignent.

Les climats du monde se rangent, suivant les termes connus, en climats océaniques, insulaires et continentaux; c'est de cette dernière catégorie seulement que nous aurons à nous occuper ici.

La plus grande partie de l'Afrique étant située entre les tropiques, son climat doit être pour la plus grande partie un climat tropical, subordonné toutefois aux modifications locales. C'est ainsi que le long du grand axe continental, dans les régions de plus de 6,000 pieds d'altitude, malgré l'énorme force radiante du soleil, la température est beaucoup plus supportable que dans les régions basses et humides. Dans le voisinage des grandes étendues d'eau, comme les grands lacs, le climat est plus humide et plus égal qu'à distance; et dans les régions à proximité de l'océan, les phénomènes climatériques sont encore plus égalisés. Dans les hautes régions montagneuses, le climat varie sui-

vant le relief du sol ; ainsi, lorsqu'une chaîne de montagnes court en travers d'un vent prédominant, le côté *sous le vent* ne reçoit que peu ou point de pluie, tandis qu'elle est presque entièrement dévolue à l'autre côté. En thèse générale, les versants sous le vent des chaînes de montagnes situées dans ces conditions ont les hivers relativement plus froids et les étés plus chauds que les versants opposés.

C'est ainsi que la côte sud-ouest de l'Afrique, qui s'étend dans l'intérieur jusqu'au Kalahari, ne reçoit presque pas de pluie de l'océan Indien, et est par conséquent déserte. De plus, les alizés de l'Atlantique, bien qu'ayant leur origine loin de la côte, soufflent au dehors vers la mer. Ainsi que je l'ai déjà mentionné, le désert du Sahara et tout le nord de l'Afrique, excepté les régions de l'Atlas, doivent leur caractère de stérilité principalement aux vents prédominants qui entraînent la vapeur d'eau de la Méditerranée d'une zone plus froide à une zone plus chaude : l'atmosphère augmente ainsi de densité par le fait de l'absorption et de la rétension de l'humidité; il n'y a, par conséquent, pas de pluies dans ces régions, à moins que les grandes montagnes n'interviennent, comme dans le cas de l'Atlas, pour chasser les vents dans les plus hautes régions et déterminer la pluie en produisant une condensation.

Les principaux caractères des climats de déserts sont une chaleur intense pendant le jour et un froid très vif pendant la nuit. Nous avons, par conséquent, dans les régions du Sahara et du Kalahari et sur la côte de l'ouest, sans parler des aires de moindre éten-

due, des particularités climatériques bien marquées. Comparées aux autres climats de l'Afrique, ces régions sont relativement salubres.

La zone de côtes basses de l'Afrique équatoriale a un climat distinct par lui-même, qui prédomine dans certains cas le long des cours inférieurs des grandes rivières. Pour des causes que nous aurons à examiner ultérieurement, cette région est de beaucoup la plus humide et la plus insalubre.

Les rives ex-tropicales du nord jouissent plus ou moins du climat méditerranéen, et la région sous-tropicale du sud a également un climat favorable.

Considérée dans son ensemble, il paraît évident que l'Afrique est de tous les continents le moins habitable, et ce sont surtout les fièvres paludéennes ou malariennes qui le rendent si impropre à l'établissement des Européens. A vrai dire, nous savons peu de chose des maladies tropicales[1], de leur répartition, de leurs causes, de leur origine et de leur propagation ; nous aurons, d'ailleurs, peu de chose à dire des maladies tropicales en général ; ce sont les fièvres paludéennes ou malariennes qui doivent surtout nous occuper.

Fièvres malariennes.

Les fièvres malariennes sont de deux sortes : intermittentes ou décroissantes, et il y a bien des degrés d'intensité et de virulence entre elles. Elles sont endémiques et épidémiques. Les variétés intermittentes sont les plus nombreuses en Afrique et ailleurs ; en réalité, il n'y a pas de continent qui en soit absolu-

(1) Mes données sur ce point émanent en partie des *Tropical Diseases*, du Dr R.-W. Felkin, reproduites par les *Proceeding of the Royal Society of Edinburgh*.

ment exempt. Mais c'est tout à fait dans des proportions extraordinaires que l'Afrique est affligée des fièvres intermittentes. La raison, du reste, en est très simple, la moyenne de la température et des pluies annuelles qui sont les causes prédisposantes et excitantes à ce genre de mal étant excessives dans toutes les parties habitables du continent.

Les poisons paludéens se développent dans les terrains marécageux, et si l'épaisseur du sol est saturée de matières végétales, la maladie est d'autant plus virulente. Les poisons paludéens sont donc plus facilement engendrés et retenus dans l'argile ou dans un sol compact : mais dans les sols sablonneux ou poreux, les agents morbides ont peu de chance de développement, sauf s'ils se trouvent retenus dans des couches souterraines à proximité de la surface.

La température, l'humidité et le caractère même du terrain sont, par conséquent, les facteurs principaux avec lesquels nous aurons à compter. En ce qui concerne la température, qui s'abaisse en raison inverse de l'altitude, il a été reconnu que dans l'Afrique équatoriale la malaria gagnait rarement au-dessus de 3,000 à 5,000 pieds d'altitude ; mais ceci est douteux. Ce qu'il y a de certain, c'est que la malaria est plus virulente sur les côtes que partout ailleurs. Dans ce dernier cas, il a été observé qu'une hauteur de 500 pieds et au-dessus modifie très sensiblement l'intensité de la maladie, surtout dans les endroits où les vents dispersent les exhalaisons pestilentielles hors du sol. Les fièvres ont leur force maxima à certaines époques et sont plus dangereuses

aux changements de saisons, surtout après de longues sécheresses ou des pluies successives.

L'humidité et le sol peuvent être envisagés conjointement. Les sols les plus favorables à la propagation de la malaria sont naturellement le long des côtes et des cours moyens et inférieurs des grands fleuves, et enfin ces régions de l'Afrique équatoriale qui sont situées dans les zones de la plus haute moyenne de température et des plus fortes pluies annuelles. Là, nous trouvons les fièvres paludéennes sous leur forme la plus dangereuse ou *décroissante;* elles sont endémiques. Cette variété pernicieuse domine ainsi dans les districts bas et marécageux, au-dessous d'une certaine altitude. Si l'on retourne le sol vierge de ces districts, on répandra dans l'air tous ces messagers empoisonnés de la mort; dans ces régions, l'Européen même acclimaté ne pourra jamais être employé au défrichement du sol.

D'après M. W. North [1], la malaria atteint sa plus forte intensité dans le Sénégal sur les côtes du golfe de Guinée, sur la côte occidentale vers le 20e degré de latitude sud, à Madagascar, en Nubie, dans certaines parties de l'Abyssinie, dans le Soudan, sur la côte orientale et en Égypte. Sous une forme affaiblie on la retrouve en Tripolitaine, en Algérie, au Maroc, aux îles du cap Vert et dans les oasis du Sahara.

C'est dans les régions où l'amas de végétation et de matières organiques en putréfaction est le plus considérable que la malaria sévit dans sa forme la plus ter-

[1] *Nineteenth Century*, juin 1889.

rible. Il est donc évident que ces effets sont détruits ou tout au moins diminués dans les terres marécageuses qui sont tour à tour inondées et desséchées. On recommande aussi les plantations d'eucalyptus comme mesures préventives, bien que leur efficacité soit douteuse.

Parmi les autres maladies tropicales, quelques-unes seulement sont à mentionner. Le choléra asiatique a seulement effleuré les côtes de la Méditerranée et celles de l'est, mais ne semble pas avoir pénétré dans l'intérieur. La fièvre jaune sévit sur la côte de Guinée. La dysenterie tropicale est également très répandue le long de la côte de Guinée et vers le sud du Congo, entre la région côtière et le Nil, sur les rives de la Méditerranée, en Égypte, sur la côte de Mozambique, à Madagascar et dans la colonie du Cap.

Sans vouloir fatiguer le lecteur par une plus longue énumération, je ferai seulement remarquer que toutes les maladies tropicales semblent trouver sur la côte de Guinée le milieu le plus propre à leur développement.

La question qui se pose naturellement est celle-ci : Acclimatement
Jusqu'où l'Européen peut-il être à l'épreuve des fièvres, en un mot, dans quelles proportions peut-il s'acclimater? Si l'on réfléchit que les indigènes eux-mêmes, dans leurs migrations d'un district dans l'autre, sont exposés à la malaria des localités étrangères, bien qu'étant à l'épreuve de celle de leurs propres districts, il est évident que l'acclimatement pour les Européens n'est possible que dans une certaine mesure. L'acclimatement de l'homme, comme celui des animaux, est

l'œuvre du temps, de générations successives et non de mois seulement. Des mois! quelle illusion! Pourquoi, dans leur désir ardent d'atteindre le but de leurs ambitions, les voyageurs européens, les commerçants et les missionnaires s'élancent-ils insoucieusement, sans la moindre hésitation et la plus légère précaution, dans les lits fiévreux de l'Afrique? Peu échappent à la maladie. Quelques-uns meurent à la première ou à la seconde attaque; quelques autres traînent pendant des années une santé ruinée. Les plus avisés retournent périodiquement en Europe ou vont dans des *sanitarii* comme il en existe beaucoup même en Afrique. Mais, soit que l'horrible fascination que le continent noir exerce sur tous ceux qui y ont des intérêts, ou que d'autres raisons personnelles les y attirent de nouveau, ils y reviennent dépenser les forces et la santé reconquises, et repris bientôt par le terrible mal, ils n'ont pas toujours le temps d'accomplir le nouveau bail avec l'existence qu'ils sont allés chercher ailleurs et ne tardent pas à être traduits devant le tribunal suprême.

Quelques personnes de mes relations ayant passé plusieurs années dans la région de l'Afrique la plus exposée aux fièvres, la côte de Guinée, où plus que partout ailleurs abondent les éléments de la malaria, me disaient que, bien que personne n'échappe aux fièvres, ceux qui ont une constitution vigoureuse peuvent, avec les soins voulus et des précautions, vivre aussi longtemps qu'en Europe dans les endroits les moins salubres. Parmi les précautions à prendre, la première est de s'abstenir des boissons alcooliques,

puis de mener une existence régulière et tranquille et de faire beaucoup d'exercice. Cela est fort bien; mais dans un climat comme l'Afrique, par cette chaleur humide des côtes, mener une vie comme celle qui est recommandée n'est pas chose aussi facile qu'elle semble; la nature humaine a ses exigences et la côte manque des distractions nécessaires pour satisfaire les aspirations et les besoins intellectuels. Mon impression est qu'après un séjour prolongé dans ce pays, les Européens perdent tellement de leur valeur morale et de leur force physique, qu'ils sont aptes tout au plus à lutter pour la défense de leur existence avec une énergie qui va s'affaiblissant de jour en jour. La première génération succombe sous l'effet du climat; ce n'est que dans la seconde génération et les générations suivantes que leurs descendants acclimatés peu à peu arrivent à développer une nature morale et physique appropriée au milieu. Mais alors encore, quel que soit son développement et son complet acclimatement, le colon européen ne peut pas comparer sa constitution à celle du nègre, auquel devront être confiés les rudes travaux manuels qui exigeront d'être exécutés au dehors sous les ardeurs brûlantes du soleil des tropiques.

Nous abordons maintenant le point essentiel de notre étude, contenu dans ce chapitre sous le titre de : *Conditions d'habitation en Afrique*. Nous entendons par là les conditions de climat les plus favorables à l'établissement des Européens. Un semblable essai peut être tout au plus une tentative, et ce n'est pas sans quelque défiance que je m'y aventure, car,

malgré tout ce qui en a été dit, nous connaissons réellement très peu l'Afrique.

Conditions d'habitation.

Nous pouvons tout d'abord considérer comme absolument inhabitables pour les Européens les trois régions intérieures des déserts.

Si nous procédons dans un ordre naturel, nous aurons :

1. Les bords de la Méditerranée et la basse Egypte ;
2. Le nord-ouest de l'Afrique ;
3. La Guinée supérieure ;
4. Le Soudan ;
5. Le littoral de la mer Rouge ;
6. L'Abyssinie ;
7. La basse Guinée ;
8. Le bassin du Congo ;
9. Angola ;
10. Le sud de l'Afrique ;
11. Le sud-est de l'Afrique (bassin du Zambèze) ;
12. La côte orientale et, enfin,
13. La région du haut plateau au sud-est de l'Afrique.

Parmi ces régions, celle des bords de la Méditerranée a été reconnue pour appartenir, autant par le climat que par la politique, plutôt à l'Europe qu'à l'Afrique, dont elle est séparée par le désert du Sahara. La basse Égypte rentre beaucoup dans la même catégorie, le désert de Nubie agissant pour elle comme le désert du Sahara, bien que dans des proportions plus faibles. Les conditions climatériques relèguent, par conséquent, cette région en dehors de l'Afrique continentale.

D'autre part, le Soudan égyptien est ouvert au nord du côté de la mer Rouge, et au sud par la province équatoriale perdue qui, à son tour, pourrait être accessible par la côte de l'est. Mais cette région nous est actuellement fermée par un ennemi aussi mortel, sinon aussi invincible que le climat, je veux parler des mahdistes et des patriotes arabes.

Le nord-ouest de l'Afrique semble être assez habitable; mais nous connaissons la côte de la Guinée supérieure comme la région la plus insalubre du continent. Du littoral de la mer Rouge, le moins à en dire est le mieux; nous savons ce que les troupes anglaises ont souffert à Souakim. L'Abyssinie, au contraire, est pour la plus grande partie de son territoire un véritable sanitarium; elle offre de plus l'avantage d'une des meilleures routes allant de la mer Rouge à l'intérieur en passant par Kassala.

Les effets du climat se font sentir sur presque tout le continent central de l'équateur. Dans la plus grande partie de cette région, nous voyons comment le climat est actuellement un adversaire des entreprises européennes, et comment dans le passé il a été le plus sûr rempart de l'indépendance des indigènes. Protégés au nord par le désert, n'ayant que deux grandes routes assez praticables du côté de l'est, si ces deux routes n'avaient pas été négligées et rendues inaccessibles aux troupes anglaises, elles seraient devenues pour les mahdistes et leurs adhérents de formidables adversaires. Par la perte de Khartoum et de la province d'Emin, l'Angleterre a perdu les deux seuls et les meilleurs points d'où sa domination politique pouvait

s'exercer. Quant à l'accès par l'ouest au sud de l'équateur, la récente expédition de Stanley démontre des difficultés presque surhumaines qu'il y aurait à vaincre pour s'ouvrir une route du Congo aux lacs, et il serait impossible de conserver cette route, tout au moins ne serait-ce possible que dans un avenir éloigné.

Nous avons donc dans le haut Nil une région qui, au point de vue *climatérique,* est une enclave dans laquelle il est extrêmement difficile de pénétrer d'aucun côté. Elle nous est fermée actuellement et, pour y pénétrer de nouveau, il faudra mettre en œuvre toutes les ressources de la civilisation. Il faut déplorer la chute d'Émin-Pacha qui, pendant plus de dix ans, a si noblement défendu notre forteresse avancée dans l'Afrique musulmane. L'Abyssinie est peut-être destinée à devenir un jour un auxiliaire important pour nous, mais aujourd'hui, malgré les tentatives de suprématie politique, nous sommes bien loin de tirer aucun parti de ce royaume pseudo-chrétien. Compter sur l'Ouganda est jusqu'à présent un peu prématuré.

Les grands États mahométans du Soudan que nous avons encore abandonnés ne sont guère accessibles que par l'insalubre côte de Guinée. Mais une fois que l'on a atteint le plateau, le climat des régions plus hautes est assez favorable aux Européens. Derrière la côte, dans les régions qui se relèvent jusqu'à une certaine altitude, on peut trouver également des districts salubres. Les monts Cameroun, par exemple, sont par eux-mêmes un sanitarium, et les Européens peuvent encore jouir de l'excellent climat des Canaries sans que cela les oblige à un trop long voyage en mer.

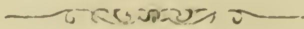
Au sud de l'équateur, dans les régions de l'Afrique strictement tropicale, nous avons trois classes distinctes de climats : les côtes, les montagnes et les zones intermédiaires. Nous avons parlé de la ceinture côtière et des vallées de rivières comme des régions les plus insalubres; les Européens peuvent cependant y habiter, pourvu qu'ils ne négligent pas certaines mesures protectrices, telles qu'un grand soin de la santé, le dessèchement des marais, etc., etc. Il est à remarquer que tous les établissements européens, le long de la côte d'Afrique, sont surtout situés dans les îles près de la côte ou sur les terres péninsulaires; il est certain que cette mesure de précaution a été adoptée plutôt pour des considérations hygiéniques que pour se garder contre les attaques.

Les régions d'élévation modérée qui se trouvent entre les côtes et le plateau intérieur contiennent naturellement des districts où les Européens peuvent s'établir. Mais c'est surtout dans les contrées montagneuses, le long du grand axe continental, que nous chercherons les districts les plus salubres du sud équatorial de l'Afrique. C'est là que les conditions climatériques comme les raisons politiques nous donnent les meilleures chances de diriger personnellement et effectivement les destinées de l'Afrique. Les superbes routes fluviales et le climat relativement salubre, sont pour nous de précieux auxiliaires en compensation de ceux qui nous manquent au sud de l'équateur.

Il semble que l'Afrique ait été ainsi partagée par la nature : au nord, elle est au pouvoir de l'insaisissable Occupation effective.

et immuable islam; au sud, c'est le Bantou, que l'Europe chrétienne a pris sous son égide. C'est là que sont nos espérances et nos responsabilités. Le développement de l'Afrique est en définitive un combat entre la croix et le croissant, non seulement au profit de chaque cause respective, mais aussi au profit de l'Afrique païenne. Que la lutte soit entreprise dans un but commercial ou politique, l'issue doit être vraisemblablement la même.

Nous avons démontré que pour exercer efficacement un rôle politique, les Européens devaient absolument avoir une base sur la côte. Il semble que notre empire sud-africain, s'étendant du Cap aux rives du Zambèze, et embrassant les plus beaux climats et les plus riches contrées de l'Afrique, nous place dans une situation exceptionnellement avantageuse pour exercer notre influence sur les contrées situées au nord et même les dominer au besoin. Il est presque superflu de faire ressortir cette conclusion évidente que, de la puissance et de la cohésion de nos forces dans le sud de l'Afrique, doit dépendre non seulement le bien-être de la colonie, mais aussi le succès de notre mission en Afrique et l'avenir des populations indigènes. Les intérêts des Européens et ceux des indigènes sont, après tout, inséparables et identiques. Les indigènes doivent être nos alliés ou nos ennemis : les employer seulement comme des instruments serait un crime.



CHAPITRE IV.

Populations indigènes.

Corrélation entre les phénomènes physiques et les phénomènes politiques. — Distribution de la population indigène. — Langages et dialectes. — Population de l'Afrique. — Population : Divisions territoriales. — Classification des races. — Caprices des distributions ethnographiques. — Conditions climatériques. — Occupations des indigènes. — Archéologie. — Races distinctes. — Groupes linguistiques : Distribution. — Langages étrangers. — Hamites et Sémites. — Eléments ethniques divers. — Arabes. — Systèmes nègres. — Famille Bantou. — Hottentots. — Malais-Polynésiens. — Hottentots et Bojesmans comparés. — Bojesmans. — Hottentots. — Dispersion des tribus hottentotes. — Dégénérescence des tribus primitives. — Tribus des Pygmées. — Nègres. — Caractéristique des nègres. — Développement de la race nègre. — Caractère nègre. — Moral du nègre. — Travail du nègre. — Vie domestique du nègre. — Formes de gouvernement. — Vie courte des nègres. — Routes de guerre. — Mode d'existence des nègres. — Habitations des nègres. — Costumes des nègres. — Habitudes des nègres. — Pratiques des nègres. — Idées religieuses des nègres. — Superstitions des nègres. — Fétichisme. — Trafic et commerce. — Trafic des caravanes. — Représentants indigènes des peuples. — Peuples cafres. — Les Zoulous. — Les Be-Chouana. — Les Ova-Herero — Les Ova-Mbo. — Variétés ethnologiques. — Tribus du Zambèze. — Tribus du Nyassa. — Tribus de la côte orientale. — Dualisme ethnologique. — Les Ma-Tebelé. — Tribus des Galla, des Somal et des Massaï. — « Entre le diable et le profond océan. » — Tribus éthiopiennes. — Ou-Ganda et Ou-Nyoro. — Ou-Ganda. — Tribus entre l'Abyssinie et le Congo. — Nègres du Nil supérieur. — Peuples de couleur claire. — Tribus de l'Afrique centrale. — Pratiques et coutumes. — Les Ba-Lounda. — Tribus de l'ouest africain. —

Trafic et commerce de la côte de l'ouest. — Esclavage et traite des esclaves. — Royaumes nègres. — Occupations des indigènes de la côte de l'ouest. — Les Ouolofs et les Mandingues. — Nègres païens des districts du Niger-Benué. — Islamisme dans l'ouest central du Soudan. — Les Foula. — Les Haoussa. — L'islam dans le Soudan occidental. — Culture des indigènes. — Influences troublantes — Civilisation des indigènes. — Domination européenne. — Responsabilités européennes.

Langages. Dans les chapitres précédents, nous nous sommes efforcé d'expliquer les phénomènes physiques de l'Afrique par rapport aux lois qui les gouvernent, et d'en déduire les enseignements pratiques destinés à nous faciliter « l'accès » du continent. Nous verrons dans quelles proportions les causes physiques ont pu agir sur les événements politiques. C'est seulement en comprenant cette corrélation entre les phénomènes physiques et politiques que nous pouvons espérer établir les bases d'une politique en Afrique : la violation des lois naturelles déchaîne inévitablement la guerre.

Nous avons maintenant à nous occuper de la distribution des populations indigènes. Notre connaissance des innombrables tribus habitant l'Afrique et de leurs différents langages, pour l'étude desquels le meilleur classement est encore à trouver, est, à vrai dire, à peu près aussi rudimentaire que celle de la structure géologique du continent. Nous connaissons beaucoup de tribus côtières et celles qui sont en contact avec elles, mais quant au reste, qui est le plus grand nombre, nous n'avons que des spécimens isolés pour nous guider dans notre étude. Une classification générale et élémentaire peut cependant être établie.

Le Dr Cust, écrivant [1] en 1887, nous apprend qu'il y a 438 langages et 153 dialectes parlés en Afrique. En disant qu'il y a 600 langages et dialectes, nous ne serons donc pas loin de la vérité. Mais à cause même de cette richesse de bagage linguistique, la difficulté de classer les tribus d'après les caractères fondamentaux du langage est énorme dans l'état actuel de nos connaissances. Le professeur Kean [2] nous cite comme exemple la race nègre pure, cette grande et très importante division de la famille africaine, qui présente une unité ethnologique apparente avec une diversité très évidente dans les langages. De plus, beaucoup de tribus ont été transportées de groupe en groupe, suivant l'habileté ou l'initiative de celui qui faisait ces groupements; de fréquentes migrations se sont produites, de telle sorte que les tribus, prenant pour nom distinctif celui de leurs chefs, ont subi des changements à vue sur la carte. Par conséquent, si l'on fait du langage la base d'une classification, notre étude peut être modifiée et développée de diverses manières, suivant le besoin des circonstances.

La population totale de l'Afrique, qui a été diversement estimée, est généralement regardée comme dépassant deux cents millions. Cependant, en 1890, M. E.-G. Ravenstein fit des calculs très soigneux, indépendants de tous les autres, et qu'il a mis très obligeamment à ma disposition. Le résultat en est sursurprenant. M. Ravenstein estime la population de Population.

(1) *Languages of Africa. Linguistic and Oriental Essay.* Trübner and Co.

(2) *Appendice to Stanford's Africa* (Keith Johnston), p. 525.

l'Afrique à 127,038,370 habitants seulement, distribués comme suit :

	SUPERFICIE. Milles carrés anglais.	POPULATION.
Maroc et Touat.	314,027	6,076,000
Algérie	257,600	3,870,000
Tunis.	44,800	1,500,000
Tripolitaine.	400,000	1,010,000
Sahara	2,586,000	1,400,000
Égypte proprement dite.	436,000	6,970,000
— anciennes dépendances . .	685,000	7,162,000
Abyssinie	128,000	3,000,000
Pays des Somal et des Galla . . .	732,100	3,190,000
Soudan central.	662,200	31,880,000
Soudan occidental et Guinée supérieure	770,000	14,266,000
Afrique équatoriale et méridionale.	4,458,700	41,818,170
Iles	239,880	4,896,200
	11,514,307	127,038,370 (1)

M. Ravenstein calcule ensuite les superficies de l'Afrique ainsi que les habitants qui les peuplent, et les établit de la manière suivante :

SOUS LA DOMINATION TURQUE.	SUPERFICIE. Milles carrés anglais.		POPULATION.	
Égypte	436,000		6,970,000	
Tripolitaine	400,000		1,010,000	
		836,000		7,980,000

(1) Densité de la population : 11 habitants par mille carré ; valeur de l'augmentation par décade : 10 p. c. Pour plus ample relevé, voir l'*Appendice*.

Possessions européennes, etc.

	SUPERFICIE. Milles carrés anglais.		POPULATION.	
Angleterre . . .	2,551,956		59,289,500	
France	2,785,948		21,947,600	
Allemagne . . .	852,750		5,105,000	
Italie.	515,070		5,569,000	
Portugal . . .	909,820		5,515,900	
Espagne. . . .	246,760		444,000	
Belgique . . .	827,000		15,000,000	
		8,267,284		92,669,000
Libéria		57,000		1,050,000
Etats des Boers		175,550		744,000
Etats indépendants . . .		2,120,525		24,595,570
Grands lacs		80,550		—
Total général. . .		11,514,307		127,058,570

Les races indigènes de l'Afrique peuvent être classées de différentes manières. Nous en citerons deux exemples : 1° D'après la nature des cheveux : les Sémites, les Hamites et les Foula ont les cheveux bouclés; les Nègres et les Bantou ont les cheveux crépus et laineux; enfin, les Hottentots les ont également laineux, mais plantés par touffes; 2° d'après la couleur de la peau : les races ainsi classées comprennent toutes les variétés, depuis le jaune jusqu'au brun et au noir, ou du moins ce qui semble noir, car brun foncé serait une définition plus exacte. Les races de couleur claire se trouvent naturellement, d'après les conditions climatériques, dans le Nord et dans l'extrême Sud-Ouest, tandis que les races de couleur foncée Races.

occupent les régions intertropicales. La première catégorie comprend le littoral de la Méditerranée, la basse Égypte et la plus grande partie du Sahara septentrional, puis le pays des Hottentots et des Bojesmans dans le Sud-Ouest, tandis que la seconde catégorie, embrassant tout le reste du continent, se subdivise entre le Soudan et l'Afrique-Bantou. On ne doit cependant pas considérer comme absolue cette distribution des races suivant la couleur, attendu que l'on rencontre des races claires dans d'autres régions que celles que nous leur avons assignées d'une manière générale. Les Monbouttou, par exemple, qui se trouvent au sud des cannibales du Niam-Niam, ont la peau très claire, et quelques-uns même sont blonds de cheveux; ils ont aussi de la barbe et le nez aquilin. Le Dr Schweinfurth estime que parmi les cannibales Monbouttou, il y en a un vingtième dont les cheveux sont blonds. On attribue cette particularité à leur régime carnivore. L'hypothèse de M. Antoine d'Abbadie, hypothèse confirmée par les observations de beaucoup d'autres voyageurs, tendrait à prouver que les tribus qui se nourrissent de viande ont le teint plus clair, même dans les régions chaudes, que celles qui se nourrissent de végétaux, même lorsque ces dernières habitent les hauts plateaux, où elles jouissent d'un climat infiniment plus frais. Cependant, ainsi que nous l'avons constaté pour la température, la proximité de l'équateur est compensée dans une certaine mesure par l'altitude en ce qui concerne la couleur de la peau. Un fait curieux, qui a été diversement commenté par les explorateurs, c'est que les tribus can-

nibales sont mieux douées, au point de vue intellectuel et physique, que leurs voisins de mœurs plus douces. Cette fois encore, il ne s'agit pas des tribus carnivores vivant dans les hautes régions de plateaux.

Si le climat agit dans une certaine mesure sur la couleur des races et la nature de leurs cheveux, ces mêmes phénomènes climatériques exercent leur influence sur la manière de vivre des populations, sur leurs aptitudes et sur leur répartition dans les différentes régions du continent. On remarquera qu'elles se groupent de préférence dans les régions où les pluies sont abondantes, et par conséquent la végétation plus riche. Il est bien évident que nous ne pouvons pas prétendre trouver une population dense dans le Sahara ; mais dès que nous entrons dans la contrée fertile du Soudan, nous trouvons, dans les bassins du Tchad et du Niger, et en général dans toute la Nigritie, la population la plus dense de toute l'Afrique. Dans le bassin du Congo, dans certaines parties du district des lacs et le long de la vallée du Nil inférieur, nous trouvons également une grande densité de population. Dans toutes ces régions, la nature a largement pourvu aux moyens d'existence. Ethnographie.

Tout ce que nous avons dit de la végétation du continent devra servir de clé à notre étude sur les occupations des indigènes. C'est ainsi que les bergers, les pasteurs et les agriculteurs occupent toutes les régions favorables du nord et du sud-ouest de l'Afrique ; les grands agriculteurs se répartissent dans les riches contrées équatoriales et les bergers se tiennent dans les régions immédiatement au nord,

comprenant le Soudan et toute la pointe orientale de l'Afrique; tandis que les tribus simplement agricoles, ainsi que les conducteurs de troupeaux, occupent les plateaux du sud central, l'Abyssinie, les territoires du haut Nil et du Maroc. Les Bojesmans et quelques autres tribus de nains se trouvent plutôt dans les districts stériles et isolés, principalement au sud de l'équateur, où ils trouvent un refuge contre leurs belliqueux voisins.

En Egypte et le long des rives de la Méditerranée, on trouve des débris archéologiques remontant aux temps préhistoriques. Du reste de l'Afrique, presque sans exception, on peut dire que les races s'y sont succédé sans que la postérité y ait rien gagné, selon toute apparence : pas un monument, pas le moindre vestige de culture et de civilisation n'ont survécu aux générations passées. Les Bojesmans, cependant, artistes dans leur genre, ont laissé de grossières décorations murales représentant des scènes de chasses et de batailles, rappelant assez les premiers essais d'enfants précoces. Cette absence complète de monuments, c'est-à-dire d'un langage écrit dans la plus grande partie de l'Afrique, rend très difficile, sinon même impossible quant à présent, toute investigation méthodique dans les affinités ethniques des peuples.

On compte en Afrique six races distinctes : les nègres proprement dits, les Foula, les Bantou, les Hottentots, les Sémites et les Hamites. Ces deux dernières races se trouvent presque exclusivement confinées au nord et au nord-est; les nègres pro-

prement dits et les Foula occupent la vaste zone centrale entre l'Atlantique et la région du haut Nil, et les Bantou se répandent sur tout le sud du continent, à l'exception de l'enclave stérile du sud-ouest, où les Hottentots améliorent de leur mieux un précaire gagne-pain. Nous n'aurons plus affaire maintenant aux résidents européens, ni aux excursionnistes et incursionnistes.

De ces considérations générales, nous passerons aux considérations particulières. Nous pouvons hardiment adopter la classification du Dr F. Muller [1], qui reconnaît les sept groupes linguistiques suivants :

1° La famile sémite, le long de la côte septentrionale et en Abyssinie ;

2° La famille hamite, principalement dans le Sahara, l'Égypte, les pays des Galla et des Somal, le Maroc et l'Algérie ;

3° Le groupe foula et nubien, dans le Soudan occidental, central et oriental ;

4° Le genre nègre, dans le Soudan occidental et central, la Guinée supérieure et la région du haut Nil ;

5° La famille bantou, partout au sud depuis le 4° de latitude nord environ, excepté sur le territoire des Hottentots;

6° Le groupe hottentot, dans l'extrême pointe sud-ouest, depuis le tropique du capricorne jusqu'au Cap;

7° La famille malayo-polynésienne, à Madagascar.

Sur le littoral et dans les petites îles africaines,

[1] *Allgemeine Ethnographie. From Appendix to Stanford's Africa*, p. 52.

les langues européennes ou étrangères prédominent, tandis que les autres *lingæ francæ* sont ailleurs d'un usage courant, comme le souaheli sur la côte orientale, ainsi que l'arabe et le haoussa dans le Soudan.

Hamites et Sémites.

Tout le nord de l'Afrique est occupé par les descendants des Hamites et des Sémites. Les premiers appartiennent à la plus ancienne race que nous connaissions en Afrique. Les Hamites (Égyptiens, Lybiens et Nubiens) occupaient, à une certaine époque, tout le nord de l'Afrique et une grande partie de la côte orientale au nord de l'équateur; les représentants actuels de la race conservent encore leur patrimoine sur de vastes territoires. Le type le plus pur est dans le Sahara central, et ce sont les tribus touareg qui en constituent le noyau. Les montagnes isolées du Tibesti semblent avoir été le berceau des Tibou, qui occupent une double position ethnographique.

Entre le Nil et la mer Rouge, dans les pays des Galla et des Somal, dans quelques parties du Sahara, dans le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, les peuples de race hamite prédominent ou forment la base de la population. Dans plusieurs régions, les Sémites ont dépossédé les Hamites. C'est en Abyssinie que semblent être leurs plus anciens représentants; mais les Arabes, qui forment aujourd'hui la majorité de ces populations, sont les descendants des envahisseurs mahométans du VII[e] siècle et sont très répandus dans le bassin du haut Nil, vers l'ouest, dans la direction du lac Tchad et dans le nord de l'Afrique.

Le fond des populations du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie est composé de Hamites berbères. C'est

un peuple de pasteurs qui ne se mélangent pas à la race dominante, les Arabes (Maures), qui, dans les grandes villes, leur sont supérieurs en nombre. La continuelle immigration des nègres venant du Sahara et la présence dans les villes des juifs, race méprisée et maltraitée dans ces contrées, ajoutent encore à ces divers éléments ethniques contraires à l'assimilation. Les Berbères semblent être ceux qui donnent le plus d'espérances; mais leur besoin d'unité rend difficile un plan quelconque qui serait adopté en leur faveur. Les tribus sauvages du Sahara, constamment en hostilité entre elles, sont en dehors de toute autorité.

Dans le bassin du Nil, les races sont très mélangées, mais les influences sémites ou arabes sont prépondérantes. Les Bédouins de pur sang arabe mènent une vie nomade; tandis que les Fellah, demi-caste, constituent les populations arabes sédentaires. Au Maroc et en Algérie, ce sont les Maures qui composent cette même population arabe sédentaire, principalement dans les villes, et les Arabes nomades ou Bédouins sont pour eux une terreur constante. Les tribus patriarcales des Somal et des Galla sont aussi nomades et guerrières, mais elles ne se sont pas fusionnées ensemble et sont également ennemies de toute influence étrangère.

Entre ces régions et les frontières incertaines de l'Afrique Bantou, s'étend le vrai domaine des nègres. Les groupes nubien et foula, généralement classés ensemble, ainsi que les grands et divers systèmes nègres, présentent un remarquable degré de déve

loppement. Il sera préférable de les considérer dans leur ensemble.

Les Foula ou Fellata ou Filani, comme ils sont diversement désignés, bien qu'étant la race dominante dans beaucoup de régions de la Nigritie, forment seulement un fragment des populations nègres sous leur autorité, parmi lesquelles les Haoussa sont, à juste titre, les plus remarquables. Sokoto est la capitale des États foula. De simples pasteurs qu'ils étaient au commencement du XIXe siècle, ils sont graduellement arrivés, par leur valeur guerrière, leur intelligence et leur prosélytisme, à être le peuple prépondérant entre Timbouctou et le Bornou.

Les peuples nègres sont trop nombreux et trop variés pour admettre une classification. Ils s'étendent à travers l'Afrique depuis les rives du golfe de Guinée jusqu'au Nil supérieur dans le voisinage duquel nous retrouvons quelques tribus purement nègres, comme les Bongo, les Bari, et les Chiloûk.

En opposition complète avec la multitude de systèmes nègres, la famille Bantou présente une remarquable unité linguistique sur la moitié du continent. Parmi les innombrables tribus Bantou [1], les peuples Lounda occupent les régions du centre et les Zoulous celles de l'est.

[1]) En lisant sur la carte les noms des peuples Bantou, il est nécessaire de se rappeler l'importance des diverses préfixes, telles que : *amu-, ma-, m'-, aba, ba-, be-, wa-, o-va-*.

A travers tout l'est de l'Afrique, ces préfixes s'emploient pour des désignations spéciales : *m-* ou *mu-* s'appliquent à l'individu de sa tribu, *u-* au pays et *ki* au langage du pays.

Dans la pointe sud-ouest, ainsi que nous l'avons dit, sont les Hottentots.

Dans l'île de Madagascar, qui, au point de vue du langage, appartient au groupe malayo-polynésien, les Hovas sont la classe dominante dans les districts du plateau central, comme les Sakalaves le sont sur la côte de l'ouest.

La distribution géographique des races indigènes ainsi établie sur les bases du langage, nous étudierons de plus près les diverses tribus.

Parmi les peuples de couleur claire du sud-ouest de l'Afrique, les deux groupes dominants, les Hottentots et les Bojesmans, semblent être les restes d'une race primitive qui s'étendait autrefois sur la plus grande partie du sud de l'Afrique. Les incursions des puissantes tribus cafres les chassèrent des territoires plus fertiles de l'Est, et ils durent se réfugier dans les districts stériles qu'ils occupent actuellement. Mais les instincts nomades et chasseurs de ces peuples créèrent encore des discordes et des divisions parmi eux. Ils se ressemblent encore au physique, mais ils diffèrent dans le langage. Les Bojesmans sont restés davantage le peuple primitif, tandis que les Hottentots se sont assimilés à leurs conquérants. Les Bojesmans n'ont jamais accepté l'esclavage; ils aiment la liberté et, pour la conserver, ils se sont de plus en plus renfermés dans la vie sauvage. Au contraire de leurs farouches voisins, les Hottentots se sont librement alliés aux colons européens; mais, de cette union mal assortie, est issue une demi-caste qui a hérité de tous les vices de ses

Bantou primitifs.

d'invétérés pasteurs; mais, chez eux, cette occupation peut être considérée comme une forme de la chasse; de même que tous les peuples primitifs et nomades, ils sont essentiellement chasseurs. Ils sont bons les uns pour les autres, hospitaliers à leur manière, et l'on peut dire d'eux qu'ils sont « passionnés pour la musique ».

Dans les autres parties de l'Afrique, surtout dans les districts éloignés de la zone de la forêt équatoriale, nous retrouvons les restes épars d'un peuple primitif appartenant à des variétés de Pygmées. On les rencontre dans une suite de petits établissements s'étendant juste en travers du continent, depuis le golfe de Guinée, où ils ont été remarqués d'abord par M. du Chaillu, jusqu'à l'Albert-Nyanza et dans la région du moyen Congo. Parmi ces tribus, les Akka atteignent seulement 4 pieds de haut [1]. Si l'on s'en rapporte aux spécimens rencontrés par M. Stanley au cours de son voyage à travers la grande forêt du Congo, quelques-uns de ces nains seraient encore plus petits (30 à 50 pouces) [2] et seraient également bien proportionnés. M. Stanley parle des Wambutti comme étant les plus beaux peuples primitifs de l'Afrique.

Toutes ces tribus de Pygmées sont nomades et chasseresses, l'arc et la flèche étant leurs armes principales, et ils adoptent plus ou moins le costume et les habitudes de leurs voisins. Mais c'est au milieu de beaucoup de difficultés qu'ils maintiennent leur indé-

(1) Environ 1m22.

(2) Environ de 76 centimètres à 1 mètre.

pendance ; ils sont condamnés à disparaître dans un temps donné. Existe-t-il une connexion ethnique entre eux et les Bojesmans? Ceci est un point à discuter. Ils sont certainement d'une race primitive, mais, comme le fait remarquer le Dr Ratzel, ils ne sont pas inférieurs aux nègres au point de vue du développement intellectuel, et sont loin de se rapprocher des singes, comme on l'a si souvent prétendu.

Dans l'intérêt de l'étude générale, les autres races indigènes peuvent être rangées sous le terme générique de Nègres. Mais avant d'entrer dans les particularités de détail, il est urgent de donner un aperçu général et de mettre en relief le caractère du nègre et son mode d'existence. Sans nous arrêter sur les points qui différencient une tribu d'une autre, nous nous bornerons aux grandes généralisations.

L'idée populaire du nègre nous le représente sous un jour bouffon, soit sur la scène, soit sur une étiquette de tabac, avec une peau d'ébène, de grosses lèvres épaisses et un large nez aplati. Mais c'est là un type qu'on ne rencontre nulle part en Afrique, excepté peut-être dans le delta du Niger, où l'on trouve fréquemment des indigènes dégénérés. On en déduit tout naturellement que les types subissent des modifications suivant les régions, et, à cet égard, il y a autant de variétés dans la couleur et les traits que dans les mœurs et les coutumes. Caractère du nègre.

En ce qui concerne le caractère intellectuel du nègre, nous pouvons citer ici quelques particularités connues, mais il n'est guère possible de prétendre connaître le génie de la race nègre. Ce n'est pas dans

l'être dégradé, dans le parasite dégénéré en Amérique ou européanisé sur la côte occidentale d'Afrique, que nous pouvons reconnaître le véritable développement de la race nègre. Sous ces réserves, nous ne pouvons donc reproduire que les idées populaires sur ce sujet.

La vie semble avoir été si facile pour le nègre dans son pays natal, que c'est à peine si son caractère a subi une évolution depuis l'état sauvage. Mis en contact avec une civilisation plus haute, dans le Soudan, par exemple, il s'est développé suivant les lignes naturelles; mais greffé sur la civilisation étrangère de l'Europe, il a rétrogradé ou déployé les instincts d'imitation d'une nature faussée. Selon toutes les apparences extérieures, le nègre livré à lui-même s'est montré rebelle au progrès. Que la race, et bien plus encore l'individu, soit capable de ce développement que nous appelons progrès, cela a été surabondamment démontré. Il est vrai que nous considérons comme progrès chez le nègre la facilité d'adopter la civilisation que nous lui imposons. Il est si habile à l'imitation, il s'accommode si rapidement aux changements de circonstance, et par-dessus tout il est si respectueux de l'autorité qu'il accepte facilement une civilisation hybride. Mais, comme le fait remarquer le Dr Blyden [1], ce n'est pas là un vrai développement de race; le nègre doit suivre sa propre voie, dans son propre pays, si la race est pour mettre au jour et développer son génie personnel inhérent.

A l'état primitif, le nègre est un grand enfant. Sa

(1) *Christianity, Islam and the Negro Race*, par E.-W. Blyden.

nature superficielle et impressionnable est la source de beaucoup de vertus et de faiblesses. Il est vaniteux, indulgent pour lui-même, instinctif et théâtral, mais il a un « bon cœur ». Livingstone, dont l'expérience du caractère nègre est sans rivale, semble être arrivé à cette conclusion, qu'après tout, le nègre n'est ni meilleur ni pire que le reste des enfants des hommes. Et il faut reconnaître que, nous autres Européens, nous apparaissons à ces sauvages non corrompus comme le plus immoral et le plus pervers des peuples; leur jugement sur nous est, par le fait, entaché des préjugés analogues à ceux que nous avons sur eux. Chez eux comme chez nous, on trouve le même singulier mélange de bonnes et de mauvaises qualités : c'est seulement une distinction d'espèce et une question de degré. Le nègre, en un mot, est un enfant indiscipliné de la nature; le besoin d'indépendance ou de « caractère », qui sont les produits de la civilisation, accentuent naturellement ses défauts. Il n'y a que ceux qui ont vécu avec lui qui ont pu apprécier ses nombreuses et excellentes qualités de cœur et d'esprit. M. Élisée Reclus, l'éminent géographe, reconnaît aux nègres d'Afrique un bon caractère; il dit qu'ils sont « les plus dociles et les plus dévoués des serviteurs » [1] et que leur nature offre beaucoup de particularités féminines. « Ils sont timides et curieux, coquets et jaloux, bavards, grands diseurs de secrets, prompts à l'amour et aux bouderies suivies de réconciliations. Ils ont aussi, comme tant de femmes, le

[1] Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, t. X, p. 40.

grand défaut de se plaire à l'obéissance quand même et de se sacrifier pour ceux qui les oppriment et les méprisent [1]. »

L'opinion populaire prétend que les tribus qui vivent à l'état primitif et n'ont pas été touchées par l'influence étrangère sont les plus morales. Les généralisations dans ce sens peuvent être séduisantes, mais dangereuses à accepter. Le mensonge et le vol sont choses toutes naturelles chez un peuple primitif, mais il faut reconnaître que ces défauts s'accentuent extraordinairement sur les *bords* de la civilisation. Ce phénomène s'est vérifié de la manière la plus frappante dans le sud de l'Afrique ; c'est de notre contact avec les indigènes qu'est résultée leur perversion, parce qu'ils se sont approprié nos vices et aucune de nos vertus. Seules, les tribus cafres ont résisté à notre influence corruptrice. Il y a eu des cas où les indigènes ont fécondé la semence de l'éducation chrétienne, mais ces exemples sont relativement peu nombreux. Il est à remarquer aussi que le crime et la cruauté sont surtout l'apanage des tribus qui jouissent d'une culture sociale relativement élevée. Il serait toutefois imprudent d'admettre, si l'on s'en rapporte aux théories générales ci-dessus, que les tribus qui ne portent pas de vêtements sont les plus morales : telle serait cependant la conclusion logique. Le Dr Ratzel dit, à ce propos, qu'il estime que la polygamie et ses suites funestes exerceraient une influence décisive sous ce rapport. Les tribus qui ne portent pas de vête-

(1) Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, t. X, p. 41.

ments sont essentiellement primitives, et comme elles sont pauvres, elles ne peuvent acheter de femmes. Bien que la polygamie à l'état d'institution soit universellement répandue en Afrique, elle ne s'exerce réellement que dans les tribus les plus avancées qui possèdent le capital (comme du bétail), pour permettre quelques excès. La polygamie a fait naître la traite des esclaves et une foule d'autres maux; nous pouvons donc en déduire tout de suite les désastreuses influences qu'elle peut avoir sur un peuple sauvage. La convoitise de la propriété d'autrui est la caractéristique dominante de l'homme, et la vie humaine vaut peu de chose en Afrique.

La force vitale de la race nègre doit être très grande, puisque, pendant des siècles, ils ont résisté à tous les fléaux dévastateurs, tels que la traite des esclaves, les guerres incessantes entre les tribus, les pratiques barbares (sacrifices humains, ordalies, sorcellerie), et les maladies sans nombre. Mais les nègres prennent la vie facilement, leur gaieté naturelle est inaltérable; alors même qu'ils sont menés en caravane comme du bétail, et malgré ce que leurs cœurs comme leurs corps peuvent souffrir, les moindres incidents de la route excitent leur bruyante hilarité. Comme agriculteur, le nègre est sans rival; il est à cet égard supérieur au coolie, plus faible que lui, ou au Chinois, cependant plus intelligent. Il est d'une dextérité remarquable dans l'exercice d'un métier nouveau. Sa précocité pour l'étude est très grande, mais ses facultés ne dépassent pas certaines mesures moyennes. Il cultive la terre avec les instruments les plus simples, la houe étant le

principal et parfois le seul qu'il ait à sa disposition. Le nègre est doué d'une grande patience. Il est capable de travail, d'une certaine somme de travail à l'état d'*homme libre*, mais réduit à l'esclavage, il ne fournira pas plus que la tâche exigée par le maître. Il est bien important de se persuader que si le Chinois et le coolie peuvent remplacer le nègre laboureur, ils ne seront jamais que des pis-aller; l'indigène est en définitive le meilleur agriculteur et le meilleur ouvrier.

La vie domestique des nègres est telle que nous devons l'attendre d'un peuple primitif. Les liens de parenté sont très forts. L'amour de la mère pour son enfant est une passion aussi violente chez la négresse que chez ses sœurs européennes, et leur influence dans la famille est beaucoup plus grande que celle du chef nominal, le père. L'homme accomplit les travaux qui sont les plus appropriés à sa force, tandis que la femme est employée aux occupations qui demandent surtout de l'adresse et de la patience. Le mariage, principalement dans les tribus qui élèvent du bétail, est surtout un marché et se célèbre en grande pompe. Mais, si la polygamie est générale partout où existent les moyens d'achat, le divorce est rare, à cause même du caractère commercial du mariage. Comme la plupart des peuples primitifs, les indigènes de l'Afrique sont très « musiciens », c'est-à-dire qu'ils ont très développé le sens du rythme et du bruit, et s'y adonnent *ad nauseam*.

Leurs formes de gouvernement sont mi-patriarcales, mi-féodales. Un despotisme bienveillant semble être ce qu'ils préfèrent; cependant, les grands chefs

Zoulou et Matébelé ainsi que les potentats de l'Ouganda n'ont pas été les despotes absolus que nous nous imaginons, puisqu'eux-mêmes tenaient leurs pouvoirs de leurs chefs. Leurs territoires, bien que n'ayant pas l'avantage d'être cartographiés comme « sphères d'influence », sont reconnus par leurs voisins pour s'étendre aussi loin que leur autorité peut atteindre d'une manière effective ; ils sont, par ce fait, exposés à des augmentations et à des diminutions continuelles. L'appréhension de l'étranger a certainement réuni les tribus ensemble, sous des chefs reconnus, mais l'absence générale de cohésion les a rendues facilement victimes de la soif conquérante des Européens.

Le faste indigent des cours nègres caractérise bien la pauvreté du pays. Mais le nègre est naturellement amoureux du cérémonial ; il adore parler, discuter, et c'est un rusé diplomate, ainsi que les Européens ont pu l'apprendre à leurs dépens. On prétend que la raison qui leur fait aimer le commerce est surtout l'occasion qui s'offre à eux de « marchander » plutôt que les profits qu'ils en retirent.

Bien que certaines tribus, comme les redoutables Zoulou, montrent un remarquable esprit guerrier, les nègres aiment trop leur bien-être pour être une race belliqueuse. Si leur façon de faire la guerre nous semble cruelle, c'est que la vie humaine n'a pas une grande valeur en Afrique. Ils font d'excellents soldats sous un chef capable, et peuvent montrer à la fois du courage et du dévouement à une cause. Leurs principales armes de guerre sont la lance et la massue de

formes variées, la hache et le couteau, armes essentiellement 'pratiques. L'arc et les flèches empoisonnées sont communément employés. Lorsqu'ils partent en guerre, les soldats s'enduisent le corps d'une préparation de graisse qui les fait briller comme des statues de bronze; quelquefois, ils emploient la peinture (rouge et blanche principalement) pour se couvrir d'ingénieuses et terrifiantes devises, puis ils se parent de tout ce qu'ils possèdent de plus beau.

Si nous voulons nous représenter le genre de vie que mènent le plus grand nombre des indigènes de l'Afrique, il nous suffira de nous reporter à leur position géographique, sur une vaste terre tropicale, interceptée au monde extérieur et dans laquelle la nature fournit la plus grande partie des moyens d'existence. Les naturels, vivant dans de semblables conditions, satisfont aisément leurs appétits matériels. Beaucoup d'entre eux sont agriculteurs, d'autres pasteurs, d'autres enfin sont à la fois agriculteurs et pasteurs. L'élevage du bétail se fait avec succès dans l'est du continent, où le lait est la principale nourriture et le sang de bœuf la boisson en usage. Les dérivés du lait ne sont employés comme nourriture que par les Arabes, les Abyssins et les Berbères. On élève les moutons et les chèvres, mais les chevaux sont inconnus des Bantou. La principale nourriture est une viande et un légume, et le sel est un produit rare et très recherché.

Les habitations des indigènes sont de construction aussi simple que possible, faites avec des matériaux tout prêts : des murs de terre, des roseaux et des

herbes, avec toute espèce de choses. Elles s'élèvent autour d'un point central, et la circonférence qu'elles forment est protégée par des haies d'épines ou d'autres obstacles. Leur principal objectif est d'être à l'abri des attaques. Les villages sont donc bâtis de façon à leur assurer cette protection. Quelquefois même, par surcroît de précaution, un second rempart de fossés et de palissades entoure à distance ce premier mur d'enceinte. Les pasteurs se construisent souvent des murs de pierres et les couvrent de peaux pour se préserver du froid et des tempêtes de sable. Dans ces habitations, les portes sont très petites, et quant aux fenêtres, elles manquent absolument. C'est dans le haut Nil que l'on trouve les meilleures huttes; partout ailleurs, elles sont aussi peu confortables que possible. La destruction des villages indigènes n'entraîne donc pas un grand dommage pour ses habitants. Des habitations sur pilotis s'élèvent sur les territoires des rivières et des lacs, et des forteresses temporaires sont installées dans de gros arbres; mais nulle part dans cette région, nous ne trouvons de grands villages bâtis en bois. Un village nègre est parfois très grand et construit de façon à entourer de près la hutte du chef; mais dans les royaumes un peu vastes, ce mode de groupement ne serait pas praticable, ce qui fait que les principaux établissements sont relativement petits, et disséminés sur de vastes étendues.

Le costume des naturels n'a rien de déterminé; ils se contentent de peaux d'animaux, de toiles ou d'étoffes de laine. Si ces objets viennent à manquer,

ils ont toujours une touffe d'herbes, un rameau ou une feuille de palmier ; beaucoup de tribus de l'intérieur n'ont pas d'autre vêtement. Les nègres du sud et du centre de l'Afrique, ainsi que ceux de la région du Nil supérieur, portent une espèce de tablier suspendu à la taille devant et derrière. Les pasteurs sont vêtus de peaux, tandis que les Wa-Nyoro et les Wa-Ganda, qui fabriquent d'excellente toile d'écorce, se drapent dans ses plis et sont les mieux « habillés » des indigènes de l'Afrique. Sur la côte de l'ouest, où l'on se procure aisément les étoffes de laine, les naturels les emploient beaucoup comme vêtements. Les chapeaux ne se portent que dans des occasions spéciales et solennelles; mais la graisse dont ils enduisent leurs cheveux suffit à protéger la tête contre les ardeurs du soleil. L'usage de la graisse sur le corps est une coutume très répandue ; parfois même ils mélangent cette graisse de substances colorantes ou aromatiques.

Les coiffures, laborieusement combinées dans les dispositions les plus fantastiques, sont très populaires. La fantaisie individuelle plutôt qu'une mode prescrite semble servir de règle ; cependant les Zoulou, ainsi que certains autres peuples, ont une coiffure nationale. Dans quelques districts, se raser la tête est un signe de deuil, bien que certains naturels se coupent les cheveux très courts ou se rasent partiellement la tête, soit comme ornement, soit pour d'autres raisons. Cette coutume de se coiffer est cependant moins répandue parmi les tribus nègres plus élevées que chez les Wa-Ganda.

Le tatouage n'est pas ce qu'on peut appeler un usage très pratiqué ; mais les indigènes du moyen Congo sont très experts dans cet art, et les tatouages partiels, de même que la production de certaines cicatrices sur le corps, sont des coutumes très en faveur; parfois cela sert de signe distinctif à une tribu. Une coutume très répandue parmi les tribus du Zambèze et du Nyassa comme sur les territoires du haut Nil est de percer les oreilles, les narines et les lèvres pour y passer des ornements. Ils se liment ou s'arrachent fréquemment aussi certaines dents de devant.

Les coutumes religieuses des tribus nègres dénotent, sinon l'idée d'une divinité, du moins une croyance générale aux esprits et à une vie future. Ils croient, dit Ratzel, que l'âme (le souffle, probablement) meurt avec l'homme, mais que l'esprit (l'ombre) va dans la terre et en ressort. Les sépultures sont, par suite, des endroits sacrés. Les superstitions les plus grossières sont naturellement l'apanage de ces peuples primitifs. Pour eux, le monde est rempli d'esprits : il y a un esprit dans toute chose animée ou inanimée. C'est ainsi qu'ils supposent que les animaux possèdent les âmes des hommes, et il n'est pas rare de les voir adorer les serpents. La coutume trop répandue des sacrifices humains, l'égorgement en masse des femmes, des enfants et des esclaves d'un défunt, voire des chefs qui lui sont soumis, est une des principales causes de la dépopulation en Afrique, tandis que, d'autre part, les pratiques de sorcellerie y contribuent également. Le fétichisme se rencontre plutôt

dans les tribus du nord et du centre que dans les régions du sud et de l'est; sur la côte occidentale, cela prend les proportions d'un véritable culte. Dans ces régions, les idoles de bois ou les images gravées sont très communes et jouissent même d'un certain droit de préséance. La première chose venue peut être déclarée fétiche. Ce sont là des idées tout à fait arriérées, même pour les tribus les plus primitives. Le prêtre fétichiste ou magicien est un ennemi dangereux du christianisme. Les nègres ne peuvent évidemment pas se passer de ses services, parce que, non seulement il est leur médecin, mais il leur est encore utile dans beaucoup de leurs affaires.

Les Africains sont nés trafiquants; le commerce est donc l'agent de civilisation le plus actif entre les mains des Européens, agent puissant pour le bien comme pour le mal. Chaque village a son marché, tandis qu'une ville peut en avoir plusieurs. Si l'on a besoin de la chose la plus simple, cela entraîne la perte de temps « d'aller au marché ». Mais le commerce extérieur qui fut introduit par les Arabes et les Portugais est resté jusqu'à présent peu important, à cause du manque de communications faciles. Les routes de caravanes sont, par conséquent, d'une importance considérable pour l'extension de l'influence européenne.

Le trafic par caravanes concentré sur la côte de l'est est très bien organisé, tandis que sur la côte de l'ouest, il a beaucoup perdu avec la suppression de la traite des esclaves. Dans le nord et dans l'est, cependant, les caravanes exposées aux attaques des pillards

indigènes sont obligées de s'avancer en ordre serré comme des trains de guerre et de fortifier leurs campements pour la nuit. Pour de longs voyages, la marche est réglée à 2 milles et demi par heure, tandis que quelques explorateurs ont été jusqu'à parcourir 4 milles par heure.

Nous allons maintenant examiner quelques-uns des peuples indigènes les plus typiques de l'Afrique. Nos limites restreintes ne nous permettent qu'une étude très sommaire [1]. Commençant par le sud de l'Afrique, nous poursuivrons notre route au nord vers le Soudan.

Les Cafres, peuple énergique et vigoureux, vivant dans la pointe sud-est du continent, qui comprend la Cafrerie, Natal et le Zoulouland, se composent des Zoulou, des Souazi, des Pondo et de trois ou quatre autres tribus moins connues. Ils sont, à beaucoup d'égards, plus avancés que les autres peuples du sud central de l'Afrique, auxquels ils sont alliés comme race et comme langage. Ils occupent au sud du tropique quelques-unes des plus belles contrées et des mieux arrosées de l'Afrique méridionale, où ils élèvent de grands troupeaux. Ils mènent, comme pasteurs, une vie libre et indépendante et sont abondamment nourris de viande et de lait. Leur contact avec les Européens, bien qu'ayant eu pour eux certaines conséquences désastreuses, les a initiés à certaines coutumes et idées chrétiennes dont ils ont individuellement goûté les avantages; mais dans les tra- Cafres.

(1) Dans ce qui précède comme dans les particularités qui suivent, je suis très redevable à la *Volkerkunde* du Dr Ratzel.

vaux domestiques, ils sont très inférieurs aux tribus de l'Afrique centrale.

De tous les peuples cafres, les Zoulou sont les plus puissants. Depuis Tchaka jusqu'à Cetewayo, ils ont eu beaucoup de chefs capables qui, sachant exercer un despotisme modéré, les ont conduits de victoire en victoire. En dehors de toute autre influence, l'organisation militaire des Zoulou a été la cause principale de leurs progrès matériels. Comme tous les peuples pasteurs, leur gouvernement et leurs relations de famille ont un caractère tout à fait patriarcal. Le roi est le père de son peuple. Nul n'a le droit de se marier sans son consentement, qui est rarement accordé avant vingt ans de service militaire; il peut arriver, cependant, que tout un régiment soit marié en récompense d'une action d'éclat sur le champ de bataille. Les hommes sont formés de bonne heure au maniement des armes et aux manœuvres guerrières. Les soldats sont entretenus par le roi, dont les nombreuses épouses travaillent pour eux. Dans de semblables conditions, on comprend que l'armée Zoulou soit devenue la plus redoutable parmi les peuples sauvages. Leurs armes sont la lance et le bouclier, la sagaie et la massue.

Sous ce régime martial, la vie de famille est sacrifiée aux exigences de l'État, et les femmes sont réduites à une situation très inférieure. Quoique générale, la polygamie est forcément limitée à la fortune; mais en temps de guerre, les jolies captives sont bien suffisantes.

L'élevage des bestiaux est la principale occupation

du peuple. Si, comme nous l'avons dit, les Zoulou sont inférieurs aux autres races dans les travaux domestiques, ils sont, en revanche, fort habiles dans le travail des métaux. Leur costume des plus primitifs consiste, la plupart du temps, en un simple tablier. Au point de vue moral, ils se distinguent par la force et la décision de leur caractère et par la fierté innée d'être une race de guerriers; ce qui ne les empêche pas d'être, autant et souvent plus que d'autres, victimes des superstitions et des sorcelleries.

Ce qui a été dit des Zoulou peut fort bien s'appliquer aux autres peuples cafres, mais les Zoulou sont les plus importants, surtout à cause de leur unité politique. Les Zoulou ont par le fait « dévoré » ou dispersé beaucoup de tribus, et ils se sont trouvés assez forts pour soutenir leur indépendance dans les luttes avec les colons blancs.

Les nombreuses tribus Be-Chouana occupent les régions du centre, entre les Zoulou à l'est, les Ova-Herero à l'ouest, le fleuve Orange au sud, et on peut dire le Zambèze au nord. Cependant, leurs frontières septentrionales sont incertaines. Les Draken-Berge forment une frontière naturelle comme les steppes du Kalahari forment celle de l'ouest. Dans cette vaste étendue de contrée, les paisibles tribus Be-Chouana mènent une vie pastorale, l'élevage des troupeaux étant leur occupation principale. De tous les peuples cafres, ce sont les Be-Chouana qui diffèrent le moins des tribus nègres du centre de l'Afrique. C'est leur situation géographique qui a surtout fait leur histoire. Entourés de tous côtés par de puissantes tribus, et

vaux domestiques, ils sont très inférieurs aux tribus de l'Afrique centrale.

De tous les peuples cafres, les Zoulou sont les plus puissants. Depuis Tchaka jusqu'à Cetewayo, ils ont eu beaucoup de chefs capables qui, sachant exercer un despotisme modéré, les ont conduits de victoire en victoire. En dehors de toute autre influence, l'organisation militaire des Zoulou a été la cause principale de leurs progrès matériels. Comme tous les peuples pasteurs, leur gouvernement et leurs relations de famille ont un caractère tout à fait patriarcal. Le roi est le père de son peuple. Nul n'a le droit de se marier sans son consentement, qui est rarement accordé avant vingt ans de service militaire; il peut arriver, cependant, que tout un régiment soit marié en récompense d'une action d'éclat sur le champ de bataille. Les hommes sont formés de bonne heure au maniement des armes et aux manœuvres guerrières. Les soldats sont entretenus par le roi, dont les nombreuses épouses travaillent pour eux. Dans de semblables conditions, on comprend que l'armée Zoulou soit devenue la plus redoutable parmi les peuples sauvages. Leurs armes sont la lance et le bouclier, la sagaie et la massue.

Sous ce régime martial, la vie de famille est sacrifiée aux exigences de l'État, et les femmes sont réduites à une situation très inférieure. Quoique générale, la polygamie est forcément limitée à la fortune; mais en temps de guerre, les jolies captives sont bien suffisantes.

L'élevage des bestiaux est la principale occupation

du peuple. Si, comme nous l'avons dit, les Zoulou sont inférieurs aux autres races dans les travaux domestiques, ils sont, en revanche, fort habiles dans le travail des métaux. Leur costume des plus primitifs consiste, la plupart du temps, en un simple tablier. Au point de vue moral, ils se distinguent par la force et la décision de leur caractère et par la fierté innée d'être une race de guerriers; ce qui ne les empêche pas d'être, autant et souvent plus que d'autres, victimes des superstitions et des sorcelleries.

Ce qui a été dit des Zoulou peut fort bien s'appliquer aux autres peuples cafres, mais les Zoulou sont les plus importants, surtout à cause de leur unité politique. Les Zoulou ont par le fait « dévoré » ou dispersé beaucoup de tribus, et ils se sont trouvés assez forts pour soutenir leur indépendance dans les luttes avec les colons blancs.

Les nombreuses tribus Be-Chouana occupent les régions du centre, entre les Zoulou à l'est, les Ova-Herero à l'ouest, le fleuve Orange au sud, et on peut dire le Zambèze au nord. Cependant, leurs frontières septentrionales sont incertaines. Les Draken-Berge forment une frontière naturelle comme les steppes du Kalahari forment celle de l'ouest. Dans cette vaste étendue de contrée, les paisibles tribus Be-Chouana mènent une vie pastorale, l'élevage des troupeaux étant leur occupation principale. De tous les peuples cafres, ce sont les Be-Chouana qui diffèrent le moins des tribus nègres du centre de l'Afrique. C'est leur situation géographique qui a surtout fait leur histoire. Entourés de tous côtés par de puissantes tribus, et

occupant une région impropre à soutenir une population dense, ils ont été forcément dispersés : de là le manque de cohésion qui existe parmi eux. Les principales tribus sont les Ba-Souto, les Ma-Kololo et les Ba-Mangouato. Ce n'est pas un peuple guerrier, bien qu'à l'occasion ils aient fait preuve de bravoure; mais, en revanche, ils cultivent les arts paisibles et travaillent volontiers pour les Européens, pour lesquels ils témoignent une certaine sympathie. D'un caractère faible et impressionnable, ils sont promptement influencés pour le bien comme pour le mal.

Nous avons ainsi, dans le Be-Chouana, un intermédiaire tout prêt à propager l'influence anglaise à travers une riche et salubre contrée, propre à la colonisation; appuyée sur une forte base politique dans le Sud, cette influence peut s'étendre jusqu'aux rives du Zambèze. C'est là que résident notre force et nos responsabilités. Il est de notre intérêt de ne pas abuser de l'une et de ne pas négliger les autres.

-Herero, a-Mbo.

Les tribus Ova-Herero mènent une vie à demi nomade à travers la contrée stérile qu'elles occupent entre le Kalahari et l'Atlantique. C'est le seul peuple du sud de l'Afrique auquel l'agriculture soit inconnue; leur unique occupation est l'élevage du bétail, qui règle toutes les affaires de leur existence. Ils semblent avoir rétrogradé sous le rapport de la civilisation, et bien que d'humeur aimable et enjouée, ils sont insensibles et rebelles à tout progrès.

La haute et fertile contrée qui s'élève sur les rives méridionales du Cunéné est occupée par les tribus des Ova-Mbo. Parmi les peuples agriculteurs, ils

peuvent être considérés comme les plus paisibles et les plus travailleurs, et vivent en communautés nombreuses. Indépendamment des céréales, ils cultivent le tabac, qui est la monnaie courante du pays. Le peu que nous connaissons des Ova-Mbo est tout à leur avantage, car ils semblent avoir, à un très haut degré, le sentiment de l'honneur. Les autres tribus des rives du Cunéné sont alliées des Ova-Mbo, mais indépendantes d'eux selon toute apparence. Leur contact avec les Portugais et, par conséquent, avec l'odieux trafic des esclaves et des alcools, a, malheureusement, apporté dans leurs habitudes et dans leur manière d'être les plus fâcheuses modifications.

Au point de vue physique et ethnologique, la vallée du Zambèze est à la fois une région de transition entre le sud et le centre de l'Afrique. Les tribus des deux régions, bien qu'issues, en apparence, de la même souche sont très différentes dans leurs caractères intellectuels et sociaux. Là, comme partout, les tribus les plus fortes occupent les plus riches contrées. Les tribus Zoulou semblent relier entre elles les variétés ethnologiques de cette région. Les tribus du centre de l'Afrique n'ont pas cette force de cohésion que l'organisation militaire a produite dans l'Est; il n'y a pas d'unité parmi elles et le niveau moral de ces peuples est très inférieur, ils sont lâches et peu sûrs. C'est un peuple agriculteur peu développé; le bétail très décimé par les attaques de la mouche tsé-tsé étant difficile à élever. Dans quelques tribus du Zambèze, nous retrouvons les restes d'une race conquérante. Les mouvements migrateurs semblent

s'être produits non seulement de l'est à l'ouest, mais aussi du sud au nord. Cependant, les tribus de cette région se rapprochent plutôt de celles du centre que de celles du sud de l'Afrique.

De tous les peuples conquérants et à demi-nomades, les Ma-Tabelé sont aujourd'hui les plus importants. Leur berceau originaire devait certainement être dans le Sud. Ce sont des guerriers et des brigands consommés ; ils tiennent probablement leurs instincts militaires des Zoulou, auxquels ils sont apparentés. Les peuples Zoulou semblent, par le fait, vouloir s'étendre dans l'est du continent sur toute la région comprise entre Natal et l'équateur. Mousselekatsi, le père de Lobengoula, le chef actuel des Ma-Tabelé, fut leur premier grand chef et leur libérateur ; leur séparation actuelle des Zoulou proprement dits a dû se produire à une date relativement récente. A plusieurs reprises, dans leurs querelles avec les Ba-Toca et les Ma-Kalaka, ils se sont montrés belliqueux et sauvages et se sont fait remarquer par leur brutalité et leur insatiable besoin de meurtre. Les Ma-Chona qui vivent dans leur voisinage ont souffert et continuent à souffrir terriblement de leurs déprédations et de leur tyrannie. La contrée qui les sépare a été dévastée, mais elle passe pour une des plus riches de l'Afrique en gisements d'or.

Zambèze Nyassa.

Les Ma-Kololo sont une des principales tribus de la vallée du Zambèze. Les ravages occasionnés par la mouche tsé-tsé ne leur permettant l'élevage des bestiaux que dans des proportions restreintes, ils sont plutôt agriculteurs. Établis sur les deux rives du Zam-

bèze, et accoutumés à la vie de rivière, ils sont devenus d'experts bateliers. Malheureusement, les Ma-Kololo ont dégénéré, même depuis que nous les connaissons. Un autre peuple de rivière, les Ba-Kouba, habitant les bords et les îles du Zambèze, semble appartenir aux races indigènes de cette région, bien que son origine, comme celle des autres tribus de son voisinage, soit certainement du Sud.

En allant vers le nord, le premier grand royaume que nous rencontrons sur le haut Zambèze est celui des Ba-Rotsé et Ma-Bounda, composé de huit grandes tribus. Chez eux, également, on constate l'absence de toute organisation militaire, mais en revanche, nous y trouvons un despotisme caractérisé par une grande cruauté.

Plus loin dans l'est, sur le Zambèze, les Ba-Toka, peuple d'agriculteurs, sont en quelque sorte le trait d'union entre les variétés ethnologiques du sud de l'Afrique et celles de la région des lacs. Dans cette fertile région tropicale des grands lacs, sous les moussons du sud-est, nous entrons dans une des contrées les plus intéressantes et les plus riches en promesses.

Au sud et à l'ouest du lac Nyassa et autour du lac Chiroua, nous trouvons les Ma-Ganya ou Oua-Nyassa qui s'éloignent légèrement du type nègre; c'est un peuple remarquablement actif et énergique. Ils ont certainement perdu beaucoup de leurs plus précieuses qualités dans les invasions qu'ils ont eu à subir, mais ils n'en sont pas moins restés un peuple pacifique et intelligent. Leurs coiffures soigneusement travaillées

et leur passion des ornements sont dignes de remarque. C'est chez eux qu'on trouve la première apparition de l'horrible *pélélé*, qui consiste en un disque ou un anneau passé dans la lèvre supérieure; ils pratiquent également les tatouages et se liment ou s'extraient certaines dents. Ils s'occupaient autrefois de l'élevage du bétail; aujourd'hui, les Ma-Ganya sont une des tribus du centre de l'Afrique les plus avancées dans les arts industriels comme dans l'agriculture. La traite des esclaves a cependant détruit beaucoup de leurs industries, mais elle a développé en eux ce besoin de cohésion qui caractérise leur organisation politique. Leurs mœurs et leurs coutumes ressemblent beaucoup à celles des tribus du Zambèze.

Les tribus entre le lac Nyassa et la côte occidentale, bien qu'alliées les unes aux autres, ont été dispersées et ont eu beaucoup à souffrir, non seulement des conquérants cafres, au sud, mais aussi du trafic des esclaves qui s'exerce d'une manière effrénée dans cse régions.

Entre les lacs Nyassa et Bangouéolo, les tribus alliées des Babisa peuvent être regardées presque comme des Hottentots; ethnologiquement, ils sont unis aux habitants des royaumes de Monata-Yamvo, Kazembé et Kassongo. Bien qu'ils occupent comme agriculteurs des positions fortement protégées, quelques chefs seulement possèdent de petits troupeaux; ils ont été dispersés par les impitoyables chasseurs d'hommes et les marchands d'esclaves.

Dans l'est de l'Afrique équatoriale, il est rare de ne pas rencontrer, éparses au milieu de communautés

agricoles, des tribus nomades qui dominent et terrorisent leurs voisins. Mais ce dualisme ethnologique n'est pas sans précédent dans les autres parties du monde; nous-mêmes, nous avons les Gypsies. Dans l'est de l'Afrique, ces tribus maraudeuses sont guerrières; elles ne vivent pas seulement de vols et de rapines, mais agissent aussi comme agents pour la traite des esclaves. D'autres tribus plus paisibles se contentent de s'établir près des peuples agriculteurs et d'élever des bestiaux ([1]).

Les belliqueux bergers des pays Galla, Somal et Massaï sont d'origine hamite, mais de race très mêlée. Les Galla sont moitié nègres, moitié Arabes. Les Galla-Ouolof, mahométans fanatiques, sont aussi remarquables pour leurs habitudes de vol et leur déloyauté que les Galla païens le sont pour leur probité et leur franchise. Dans l'agriculture et l'élevage comme pour les arts industriels, les Galla des frontières de l'Abyssinie et les Somal des villes de la côte sont les plus avancés; mais les tribus purement nomades se privent des ustensiles domestiques qu'elles ne peuvent obtenir par échange ([2]). Les tribus guerrières se divisent en deux grandes classes : les guerriers et les non-combattants. Ces derniers sont seuls autorisés à se marier, à fumer et à se livrer aux boissons enivrantes. Les Massaï, cependant, ont des guerriers mariés qui, à l'occasion, prennent part aux combats. Galla, Somal, Massaï.

[1]) L'élevage des bestiaux cependant se fait pour ainsi dire à peine au nord du Zambèze.

[2]) Les Massaï, peuple nomade des plus caractérisés, sont particulièrement conservateurs.

D'incessantes querelles, toujours occasionnées par le vol du bétail, semblent être leur principale occupation.

Les Galla sont en partie sous l'influence de l'Islam, mais ils se ressentent profondément de leur contact avec l'Abyssinie, à l'histoire de laquelle ils ont été mêlés pendant trois cents ans. Les Somal, les Danakil et un grand nombre de Galla se sont convertis à l'islamisme, mais leurs coutumes païennes apparaissent, malgré tout, sous le voile transparent qui les recouvre. Les Galla semblent, du reste, avoir dégénéré sous l'influence du mahométisme.

Placés entre les Arabes de la côte et les tribus de brigands, les peuples de la côte de l'est ont une situation des plus embarrassantes. Toutefois, aucun peuple de l'Afrique ne présente des dispositions aussi remarquables au développement. Le trafic des esclaves et les déprédations des Galla, des Somal et des Massaï, ont été les plus grands ennemis du progrès dans ces régions. Les tribus les plus faibles ont été dispersées, pillées et annihilées, et toute cohésion entre elles a été promptement détruite. La domination arabe ne semble vraiment pas avoir été favorable aux indigènes, bien loin de là!

Deux peuples distincts occupent cette région des sources du Nil que, dans un sens étendu, on appelle l'Éthiopie : les agriculteurs sédentaires et les pasteurs errants. Ces derniers sont de couleur plus claire, de plus noble extraction et sont, dans beaucoup de cas, Ganda. la race dominante. Les Wa-Ganda sont à tous égards les plus prépondérants de ces peuples et forment, par conséquent, la base même de la population de l'Ou-

Ganda [1]. Une autre tribu de l'Ou-Ganda sont les Wa-Houma, peuple berger qui se tient strictement à l'écart de ses voisins et ne s'assimile pas à eux; toutefois, la famille royale de l'Ou-Ganda est Wa-Houma.

Les Wa-Ganda, comme les Wa-Nyoro, se distinguent extérieurement de la plupart des autres peuples africains par leurs vêtements, car ils s'habillent des pieds à la tête. Les Wa-Ganda sont tellement observateurs de cette coutume, qu'ils passent pour punir de mort celui ou celle qui serait trouvé dans la rue insuffisamment vêtu. Toutefois, ce qui est assez curieux, c'est que chez elles les femmes ont l'habitude d'ôter leurs robes, et les guerriers qui vont au combat, non seulement se dépouillent de leurs vêtements superflus, mais encore se peignent le visage de rouge et de blanc. Les voyageurs ont souvent parlé dans leurs récits du goût avec lequel ils disposent leurs gracieuses draperies en forme de toge. Ils évitent avec soin tout ce qui peut les défigurer, tel que l'habitude, générale dans les tribus africaines, de se tatouer le visage ou de pratiquer des mutilations sur le corps. Leurs habitations sont infiniment supérieures à celles que l'on trouve communément en Afrique, et les produits de leurs industries sont remarquables par leur excellente fabrication. Les femmes, pour la plupart, s'occupent de l'agriculture, tandis que les hommes bâtissent des maisons et servent comme

[1] *Ou-Ganda*, pays de Ganda; *M'Ganda*, homme de Ganda; *Wa-Ganda*, gens de Ganda; *Ki-Ganda*, langue de Ganda. (Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, p. 150, vol. X.)

guerriers. Les Wa-Ganda sont aussi de grands chasseurs, et ceux qui vivent sur les bords du lac Nyanza sont des pêcheurs expérimentés. En raison de la grande supériorité numérique des femmes, la polygamie est générale et le mariage se fait par achat. Le roi M'tesa passe pour avoir 7,000 épouses.

Les Wa-Ganda et les Wa-Nyoro sont guerriers, et des guerriers admirablement équipés. Au combat, ils se servent de la lance et du bouclier, parfois même, à l'occasion, de l'arc et des flèches; beaucoup parmi eux ont aussi des fusils.

Leur force politique est due à l'organisation militaire dans laquelle ils sont élevés, car tout homme fait est un guerrier. Indépendamment d'une excellente armée, les Wa-Ganda possèdent une grande flotte de canots bien construits et chacun d'eux manœuvré habituellement par 40 hommes d'équipage.

Dans ses admirables récits sur ces peuples, le Dr Robert W. Felkin nous a initiés à leur force militaire, à leur organisation politique, à leur diplomatie subtile et à leur culture sociale relativement élevée.

L'esprit féodal soutient leur forme de gouvernement. Les cérémonies de la cour sont d'un grand effet; une certaine pompe sauvage y est soigneusement observée. Leur amour de la musique et des divertissements de société maintiennent entre eux une union constante. Le corps gouvernemental se compose du roi, du premier ministre, des grands chefs et de quelques officiers de la cour, tels que le cuisinier et le brasseur; ils sont d'une barbarie et d'une cruauté remarquables.

Les Wa-Ganda se sont laissé gagner à l'influence étrangère. Trop curieux d'apprendre pour s'abandonner à la jalousie, ils se sont empressés de profiter du commerce étranger. Par leur trafic avec les Arabes de Zanzibar, ils se sont plus ou moins familiarisés avec le langage souaheli, l'idiome « des côtes ». Ils ont permis aux missionnaires chrétiens de résider à la cour. L'habileté avec laquelle M'tesa oppose une mission à une autre et les deux réunies aux Arabes, est un exemple frappant de la sagacité et de la diplomatie des indigènes.

Un certain nombre de tribus purement nègres habitent la contrée située entre l'Abyssinie et les sources du Congo. Le Dr Junker remarquait que la couleur de la peau de ces tribus devient de plus en plus foncée du nord au sud et de l'est à l'ouest. D'autre part, les peuples de chaque côté de cette chaîne d'établissements, les Abyssins et les Niam-Niam ou A-Zandé sont de couleur claire. Par leurs coutumes et leurs mœurs, ces nègres se rapprochent beaucoup des tribus de bergers de l'est et du sud de l'Afrique et, eux-mêmes, se livrent aux occupations pastorales. Ils ne semblent pas être depuis longtemps en possession de leur domaine actuel, où ils ont dû émigrer, après avoir été chassés du nord.

Parmi ces tribus, les plus septentrionales que nous connaissions aujourd'hui sont les Chiloûk qui, sans nul doute, sont purement nègres. Leur humeur belliqueuse leur a valu une réputation fâcheuse ; mais il ne faut pas oublier qu'ils ont simplement défendu

leurs foyers contre les Egyptiens spoliateurs et contre les marchands d'esclaves. Une branche des Chiloûk, les Jur, leur ressemblent à tous égards, tandis que les nombreuses tribus Denka, bien que désunies, sont alliées par le sang. Un autre peuple guerrier, les Nouêr, ressemblent aux Chiloûk et aux Denka. Les Bâri sont primitifs et inaccessibles, mais passent pour être intelligents. Bien qu'en relations de parenté avec les Bâri, les Choûli et les Madi sont un peuple de vigoureux agriculteurs qui se sont promptement soumis à la domination égyptienne.

La plupart de ces nègres du haut Nil ont adopté les modes d'ornementation les plus primitifs. Ils pratiquent les tatouages qui, chez les Denka et les Nouêr, servent de marques de tribus; mais les Chiloûk et les Jur ne pratiquent pas cette coutume barbare. Tandis que toutes ces tribus se contentent de très peu de vêtements, les Chiloûk, les Jur, les Bâri et les Nouêr n'en ont souvent pas du tout. Les territoires du haut Nil furent, à une époque, les régions les plus peuplées de l'Afrique, mais elles ont été dévastées par les continuelles razzias d'esclaves; c'est pourquoi les peuples bergers, dans le but de mieux se défendre, ont adopté le principe d'avoir de plus grands villages que les peuples agriculteurs. Les vols de bétail ont été les causes principales de toutes les entreprises militaires des indigènes en Afrique; et sur les territoires du Nil, les trafiquants d'esclaves volaient les bergers pour payer les agriculteurs, en même temps qu'ils avaient soin de s'assurer par là leur contingent habituel de victimes. Dans les arts

industriels et particulièrement dans le travail du fer, les nègres du haut Nil occupent un rang élevé parmi les indigènes de l'Afrique. Leur vie de famille, bien que différant peu de celle des autres nègres, a été profondément troublée par les déprédations des voleurs d'hommes.

Quant aux peuples de couleur claire du haut Nil, les Niam-Niam ou A-Zandé devraient être classés parmi les nègres proprement dits : ils sont un peu apparentés aux Galla et aux Somal. Intellectuellement et physiquement plus vigoureux que leurs voisins les nègres, ils sont parvenus à un degré de culture plus élevé. Leurs occupations sont principalement agricoles; mais partagés comme ils le sont en nombreuses tribus, il n'y a pas de cohésion parmi eux. Les récits des voyageurs s'accordent à présenter les Niam-Niam comme les plus invétérés cannibales.

Un autre peuple cannibale, les Monbouttou, occupe une position unique parmi ce qu'on appelle les nègres. Ils sont également de couleur claire parmi les plus claires de l'Afrique, et leur physionomie se rapproche beaucoup du type sémite.

Tribus du ce[ntre] de l'Afriq[ue]

A mesure que nous pénétrons dans l'intérieur, nous connaissons de moins en moins les tribus du centre de l'Afrique, à l'exception des populations du moyen Congo; mais on suppose qu'au point de vue ethnologique, elles diffèrent peu des autres nègres. Leurs langages sont les dialectes Bantou. De même que sur les rives du Sankourou et du Congo, c'est dans cette région que nous rencontrons les districts les plus peuplés de l'Afrique. Le mélange des populations de cou-

leurs claires et foncées, si fréquent sur la côte de l'est, s'observe aussi dans les régions du centre du continent. Nous avons déjà parlé d'une race de peuples de petite taille, d'origine indigène apparemment et qui se trouvent çà et là dans le centre de l'Afrique, habitant en petites colonies isolées.

Le cannibalisme semble être une coutume très répandue parmi les tribus du centre. Le tatouage se pratique beaucoup aussi, bien que ce ne soit pas habituel parmi les nègres; dans la région du moyen Congo, les naturels se décorent ainsi des pieds à la tête. En dépit des coutumes barbares et du peu de cas que l'on fait de la vie humaine, les populations du centre de l'Afrique semblent augmenter considérablement. La traite des esclaves cause de terribles ravages, mais c'est surtout vers le littoral qu'elle s'exerce. Dans les régions de l'intérieur, les esclaves n'ont pas une aussi grande valeur commerciale, parce qu'il n'y a pas assez de travail dans les campagnes pour les occuper d'une façon lucrative. Il faut reconnaître qu'en présence de cet élément dissolvant du progrès social, le commerce intérieur et les arts industriels ont atteint un degré de développement relativement élevé.

Dans les régions du centre, au sud du Soudan, il n'y a que peu ou point de cohésion entre les tribus, les trafiquants d'esclaves et les chasseurs d'hommes l'ayant à peu près détruite. Malgré les conditions favorables du sol et du climat, l'agriculture est très négligée et l'élevage du bétail ne se fait que sur une faible échelle.

Le royaume du mouata [1] Yamvo qui, à une certaine époque, passait pour être aussi vaste que l'Allemagne et pour avoir une population de deux millions d'âmes, a été détruit, mais il était certainement d'une très grande antiquité. Les peuples Lounda (Ka-Lounda ou Ba-Lounda) sont les plus nombreux, les plus répandus et les plus influents; ils forment la base de la population et sont tous de souche Bantou. Ils sont bien faits, de couleur assez claire et de traits réguliers. Les femmes se tatouent, se peignent le corps et coupent leurs cheveux courts; quant aux hommes, ils s'abstiennent de ces pratiques, mais ils apportent le plus grand soin à l'arrangement de leurs coiffures. L'agriculture est leur occupation presque exclusive.

Quelle qu'ait pu être jadis leur cohésion, les nombreux chefs tributaires affectent aujourd'hui, vis-à-vis du mouata Yamvo, une indépendance de plus en plus grande à mesure qu'ils sont plus éloignés du centre de l'autorité. Une curieuse division du pouvoir administratif mérite d'être notée. Celui qui partage avec le mouata Yamvo le gouvernement du royaume est sa femme *non mariée*, une reine qui a sa cour à elle et dont le *mari* [2] est regardé comme une femme [3]. Les deux pouvoirs sont soutenus par une

[1] Mouata signifie maître.

[2] A l'époque de la visite de Büchner, cet individu sans sexe passe pour s'être présenté lui-même comme « n'étant qu'une femme, mais l'épouse d'un grand personnage ».

[3] En ce qui concerne les deux pouvoirs qui se partagent l'autorité sur les États Lounda, nous lisons dans Élisée Reclus : « Le mouata Yamvo est choisi parmi les fils des deux principales épouses du roi défunt. Quatre grands électeurs désignent celui qui deviendra leur

aristocratie; il y a également une sorte d'assemblée générale qui a donné naissance à une *opinion publique.*

La capitale est déplacée à l'avènement de chaque nouveau mouata Yamvo. Dans le Kazembé, un État tributaire, on observe des conditions sociales presque identiques.

; de l'ouest
ean.

Les indigènes de l'ouest de l'Afrique ont naturellement subi des transformations radicales dans leurs longues et continuelles relations avec les colons européens. Les étoffes de laine, si faciles à se procurer, ont été adoptées comme article usuel pour les vêtements, et l'importation des fusils et du genièvre a joué un rôle important dans l'existence de ces peuples. Leurs langages diffèrent des dialectes Bantou. Dans le Sierra-Leone, par exemple, cette colonie d'esclaves affranchis, on trouve les représentants de 200 tribus nègres, ne parlant pas moins de 151 langages différents. Dans les colonies, on parle beaucoup les langues européennes ainsi que l'arabe et le fulbé, qui s'emploient couramment. Toutefois, en dépit de tous ces éléments contraires, les indigènes se ressemblent

maître..., mais leur choix doit être ratifié par Loukokecha, la « mère des rois et du peuple ». De même cette dame, qui est aussi une reine et qui possède plusieurs districts en toute souveraineté, est élue parmi les filles des deux épouses principales par les quatre grands ministres, et leur décision devient définitive après approbation du roi. Seule de tous les habitants du pays, Loukokecha est supérieure aux lois; seule elle échappe au pouvoir du mouata Yamvo; mère de tous, elle ne saurait avoir de mari, et celui qu'elle choisit n'a d'autre nom que celui d'esclave favori; elle ne doit pas non plus avoir d'enfants, et quand elle devient mère, on fait périr son fruit. (Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, vol. XIII, p. 285.)

(*Note des traducteurs.*)

extraordinairement sous tous les points de vue extérieurs. Bien que la polygamie et la traite des esclaves aient été une des grandes causes des phénomènes hétérogènes que nous signalons sur la côte, les continuelles incursions de l'intérieur ont été également, sinon même à un degré supérieur, une de leurs causes fondamentales. Il est naturel d'en conclure que ces phénomènes sont plus apparents dans les districts moins colonisés entre les colonies portugaises, au sud, et le Delta ou Niger, au nord. Bien que les nègres d'Angola aient beaucoup de sang portugais dans les veines, ils sont très proches parents des indigènes du Congo; à Bihé, qui est depuis longtemps un centre de la traite des esclaves, la population est très mêlée.

De même, les industries de l'ouest de l'Afrique ont été profondément influencées par la domination européenne. Les manufactures étrangères ont remplacé les industries indigènes, et ce n'est que pour la construction des navires que notre contact a été utile aux Africains. Les industries sont par conséquent restées à un degré très inférieur. Les capacités commerciales du nègre de la côte de l'ouest sont remarquablement développées. Les Doualla, entre autres, sont très avancés et présentent le vrai type du trafiquant indigène; mais à l'exemple des autres peuples, ils essayent d'établir les monopoles. Sous le rapport de l'astuce, ils sont probablement surpassés par les actifs Bangala. C'est dans les régions très commerçantes que les naturels ont les meilleures chances de progrès. Mais ce progrès exerce en même temps une influence réactionnaire, l'individu devenant indépendant de l'auto-

rité centrale : c'est pourquoi les diverses organisations politiques indigènes sont moins stables sur la côte de l'ouest que ne le sont celles de la côte de l'est; de plus, les enseignements des missionnaires chrétiens ont eu forcément pour effet de dépouiller le chef indigène du caractère sacré qui s'attache souvent à sa personne; et, bien qu'il soit toujours le grand prêtre, il n'est plus entouré du même respect craintif qui l'accompagnait autrefois. D'autre part, l'enseignement chrétien a développé chez les naturels un degré de culture intellectuelle plus élevé qui, mettant tout à fait de côté la faiblesse de leur caractère, aurait pu donner des résultats durables sans l'influence funeste et démoralisante des trafiquants sans scrupules et l'introduction du commerce des alcools qui a remplacé la traite des esclaves.

Si l'on calcule dans quelles proportions la traite des esclaves sévissait autrefois sur la côte de l'ouest, on ne peut pas supposer que depuis son abolition (qui a complètement ruiné le trafic organisé des caravanes), l'esclavage ait été sérieusement atteint comme institution. Il y a des nègres qui se considèrent encore comme esclaves. Il est à remarquer que, tandis que les peuples les plus avancés tels que les Foula et les Maures traitent fort mal leurs esclaves, ceux qui sont de condition très peu au-dessus de leurs esclaves, les traitent avec la plus grande douceur. Il y a des esclaves dans toutes les familles de la côte de l'ouest [1], et l'achat des femmes comme épouses est

[1] Dans les contrées plus éloignées de l'intérieur, les razzias d'esclaves sont encore la malédiction des indigènes, qui sont enlevés

une coutume plus en vigueur dans cette région que partout ailleurs en Afrique. Les femmes sont une denrée marchande de la plus haute valeur et, bien que la polygamie [1] s'exerce sur une vaste échelle, les femmes ont leurs droits. Le Dr Ratzel cite la côte ouest de l'Afrique comme étant la contrée du Droit des Femmes. Si, dans les familles, les esclaves sont bien traités, ceux qui travaillent aux champs sont considérés comme des animaux.

Les armées organisées se trouvent dans le Dahomey, où les femmes sont les meilleurs soldats, et chez les Achanti, les deux seuls royaumes fondés par les nègres en Afrique. Les fameuses guerrières amazones ne se marient pas; elles sont considérées comme des hommes et occupent, dans le palais du roi, des casernes où elles sont servies par des eunuques.

L'agriculture est généralement l'occupation des indigènes, sauf pour les populations de la côte qui, par le fait même de leur situation, se livrent plutôt à la pêche, aux opérations commerciales ou à la récolte des graines oléagineuses. Les Krou (Krou-boys) sont parents des marins indigènes qui ont été entièrement formés par les Européens; tous les navires qui font la côte les emploient comme matelots, pour ménager les forces de leur équipage sous un climat meurtrier pour les Européens.

Sur la côte nord-ouest, au sud des États mahomé-

et expédiés dans le Soudan et jusqu'au Maroc. La côte du Bénin est exposée à ces razzias.

(1) Il est établi que le roi des Achanti peut en avoir 3,333, mais pas plus.

tans, se trouvent des peuples de race nègre qu'il n'est pas facile de classer. Les Ouolof et les Mandingues présentent les types nègres, mais des types très modifiés par le mélange avec une race plus noble. Les caractères de la race purement nègre s'effacent, en effet, de plus en plus, à mesure que l'on avance dans l'intérieur. Sous beaucoup de rapports, les nègres païens du Niger-Benué surpassent leurs voisins mahométans, aussi bien dans la construction de leurs huttes que dans les travaux agricoles; leurs arts industriels sont également bien plus avancés. C'est là un phénomène assez curieux, puisque l'Islam prétend élever le niveau moral des peuples païens.

Partis du niveau le plus bas de culture indigène, les Foula ont su, par leurs aptitudes et leur persévérance, atteindre le niveau le plus élevé ; mais ceux qui sont restés pasteurs sont encore en arrière des autres peuples sous ce rapport. Comme conquérants, les Mandingues viennent les premiers après les Foula, mais aujourd'hui leur suprématie est affaiblie et, eux-mêmes, sont dispersés, bien qu'à l'origine ils étaient les plus puissants du nord-ouest de l'Afrique. Antérieurement à la domination des Foula, ils étaient, en effet, le peuple prépondérant de cette région. Les Haoussa ne sont peut-être pas aussi intelligents que les Foula ou les Mandingues, mais leur passé a été très glorieux et leur influence a dû, jadis, s'étendre au loin, si l'on en juge par leur langage très répandu. Dans le nord, jusqu'au plateau d'Azben, c'est la langue dominante, bien que les Touareg y règnent depuis un temps immémorial ; c'est également le langage usuel

dans toutes les vastes régions du sud que l'on appelle les États haoussa. On le parle aussi, comme langue commerciale, sur le côté ouest du Niger et au delà. Par leur activité, leur ordre, leur probité, les Haoussa gardent l'empreinte d'une civilisation ancienne. Nous-mêmes, nous les employons avec succès dans la police: sur les territoires du Niger, ce sont d'excellents pasteurs. Rohlfs estime certainement les Haoussa, au point de vue du développement intellectuel, comme supérieurs à tous les peuples entre le Niger et la Bénoué.

Le besoin de cohésion, et la faiblesse des liens politiques, sont la caractéristique des nègres du nord-ouest de l'Afrique, ce qui fait qu'ils sont tombés comme une proie facile entre les mains de leurs conquérants. La première ambition d'un Maure ou d'un Foula est de posséder un troupeau d'esclaves, ce qui, dans certains cas, est devenu le point de départ d'un État. Il est vrai que tout Foula errant dans le Soudan occidental est une graine de domination future sur les peuples noirs. Comme les Arabes de la côte de l'est et les juifs de quelques régions, ils s'insinuent dans les positions d'influence. Seules, les tribus de l'intérieur, qui sont protégées contre la dispersion, échappent à ces éléments désagrégeants. Les classes dirigeantes de cette région sont naturellement les Mahométans. Rohlfs estime cependant qu'entre le Niger et la Benué, ils ne forment qu'un tiers de la population. Les Mahométans, dont l'autorité est reconnue, sont uniquement ceux qui habitent les villes, ou les Foula et les Mandingues nomades qui

viennent du nord. Pour les Foula, la propagande est le moyen et le but : la conversion à l'Islam et l'enrichissement du propagateur sont naturellement synonymes.

Que l'Islam ait eu sur le développement des indigènes convertis une influence importante, ceci n'a pas besoin d'être démontré. L'Islam a déraciné bien des herbes vénéneuses dans les champs païens et les a remplacées par de bonnes semences : il a surtout combattu les croyances au diable, les superstitions et le fétichisme. Au point de vue superficiel, l'Islam a certainement amélioré le nègre. Les Ouolof, peuple faible, témoignent de ces influences relatives du christianisme et de l'Islam dans les contrées où, comme à Gorée et à Saint-Louis, ils se sont trouvés en contact avec les Européens et les Arabes. Tout en apprenant les métiers des Européens, ils ont gardé leurs coutumes et leurs mœurs propres, tandis qu'ils ont promptement subi l'ascendant des Arabes et se sont assimilés à eux.

Nous en avons dit assez pour tirer nos conclusions en ce qui concerne le développement intellectuel, moral et matériel des indigènes de l'Afrique. Nous avons vu comment, à l'état sauvage, le nègre mène une vie facile et indolente. Enfant de la nature, il se contente d'en recevoir ce qu'elle lui accorde si libéralement, sans éprouver le désir de se dégager de sa tutelle. Il a certainement le sentiment confus d'une puissance supérieure et d'un monde immatériel, mais son intelligence, non développée, donne à toutes ces idées une interprétation fantastique et mystérieuse.

Son esprit ouvert à toutes les impressions, et sa nature assouplie à l'obéissance passive par les rudes conditions de sa vie sociale, le prédisposent à subir les influences propres à relever son niveau de culture, que ces influences soient indigènes ou étrangères, pourvu qu'elles conviennent à sa nature particulière. C'est ainsi que les grands royaumes Lounda, Zoulou, Ou-Ganda du centre et du sud central de l'Afrique ont été fondés par le génie de chefs indigènes qui ont su donner à leurs États un certain degré d'unité, de densité et de cohésion. A la mort de leurs chefs et en l'absence de successeurs capables, ces royaumes se sont graduellement désagrégés; néanmoins, si barbares qu'ils nous paraissent, ces peuples ont devancé leurs frères indigènes dans la voie du progrès et de la civilisation. A un degré inférieur, nous avons vu les tribus faibles conquises et absorbées, chassées ou dispersées par des tribus plus fortes; ces dernières étaient des tribus de pasteurs, menant sur les plateaux salubres une existence plus saine, plus vigoureuse et plus libre, ou bien appartenaient à une race plus énergique et plus forte.

Les exemples cités plus haut sont les meilleures preuves que l'influence troublante du contact européen ou étranger n'a pas joué un rôle si important dans ces royaumes indigènes du centre que sur les côtes ou dans le nord et le sud de l'Afrique. Cette influence qui s'est répandue comme un courant électrique, fera l'objet du chapitre suivant. En général, cela a été une force spirituelle : l'Islam a été le fluide positif et le Christianisme le fluide négatif. Le grand

royaume Mandingue et les autres royaumes nègres de l'ouest de l'Afrique, le Dahomey et les Achanti, ont trop subi cette influence pour parler de leur avancement en dehors d'elle. Quant à la république de Liberia, elle a été fondée par des agences étrangères et peuplée d'esclaves libérés; aussi n'est-elle pas à citer comme un exemple de civilisation indigène libre de toute entrave; mais, au point de vue expérimental, c'est naturellement plus instructif.

La traite des esclaves et tout ce qu'elle entraîne, l'introduction des alcools falsifiés ainsi que l'importation des fusils et de la poudre, le mouvement conquérant de l'Europe, d'une part, et, d'autre part, l'Islam, tous ces éléments divers sont si intimement liés à la vie et au développement des indigènes, que tant que nous ne les aurons pas examinés à fond, nous ne pourrons pas apprécier exactement les forces qui agissent pour le bien ou pour le mal de l'Afrique. Il est à propos de faire remarquer ici, d'après tout ce que nous avons vu de la culture des indigènes en général, que la polygamie très répandue, les dispositions naturelles du nègre à la vie indolente et facile, sont des causes qui favorisent toutes les influences extérieures, du moment qu'elles ne sont pas antipathiques à leurs instincts naturels. En un mot, et au risque de faire une comparaison injuste, si nous admettons comme principe du Christianisme le sacrifice de soi-même, et comme principe de l'Islam l'amour de soi-même, nous comprendrons immédiatement que l'Islam l'emporte sur le Christianisme.

Entre le Soudan et la colonie du Cap, dans les régions habitées par les Bantou païens, nous trouvons des naturels qui, dans leur état primitif et libre, n'ont fait que peu ou pas de progrès; ils sont restés dans un état plutôt stationnaire. Cependant, lorsque, par le fait de leur nature impressionnable, ils sont tombés individuellement ou collectivement sous la domination de tribus plus fortes, ils se sont promptement assimilés à elles; mais cette fusion ne les a naturellement pas menés à un degré de développement plus élevé que celui qu'avait atteint leurs conquérants.

L'absence de cohésion politique parmi les Bantou les livre presque sans résistance aux Européens. C'est pourquoi les obstacles que rencontre la domination européenne sont faciles à vaincre. Comme pionniers de la civilisation en Afrique et surtout dans les régions païennes, il est de notre devoir d'y implanter la civilisation à laquelle nous sommes parvenus nous-mêmes, mais en l'appropriant à son nouveau milieu. Nous devons faire monter les Africains jusqu'à nous, ou descendre jusqu'à eux; ce dernier cas se présente malheureusement trop souvent. Les droits des indigènes doivent être respectés, certainement; mais, tout en respectant les droits des indigènes, il ne faut cependant pas risquer de nous laisser entraîner par le sentiment, lorsque ce sont des mesures radicales qu'il faut employer. Comme le professeur Huxley le fait très justement [1] remarquer, le tigre a le « droit naturel » de considérer l'homme comme sa proie,

[1] *Nineteenth Century*, février 1890.

mais l'homme a également le droit de défendre sa vie. Il est par conséquent logique de conclure que si nous considérons comme un devoir de porter la civilisation dans ces parties du monde où les circonstances nous ont conduits, il peut devenir utile à la réalisation de cette idée qu'un petit nombre souffre pour tous les autres. Ce n'est pas que nous soyons difficiles sur ce point, bien au contraire. Mais notre responsabilité est doublement engagée quand nous employons la force lorsque la persuasion ne réussit pas : nous devons pratiquer ce que nous enseignons. Si nous supprimons la traite des esclaves comme une chose inhumaine pour nos protégés africains, nous devons également supprimer le trafic des spiritueux et surveiller rigoureusement l'importation des armes et des munitions. Notre devoir sur ce point est clair : ce serait une insigne hypocrisie que d'adopter une mesure et de négliger les autres. En poursuivant une politique de courte vue comme celle-ci, nous finirons nous-mêmes par être les victimes, car les intérêts des indigènes et ceux des Européens sont identiques autant que la moralité publique est engagée. Les demi-mesures ne sont pas possibles; suivant que nous accepterons ou que nous éluderons nos responsabilités, nous entraînerons ou l'assimilation ou l'extermination des indigènes placés sous notre autorité.



CHAPITRE V.

Islam et Christianisme.

Forces rivales. — Leurs armes. — La croix et le croissant. — Dispositions de leurs forces. — Premiers temps du Christianisme. — Le courant de l'Islam. — Derniers efforts du Christianisme. — Extension de l'Islam. — Islam : Première phase de la conquête. — Islam : Deuxième phase de la conquête. — Islam : Troisième phase de la conquête. — Limites méridionales de l'islam. — Cohésion des forces mahométanes. — Avant-postes de l'Islam. — Récentes hostilités. — Forteresses de l'Islam. — Soudan. — Haut Nil. — Ou-Ganda : Un champ de bataille moderne. — Martyrs Wa-Ganda. — Juifs. — Coptes. — Phases de l'entreprise des missionnaires chrétiens. — Sphères de l'entreprise des missionnaires chrétiens. — Missions de la côte occidentale. — Champs de missions du sud africain. — Missions de la côte orientale. — Autres stations de missions. — Nombre des stations de missions, des missionnaires et des indigènes convertis. — Résultats de l'entreprise des missionnaires. — Méthodes respectives adoptees par l'Islam et par le christianisme : vue comparative. — Jugements en faveur de l'Islam. — Jugements contre l'Islam. — Opinions diverses. — La preuve examinée. — Résumé. — Conférence antiesclavagiste 1889-90.

Parmi les forces qui luttent contre la barbarie et qui sont les plus puissantes dans le développement de la civilisation en Afrique, il n'y en a pas de comparables à la propagande de l'Islam et à l'entreprise des missions chrétiennes. Des deux côtés, les moyens et le

but sont beaucoup les mêmes. Les propagateurs de l'Islam qui, dans leur propre intérêt matériel, ont imposé leur autorité aux populations païennes, ont été inspirés dans leur œuvre par une foi égale à celle des missionnaires chrétiens; le commerce et la conquête des Européens ont suivi ce courant, qui va toujours grandissant.

L'Islam ou l'influence arabe nous semble avancer l'épée d'une main et le Koran de l'autre. Le Christianisme ou l'influence européenne apparaît aux indigènes avec l'épée ou des traités d'une main, et de l'autre avec une Bible ou une caisse de genièvre. Il est inutile de discuter sur la comparaison, elle est juste et loyale. Nous devons nous juger comme les autres nous jugent, d'après nos actes, et non comme nous nous jugeons trop souvent, sur nos professions de foi. Depuis le temps où le prince Henry le Navigateur envoya ses vaillants capitaines à la conquête de mondes nouveaux, jusqu'à la fièvre coloniale qui sévit de nos jours, toutes les nations européennes, si nous voulons les croire, n'ont eu qu'un but philanthropique dans leurs tentatives de civilisation. La civilisation! Grand mot [1] trop souvent sur les lèvres des Européens, qui cherchent à cacher leurs projets égoïstes sous le couvert de la philanthropie. Quelle civilisation avons-nous introduite en Afrique, et en quoi avons-nous amélioré le sort de nos frères africains?

Notre but sera d'approfondir cette question, tracer

[1] Le progrès et le développement sont les idées fondamentales contenues dans le mot civilisation. Guizot, *Histoire de la civilisation*.

les progrès de l'Islam et de l'influence arabe, ceux du Christianisme et de l'influence européenne, essayer enfin de découvrir les moyens par lesquels ces deux éléments ont combattu et supplanté le paganisme et la barbarie. En nous arrêtant sur leurs méthodes et sur les résultats que chacune d'elles a donnés, nous serons mieux en situation pour apprécier justement les mérites respectifs de l'Islam et du Christianisme dans leur entreprise pour amener les populations de l'Afrique au niveau de la civilisation du xixe siècle.

Sans prédire exactement une croisade chrétienne ou musulmane en Afrique, il est évident que ces deux éléments antagonistes sont tenus de se combattre partout où des rivalités de territoire pourront être soulevées. L'Afrique est destinée à devenir le principal, sinon le dernier champ de bataille de la croix et du croissant.

Toute la partie septentrionale du continent a été occupée ou dominée pendant dix siècles par les forces compactes de l'Islam. Dans le sud de l'Afrique, le Christianisme a une base solide, bien que plus restreinte; et, puissamment renforcé à l'est et à l'ouest, il s'est hardiment avancé au milieu des populations païennes de l'intérieur. Quelques escarmouches ont été échangées avec les avant-postes; mais, pendant plusieurs générations encore, nos forces ne nous permettront pas de prendre une position assez redoutable pour engager une action générale.

Malheureusement, les forces de l'Islam offrent beaucoup d'unité dans leur ensemble, tandis que celles du Christianisme sont minées par de fréquentes dissen-

sions [1]. La première Église chrétienne est un exemple de cette désunion. Les juifs sédentaires ne furent certainement à aucune époque animés de l'esprit de propagande, mais ils ont toujours vécu comme ils vivent de nos jours, dans une exclusive communauté. En Cyrénaïque, cependant, à l'époque de la civilisation phénicienne, ils émigrèrent en grand nombre et à de grandes distances jusque dans la vallée du Nil. Les premiers chrétiens, partagés en d'innombrables sectes, étaient en querelles et en luttes continuelles pour des questions de dogmes, et se trouvaient par conséquent dans l'impossibilité d'exercer une influence quelconque sur ceux qu'ils regardaient comme des païens et au milieu desquels ils tombaient. Aussi, quand le courant de l'Islam transporta sa simple doctrine sur les rives septentrionales de l'Afrique, tout fut entraîné dans sa marche implacable. Il se répandit jusque dans le désert du Sahara. Mais pendant les douze siècles de sa domination sur le nord du continent, il anéantit toute l'ancienne civilisation dont il ne reste aujourd'hui que des vestiges.

Cette marche de l'Islam venant du Nord et de l'Est s'est accomplie mille ans après la chute de la première Église chrétienne. Ce ne fut qu'au xve siècle que l'attention de l'Europe se dirigea de nouveau vers l'Afrique, lorsque les pionniers explorateurs redécouvrirent les contours du continent perdu. Les missionnaires catholiques se mirent à

[1] La désunion parmi les missions chrétiennes de l'Ou-Ganda, un des champs les plus glorieux et les plus florissants du Christianisme en Afrique, est un triste exemple pour les temps modernes.

l'œuvre, et pendant quelque temps obtinrent de brillants résultats dans l'accomplissement de leur haute mission; mais avant la fin du siècle dernier, leur influence était bien tombée. C'est au XIXe siècle qu'il était réservé de voir d'autres missions chrétiennes reprendre le champ abandonné, non seulement avec un nouvel enthousiasme, mais avec les plus vastes desseins. La marche de nos modernes croisés du commerce rencontrera peu d'obstacles jusqu'au jour où leurs forces se trouveront en présence des redoutables remparts de l'Islam.

La propagation de l'Islam, et par suite l'extension de la puissance arabe en Afrique, comprend une période de 1250 ans et peut être divisée en trois phases distinctes, bien qu'approximativement datées. Sa marche actuelle dans le Soudan et dans le pays des Galla prouve que ses forces ne sont pas diminuées dans ces régions, comme elles semblent l'être sur d'autres points du continent. Le Maroc, par exemple, pour employer la comparaison pittoresque et violente de M. Joseph Thomson, n'est plus aujourd'hui qu'une *eau morte* de l'Islam, stagnante, impure et malsaine.

La première phase de son extension se place au VIIe siècle et comprend une période de soixante ans. En l'an 640, un lieutenant du Khalife Omar, Amrou Ibn al Aassi, envahit l'Egypte avec une armée de 4,000 hommes et l'année suivante s'empara d'Alexandrie. Lui et ses successeurs donnèrent un essor sérieux à l'Islam, qui s'étendit rapidement vers l'ouest jusqu'aux rives de l'Atlantique. Bref, il fallut moins de soixante ans aux Arabes pour devenir les maîtres du

nord de l'Afrique. Les tribus berbères opposèrent bien quelque résistance, et non sans de notables succès dans une circonstance au moins, mais force leur fut à la fin d'accepter l'Islam et d'adopter la langue arabe. A cette époque, la domination arabe fut certainement favorable aux populations indigènes; non seulement on respecta leur liberté religieuse, mais tout ce que l'ancienne civilisation avait de bien fut soigneusement conservé. Les grandes villes furent habitées par des populations industrieuses et avides de progrès. En dehors des villes, cependant, et parmi les masses, les coutumes berbères furent conservées à un degré de plus en plus accentué, à mesure que l'on s'avance de l'est vers l'ouest : ceci s'explique par ce fait que de l'Égypte à l'Atlantique le nombre des Arabes va en diminuant. A ces époques florissantes, le nord de l'Afrique atteignit un degré de civilisation que l'on ne rencontra pas en Europe, excepté à Byzance; la situation des femmes était infiniment supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui [1]. Seuls, les peuples nomades et ceux qui vivaient en dehors de l'influence arabe ne furent pas entraînés dans ce courant de progrès; mais seuls aussi, ils échappèrent au massacre qui suivit au XVIe siècle l'invasion des Turcs.

Dans la première phase de son extension, l'influence arabe s'arrêta au désert. C'était là une barrière naturelle, s'étendant d'une mer à l'autre; mais cet obstacle même fut vaincu. La seconde phase qui s'étend du

[1] La situation des femmes berbères au Maroc est aujourd'hui supérieure à celle des femmes arabes. Les Berbères se contentent d'une seule épouse.

XIe au XVIIe siècle, fut inaugurée par les grandes migrations des Arabes de l'Egypte vers l'ouest. De nombreuses tribus arabes émigrèrent vers l'ouest de l'Afrique avec tous leurs biens. Les écrivains arabes estiment le nombre de ces émigrants à 1 million; d'autres l'avaient estimé à 250,000 hommes seulement. Il est probable que d'autres tribus ne tardèrent pas à suivre cette route ouverte au mouvement migrateur. Pendant un siècle et demi, depuis le milieu du XIe jusqu'au XIIIe siècle, les migrations se continuèrent et allèrent planter les bannières de l'Islam à Songhaï et à Kanem, et jusque sur la côte de l'est. D'après le Dr Lenz [1], les États du moyen Niger sont même restés les principaux remparts de l'islam et le centre d'une civilisation avancée. L'histoire de Tombouctou ou Tin-Bouktou, fondée en 1077 par les Touareg, démontre cependant que la marche de l'islam n'a pas été sans rencontrer des obstacles de toute nature. Sa domination sur Kanem vint un peu plus tard. Il est impossible de déterminer exactement si c'est pendant cette période que les Foula sont passés, eux aussi, sous l'influence arabe.

Les Arabes franchirent la mer Rouge au VIIe siècle, mais ce n'est qu'au IXe siècle que nous entendons parler de migrations importantes, et ce n'est qu'au XIe siècle ou même au commencement du XIIe qu'ils atteignirent les confins de l'Abyssinie. Les traditions Somal donnent à entendre que les Arabes s'établirent aussi dans leurs contrées ainsi que dans

[1] *Timbouctou*, vol. II, p. 162.

d'autres parties de l'est de l'Afrique, et guerroyèrent dans le sud contre les païens. Quand, pour la première fois, les Portugais débarquèrent sur la côte, au commencement du xvie siècle, ils parlèrent des puissants et redoutables chefs musulmans du grand « Adal », royaume situé entre Tadjourah et le cap Guardafui.

Dans les xvie et xviie siècles, l'Islam étendit son empire sur toutes les autres contrées du Soudan. Dans le Kordofan, on retrouve des traces qui prouvent que leur influence s'était établie dans cette région dès le xive siècle, sinon avant. Quant au Darfour et au Wadaï, on ne sait rien de certain, bien que pour les Wadaï, Barth pense que l'Islam n'a pas dû y pénétrer avant 1640. Le Baghirmi adopta l'Islam à la fin du xvie siècle, le Katsena, au xviie siècle, et les habitants de Kano, un peu plus tard. D'après Barth, les populations Haoussa seraient restées païennes jusqu'au jour où, forcées par les Foula, elles ont fait une confession publique de la foi qui leur était imposée. Pendant cette seconde phase de son extension, l'influence de l'Islam semble donc avoir atteint le 9e parallèle de latitude nord et s'être étendu au sud, le long de la côte, jusqu'à l'équateur.

La troisième et dernière phase de la marche de l'Islam et de la domination arabe a eu son plus grand développement dans le siècle actuel, et c'est à l'entreprise et au prosélytisme des Foula qu'on le doit. Au commencement du siècle, leur zèle religieux devint trop grand pour se contenter de fonder des colonies agricoles dans le Soudan central; ils portèrent leurs conquêtes au loin, dans le sud et dans l'est, ainsi que

sur les rives de l'océan Atlantique. Après la conquête suivit la restauration. Par les opérations militaires des Foula et l'extension du commerce par les Haoussa, les musulmans atteignirent le golfe de Guinée.

Cette propagande religieuse n'apparaît pas seulement sur les frontières méridionales de l'Islam, mais aussi dans le cœur du Soudan et au nord de l'Afrique. Dans ces régions, l'influence de l'Islam a été portée principalement par les Senoûsiya, une secte mahométane puritaine, dont les ramifications, bien que disséminées, sont très étendues, étroitement liées et toute-puissantes. Leur discipline sévère et les abondantes ressources dont ils disposent font des Senoûsiya un formidable obstacle à l'entreprise européenne. Ils sont admirablement informés des événements du monde musulman, et n'ont pas le moindre scrupule sur le choix des moyens qui doivent servir leurs intérêts. Tous les ans, le chef actuel de la secte résidant à l'oasis de Djaraboub, près de l'oasis de Siouah, envoie dans toutes les directions des centaines de missionnaires.

M. Marc Fournel dit [1] que « dans le Wadaï, le sheikh el Mahdi peut, en quelques semaines, mobiliser une armée dix fois plus forte et plus enthousiaste que celle qui a écrasé les Anglais et les Egyptiens dans le Soudan (*sic*), et il a été reconnu que sa *zawia* possède assez d'armes à feu, de fabrication moderne, pour que ses forces puissent se mesurer avec celles

[1] *L'Afrique explorée et civilisée*, février 1888.

des puissances européennes ». Le Wadaï est, en effet, le centre actuel de la propagande mahométane et les Senoûsiya y sont tout-puissants [1]. L'autorité du sultan indigène s'étend au delà des limites du Wadaï proprement dit. Le Dr Nachtigal, l'un des rares voyageurs qui soient revenus vivants de cette contrée, et aux études duquel nous devons le peu de connaissances que nous ayons, estime que l'autorité du sultan du Wadaï s'étend sur un pays de 150,000 milles carrés et sur une population de 2,600,000 âmes. Le peuple est l'ennemi des Mahdistes et il n'y a pas longtemps que nous avons entendu parler d'une lutte sérieuse entre eux, probablement pour une question de suprématie.

Si intéressant qu'il serait de fixer les limites méridionales de l'Islam en Afrique, il est évident que les estimations de la puissance et du nombre actuel des mahométans répandus au milieu des tribus semi-païennes des frontières de l'influence arabe seraient très variées. Cependant, nous pouvons affirmer que, dans la carte qui accompagne ce chapitre (pl. XI), M. Ravenstein a donné les limites approximatives de l'Islam dans le Sud.

Bien que nous puissions croire que la cohésion des forces de l'Islam est également grande, depuis le nord jusqu'aux frontières du sud, les voyageurs européens les plus dignes de foi, qui ont parcouru ces contrées, nous ont signalé de nombreux points faibles; certaines populations païennes ont échappé à l'influence de

[1] Les Maba comprennent l'aristocratie du pays et appartiennent à la secte senoûsiya. Ils parlent un langage « à part » (F. Müller) ou un langage qui ressemble beaucoup à celui des Fôriens (Lepsius).

l'Islam ou l'ont si légèrement subie, qu'on peut dire d'elles qu'elles ont été simplement inoculées. Prenons quelques exemples. Les Mandingues et les habitants du Fouta-Djallon ont adopté l'Islam simplement *pro forma*, ou ne l'ont pas adopté du tout (Dr Lenz). Les Ouolof et les Bambara sont en grande partie païens (Le Brun-Renaud). Mais sur la côte de Guinée, nous trouvons des mahométans dans l'île de Sherbro; il y en a plus de 5,000 dans le Sierra-Leone; dans la colonie de Liberia, il y en a plus que de païens, et dans la ville de Lagos, leur nombre est d'environ 10,000. A Baghirmi, il y a de nombreuses tribus païennes (Dr Nachtigal). A mesure que nous avançons dans l'est, la domination de l'Islam devient plus incertaine. Ainsi, dans la région des sources du Nil, où les Arabes ont plutôt cherché à imposer leur suprématie politique que l'influence religieuse de l'Islam, nous trouvons de nombreuses tribus païennes; parmi elles sont les Denka, les Bâri, les Bongo, les Madi, les Choûli et les Niam-Niam ([1]). Les Chiloûk et d'autres encore ne sont qu'en partie mahométans, mais les Baggâra et les Kababich, à l'ouest du Nil Blanc et au sud du Kordofan, ainsi que les habitants du Galâbât et du Tagala, ont tous adopté l'islamisme.

Quant aux régions de l'Afrique qui se trouvent au sud des frontières de l'Islam, on peut dire, d'une manière générale, que l'Islam ne les a pas parcourues et n'y a institué aucune propagande systématique.

([1]) Le Dr Ratzel nous affirme d'autre part que la région du haut Nil est sous la domination musulmane.

Quant à la pointe orientale de l'Afrique, nous avons déjà dit que les Somal sont mahométans pour la plupart, et bien que quelques Galla aient accepté l'Islam, il reste parmi eux plusieurs tribus païennes. Les habitants de ce qu'on appelle la côte de Souaheli sont mahométans, et dans presque toutes les grandes villes, principalement celles de l'Afrique équatoriale, nous trouvons des Arabes ou des mahométans, mais qui, vivant en famille et en communauté, n'ont pas d'influence sensible sur les populations.

Il est vrai que pendant ces dernières années nous avons été à même de voir quelque chose comme une conspiration des Arabes ou de ce qu'on appelle les Arabes, car beaucoup d'entre eux étaient simplement des « écumeurs » de la côte de l'est, sous le prétexte de repousser l'influence étrangère; mais il est évident que cette conspiration était ourdie simplement dans le but de protéger et de maintenir l'institution consacrée par le temps de la traite des esclaves, et n'était nullement un mouvement religieux. Dans le haut Congo, dans la région des grands lacs et sur la côte de l'est, des conflits de ce genre et suscités par les mêmes motifs, se sont produits dans ces derniers temps, mais on peut les considérer comme les dernières convulsions de la traite des esclaves et de la domination arabe. Leurs succès partiels prouvent évidemment l'incapacité de l'Europe d'agir promptement et efficacement à une certaine distance de la côte avec les éléments subversifs de la loi et de l'autorité; mais, étant donnés les moyens d'action suffisants, ce sera surtout une question de temps, et l'on peut ajouter

une question de bonne foi de la part des nations européennes pour combattre victorieusement tous ces ferments d'anarchie.

Dans les régions où l'Islam s'est solidement implanté, la question est tout à fait différente si l'on considère les éléments hostiles à l'influence européenne, et trop puissants pour la subir (du moins dans le présent). Cependant, la basse Égypte, où l'Islam a le plus profondément pénétré, a été et est encore sous l'autorité sage et bienfaisante de la Grande-Bretagne, tandis qu'en Algérie [1], la France a su établir la religion catholique; mais comme nous avons eu, à diverses reprises, l'occasion de le faire remarquer dans cet ouvrage, ces contrées appartiennent politiquement très peu à l'Afrique continentale. Pour assurer sa puissance de domination sur l'Afrique, ce n'est pas sur les rives de la Méditerranée que l'Islam a établi ses forteresses, mais dans le vaste et inaccessible Soudan. Au milieu des Touareg du Sahara, les marabouts sont les missionnaires, les juges et les instituteurs; dans le Soudan, les Foula ont des écoles partout, jusque dans les plus petites communes. Le Koran, la langue arabe et plusieurs traités nationaux sont étudiés; on parle même de bibliothèques comme celle qui fut découverte à Bornou par le docteur Nachtigal, ce qui fait que l'on est fort surpris de la culture intellectuelle que l'on découvre dans plu-

(1) En Algérie, le *mufti* et l'*iman* ont peu d'influence; le *marabout* en a davantage, et ce sont les *kuan* (moines) qui dirigent le mouvement pan-islamiste; leur forte organisation leur donne la puissance (Rixs).

sieurs parties du Soudan. Nous avons déjà parlé du degré de développement des indigènes et de l'organisation des gouvernements du Soudan central et occidental. Il est certain que ces phénomènes politiques sont des adversaires puissants de l'influence étrangère. Mais en même temps, ils donnent l'espoir que, grâce à l'introduction d'un commerce régulier, favorisant les relations européennes avec le Soudan, les populations les plus avancées seront de plus en plus entraînées sous notre influence. Tous ces peuples ne sont pas des fanatiques, et il y en a peu parmi eux qui consentiront à se priver des avantages matériels que notre contact pourra leur procurer. Les traités que M. Joseph Thomson a conclus récemment avec les sultans de Sokoto et de Gando sont des exemples pleins de promesses. Ce n'est que lorsque nous pénétrons dans les régions plus primitives de l'est que nos espérances, sous ce rapport, vont en s'affaiblissant. D'après Wilson et Felkin, les peuples du Kordofan sont superstitieux et leurs idées religieuses sont des plus incertaines. Mais les fanatiques du Galâbat, les Mahdistes, les Senoúsiya, ceux-là sont des éléments très différents avec lesquels il faut compter. Maintenant qu'Émin-Pacha a été forcé d'évacuer sa province (1) si avantageusement située en vue des opérations sur les territoires du haut Nil, nous avons perdu notre dernière position dans ces régions, et il faut reconnaître que l'avenir nous apparaît bien sombre. On gémirait vainement sur les faits

(1) Il y est cependant retourné en 1892, mais ses plans sont restés inconnus.

accomplis, mais il faudra certainement des années de labeur et des dépenses considérables pour recouvrer la position perdue par notre folie et notre négligence.

L'Ou-Ganda, dont l'influence est si puissante dans cette région, a été, dans ces dernières années, le champ de bataille du paganisme, de l'Islam et du Christianisme; c'est un exemple unique et typique de l'action combinée de ces forces en Afrique. Des marchands arabes étaient arrivés à la cour du roi Mtesa plusieurs années avant que ce chef ait, par l'entremise de M. Stanley, invité les missionnaires chrétiens à s'installer dans ses États; mais pendant ce temps, l'Islam n'avait fait que peu de progrès, les Arabes étant surtout commerçants et non propagateurs. Ils avaient cependant exercé une certaine influence et il faut reconnaître également qu'ils avaient essayé d'expulser les missionnaires européens; mais c'était uniquement en vue de leurs intérêts commerciaux et nullement pour la foi musulmane, qu'ils avaient adopté cette ligne de conduite hostile. Mtesa lui-même refusa de se soumettre à la religion de Mahomet et brûla cent de ses jeunes gens qui s'y étaient convertis (1); mais de même qu'il ne fut pas chrétien de cœur, de même son peuple ne se laissa pas influencer par le contact avec les étrangers.

(1) La pratique de la circoncision, sans laquelle il n'y a guère de musulmans aujourd'hui, s'est heurtée contre la loi formelle du pays qui, tout en permettant le meurtre, défend la mutilation. Une centaine de jeunes gens qui s'étaient laissé circoncire ont été brûlés par ordre du roi; toutefois, les étrangers musulmans ont reçu la permission d'élever une mosquée. ([illegible], vol. X, p. 155.)

(*Note des traducteurs.*)

Cependant, à la mort de Mtesa et à l'avènement au trône du jeune et cruel M'wanga, nous assistâmes non seulement à une crise politique, mais à l'un des événements les plus remarquables et les plus significatifs pour l'Afrique : cent Wa-Ganda convertis au Christianisme et mourant pour leur foi. C'est un signe des temps des plus caractéristiques et des plus encourageants que ce succès soit dû aux missionnaires chrétiens. Il ne faudrait pas en conclure que les missions chrétiennes, catholiques et protestantes, fussent entre elles absolument d'accord; malheureusement, cela ne semble pas avoir toujours été le cas. Mais après la révolution qui renversa ce roi marionnette, M'wanga lui-même, le massacreur de convertis, invoqua l'appui des chrétiens contre les usurpateurs de son trône, et promit certaines réformes en échange, promesse que l'on peut d'ailleurs considérer comme absolument illusoire. Cette sanglante tragédie, illustrée par le glorieux martyre de tant d'indigènes convertis, nous offre la preuve d'un courant de progrès qui produirait inévitablement des résultats positifs, si l'influence européenne était plus qu'un mot. Avant de nous occuper des travaux et de la marche des missions chrétiennes en Afrique, nous donnerons un court aperçu de ce que sont les Juifs et les Coptes. Je tiens à exprimer ici ma gratitude au docteur Oppel, dont l'admirable feuille, *Die religiösen Verhältnisse in Afrika* [1], m'a été d'un si grand secours dans la composition de ce

[1] *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin* (1887).

chapitre, que j'ai pour ainsi dire écrit sous sa dictée [1].

En dépit de l'état d'oppression dans lequel ils vivent, le nombre des Juifs augmente tous les jours; mais dans le nord de l'Afrique ils n'exercent aucune influence. Au Maroc, où ils sont très répandus, surtout dans les villes de la côte, ils mènent, comme artisans, une vie très laborieuse; ailleurs, ils font le commerce. En Algérie et en Tunisie, leur situation vis-à-vis de l'administration française a été améliorée; dans les autres parties du continent, ils semblent mener une existence isolée mais heureuse.

Les Coptes sont spécialement répandus dans les villes du nord de la basse Égypte, à Syout et dans d'autres centres de populations. Il y a ou il y avait à Khartoum une église copte. L'Église copte, cette veuve de l'Église chrétienne, est aujourd'hui très corrompue; on peut en dire autant de sa fille, l'Église d'Abyssinie. C'est au IVe siècle que le Christianisme s'établit en Abyssinie; il y fit d'abord de grands progrès, mais aujourd'hui, dans sa forme dégradée, c'est à peine si l'on retrouve des traces de la foi primitive : les influences païennes, juives et mahométanes sont partout apparentes. Les innombrables églises et monastères, les prêtres, les moines et les nonnes tendent à maintenir en Abyssinie les formes extérieures du culte. Mais les jésuites pas plus que les autres n'ont jamais fait sur ces populations une impression sérieuse.

[1] Depuis que ce chapitre a été écrit, le Dr Cust a publié dans son *Africa Rediviva* une étude des plus utiles et des plus claires sur les missions en Afrique, accompagnée d'une grande carte

C'est ainsi que nous rencontrons dans le domaine de l'Islam des oasis éparses de sectes chrétiennes qui ont eu à souffrir des conditions défavorables de leur entourage. Toutes les tentatives pour implanter ou faire revivre le Christianisme dans le nord de l'Afrique ont échoué jusqu'à présent. Il n'en est pas de même si nous entrons sur les territoires païens, où les missionnaires chétiens ont suivi la route des découvertes et des établissements européens.

L'entreprise des missionnaires et les découvertes géographiques dans l'Afrique équatoriale et méridionale sont inséparablement associées et peuvent être divisées en deux phases distinctes. La première phase est exclusivement restreinte à l'entreprise de l'Église catholique dans le xvi[e] siècle; la seconde phase, et la plus importante, qui s'étend du siècle dernier jusqu'à nos jours, comprend la fondation et le développement des autres missions chrétiennes en Afrique. Dans la pratique, toute l'Europe catholique et protestante, aidée de l'Amérique du Nord, a pris part à ce mouvement dont nous avons maintenant à envisager les progrès et les résultats.

Tous les premiers navigateurs portugais prirent avec eux leur complément de prêtres et de missionnaires. Après le voyage de Diego Cão (1484), celui qu'on appelait le roi du Congo reçut de nombreux franciscains et dominicains, et le roi du Benin demanda également des missionnaires pour son peuple. Les missions qui essayèrent de conquérir la Guinée supérieure firent beaucoup de conversions, mais les perdirent toutes quand les établissements

portugais furent abandonnés ; et ce semblant de succès temporaire fut beaucoup plus le résultat d'une manœuvre politique des chefs indigènes que la conviction religieuse. Mais en revanche, dans le royaume du Congo, le Christianisme s'établit solidement de lui-même. D'après Werner, le diocèse de Mbazi (San-Salvador), comprenant les royaumes du Congo, d'Angola et de Benguela, fut établi par le pape Clément VIII, en 1596. Les premiers succès de l'Eglise catholique semblent avoir été remarquables, si l'on s'en rapporte aux récits publiés à cette époque; mais il est certain qu'ils diminuèrent considérablement avec le déclin de la domination portugaise et la dissolution de l'ordre des jésuites en 1775. On y comptait, paraît-il, 700,000 nègres chrétiens ; mais en 1854, lorsque Livingstone visita Angola, il trouva les monastères déserts, bien qu'à sa grande surprise beaucoup de nègres savaient lire et écrire. Aujourd'hui, toutes les traces du Christianisme se sont perdues dans le paganisme le plus grossier.

Dans la première époque, le Christianisme semblait également avoir pris pied sur la côte de l'est, entre l'embouchure du Zambèze et l'équateur; mais les données sur son extension et ses succès font défaut. Des missions furent établies dans le Soudan, au Sénégal, dans les îles Maurice et de la Réunion, mais ce n'est que dans cette dernière qu'elles recueillirent quelques succès.

De nouvelles missions catholiques furent établies entre les années 1767 et 1829. Mais pendant cette période, les missions protestantes étaient entrées en

campagne. Le premier missionnaire hollandais débarqua au Cap dès 1665, et beaucoup d'autres suivirent; mais ce ne fut qu'en 1737 que les missions protestantes se mirent sérieusement à l'œuvre, non seulement au Cap, mais dans la Guinée supérieure. La première église indigène du sud de l'Afrique fut bâtie en 1800 ; c'est de cette époque que date la fondation positive des missions qui règnent sans partage sur toute la colonie du Cap et au delà.

Les sphères dans lesquelles les missions chrétiennes ont été et sont encore le plus actives sont : 1° Dans l'ouest africain, les terres côtières et les territoires situés à quelque distance dans l'intérieur entre la rivière du Sénégal et le Cunéné; 2° dans le sud de l'Afrique, sur tous les territoires situés au sud d'une ligne idéale partant du Cunéné et allant au Limpopo; 3° dans l'est de l'Afrique, les terres côtières allant du Limpopo jusqu'à l'Abyssinie et la région des grands lacs; 4° le nord de l'Afrique. Pour plus d'exactitude, nous devrons ajouter aussi : 5° les missions qui ont surgi spontanément dans la région des découvertes du bassin du Congo. Chacune de ces sphères peut être brièvement examinée.

A l'exception de la côte d'Ivoire [1], toutes les régions populeuses de l'ouest africain sont parsemées de stations de missions. A l'exception des anciennes sphères catholiques, partout les sociétés anglaises prédominent, bien que dans la Guinée supérieure beaucoup d'entre elles soient américaines ; les sociétés alle-

(1) Du cap des Palmes au cap des Trois-Pointes.

mandes déploient une grande activité sur la côte d'Or, la côte des Esclaves et le Cameroun. Il serait trop long d'entrer dans plus de détails, et il est inutile d'entreprendre l'énumération des conversions revendiquées par chaque mission. Suivant les conditions politiques dans lesquelles ils agissent, chacun des partis religieux revendique des succès plus ou moins problématiques, mais dans tous les cas sérieusement disputés de part et d'autre. Si leurs efforts n'avaient pas été entravés par les rivalités politiques et l'avidité mercantile des Européens, il est évident que le progrès des missions chrétiennes dans l'ouest africain aurait été beaucoup plus marqué qu'il ne l'est; mais ce n'est pas sur les missionnaires que l'on peut faire retomber la responsabilité du résultat négatif de leurs efforts.

Le sud de l'Afrique peut être regardé aujourd'hui comme une terre chrétienne ; environ la moitié des stations de missions de l'Afrique y sont localisées. Cette région peut être considérée comme la plus favorable au développement et au succès des missions, grâce aux conditions plus stables de l'autorité administrative.

Bien que certaines contrées de la côte de l'est aient fait partie des premières possessions portugaises en Afrique, l'œuvre de leurs missionnaires n'a pas trouvé là le dixième du succès qu'elle a rencontré à Angola. Quelques entreprises chrétiennes dans l'est de l'Afrique ont été l'œuvre d'autres missions venues plus tard. Dans la province de Mozambique, nous ne voyons pas trace du succès des missions, mais au contraire

les témoignages de leur échec sont apparents. L'entreprise des missionnaires des autres nations a tenté de se frayer un chemin dans l'intérieur par les terres côtières, entre l'embouchure du Zambèze et le port de Mombaza, mais surtout par la côte en face de Zanzibar. Ses succès sont loin cependant d'avoir été aussi grands que ceux des entreprises similaires de la côte de l'ouest et du sud de l'Afrique; on peut dire, en un mot, que cette entreprise a à peu près échoué. Les raisons de cet échec relatif peuvent être attribuées aux faits suivants : 1° la côte de l'est a été pendant longtemps sous l'influence mahométane; 2° les missions se sont lancées dans l'intérieur comme en partie de plaisir d'exploration, sans s'être préalablement assurées d'une base solide sur la côte; 3° avant ces derniers temps, l'influence européenne ne s'était pas établie dans un poste quelconque sur le continent; 4° les naturels de cette région sont plus belliqueux, plus énergiques et plus indociles que sur la côte de l'ouest et dans le sud de l'Afrique; 5° enfin les annexions totales de territoires ont éveillé les méfiances de tous les Européens.

Dans le voisinage des grands lacs, et surtout dans la contrée du Nyassa, les missionnaires anglais et écossais se sont établis dans de fortes positions. Pendant longtemps, leur bienfaisante autorité fut paralysée sinon combattue par des complications politiques, mais une ère nouvelle de prospérité s'est ouverte aujourd'hui dans l'Afrique centrale anglaise. Dans l'est africain anglais, le Dr James Stewart s'occupe de fonder un établissement d'éducation tenu par des mis-

sionnaires, sur le modèle de celui de Lovedale, dans le sud de l'Afrique. Dans le bassin du Congo, l'entreprise des missionnaires en est encore à ses débuts, et par conséquent dans la période d'exploration. Dans le nord de l'Afrique, les missions sont principalement catholiques, ce qui s'explique par les conditions politiques de ces régions.

Les stations catholiques en Afrique sont au nombre de 250, les missions protestantes au nombre de 600. Mais, de même que pour le nombre des convertis revendiqués par chaque clan, il serait plus prudent d'invoquer les statistiques. Le Dr Oppel affirme que pendant ce siècle une moyenne de 10,000 indigènes, chaque année, se sont convertis au Christianisme. De son côté, le *Church Missionary Gleaner*, de février 1890, fait observer que : « En 1885, deux sociétés américaines publièrent des statistiques de missions protestantes étrangères, basées et développées sur les tables compilées par le Dr R. Grundemann. Ces tables donnaient pour l'Afrique 600 missionnaires, 7,000 instituteurs indigènes, 576,000 indigènes adhérents, 160,000 communiants, 190,000 élèves. Mais dans cette statistique, il faut comprendre Madagascar et probablement aussi une bonne partie des colons du sud de l'Afrique. Le nombre des missionnaires se réduirait ainsi à 500, et tous les autres chiffres seraient diminués de moitié. Nous devons nous estimer heureux que les missions chrétiennes, comprenant les œuvres de presque toutes les nations de l'Europe et du nord de l'Amérique, aient fait de nombreuses conversions parmi les indigènes et aient pu établir des

stations et élever des églises dans toutes les régions de l'Afrique équatoriale et méridionale, dont l'accès nous est ainsi ouvert aujourd'hui.

Notre tâche est maintenant de préciser autant que possible les résultats de l'entreprise des missionnaires.

Propagande. A Madagascar et dans le sud de l'Afrique, les missions ont fait de grands progrès; dans l'ouest, ces progrès ont été modérés, dans l'est, très faibles, et tout à fait nuls dans le nord du continent. Tel semblerait être le résultat général, d'après le Dr Oppel; il expliquerait cette inégalité dans les progrès du Christianisme par ce fait que les populations qui avaient vécu longtemps sous l'influence de l'Islam ont été difficilement impressionnées par le Christianisme qui, de plus, a rencontré, dans l'hostilité des chefs indigènes de ces contrées, un des plus grands obstacles à sa propagande. Cette dernière conclusion est assez juste, mais la première n'est pas absolument exacte si, comme le Dr Blyden [1]) nous l'assure, tous les mahométans ne sont pas des fanatiques. Pour la majeure partie, cependant, l'opinion du Dr Oppel peut être considérée comme digne de foi. C'est surtout dans les contrées païennes où le Christianisme a remporté et doit remporter encore le plus de succès. Les peuples opprimés et dispersés de l'Afrique sont naturellement plus

[1]) Nous accueillons cette prudente appréciation, qui n'est pas le fruit de lectures faites au coin du feu, mais le résultat de voyages à travers le monde, et qui nous démontre que l'œuvre de l'Islam, quelle qu'elle ait pu être dans les autres pays, a été en Afrique une œuvre préliminaire et préparatoire... Les mahométans, autant que nous les avons observés, sont tolérants et accessibles, désireux de s'instruire et de se perfectionner, d'où que leur viennent les moyens. *Christianity, Islam and the Negro Race*, p. 28.

accessibles que ceux qui vivent sous une autorité forte et despotique. Mais, indépendamment de la situation des peuples indigènes, les principales garanties du succès des missions chrétiennes sont avant tout l'appui sérieux d'un gouvernement fort. La sécurité de la vie et de la propriété, de justes lois et de bons exemples sont des facteurs qui, plus que tous les autres, répondent du succès des missions. Ces conditions semblent s'améliorer tout autour de l'Afrique; à part quelques déplorables exceptions. Dans le sud et l'ouest africain, ces conditions ne sont pas moins manifestes, bien que d'importance différente; et dans l'est du continent, elles sont un peu meilleures qu'elles n'étaient. Mais, tant que l'autorité mahométane sera tolérée dans le nord de l'Afrique, le Christianisme ne peut pas compter sur beaucoup de progrès. Le paganisme se retire tous les ans de plus en plus dans l'intérieur. Bien que numériquement supérieurs et plus facilement acclimatés, les Arabes ne peuvent pas disposer des moyens que les Européens ont à leur service. N'est-ce donc pas simplement une question de temps pour que l'Europe chrétienne parvienne à imposer sa domination et sa croyance sur la plus grande partie de l'Afrique?

Nous marchons sur un terrain très incertain, sur lequel de nombreux compétiteurs ont combattu, quand nous en venons à examiner les procédés employés par l'Islam et à les comparer à ceux du Christianisme dans leurs effets sur les populations païennes. Mais nous ne pouvons nous dérober à la responsabilité de discuter cette question de la dernière importance.

A l'Islam, nous associons naturellement l'autorité arabe; au Christianisme, la domination de l'Europe.

Avant tout, écoutons ce que quelques-uns des principaux voyageurs africains ont à nous dire sur ce sujet.

Ils se sont, en général, prononcés contre l'Islam, cela est certain. Mais il y a sur ce point deux exceptions à signaler. Dans un article de la *Contemporary Review*, M. Joseph Thomson, un observateur assidu et consciencieux, dit qu'en comparant les populations dégradées de la côte de Guinée et des rives du bas Niger à celles du Soudan central, ce qu'il vit lui donna une impression toute différente de celle qu'il s'attendait à avoir. Il trouva dans le Soudan de grandes villes bien bâties, un peuple bien vêtu, se conduisant avec beaucoup de dignité, et partout les indices d'une société industrieuse, très commerçante et très avancée dans la voie de la civilisation. Les métaux y étaient travaillés, les étoffes tissées et teintes, et de tous côtés une foule affairée se pressait sur les marchés. Des tribus sauvages avaient été transformées en nations demi-civilisées. Le fétichisme avec ses dégradantes superstitions avait disparu devant l'Islam, qui avait animé les nègres d'une vie nouvelle et vigoureuse. Telles furent les impressions de M. Joseph Thomson pendant le cours de son voyage au Niger, à Sokoto et à Gando. Plus tard, nous examinerons ses appréciations.

Un autre voyageur compétent, le Dr Flegel, à propos de la même question, nous montre la franc-maçonnerie de l'Islam par laquelle tous les mahométans sont égaux et qui leur assure la considération de tous, ce qui entraîne les annexions pacifiques de ter-

ritoires entiers, etc. Mais la pratique est bien loin de vérifier la théorie. Ainsi, un mahométan ne peut légalement être fait esclave, mais un esclave est toujours esclave, ce qui fait qu'en réalité il n'y a pas de refuge dans l'Islam pour le païen-né. L'histoire nous montre de plus que les tribus païennes ont été conquises par l'épée et non par le Koran.

D'autre part, le Dr Lenz ([1]) prétend que l'Islam est l'ennemi de tout progrès et qu'il n'existe que par la force de sa propre inertie, qui le laisse inattaquable (*wenn er völlig intackt bleibt*). Le Koran est l'alpha et l'oméga du pieux musulman. Ceci explique son intolérance religieuse, qui se traduit de la façon la plus brutale envers ceux qui dépendent de lui ; à ce fanatisme vient encore se joindre une cupidité effrénée, souvent plus grande que l'intolérance religieuse elle-même. Enfin, le mensonge et la fourberie des « infidèles » sont, d'après le Dr Lenz, l'apanage de l'Islam et de ses adeptes. En un mot, il semble considérer l'Islam comme le plus grand ennemi de la civilisation en Afrique.

Le Dr Hugo Zöller s'exprime à peu près dans les mêmes termes, bien que, comme d'autres, il soit d'avis qu'au point de vue extérieur les mahométans apportent de grandes améliorations chez les païens. Il prétend ([2]) qu'il n'y a pas de plus grand promoteur de la barbarie en Afrique que l'Islam. Le Dr Blyden dit cependant ([3]) qu'« entre le Sierra-Leone et l'Égypte, les mahométans sont la seule grande puissance intellec-

([1]) *Timbouctou*, vol. II, p. 375.
([2]) *Die deutsche Besitzungen*, etc., t. III, p. 95.
([3]) *Christianity, Islam and the Negro Race*, p. 260.

tuelle, morale et commerciale. Pendant plus de trois cents ans, les tribus intermédiaires ont été sous l'influence de l'Islam, qui, après les avoir conquises, façonna la vie sociale, politique et religieuse des plus intelligentes d'entre elles. Ses adhérents gouvernent la politique et le commerce de presque toute l'Afrique au nord de l'équateur ».

Entre tous ces avis si partagés, qui décidera? Les missionnaires et leurs partisans dans leurs pays respectifs sont des critiques sévères de l'Islam, dont ils réprouvent la sensualité et les immoralités.

Si nous nous tournons vers les géographes et les critiques, notre jugement est encore bien plus confus. Écoutons M. Élisée Reclus : « Depuis la chute de Carthage et la décadence de la civilisation égyptienne, l'événement le plus considérable de l'histoire africaine a été l'invasion de l'Islam. C'est dans le continent noir que l'ardente propagande des missionnaires mahométans a recruté le plus de fidèles [1]. » La simplicité de sa doctrine, le zèle de ses apôtres, sa cohésion et le nombre de ses partisans sont autant de forces qui l'ont fait réussir là où le Christianisme a échoué. Le missionnaire chrétien ne peut se dire « que mystiquement le frère des prosélytes » : le « messager de la bonne nouvelle » ne donne point sa fille en mariage à l'indigène, même converti à la foi chrétienne, et ne prend pas la sienne en union légitime [2]. En un mot, selon l'expression de Blount [3], il reste l'homme d'une

[1] *Nouvelle géographie universelle*, vol. X, p. 56.
[2] *Ibid.*
[3] *Fortnightly Review*. W. Blount, 1881.

autre race et d'une autre caste. Enfin, les Arabes parlent le langage du peuple, et c'est là le principal propagateur de sa civilisation.

De son côté, Canon Taylor [1] excuse l'Islam : « On accuse l'Islam d'être stérile et rebelle au progrès. Mais on peut en dire autant des autres religions orientales. C'est une question de race et de climat plutôt qu'une question de foi. »

La seule conclusion à laquelle nous amènent ces témoignages contradictoires semble être que tous ont raison ou que tous ont tort, ou, ce qui est infiniment plus juste, c'est qu'il y a là deux côtés de la question et que la vérité se trouvera dans un sage compromis.

Si nous essayons d'approfondir cette question, nous devrons, avant toutes choses, éliminer l'élément personnel, que l'on peut, à juste titre, soupçonner d'influencer l'écrivain. Il est bien évident qu'en Afrique, les voyageurs sont nos autorités les plus dignes de foi, et comme ils ont vu les résultats pratiques des différents systèmes, ils préconisent ou ils condamnent. Comment alors envisagerons-nous les appréciations de M. Joseph Thomson?

Il ne faut pas oublier que le voyage de M. Joseph Thomson à Sokoto et à Gando a été une visite en courant, la rapidité ayant été indispensable à son succès. Il passa donc très rapidement de l'embouchure du Niger et de la côte, où l'on trouve les populations les plus dégradées de l'Afrique, et dont les habitants sont abrutis par les alcools, jusque dans les centres les plus civilisés de l'Islam. Comment n'aurait-il pas été

[1] *Leaves from an Egyptian Note Book*, p. 111.

frappé par le contraste que lui offraient le développement et la civilisation de ces régions, comparées à la côte de l'est, où l'Islam ne fait aucune propagande et où ses adhérents sont des négriers arabes abrutis? Ce contraste lui aura semblé d'autant plus grand que c'est dans le Soudan occidental et sur le golfe de Guinée que l'Islam et le Christianisme, c'est-à-dire les influences arabe et européenne, ont leur développement typique en Afrique. Il eût été surprenant que M. Thomson ne fît pas ressortir la supériorité du développement et de la civilisation extérieurs des peuples musulmans sur ceux des nègres avilis. Cependant, si entre le Niger et la Benoué, il avait visité quelques-uns des peuples nègres indépendants qui, bien que païens, ont une civilisation supérieure à beaucoup d'égards à celle de leurs voisins mahométans, il aurait certainement modifié son opinion.

En affirmant que ce développement et cette civilisation des mahométans sont seulement extérieurs et superficiels, nous nous appuyons sur l'opinion du Dr Oscar Lenz [1] : « Dans ses aspects extérieurs, l'Islam est quelque chose d'imposant quand nous le voyons dans toute sa pureté et sa grandeur, mais il devient grotesque quand il s'abaisse aux concessions. » Et selon lui, sa concession la plus marquée dans le Soudan est la subordination de sa doctrine à sa cupidité effrénée. Nous avons vu avec quelle légèreté le Dr Flegel parlait des mahométans comme n'étant jamais réduits à l'esclavage; et il est à remarquer que

[1] *Timbouctou*, vol. II, p. 375.

les immoralités domestiques imputées aux mahométans, et qui sont trop connues pour être rappelées ici, sont par elles-mêmes une des causes de la traite des esclaves.

Quand des hommes comme le Dr Blyden se prononcent en faveur de l'Islam, nous sommes forcés de reconnaître que ces hommes et leurs contradicteurs ne raisonnent pas d'après les mêmes prémisses. Le jugement du Dr Blyden sur une semblable question [1] est d'autant plus digne de foi que le Dr Blyden est un nègre de pure race, un homme d'État, un érudit et, qui plus est, un chrétien. Quand il parle de l'Islam comme étant la force la plus intelligente du Soudan, il le compare certainement au paganisme et au fétichisme d'une part et de l'autre au Christianisme, non tel que nous le connaissons, mais tel qu'il est professé sur la côte de l'ouest de l'Afrique. Il voit les chrétiens d'Europe prêchant une doctrine élevée, mais pratiquant absolument le contraire de ce qu'ils enseignent en favorisant l'esclavage, tandis qu'ils prétendent l'abolir, et en favorisant l'exécrable trafic des alcools et de la poudre. Il voit l'Islam prêcher la tempérance, ce salut moral des indigènes, et la plupart de ses missionnaires la pratiquent. Tandis que les Européens tombent au niveau des indigènes, il voit les mahométans élever les indigènes à leur propre niveau.

Si nous reprenons les arguments de M. Élisée Reclus qui attribue les progrès remarquables de l'Islam à sa

[1] Pendant un voyage que j'ai fait en 1889, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de recueillir les appréciations du Dr Blyden. Nous étions ensemble passagers à bord.

simple doctrine, au zèle de ses apôtres, à sa cohésion, au nombre de ses adhérents et à sa puissance d'assimilation, nous ferons remarquer que l'un de ces arguments est à discuter. La cohésion de l'Islam, grande en apparence et certainement plus grande que la cohésion des chrétiens d'Europe, a ses points faibles que nous avons signalés dans la première partie de ce chapitre. Que la simplicité de sa doctrine et son pouvoir d'assimilation soient des forces en faveur de l'Islam, il n'y a pas à en douter; et qu'enfin, comme puissance indigène, ancienne, numériquement forte, il ait marché plus rapidement que le Christianisme accompagné de l'influence étrangère de l'Europe, cela n'est pas moins évident. Mais le temps et les circonstances modifieront profondément ces conditions dans un sens favorable ou défavorable; jusqu'à présent, nous n'avons fait qu'expérimenter en Afrique, nous sommes appelés aujourd'hui à y coloniser.

En définitive, on ne peut ni accepter ni réfuter cette opinion de Canon Taylor, que la stérilité et l'absence de progrès de l'Islam sont une question de race et de climat plutôt qu'une question de foi : les phénomènes de race et de climat sont si inséparablement liés à la foi qu'il serait injuste de les séparer. Il est bien certain qu'une religion orientale s'adapte à un peuple oriental pour lequel le Christianisme doit être, suivant l'expression de M. Thomson, « un délicat exotique »; mais cela ne dégage pas notre responsabilité vis-à-vis des indigènes africains sous notre protection, et ne nous tient pas quittes du devoir que nous avons de les amener autant que possible jusqu'à notre niveau de

civilisation. Mais une question se pose, c'est de savoir quelle est la meilleure méthode d'acclimater le Christianisme sous le ciel brûlant de l'Afrique.

Parler d'acclimatement suppose une concession, un compromis du système actuellement en vogue. Il est bien entendu que nous n'attendons pas des missionnaires de s'assimiler aux indigènes et de sacrifier ainsi tant de siècles de civilisation, mais nous leur demandons une plus grande indulgence pour les préjugés et la dépravation de ces malheureuses populations; et, tandis que les missionnaires eux-mêmes donneront l'exemple d'une vie laborieuse, active et industrieuse, ils s'efforceront d'inculquer aux indigènes les principes et les pratiques plutôt que les dogmes incompréhensibles (pour eux) du Christianisme. Nous ne sommes pas en droit d'exiger des naturels de l'Afrique le miracle des conversions soudaines par la seule puissance de la foi, ni d'attendre d'eux l'intelligence nécessaire pour saisir les vérités abstraites du Christianisme; mais nous devons employer les moyens les plus sûrs et les plus persuasifs pour toucher leur cœur et leur esprit.

Comme puissance conquérante, l'Islam semble avoir sur le Christianisme cet avantage très positif, c'est qu'il est une religion toute de forme au lieu d'être une religion de principes soutenant les actions humaines, et il peut tout de suite élever à son propre niveau les peuples conquis. Or, un conquérant doit s'assimiler les peuples conquis ou être assimilé à eux. Mais l'expérience nous démontre évidemment que nos méthodes de conquêtes n'ont pas été des meilleures jusqu'à ce jour.

Plus nous apprenons à connaître l'Afrique, le voile qui pendant des siècles l'avait dérobée à nos yeux s'étant peu à peu écarté, plus vive a été cette impression qui s'est emparée de nous que, si nous ne pouvons pas arracher tout de suite les herbes vénéneuses qui empoisonnent l'atmosphère du malheureux continent, nous pouvons du moins y planter une végétation salutaire qui pourra combattre l'effet des mortelles exhalaisons de la barbarie. Mais il est essentiel que nos plantations morales soient appropriées au milieu, si nous voulons les voir prospérer. Jusqu'à présent, nos expériences ont été faites sur une échelle relativement petite, ce qui fait que nous ne pouvons en attendre de grands résultats. Mais notre conviction est que, même dans nos modestes essais, nous n'avons pas assez tenu compte des lois d'acclimatement ainsi que des conditions d'existence en Afrique. Nous avons été d'enthousiastes exterminateurs, mais nous n'avons pas encore planté dans le sol la végétation bienfaisante : il est bien certain que le commerce du gin et de la poudre, le mépris des droits et des préjugés des indigènes ne sont pas d'excellents moyens de subjuguer les peuples sauvages. L'exemple vivant est bien plus puissant que la sèche morale, et nous verrons plus tard quelle faute énorme nous avons commise dans notre politique africaine, en n'ayant pas su donner surtout l'exemple des hautes vertus de l'Europe chrétienne.

Contrairement aux sauvages des autres parties du monde qui ont péri au souffle de l'Europe, le nègre africain montre une vitalité supérieure dans les vicis-

situdes de son existence et une grande facilité pour s'élever à une civilisation supérieure. Mais penser que le contact du Christianisme chassera le démon de sauvagerie qui est en lui et que, pour citer M. Thomson, « il tombera aux pieds du Christianisme, le corps vêtu et l'esprit transformé », c'est demander rien moins qu'un miracle. La marche du développement doit être beaucoup plus lente, et non seulement plus lente, mais plus naturelle que par tous ces procédés de contrainte et de force employés par des gens bien intentionnés, mais mal inspirés. Le nègre doit être dirigé graduellement suivant les lignes que la nature elle-même a indiquées. Son imagination impressionnable, son caractère enfantin et sa facilité d'adaptation sont autant d'instruments dans la main de son réformateur. On doit lui fournir quelque chose de bon et de sain pour remplacer ce que tout le monde s'accorde à regarder comme les poisons de son existence. La polygamie et l'esclavage, deux de ses pires fléaux, ont dominé en Afrique de temps immémorial et ne peuvent pas être détruits tout d'un coup. D'autre part, l'introduction des alcools et des armes, qui sont les agents les plus répandus de l'influence européenne, peut être immédiatement supprimée sans que les Africains en souffrent.

Sur la côte de l'ouest, le détestable trafic des alcools [1] est reconnu pour avoir des effets désastreux sur nos « clients »; il paralyse tous les efforts des missionnaires et des œuvres philanthropiques, et dans

[1] Les statistiques sont données dans le chapitre VIII.

l'esprit des indigènes il est associé au Christianisme comme la traite des esclaves est associée pour nous à l'Islam. Nous supportons ou du moins nous ne supprimons pas l'un, et nous maudissons et nous nous efforçons d'abolir l'autre; toutefois, l'un et l'autre sont également scandaleux et criminels. Notre hypocrisie dans cette affaire est transparente, même pour les indigènes. Bref, il n'y a pas d'exagération à dire que tout progrès en Afrique est impossible tant que ce double et abominable trafic ne sera pas supprimé.

Dans le sud de l'Afrique, la plupart des indigènes ont ou complètement reculé devant la marche d'une race étrangère vigoureuse et forte comme les Hollandais et les Anglais, ou bien sont devenus esclaves et ont dégénéré par l'absorption : le passage de la barbarie à la civilisation a été trop grand. Seules, les tribus Zoulou ont maintenu leur intégrité, et encore pas entièrement. D'autre part, dans le Soudan, le contact d'une civilisation en quelque sorte appropriée aux conditions du climat et au génie du peuple a produit une fusion plus naturelle entre les païens et les mahométans. Dans ce cas, les conditions de milieu ont agi en faveur du progrès. Dans les territoires du Nil supérieur, nous avons vu tomber la puissance égyptienne minée par sa corruption générale; et dans l'est de l'Afrique, la suprématie arabe, elle aussi, est tombée en décadence. Toutes deux, vivant de la traite des esclaves, ont fait peu ou rien pour l'avancement de la civilisation indigène. Ces quelques exemples nous prouvent qu'il n'y a eu évidemment aucune tentative régulière et sérieuse pour detruire ce qu'il pouvait y

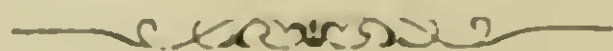
avoir de mauvais, et pour développer ce qu'il y avait de bon dans la civilisation indigène de l'Afrique. La traite des esclaves, cette monstrueuse injustice et cette insigne cruauté, a caractérisé les dominations égyptienne et arabe; et les Européens eux-mêmes, sans se montrer beaucoup supérieurs dans l'exercice de leur autorité, ont contribué pour une grande part à la dégradation des indigènes par l'introduction des alcools et d'autres agents corrupteurs qui ont aidé à la destruction de leurs foyers.

Supprimer, ou tout au moins restreindre dans une juste mesure le trafic des alcools, des fusils et de la poudre, semblerait le premier pas à faire si notre intention de réformer le nègre est vraiment sincère, et si notre philanthropie n'est pas simplement un masque pour couvrir notre ambition effrénée.

Conference antiesclavagiste.

La conférence antiesclavagiste de 1889-90, après plusieurs mois de délibérations, rédigea un programme pour la suppression de la traite des esclaves. Cet acte, qui irait jusqu'à régler le commerce des armes à feu, n'irait pas jusqu'à la suppression du trafic des alcools. Nous sommes heureux cependant de pouvoir dire que les puissances représentées à la conférence ont fait un véritable effort pour combattre ces deux abominables fléaux; mais elles ne furent pas assez fortes pour laisser de côté les « intérêts commerciaux » qui eussent été compromis par leur suppression totale. Un moyen terme fut donc adopté. Le commerce des armes à feu sera, selon toute espérance, régularisé de façon à empêcher les anciennes distributions malentendues et il faut reconnaître qu'en raison

des difficultés et des dangers de cette question compliquée, les mesures adoptées par la conférence promettent d'être aussi efficaces qu'on peut raisonnablement le souhaiter pour le moment. Mais il est très regrettable que des mesures rigoureuses n'aient pas été prises en vue de la suppression immédiate et définitive du trafic des spiritueux à bas prix. Il est du devoir de l'Europe de protéger ces régions de l'Afrique qui ne sont pas encore infectées, contre le torrent des alcools empoisonnés qui sont aujourd'hui répandus sur tout le continent par des marchands sans scrupules; mais le trafic est trop vaste pour pouvoir être traité par des demi-mesures : il faudrait l'abolir totalement. Élever les droits de 15 centimes par quart ne fera que peu de chose ou même rien du tout. Les intérêts mercantiles de quelques Européens n'auraient pas dû l'emporter sur les intérêts moraux d'un continent à la discrétion de ses envahisseurs. Une concession aussi coupable témoigne de l'impuissance de la conférence à édicter d'autres ordonnances, et donne lieu de craindre que ce qui a été gagné en principe ne soit perdu dans la pratique. En un mot, si le commerce des armes à feu a été plus ou moins effectivement enrayé, c'est qu'il mettait entre les mains des indigènes de l'Afrique des armes qu'ils pourraient d'un moment à l'autre tourner contre nous-mêmes; mais le trafic des alcools, qui ne peut tuer que nos victimes, bien que condamné en principe, a été absous par les mesures adoptées pour sa restriction apparente.



CHAPITRE VI.

Le trafic des esclaves

Civilisation de l'Afrique. — Principales causes de l'arrêt de son développement. — Dégradation de l'Afrique. — Esclavage et trafic des esclaves. — Abolition de l'esclavage. — L'Europe et la traite des esclaves. — L'Islam et la traite des esclaves. — Causes fondamentales de la traite des esclaves. — Effets de la loi de demande et de fourniture. — Accessoires de la traite des esclaves. — Mesures contre la traite des esclaves. — Conditions et extension de la traite des esclaves. — Réserves d'esclaves dans l'Afrique tropicale. — Trafic de la mer Rouge. — Trafic du grand désert. — Trafic de la côte de l'ouest. — Trafic de la côte de l'est. — Nombre annuel des victimes. — Causes prédisposantes à l'esclavage. — Méthodes pour la chasse à l'homme. — Ressources. — Les fournitures d'armes et de munitions. — Mesures contre le trafic des esclaves. — Les statuts légaux de l'esclavage. — L'affranchissement. — Suppression de la traite dans diverses régions. — La lutte future pour la suprématie. — Mesures pacifiques. — Mesures de police. — La conquête par l'assimilation.

Dégradation de l'Afrique.

Le continent africain offre le témoignage d'un développement interrompu, arrêté, qui ne peut être expliqué d'une manière satisfaisante. La civilisation autrefois si élevée du nord de l'Afrique est aujourd'hui tombée en décadence; tandis que 400 ans de contact avec la civilisation européenne n'ont amené sur d'autres points de la côte que la dégradation des indigènes.

Les critiques qui ont cherché à expliquer ces phénomènes sont presque unanimes à considérer la traite des esclaves comme le principal obstacle au progrès en Afrique. Les Anglais, qui ont été les premiers à perpétrer la ruine du continent africain en maintenant la traite, ont été aussi les premiers à travailler à sa régénération, eux dont l'orgueil est et a toujours été de s'intituler hommes libres. D'autres nations européennes ont à différents points de vue condamné la chasse à l'homme, les unes généreusement et par philanthropie, les autres un peu à contre-cœur et par politique. Il y eut d'abord un remords de conscience à l'aspect de cette souffrance patiente de tout un continent opprimé, puis un élan de sympathie plus cordiale, et finalement un cri d'horreur et de honte : ces symptômes graduels ont caractérisé les manifestations de l'opinion publique contre le monstrueux trafic dans lequel des millions d'hommes, de femmes, d'enfants ont été impitoyablement arrachés à leur patrie avec une cruauté tellement implacable que la plume se refuse à peindre ces horreurs.

J'ai dit plus haut comment le trafic des spiritueux avait une part égale, sinon plus grande, dans la dégradation de l'Afrique moderne; mais comme ce commerce est un monopole européen, sa suppression a été constamment éludée. La médication par de mauvais alcools n'est certainement pas le traitement qu'il faudrait employer ; c'est là un point à approfondir, car l'opinion publique devient sévère pour les trafiquants insouciants, dont la fortune honteusement acquise par la prostitution de la conquête européenne est un scan-

dale pour notre époque et un démenti vivant à nos prétentions philanthropiques. Ceci dit en passant, nous nous bornerons à parler dans ce chapitre de la traite des esclaves.

Le révoltant commerce de la vie humaine doit être à tout prix proscrit de l'Afrique. Mais il a pris un tel développement dans son ensemble, que ce n'est pas dans une génération ou deux qu'on peut le faire disparaître : une action précipitée ou un acte inconsidéré peut, en effet, coûter la vie au patient. La philanthropie à doses homéopathiques ne fera pas de mal, mais ne sera pas capable de faire beaucoup de bien non plus. Le système social tout entier de l'Afrique doit être renforcé physiquement aussi bien que moralement, afin qu'elle soit assez vigoureuse pour absorber ou rejeter les poisons dangereux qui, pendant si longtemps, ont abreuvé sa malheureuse existence. J'espère, après avoir étudié cette question de la traite des esclaves, être à même de signaler les mesures que l'on pourrait sûrement prendre pour y remédier momentanément; mais il n'y a que le temps et une éducation soigneuse qui puissent jamais conquérir l'Afrique à une situation plus haute parmi les nations.

Quelle est donc la situation exacte?

L'esclavage et, à des degrés différents, la traite des esclaves existent sous une forme ou sous une autre à travers toute l'Afrique. Ceci n'a rien d'étonnant. Toutes les contrées et toutes les races de la terre ont souffert de l'esclavage. Ce n'est que lorsque les hommes ont senti en eux la dignité et la force de la bravoure et de la liberté qu'ils ont été capables de briser leurs fers et

L'esclavage.

de se lever pour revendiquer leurs droits. Et combien faut-il de temps dans la vie d'une race, dans l'histoire d'un pays pour permettre à cet essor moral et social de se développer et de porter ses fruits? On peut dire que c'était hier seulement, bien que cela se traduise par quatre siècles, que des marchés d'esclaves se tenaient à Séville, à Lisbonne et même à Bristol ([1]). Bien qu'en l'an de grâce actuel, l'esclavage n'existe plus en Europe, excepté dans l'empire turc, il y a encore des esclaves dans beaucoup d'Etats civilisés de l'Asie, dans l'Arabie, l'Afghanistan, le Beloutchistan, la Chine, la Perse, le royaume de Siam, la Syrie, la Turquie et jusqu'à Bornéo. Le nouveau monde a enfin aboli l'esclavage une fois pour toutes; mais c'est par lui que se sont élevées des colonies, des républiques, et des États plus ou moins florissants. L'Afrique est le dernier et le seul continent où l'esclavage existe d'une façon générale. Pendant un certain temps, le trafic d'exportation des esclaves d'Afrique a été un monopole ([2]) pour lequel les nations européennes se sont querellées et battues jusqu'à ce qu'un décret solennel (*l'assiento* 1715-39) l'ait adjugé à la Grande-Bretagne. A quel infâme usage avons-nous fait servir notre puis-

([1]) On dit qu'à Bristol des criminels anglais, des voleurs condamnés étaient jadis vendus comme esclaves aux planteurs de la Jamaïque.

([2]) A la récente conférence antiesclavagiste (1889-90), tenue à Bruxelles, la France, tout en maintenant sa position en refusant le « droit de perquisition », a néanmoins accepté d'augmenter les mesures restrictives et la surveillance à l'égard des vaisseaux au-dessous de 500 tonnes qui sont sous la protection de son drapeau. Le temps et l'expérience pourront seuls nous montrer les résultats que ces nouvelles mesures peuvent donner.

sance maritime en dépeuplant les vastes régions de l'ouest africain et en capturant les hommes, les femmes, les enfants, dont nous emplissions nos réserves d'esclaves pour nous aider dans l'œuvre pénible de fonder nos colonies américaines? Ce sont là des faits trop connus pour nous y arrêter. On a estimé que des millions et des millions ont été ainsi déportés en Amérique, et il serait bien difficile d'évaluer à combien de millions s'élève aujourd'hui le nombre des descendants directs de ces nègres arrachés au sol natal.

En 1833, l'abolition de l'esclavage et le grand acte d'émancipation qui donna la liberté aux esclaves moyennant 20 millions de livres sterling que cela coûta à l'Angleterre ne fit que pallier le crime de lèse-humanité dont nous nous étions rendus coupables. Notre dette envers l'Afrique ne saurait être acquittée que par un dévouement continuel et absolu à sa cause. Mais d'autres puissances, également criminelles, n'ont pas su en faire autant; c'est tout au plus si elles ont donné un acquiescement jaloux à l'initiative de la Grande-Bretagne pour la suppression de la traite des esclaves, et si dans quelques circonstances elles ont participé à contre-cœur à cette œuvre humanitaire. Aujourd'hui, le peuple qui a pour fière devise nationale : « Liberté, Egalité, Fraternité », est la seule grande nation qui oppose un refus absolu, bien qu'inavoué, au « Droit de perquisition », mesure absolument essentielle pour réprimer le trafic d'exportation [1].

[1] Il va sans dire que ceci est l'opinion personnelle de l'auteur.
(*Note des traducteurs.*)

La France vend-elle sa complaisance ? Nous ne pouvons pas le supposer ; cependant, tel est le cas. La seule possession du drapeau français, qui s'obtient aisément, donne aux misérables Arabes le droit d'emmener leur bétail humain des bords de l'Afrique dans les ports étrangers. Cette sorte de marchandise est plaisamment appelée « Ivoire noir ». Il semble qu'un esclave n'ait pas d'âme, qu'il n'ait pas de droits, et que ce ne soit qu'une « chose ».

Dans ces conditions, il n'y aurait pas à s'étonner que l'esclavage à l'état d'institution ainsi que la traite des esclaves, qui est une conséquence naturelle de l'opération de demande et de fourniture, subsistassent toujours en Afrique. Ce qui serait étonnant, c'est que cela n'existât pas. Dans une contrée où « la force donne le droit », le faible est toujours à la merci du fort, en l'absence d'une opinion publique agissante.

Associer la traite des esclaves à la propagande de l'Islam est aussi injuste que d'imputer au Christianisme le trafic des spiritueux. Nous avons démontré que la conversion à l'Islam ne protégeait pas les païens-nés contre l'esclavage. Ce n'est pas que l'Islam encourage l'esclavage; au contraire, il essaye même de réglementer cette coutume établie et soutient l'affranchissement.

Quelle est alors la cause dominante de la traite des esclaves? Peut-on, connaissant les faits réels et sans être prévenu contre eux, ne pas reconnaître que la cause fondamentale de la traite, pour établir les choses brutalement, est l'appât du gain? S'il y a

demande, il y aura fourniture, quel que soit l'avantage qu'on en retire. Il y a demande d'esclaves en Afrique, la fourniture par suite est inévitable, et elle est tirée des sources qui sont le plus à proximité du traitant. Supprimez la demande, et la fourniture n'existe plus. Il est inutile de mettre l'embargo et d'essayer d'arrêter la fourniture, car aussi sûrement que l'eau trouve son niveau, un obstacle placé devant la marche naturelle du flot n'arrêtera pas son cours, mais le détournera seulement. Le malheur est qu'en détournant le cours naturel des événements, on risque de compromettre la cause elle-même que l'on défend.

Nous devons donc envisager notre sujet sous les deux aspects vitaux de demande et de fourniture.

Il y a demande d'esclaves, eunuques, femmes et enfants dans tous les pays mahométans. Ils sont aussitôt fournis. Les indigènes qui sont capturés dans le Soudan sont vendus pour la Tripolitaine, l'Égypte, la Turquie, l'Arabie et la Perse. D'autres sont gardés pour la consommation même du pays.

Il y a demande d'esclaves dans les plantations des îles de l'est de l'Afrique et sur la côte de l'est. Ils sont publiquement fournis.

Il y a demande d'esclaves, bien que dans de moindres proportions, sur la côte de l'ouest de l'Afrique. On y satisfait aisément.

Il y avait demande d'esclaves en Amérique et dans les colonies américaines; mais cela a été heureusement aboli. La demande de ce côté n'existant plus, il n'y a plus aujourd'hui d'exportation d'esclaves de la côte de l'ouest. Le commerce d'exportation est donc mort de

mort naturelle. Les exceptions contraires sont relativement sans importance.

Accessoires de la traite des esclaves.

Envisageons maintenant la fourniture. A cet égard, nous devons mentionner un relevé très important, dont l'exactitude est pleinement justifiée et qui établit que *la traite des esclaves par elle-même ne rapporte pas*. Si étrange que cela paraisse, c'est un fait réel. La traite ne rapportant pas par elle-même, doit être faite pour rapporter d'une façon quelconque, puisqu'il y a demande et fourniture. C'est que le trafic des esclaves et le commerce de l'ivoire ont toujours marché de pair. Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur une carte pour nous convaincre de cette corrélation. *Toutes les routes d'esclaves sont des routes de commerce.* L'ivoire étant le produit le plus précieux de l'Afrique, le commerce s'en fait conjointement avec le produit le plus précieux après lui, les esclaves. Si les gommes étaient la denrée la plus précieuse du commerce, ce sont elles qui prendraient la place de l'ivoire. La seule méthode aujourd'hui en vogue pour transporter les valeurs des endroits les moins accessibles à leur destination est le transport à dos d'homme. Il y aurait peu d'avantage pour le trafiquant s'il payait une juste rétribution à ces bêtes de somme humaines; il faut donc se procurer des porteurs d'une manière ou d'une autre [1].

En présence de ces faits, n'est-il pas évident que si nous voulons supprimer la traite des esclaves, nous devons employer les armes du commerce et non celles

[1] On prétend que les porteurs loués ne coûtent pas plus cher aux trafiquants que les esclaves qu'ils prennent à leur service. Ceci demande une plus ample information.

de la guerre? La mesure tout à fait insuffisante, quoique bien intentionnée, de bloquer les côtes, a été reconnue comme absolument futile. Très peu de négriers en effet se laissent prendre dans ces filets dont ils connaissent par avance la position exacte. Cependant, cette mesure, si insuffisante qu'elle soit, vaut mieux que rien, et loin de décourager cette patrouille des côtes, je voudrais que le nombre de vaisseaux chargés de ce service fût considérablement augmenté. C'est contre les demi-mesures que nous devons surtout nous garder, car elles ne sont bonnes qu'à endormir notre conscience. Il ne faudrait pas non plus suivre le plan adopté par l'État indépendant du Congo, en plaçant un brigand pour combattre un brigand, ce qui est le cas en nommant Tippo-Tib, le prince des négriers, gouverneur de Stanley-Falls (1).

D'après ces observations préliminaires et ces quelques mots essentiels, nous pouvons nous rendre compte de l'étendue actuelle de la traite des esclaves en Afrique (2).

Les réserves d'esclaves sont toutes situées dans l'Afrique tropicale, entre le 15e de latitude nord et le

(1) D'après des ordres de Bruxelles, M. Stanley fonda en 1883 la station de Stanley-Falls pour réprimer la traite faite par les Arabes La station, attaquée par les Arabes, fut évacuée en 1886. L'année suivante, Tippo-Tib était nommé gouverneur.

(2) Mes données et statistiques émanent pour la plupart du *Rapport de la Conférence de Bruxelles* (1889), de M. W.-H. Wylde, qui fut pendant vingt ans surintendant au département de la traite des esclaves au ministère des affaires étrangères britannique; d'un article de la *Revue de Geographie* (août 1889), par M. A. Spont; des *Memoranda*, de M. Eastoe Teall, et de la carte de la traite des esclaves, d'après M. James Stevenson Ravenstein).

15° de latitude sud. Dans l'intérêt de notre étude, nous partagerons le sujet d'après les divisions naturelles suivantes : 1° le trafic de la mer Rouge; 2° le trafic du désert; 3° le trafic de la côte de l'ouest, et 4° le trafic de la côte de l'est.

Nord de l'Afrique. Le trafic de la mer Rouge a prospéré par suite des demandes d'esclaves en Turquie, en Arabie et en Perse. Autrefois, ces demandes étaient satisfaites par les ressources tirées du sud de l'Europe, mais au commencement du siècle présent, cette source fut coupée. L'Afrique, d'où l'on ne tirait jadis que peu d'esclaves, devint la région-source de cet odieux commerce. Les principaux agents sont des Arabes de l'Arabie et du golfe persique; mais il paraît qu'un certain chiffre de cette traite d'exportation est produit par de petites entreprises privées. Les embarcations indigènes employées à cet effet ne prennent que de petits chargements de 30 à 40 têtes et allant rarement jusqu'à 100; les négriers sont habiles à tromper la vigilance des croisières anglaises. Les réserves d'esclaves destinées au trafic de la mer Rouge sont le Soudan central et la région du Nil supérieur, l'Abyssinie et la contrée qui s'étend au sud de cette province. Les centres principaux sont Abeshr (Wadaï), Fasher (Darfour), Khartoum, Galâbât et Dongola. De là, les esclaves sont transportés dans les ports et les criques de la mer Rouge et du golfe d'Aden. En Arabie, Yeddah est le port principal où ils sont reçus, et Macca et Hodeida sont les principaux dépôts d'où ils sont distribués (1).

(1) M. Sponl estime que 15,000 à 18,000 esclaves sont annuellement

Dans l'ouest central et l'ouest du Soudan, les esclaves sont tirés des régions au sud du lac Tchad et de celles qui se trouvent entre le Niger et la Benoué. Les centres principaux sont Tombouctou, Kano (Sokoto) et Kouka (Bornou). De Tombouctou, Bornou et Wadaï, environ quinze ou vingt grandes caravanes traversent annuellement la terrible route du désert pour gagner le Maroc et la Tripolitaine [1], bien que le Maroc ne reçoive pour sa part qu'un petit nombre d'esclaves. M. Spont évalue à 10,000 ou 12,000 le nombre d'esclaves entraînés chaque année à travers le désert.

Les voyageurs ont fait des récits navrants sur le trafic du grand désert. C'est de là que le Bornou tire sa fortune, et dans ces vingt dernières années, le trafic d'exportation s'est accru dans des proportions considérables. Rohlfs eut l'occasion d'assister au départ d'une caravane de 4,000 esclaves envoyés de Kouka: une quinzaine s'écoula avant que le dernier stock prît la route. Il serait difficile d'exagérer les terribles souffrances des esclaves marchant à travers le désert pendant 800 milles jusqu'à Mourzouk, sous un soleil brûlant, exposés aux attaques des Touaregs nomades et à l'impitoyable cruauté de leurs conducteurs. On estime que le cinquième périt pendant le trajet. Rohlfs dit que cette route, marquée par les os

emmenés par la route de la mer Rouge en Arabie et au delà, tandis qu'autrefois ils passaient par une route en aval du Nil pour l'Egypte, route bloquée aujourd'hui par les troupes anglaises.

[1] La traite des esclaves fut plus d'une fois « abolie » en Tripolitaine. Mais nous n'avons rien à dire contre les Turcs, car les autres nations européennes savent comment on abolit en principe ce que l'on garde en pratique, témoin les abus commis en Afrique.

blanchis des esclaves, pourrait être suivie par un voyageur ignorant le chemin. Ces funèbres bornes marquent ainsi bien d'autres routes d'esclaves à travers l'Afrique.

La traite d'exportation de la côte de l'ouest ayant cessé pour les raisons que nous avons exposées plus haut, les esclaves emmenés des régions équatoriales sont dirigés principalement sur le nord et l'est. D'après M. Wylde, ceux qui sont amenés à la côte sont employés en grand nombre par les chefs indigènes et par les trafiquants pour les travaux domestiques et agricoles.

Est de l'Afrique.

Sur la côte de l'est, le trafic s'est accru dans des proportions alarmantes. Toutes ces particularités étaient restées inconnues pour nous jusqu'aux révélations des explorateurs vers le milieu de ce siècle. Mais nous sommes persuadés que tout le trafic de la côte de l'est, peu important dans le siècle dernier, n'a pris que plus tard le développement que nous lui voyons aujourd'hui. Pendant longtemps, le trafic de la côte de l'est fut assez insignifiant, les Arabes se contentaient d'attendre l'arrivée des caravanes à la côte ; tandis qu'aujourd'hui, c'est dans cette région que 20,000 à 40,000 esclaves sont amenés chaque année à la côte ; dans ce nombre, quelques-uns sont gardés comme domestiques ou comme agriculteurs ; les autres sont, ou plutôt étaient autrefois exportés dans les îles de Pemba (5,000 à 6,000 annuellement), Zanzibar [1],

[1] Le protectorat anglais sur Zanzibar et Pemba détruirait ce trafic. Plusieurs mesures pratiques ont été prises pour supprimer l'esclavage, mais il reste encore à voir dans quelle étendue elles peuvent être

Madagascar, les Comores, la Réunion et dans le golfe Persique. La proportion des morts parmi les esclaves se dirigeant vers la côte de l'est est évaluée au dixième du nombre total.

« Les possessions françaises, dit M. Wylde, pas-
« sent pour absorber les esclaves qui sont amenés
« comme travailleurs libres dans les îles que nous
« avons citées, ayant été achetés et affranchis dans le
« but de les y faire venir. » Nous avons déjà constaté qu'une certaine partie de ce trafic d'exportation se fait sous la protection du drapeau français. La traite des esclaves et un certain travail forcé existent à Madagascar.

Les deux principaux centres du trafic de l'est sont : 1° Ou-Nyambyembe (Tabora), où les esclaves sont amenés du fond de l'ouest, du côté de Nyangoué, qui est lui-même un centre collecteur, et du nord jusqu'à l'Ou-Ganda ; 2° la région du Nyassa (Ou-Djidji). Ce dernier marché est aujourd'hui le plus productif. Tous les ports et beaucoup de criques de la côte de l'est servent plus ou moins au trafic d'exportation, mais les caravanes de l'intérieur préfèrent Kiloua, Dar-es-Salaam, Bagamoyo et Pangani. L'administration allemande prend cependant certaines mesures pour restreindre le trafic.

Quant au nombre total des victimes de la traite des esclaves en Afrique, les avis diffèrent dans de si grandes proportions qu'il est difficile d'établir autre

appliquées. Il est notoire, même actuellement, que beaucoup de conducteurs qui accompagnent les caravanes et les expéditions dans l'intérieur sont des esclaves (1892).

chose qu'une estimation approximative. Nous avons compté jusqu'à présent le nombre des esclaves qui arrivent vivants à leur destination; mais il faut considérer que ce chiffre ne représente que le dixième des victimes de la traite. Indépendamment des nombreux décès qui arrivent pendant la marche, il nous faut compter encore les milliers que l'on n'avoue pas, entre autres ceux qui sont égorgés dans les razzias. M. Spont évalue à 200,000 ou 250,000 le nombre total des victimes; les estimations de Livingstone et Cameroun et d'autres portent ce chiffre à 500,000, et le cardinal Lavigerie le portait même jusqu'à 2 millions. Le demi-million se rapproche sans doute le plus de la vérité, et ce chiffre nous semble vraiment plus que suffisant, quand on songe à la somme de douleurs accumulées sur l'existence d'un seul de ces malheureux.

Avant de nous occuper des mesures répressives qu'il faudrait adopter, nous devons signaler quelques-unes des causes prédisposantes de l'esclavage et les conditions dans lesquelles la traite des esclaves se fait en Afrique. Quand on dit que la moitié de la population est l'esclave de l'autre, ce n'est pas absolument exact, mais il est certain que l'esclavage à l'état d'institution est profondément implanté en Afrique. Si l'esclavage domestique avait seul besoin du concours des marchands d'esclaves, aucune des iniquités qui caractérisent le trafic n'aurait lieu de se produire. Ainsi que cela se fait et s'est fait dans d'autres pays et à d'autres époques, les prisonniers de guerre en Afrique sont pris comme esclaves; mais la

simple captivité vaut mieux que le massacre, et indique un certain progrès dans la vie sociale des sauvages. Dans le Soudan central et occidental, l'intolérance religieuse ou le zèle de l'Islam peuvent être une cause qui favorise l'esclavage parmi les populations païennes; mais comme nous l'avons déjà exposé, il est entièrement subordonné aux besoins utilitaires auxquels les esclaves sont employés. Dans la région du Nil supérieur, il est plus strictement une affaire commerciale; c'est là que se traitent les marchés d'esclaves pour l'Asie. Dans le trafic de l'est, l'ivoire qui paye si largement la chasse à l'homme est l'alpha et l'oméga de cette spéculation qui ne rapporterait rien si l'on amenait les esclaves les mains vides à la côte. L'ivoire est, en effet, dans la plus grande partie de l'Afrique, une des causes sinon la principale de la traite des esclaves.

Plus tard, quand nous aurons à nous occuper des productions commerciales de l'Afrique, nous verrons non seulement que les routes commerciales par lesquelles l'ivoire est amené sont les mêmes que les routes d'esclaves, mais que la même similitude se retrouve à l'égard des régions de chasse à l'éléphant et des réserves d'esclaves.

Les procédés employés par les Arabes [1] de la côte pour opérer leurs razzias sont la simplicité même. Ils s'établissent près d'une communauté paisible et font acquisition d'une terre, d'une propriété, Chasse à l'homme.

[1] Nous les appelons Arabes par courtoisie, mais beaucoup d'entre eux sont « l'écume » de la côte ou des Portugais de demi-caste.

d'ivoire, etc. Très ouvertement, ils plantent les légumes nécessaires à leur consommation, en même temps qu'ils sèment secrètement les ferments de discorde, et manœuvrent de telle façon qu'une tribu se bat contre une autre tribu, l'individu contre l'individu; tandis que de leur côté, les Arabes, instigateurs secrets de ces dissensions, s'élèvent journellement dans l'estime publique, accroissent leur fortune et leur puissance. Quand est venu le moment de leur infâme récolte, c'est-à-dire quand ils ont amassé une provision d'ivoire suffisante, le coup est frappé. Sous un prétexte quelconque, ou même sans prétexte, une querelle est suscitée et, soit seuls, soit aidés, ils attaquent leurs inoffensifs et trop confiants voisins. Ceux qui font de la résistance sont tués, les autres sont réduits en esclavage, hommes, femmes et enfants. Avec leurs armes supérieures, les Arabes ont la victoire facile.

Ainsi, tout en poursuivant leur odieux commerce, ils sèment la discorde partout où ils passent. C'est ainsi que les vastes régions à l'ouest des grands lacs ont été dépeuplées. Dans le Soudan, au contraire, et dans les territoires du haut Nil, les méthodes employées autrefois par les négriers étaient plus hardies en conception et en exécution : on formait des *zeribas* dans le but avoué de la chasse aux esclaves, chasse que l'on menait comme une affaire et une vente en gros.

Nous avons vu que les marchands d'esclaves employaient aussi les tribus nomades et guerrières pour opérer leurs razzias d'esclaves; sous cette

influence démoralisante, les indigènes captureraient des esclaves pour leur propre compte, lorsqu'ils en trouvaient l'occasion. Le professeur Drummond fait à ce propos l'amusante réflexion suivante : « On ne peut pas envoyer trois hommes en commission sans courir le risque que deux d'entre eux ne conspirent ensemble et ne réduisent le troisième en esclavage. » Tout récemment, nous avons entendu dire qu'une caravane dans l'est de l'Afrique, s'étant trouvée à court d'argent, combla les frais de la route en se vendant les uns les autres individuellement.

Le Dr Livingstone cite les causes suivantes de l'esclavage dans l'est de l'Afrique : 1° Les criminels qui sont vendus pour leurs crimes; 2° la sorcellerie; 3° les enlèvements par surprise.

On peut se demander comment les négriers, dont le nombre est insignifiant, peuvent exercer de tels ravages. La réponse à cette question est que les négriers et leurs acolytes sont pourvus d'armes de précision et de munitions suffisantes, ce qui fait que les indigènes avec leurs armes primitives sont contre eux sans défense. C'est pourquoi l'importation des armes et des munitions de guerre en Afrique est une des choses principales à surveiller si les Européens ont l'intention sincère de supprimer le trafic des esclaves. Des tentatives ont été faites et continuent à se faire dans ce sens, mais il est difficile de réussir tout de suite. On a dû reconnaître qu'il était absolument impossible d'empêcher que les fusils et la poudre fussent importés régulièrement ou introduits par contrebande dans un continent aussi immense

que l'Afrique. D'autre part, en usant d'une semblable mesure, on court le risque de couper les approvisionnements d'armes et de munitions qui sont indispensables aux Européens eux-mêmes pour leur sauvegarde dans l'intérieur. Nous devons donc nous contenter de l'arrêté récent pris par la Conférence de Bruxelles en vue de neutraliser le mal.

Mesures répressives

L'étude de ces questions entraîne naturellement celle des mesures qui ont été prises dans le passé et celles qui sont proposées actuellement pour la suppression de la traite des esclaves.

Depuis le commencement de ce siècle jusqu'à nos jours, l'esclavage a soulevé un sentiment de réprobation toujours croissant qu'aucune nation n'a osé braver. Les puissances européennes, en commençant par le Danemark et en continuant par la Grande-Bretagne, se sont toutes, l'une après l'autre, déclarées contre la traite, et ont émancipé les esclaves qui étaient dans leurs colonies respectives. Une conférence succédant à une autre conférence où la question avait été discutée, prit les résolutions et décréta des arrêtés contre le trafic (1). La Société antiesclavagiste de Londres n'a jamais abandonné la question, et, indépendamment de ce qu'elle a fait pour éclairer l'opinion publique, elle a travaillé pendant cinquante ans de son existence en faveur de l'abolition de la traite. Les colonies de Sierra-Leone et de Liberia ont été

(1) Les conférences et les congrès où les questions relatives à l'esclavage et à la traite ont été discutées sont les suivants : Vienne, 1815 ; Aix-la-Chapelle, 1818 ; Vérone, 1822 ; Bruxelles, 1876 ; Berlin, 1878 ; Berlin, 1885, et Bruxelles, 1889-90.

créées principalement comme centres de lutte contre l'esclavage et la traite des esclaves. La navigation du Niger et l'introduction du commerce dans ces régions ont été entreprises dans le même but, et c'est dans une intention analogue qu'a été fondé l'État indépendant du Congo. Nous ne pouvons oublier les opérations de sir William Baker, du général Gordon et de leurs successeurs dans les territoires du haut Nil. Leur plan était d'établir dans ces régions des barrières contre la traite des esclaves, en imposant l'autorité de l'Egypte, en ouvrant des routes et en favorisant le commerce légitime. Des traités et des accords entre la Grande-Bretagne et les chefs indigènes, tels que ceux qui furent conclus avec les sultans de Zanzibar, et une action politique sur les terres côtières, indépendamment du blocus partiel des côtes, sont autant de mesures destinées à supprimer la traite des esclaves. Cependant, le trafic subsiste toujours, et non seulement il subsiste, mais dans certaines régions il augmente encore de nos jours.

Suppression de la traite des esclaves.

Il ne faut pas s'étonner que les mots répétés de « l'abolition de l'esclavage » ainsi que les amendes et les punitions infligées aux marchands d'esclaves dans les différentes parties de l'Afrique aient donné lieu à la création d'une sorte de traite légalisée, ou de travaux forcés. Ceux qui sont le plus aptes à juger les choses estiment que la traite des esclaves ne pourra jamais être véritablement supprimée, tant que d'un commun accord, sinon par le fait d'une loi internationale, elle ne sera pas proclamée piraterie ou égale à la piraterie et poursuivie comme telle. Ils s'accor-

dent à dire que les statuts légaux de l'esclavage doivent être abolis : aussi longtemps qu'ils seront reconnus, aussi longtemps les esclaves capturés seront au pouvoir de leurs capteurs et maîtres ; tant que les négriers ne seront pas traités comme de simples pirates, ce n'est pas la crainte d'une amende qui les arrêtera dans leur abominable trafic. En août 1890, le sultan de Zanzibar lança une proclamation qui, si elle réalisait ses promesses, amènerait sans nul doute l'abolition définitive des statuts légaux de l'esclavage en Afrique. Des mesures similaires avaient déjà été, il est vrai, adoptées ou approuvées par les sultans précédents de Zanzibar, mais il y a tout lieu d'espérer que le protectorat britannique sur l'île pourra permettre à cette dernière manifestation du sultan actuel de recevoir son plein effet.

Que fera-t-on des esclaves libres ou affranchis ? Ici se pose une autre grave question. Il y a certainement un danger sérieux à libérer un grand nombre d'individus des obligations, injustes cependant, que leur impose l'esclavage ; mais ce danger a été affronté dans d'autres pays, à d'autres époques, et il n'est pas impossible d'en détourner les effets si les puissances sont de bonne foi dans leur œuvre philanthropique. On pourrait certainement recourir à des moyens qui relâcheraient peu à peu les liens de l'esclavage. Une sorte de servitude ou de servage qui permettrait aux esclaves de travailler à gagner leur liberté en un certain nombre d'années est un moyen terme qui a été essayé avec succès jusqu'à présent. Les vieillards et les enfants pourraient, sans danger, être libérés tout de

suite. Le nouvel ordre de choses arriverait ainsi graduellement à remplacer l'ancien. Mais, comme nous avons eu trop souvent l'occasion de nous en convaincre, il est inutile de faire des réglementations dans ce sens, si elles ne sont pas très scrupuleusement observées; et les projets de loi offrant une échappatoire qui permet aux coupables d'esquiver la punition, sont plus dangereux qu'utiles.

En définitive, nous pouvons particulièrement appliquer les principes déduits de ces observations aux diverses régions de l'Afrique pillées par les négriers.

Nous nous trouvons au début en présence d'un sérieux obstacle : la plus grande partie du Soudan fermée à l'Europe. Les régions centrales ont toujours été et seront probablement pendant de longues années encore à peu près indépendantes de l'influence européenne. Mais les régions de l'est ont été le théâtre de sérieuses et parfois victorieuses opérations contre les trafiquants d'esclaves. Il fut un temps, peu après la nomination d'Émin-Pacha au gouvernement des provinces équatoriales de l'Égypte, où la traite des esclaves était anéantie ou tout au moins paralysée dans la plupart des territoires du haut Nil, et le trafic de la mer Rouge était considérablement entravé par la vigilance de nos croiseurs. Aujourd'hui que la chute d'Emin-Pacha nous a fait perdre notre dernière place forte dans cette région, c'est la force qui règne. Émin-Pacha lui-même assurait qu'avec l'appui du dehors il aurait aisément repris Khartoum. Bien des années s'écouleront avant que nous ayons reconquis notre situation dans le haut Nil. Cependant, si les cir-

constances le permettaient, ayant la mer Rouge et la côte de l'est comme base d'opérations, il serait possible d'introduire graduellement le commerce légitime dans ces régions, et de réprimer la traite des esclaves à l'aide de ce moyen pacifique secondé de la surveillance de la police. Mais actuellement, notre plus grand espoir est dans ces régions du Soudan qui sont accessibles par le Niger et la Benoué et qui pourront être rapidement ouvertes au commerce.

Dans les régions équatoriales et au sud dans la contrée des lacs, nous avons à accomplir une œuvre de plus grand avenir, bien que plus compliquée en quelque sorte. La traite d'exportation n'échappera pas à notre contrôle, pourvu que le trafic des esclaves soit assimilé à la piraterie et qu'un « droit de perquisition » limité soit au moins accordé par une entente internationale. Malheureusement, des complications se sont produites sur la côte par les agissements téméraires et inconsidérés de la Compagnie allemande de l'Est africain, qui provoqua un soulèvement général des Arabes et entraîna la ruine de l'influence européenne. Les mesures énergiques du major Wissmann, le commissaire allemand, n'ont eu d'autre résultat, jusqu'à présent, que de rétablir l'autorité allemande dans certaines villes de la côte, au prix de beaucoup de sang versé. Mais des moyens de ce genre, bien que parfois nécessaires, ont des conséquences désastreuses pour le développement du pays, et c'est de ce développement, après tout, que dépend pour l'Allemagne l'abolition de la traite des esclaves.

Quant aux régions du sud, bien qu'on ne doive pas

compter sur l'appui du Portugal pour la côte du Mozambique, on peut affirmer que le trafic sera réprimé dès que l'autorité britannique sera solidement établie sur les terres du Nyassa. En 1891-92, le commissaire britannique s'avança rapidement dans cette direction, mais sa précipitation nous occasionna malheureusement de sérieux revers.

Il est probable que la question de la suppression de la traite des esclaves dans le sud équatorial de l'Afrique sera résolue d'abord par l'État indépendant du Congo [1]. Sur le haut Congo, entre Stanley-Falls et Nyangoué, les Arabes occupent une forte position, ayant à leur tête Tippo-Tib, le sultan découronné de l'Afrique centrale. Dans les régions basses du Congo, l'État indépendant consolide lentement son système administratif, si lentement et à des conditions tellement onéreuses pour le roi Léopold que, par acte de donation, Sa Majesté a légué ses droits à la Belgique, sous l'autorité de qui l'Etat est, par ce fait, définitivement passé. Entre les Arabes de l'est et les Européens de l'ouest, marchands d'esclaves et leurs adversaires, la lutte définitive pour la suprématie devait inévitablement éclater tôt ou tard. Ce ne sera pas un combat entre la croix et le croissant, mais entre les

(1) La traite des esclaves sévit dans le bassin du Congo. D'excellents arrêtés ont été pris par l'Etat contre la traite, mais ces arrêtés restent pour la plupart lettre morte, étant donnée l'impossibilité de les faire respecter au delà de quelques rares stations sur le fleuve. Avec les pouvoirs augmentés donnés par la Conférence de Bruxelles (1889-90), il faut espérer qu'on fera quelque chose pour satisfaire la confiance de l'Europe à cet égard. Les adjudicataires de chemins de fer ont besoin de sentir une surveillance.

marchands d'ivoire et le commerce légitime; de l'issue de cette lutte dépend l'avenir de la traite des esclaves. Je ne partage pas l'avis de ceux qui pensent que la destruction des éléphants et, par conséquent, la disparition de l'ivoire doivent forcément entraîner la suppression de la traite; je suis persuadé qu'une autre denrée d'exportation prendrait immédiatement la place de l'ivoire.

En dehors des moyens simplement légaux de ruiner la traite des esclaves, quelles seraient les meilleures mesures pacifiques à employer dans l'intérieur? Nous écarterons tout de suite le plan du cardinal Lavigerie, qui, selon toute probabilité, produirait plus de mal que de bien, tant qu'il s'agira d'expéditions armées contre les trafiquants d'esclaves. Mais, s'il était même possible aux expéditions européennes de mener à bien leurs opérations dans l'intérieur, les conditions du climat viendraient constamment entraver leurs succès. Le moyen de ruiner et de faire disparaître la traite des esclaves doit être beaucoup plus lent et plus prosaïque. Il doit être subordonné à des principes commerciaux solides et profonds. Avec une forte base sur la côte, nous chercherons à avancer pas à pas dans l'intérieur, choisissant les sites salubres pour y établir des colonies qui pourraient et devraient se suffire à elles-mêmes. Nous enverrions en Afrique non des aventuriers usés et désillusionnés, mais de vigoureux jeunes gens qui prendraient possession des meilleures terres, comme dans l'Ou-Sambara et le Kilima-Ndjaro, les cultiveraient et développeraient le commerce des districts environnants. Une chaine d'établissements

se touchant les uns les autres pourrait être ainsi formée à travers le continent, suivant le projet émis à la Conférence de Berlin (1884-85). Ces établissements ne protégeraient pas seulement les voyageurs et les explorateurs européens, mais aussi les indigènes de leur voisinage qui, se sentant défendus contre les chasseurs d'hommes, pourraient cultiver leurs terres en toute sécurité.

En connexion avec ce plan commercial et agricole et pour en protéger l'exécution, il serait indispensable d'organiser un système de police dont les hommes seraient recrutés parmi les indigènes sous le commandement d'Européens, et qui aurait pour mission de défendre les stations, de maintenir l'ordre et de surveiller étroitement le trafic des esclaves. Les routes d'esclaves de l'est coupent actuellement la chaîne des lacs presque à angle droit. Avec des canonnières sur les lacs, il serait relativement aisé d'exercer une surveillance vigilante, car très peu d'embarcations indigènes chargées d'esclaves pourraient passer inaperçues.

Ces mesures, ainsi que d'autres analogues, seraient parfaitement applicables dans de certaines limites, pourvu que les nations européennes qui revendiquent la suprématie sur ces régions acceptent la responsabilité qu'elle entraîne et se décident sincèrement à s'acquitter des devoirs qui leur incombent. Le plus sérieux obstacle à l'accomplissement de leur tâche est certainement le climat. On n'a pas encore pu démontrer que l'établissement des Européens soit seulement possible dans les districts insalubres de

l'Afrique tropicale. D'autre part, il est nécessaire que les stations soient vastes et que le nombre des Européens employés à leur administration soit grand. Mais il est certain que si l'on faisait appel à des hommes de bonne volonté, il y serait généreusement répondu.

En exposant ce plan sous les yeux du lecteur, et en réclamant son adoption, je n'ai pas la prétention d'avoir découvert une police originale. Mais s'il ma été en partie suggéré par mes recherches personnelles, il est évidemment approuvé et complété par les avis les plus autorisés, ainsi que l'on peut s'en convaincre si l'on veut lire entre les lignes des divers comptes rendus publiés. On peut hardiment avancer que tant que ces mesures ou des mesures similaires ne seront pas adoptées contre la traite des esclaves, en un mot, tant qu'on ne combattra pas cette iniquité par l'assimilation et non par la conquête, il n'y a pas à attendre de succès sérieux et durable.



CHAPITRE VII.

Progrès de l'exploration.

Exploration de l'Afrique. — Géographie ancienne. — Pionniers portugais. — Exploration régulière et scientifique de l'Afrique. — Notre connaissance de l'Afrique jusqu'en 1788. — Champs de l'entreprise exploratrice. — Caractère et étendue de l'exploration. — Terres inconnues ou inexplorées. — Périodes de l'œuvre exploratrice. — Progrès de l'exploration de 1788 à 1888. — Le problème du Niger. — Solution finale. — Principal stimulant à l'exploration du Niger. — Entreprise française. — Sahara : voyages par voie de terre. — Sahara et Soudan. — Un temps d'arrêt dans la découverte. — Le problème du Nil. — Nil bleu. — Nil blanc. — Découvertes dans l'Afrique équatoriale. — Découverte des vraies sources du Nil. — Explorations ultérieures dans la région du haut Nil. — Explorations dans le sud de l'Afrique. — Livingstone inaugure une ère nouvelle de découvertes. — Le problème du Liambaï. — Livingstone dans la région des lacs. — Le problème du Loua-Poula. — Stanley et Livingstone. — Exploration dans l'est équatorial de l'Afrique. — Exploration de la côte de l'ouest. — Le problème du Congo. — Sa solution. — Résultats pratiques. — Exploration dans le bassin du Congo. — Nouvelles routes ouvertes. — Occupation et examen de la région des lacs. — Découvertes ultérieures dans l'est de l'Afrique équatoriale. — Nouvelles routes ouvertes. — Ascension du mont Kilima-Ndjaro. — Pays des Somal. — Explorations au sud du Zambèze. — Sud de l'Afrique. — Progrès des explorations de 1888 à 1891. — L'ouest de l'Afrique de 1888 à 1891. — Bassin du Congo de 1888 à 1891. — Est équatorial de l'Afrique de 1888 à 1891. — Conclusion. — Vue comparative de l'exploration européenne en Afrique. — Régions inconnues. — Caractère des expéditions. — Les petites expéditions les meilleures.

Bien qu'il soit vrai, jusqu'à un certain point, que *Les pionniers.* l'exploration de l'Afrique participe de la nature d'une

redécouverte, il n'y a pas à revenir beaucoup en arrière pour déterminer la genèse exacte de notre connaissance actuelle. L'exploration scientifique du continent appartient presque exclusivement à ces cent dernières années.

Ce serait entamer un sujet de controverse que de vouloir déterminer si l'Afrique était ou n'était pas très connue des anciens. Que beaucoup de ses grands traits géographiques aient été familiers à Hérodote (450 av. J.-C.), à Ératosthènes (200 av. J.-C.), à Ptolémée (150 après J.-C.), à Edrisi (1154 après J.-C.), et à d'autres, les témoignages cartographiques sont là pour nous en convaincre. La preuve la plus connue et la plus évidente nous est fournie par la description de Ptolémée sur la région des sources du Nil. Ses réservoirs lacustres et ses « Montagnes de la Lune », considérés jusqu'à l'époque de d'Anville (1761), comme absolument authentiques, puis comme douteux et mythiques, ont été définitivement rétablis et rebaptisés par les explorateurs modernes [1].

Les terres du littoral méditerranéen et de la mer Rouge, l'Égypte et les régions du Nil inférieur, étaient naturellement très connues il y a quelques siècles; mais la zone du désert présentait alors, plus encore qu'aujourd'hui, des difficultés presque insurmontables à l'exploration de l'Afrique intérieure, difficultés que l'importation du chameau ou « mouton du désert » par les Arabes incursionnistes pouvait seule vaincre en partie.

[1] M. Stanley revendique sa récente découverte du Ruwenzori comme étant identique aux « Montagnes de la Lune ».

Il est impossible de dire exactement jusqu'à quel point la côte de l'est et celle de l'ouest étaient connues des anciens. Il est probable que la côte de l'ouest était connue jusqu'au Sénégal ou à Sierra-Leone (voir le *Periplus* de Hanno) et la côte de l'est jusqu'au 7° de latitude sud (voir le *Periplus of the Erythræan sea* et la géographie de Ptolémée). Même au delà de ces limites, la côte n'était pas tout à fait inconnue, bien qu'il soit douteux que les marins phéniciens aient jamais fait le voyage de circumnavigation que l'histoire leur attribue.

Ce n'est qu'après les voyages des pionniers portugais, ces émissaires du prince Henri le Navigateur, que nous avons eu des renseignements précis sur les côtes de l'Afrique au sud de la zone du désert. Ces hardis navigateurs furent les premiers à tracer les contours du continent, à en préparer l'accès à l'entreprise européenne, et à supprimer les barrières entre l'Est et l'Ouest [1]. Ils découvrirent un nouveau monde sur la route de l'Inde et s'établirent dans les meilleures régions; mais sur la côte de l'est, ils eurent à déposséder les puissants chefs arabes, ou à fraterniser avec ces hardis conquérants, dont les prédécesseurs avaient construit d'imposantes cités et pendant des siècles avaient entretenu un commerce prospère. Leur sillage fut suivi par les nations maritimes de l'Eu-

[1] Le cap Bojador fut doublé en 1432, le cap Blanc en 1441, le cap Vert en 1446, Fernando-Po fut atteint en 1471; le Congo fut découvert par Diego Cão en 1484; le Cap fut doublé par Diaz en 1487; en 1497 et 1498, Vasco de Gama découvrait les ports de la côte sud-est; Sofala et Kiloa furent pris en 1505-1506.

rope, qui semèrent leurs colonies sur les terres côtières.

Notre connaissance jusqu'en 1788.

L'exploration régulière et scientifique de l'Afrique date (1) de la fondation, à Londres, en l'an 1788, de l'Association africaine. Il est cependant à noter qu'entre les années 1768-73, James Bruce fit la première grande expédition scientifique en Afrique; dans cette circonstance, il alla de Massahouah aux sources du Nil bleu, et de là à travers Sennaar et le désert de Nubie, regagna l'Égypte. D'autres voyages ont été faits aussi, bien que moins importants; on les doit à l'Association africaine, qui avait remplacé les efforts isolés par tout un système relié d'explorations scientifiques.

A cette époque, 1788, nos rapports avec l'Afrique étaient limités à la zone côtière. Dans les parties les plus connues, où les missionnaires et les commerçants étaient établis, notre connaissance de l'intérieur ne s'étendait pas au delà de deux ou trois cents milles. Ce n'est qu'en Égypte et en Sénégambie que de sérieuses tentatives avaient été faites pour l'exploration scientifique du continent. La côte d'Or et la côte des Esclaves avaient été pendant des siècles — précisément à cause de l'or et des esclaves — les points principaux de l'attraction coloniale; mais du vaste

(1) Mes données sur ce point ont été puisées surtout dans l'admirable revue *Ein Jahrhundert der Afrika-Forschung*, dans les *Petermann's Mitteilungen* (vol. XXXIV, nº 6), du Dr Supan, auquel je suis très obligé; quelques passages sont pris directement dans mon propre rapport sur *The achievements of Scotsmen, during the nineteenth century in the Fields of Geographical Exploration and Research*, au congrès international géographique de Paris 1889.

intérieur on savait peu de choses exactement, et encore, ce peu que l'on connaissait était surtout basé sur les rapports des jésuites et des missionnaires. C'était la politique des Portugais et des autres colonisateurs de garder aussi longtemps que possible tout ce qu'ils apprenaient concernant les nouvelles contrées, et de considérer leurs découvertes comme les champs exclusifs de leurs entreprises commerciales. Les seules terres africaines bien connues étaient l'Égypte et la vallée du Nil.

A cette époque brillante pour les explorateurs et les aventuriers, la côte de l'ouest fut plus ou moins la sphère des entreprises commerciales et la côte de l'est celle des missionnaires.

Les fabuleuses richesses de Timbouctou, ainsi que le fameux et légendaire royaume du prêtre Jean en Abyssinie, étaient, à l'origine, les points de mire respectifs de ces deux entreprises. En 1618, la fondation d'une compagnie anglaise de marchands, dont le but était de gagner Timbouctou, et, en 1490, l'expédition en Abyssinie d'une mission portugaise, ont allumé le flambeau que les émissaires européens qui leur succédèrent devaient porter jusque dans les plus sombres profondeurs du continent.

Dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, c'est surtout aux jésuites et aux missionnaires que nous emprunterons tous les renseignements concernant l'intérieur de l'Afrique, tandis que les Portugais avaient été les premiers à avoir quelque connaissance de l'Afrique sud-tropicale. Mais comme nous l'avons dit, les visées des trafiquants n'avaient pas un but géo-

graphique et dans la plupart des cas se concentraient dans les réserves d'esclaves et les régions aurifères des terres de la côte. Au Cap, un état de choses tout à fait différent s'était établi : dès l'année 1652, les Hollandais avaient pénétré dans l'intérieur, non comme des exploiteurs et des brigands, mais comme de simples colons. Les expéditions entreprises par le gouvernement hollandais dans les régions inconnues avaient, il est vrai, été tenues absolument secrètes ; mais M. Theal, ayant eu connaissance de documents hollandais originaux, semble avoir établi les faits suivants dans son *History of South Africa* : 1° que le premier qui a découvert la rivière Orange était Coetsée, en 1760 ; 2° qu'en 1761 62, une expédition bien équipée, sous la conduite du capitaine Hop, et composée de 17 Européens et de 68 indigènes, était envoyée par le gouvernement du Cap dans l'intérieur de la région du Grand Nama et pénétrait au delà du 26° parallèle Sud ; et 3° en 1791-92, une autre expédition partie du sud alla jusqu'au Damara.

En un mot, nous pouvons résumer et déterminer notre connaissance de l'Afrique en 1788, comme se bornant à une étroite ligne de côtes. Des rapports plus étendus avec l'intérieur de l'Afrique ne s'établirent que dans le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Sénégambie, la côte d'Or et la côte des Esclaves, la basse Guinée, le Cap, la vallée du bas Zambèze et les régions entre la mer Rouge et la vallée du Nil.

La configuration particulière du continent, dont l'effet sur les établissements politiques a été démontré, nous permet d'étudier certaines régions bien définies

en sphères d'exploration. L'accès des côtes à l'intérieur a été principalement fourni par les vallées des grands fleuves, qui présentent relativement peu d'obstacles naturels à la marche des caravanes. Les différentes sphères de découvertes et d'explorations en Afrique peuvent être déterminées de la manière suivante : 1° le Maroc, l'Algérie et la Tunisie jusqu'aux montagnes de l'Atlas à Tidikelt et à Ghat; 2° la Tripolitaine jusqu'à Ghat et Mourzouk; 3° la basse Egypte, les rives de la Méditerranée jusqu'à la péninsule de Barka dans l'ouest, tout le district de la vallée du Nil jusqu'aux rives de la mer Rouge, au sud jusqu'à la rivière Ouellé et le Victoria-Nyanza, et à l'ouest jusqu'au désert de Libye et aux réservoirs du Tchad; 4° les terres côtières des Galla et des Somal; 5° la côte de l'est entre l'équateur dans le nord et le Zambèse dans le sud, et à l'ouest jusqu'au Congo supérieur, c'est-à-dire le long du 25° méridien de longitude est : 6° le sud de l'Afrique jusqu'aux rives du Zambèze; 7° la côte de l'ouest depuis les monts Cameroon dans le nord jusqu'à la rivière Cunéné dans le sud, comprenant les vallées du Congo et de ses tributaires et le cours supérieur du Zambèze; 8° la côte de la Guinée supérieure, les vallées du bas et du moyen Niger ainsi que celle de la Benoué; 9° le Soudan central et 10° la zone centrale du Sahara occidental et la contrée entre la Sénégambie et Timbouctou, surtout dans la vallée du haut Niger.

Quant au caractère et à l'extension de l'œuvre accomplie, il est à remarquer que les régions très parcourues par les expéditions officielles sont peu nom-

breuses et de faible étendue. Les principales d'entre elles sont : 1° l'Algérie et la Tunisie ; 2° les vallées du bas et du moyen Niger, le Soudan égyptien, l'Abyssinie et les régions des sources du Nil ; 3° les portions de territoire entre la côte de l'est et la région des lacs ; 4° le sud de l'Afrique jusqu'au Limpopo, et 5° les portions de contrée sur la côte de l'ouest, principalement dans les territoires du Congo français, en Sénégambie et sur les rives immédiates du golfe de Guinée. Dans le reste, et spécialement dans les parties intérieures de l'Afrique, le réseau de nos connaissances topographiques se subdivise en une multitude de voies de communication, suivant principalement les vallées des grands fleuves. Au sud de l'équateur, les routes suivies par les explorateurs se croisent dans toutes les directions.

Les parties inexplorées ou inconnues se trouvent çà et là, mais principalement dans les régions suivantes : 1° le Sahara, où d'immenses étendues de contrées sont encore inexplorées, surtout dans l'est et sur les frontières du Soudan ; 2° l'intérieur de la colonie de Liberia ; 3° dans le bassin du Congo, les territoires enclavés entre le bras principal du fleuve et ses nombreux tributaires ; 4° les territoires intérieurs, derrière le Cameroun et le Congo français, contigus aux sources du Congo ; 5° de nombreuses étendues de contrée entre les routes suivies par les explorateurs dans les régions du sud équatorial de l'Afrique, mais surtout entre les réservoirs du Congo et du Zambèze, et 6° quelques portions des territoires des Somal, dans la pointe orientale.

Il est, par conséquent, bien évident qu'il reste encore aux explorateurs africains une grande tâche à remplir. De toutes ces régions, la plus intéressante à connaître est probablement au nord du Congo, dans la contrée des réservoirs du Congo, du Nil, du Chari et du Niger, en plein cœur de l'Afrique ; c'est précisément dans cette contrée que les explorateurs anglais, français et allemands déploient le plus d'activité.

Le Dr Supan divise ainsi les périodes de l'œuvre d'exploration en Afrique : Périodes de l'exploration.

1re ÉPOQUE, DE 1788-1850. — *Période des explorations individuelles dans le nord et dans le sud.*

a) 1788-1850. — Problème du Niger.

b) 1830-1850. — Progrès lents dans les territoires du Nil et dans le sud de l'Afrique.

2e ÉPOQUE, DE 1850-1888 (1). — *Période pendant laquelle les explorations au nord et au sud de l'Afrique équatoriale sont connexes.*

a) 1850-1862. — Problèmes du Nil et du Zambèze. — Explorations dans le désert du Sahara et dans le Soudan.

b) 1862-1877. — Problème du Congo. — Connexion entre les explorations dans l'est et dans l'ouest de l'Afrique équatoriale.

c) 1877-1888. — L'œuvre de détails et l'extension de la colonisation dans l'Afrique tropicale.

Cette division nous offre une excellente méthode pour le développement de notre sujet.

(1) Cette date de 1888 n'a rien d'absolu, mais elle indique simplement le centenaire de la fondation de l'Association africaine, en l'honneur de laquelle le journal du Dr Supan fut écrit. Cette division est cependant maintenue, les explorations subséquentes étant relatées en détail à part. Elle a cet avantage de fixer dans la mémoire certains points définis de l'exploration.

Nous pouvons donc revoir systématiquement, et dans un ordre chronologique, autant que possible, les progrès de l'exploration en Afrique. Il sera nécessaire de nous en rapporter aux voyageurs dont l'œuvre d'exploration peut être considérée comme ayant donné des résultats dans la découverte des régions nouvelles. Nous laisserons à peu près de côté les œuvres secondaires.

Le but principal de l'Association africaine était de favoriser l'exploration de l'intérieur de l'Afrique. Le problème du Niger, dont la solution a été cherchée pendant plus d'un siècle, était, au point de vue utilitaire comme au point de vue scientifique, le premier qui devait fixer son attention. Des tentatives simultanées pour atteindre Timbouctou, dont la puissance et les immenses richesses exerçaient une irrésistible attraction, furent faites par Ledyard, qui partit du Nil, par Lucas, qui partit de Tripoli, et par Houghton, qui partit de la Gambie. Alexandre Gordon Laing, qui avait voyagé sur la côte de Sierra-Leone et dans la Tripolitaine, fut cependant, selon toute probabilité, le premier Européen qui atteignit Timbouctou en 1826 ([1]). On est dans la plus grande incertitude sur le cours actuel du haut Niger, bien que beaucoup de géographes le fassent couler vers l'est; les plus violentes discussions se sont élevées quant à son cours

([1]) Un marin du nom d'Adams passe pour avoir atteint Timbouctou en 1810, et les Français assurent que Caillé entra dans la ville avant Laing. D'autres encore, dont les noms suivent, prétendent également à l'honneur d'avoir vu Timbouctou les premiers : le Portugais Benedetti Dei (XV[e] siècle), le Français Paul Imbert (XVII[e] siècle) et le marin anglais Riley (1815).

inférieur, les uns le reliant au Nil et d'autres à une mer intérieure. Bien que la confluence du Kouara avec le cours inférieur du Niger ne fût pas établi avant que les frères Lander, en 1830, eussent tracé le cours du fleuve depuis son embouchure, le problème du Niger était depuis longtemps résolu dans ses traits principaux. Le premier voyage (1795-97) d'un explorateur distingué, l'Ecossais Mungo Park, à travers les vastes régions inconnues du bassin du Niger, a établi l'existence d'un réservoir d'eau entre ce fleuve et les fleuves de la côte de l'ouest, et démontré ainsi que, dans son cours supérieur, le Niger coule vers l'est. Envoyé par l'Association africaine, Mungo Park entreprit, en 1805, son second voyage, dont il n'est jamais revenu. Bien qu'il n'ait pas résolu le problème du Niger, son nom et sa réputation sont intimement liés à l'exploration de ce fleuve, dont on lui attribue la « découverte ».

Le voyage de Horneman en 1798, du Caire à Mourzouk à travers des terres inconnues pour la plupart, ne fut pas moins remarquable. Son but était de gagner le Niger, mais il fut détourné vers la Tripolitaine, d'où il partit de nouveau pour le sud en 1800, et depuis on n'en a plus entendu parler. De nombreux voyages, ayant le même but, suivirent ceux-ci, mais sans succès. Les plus importants furent ceux de Tuckey et Peddie en 1816, le premier remontant par le Congo, l'autre suivant la route de Park et descendant par le haut Niger dans l'espoir de se rencontrer à un point quelconque de l'intérieur.

La solution actuelle et finale du problème du Niger

est due à Clapperton et à son domestique Richard Lander. En compagnie de Denham et Oudney, Clapperton fit ce fameux voyage (1822-1824) à travers le Sahara jusque dans les États mahométans du Soudan central. A Bornou, Denham et Clapperton se séparèrent, le premier se dirigeant vers le sud et l'autre, en compagnie de Oudney (qui mourut en route), allant vers l'ouest. Clapperton et Denham retournèrent ensemble en Angleterre en 1825. C'étaient les premiers Européens après Horneman qui avaient traversé le grand désert pour voir et décrire le grand lac intérieur (le Tchad) dont les géographes arabes avaient parlé, et pour pouvoir témoigner de l'étendue et de la puissance des États mahométans du Soudan central. Bien qu'ils ne pussent résoudre qu'en partie le problème hydrographique des régions à travers lesquelles ils passaient, leurs minutieuses observations astronomiques donnèrent à la carte du nord de l'Afrique une exactitude qu'elle ne possédait pas auparavant. Le second voyage de Clapperton (1825-27) fut entrepris sous les auspices du gouvernement britannique dans le but d'entrer en relations commerciales avec le sultan de Sokoto; il espérait en même temps découvrir le cours inconnu du Niger. Accompagné de trois camarades qui moururent en route et de Richard Lander, Clapperton partit pour l'intérieur par la baie de Bénin et atteignit Sokoto. Sa mort, survenue à Changary en 1827, à la suite des vicissitudes et des privations du voyage, anéantit les projets qu'il caressait; mais il est à remarquer que c'est le premier Européen ayant atteint le Niger et le Soudan par le sud. Il était

réservé à Richard Lander et à son frère John de fournir la preuve que le Kouara ou Niger versait ses eaux par plusieurs bouches dans le golfe de Bénin. Ce long et irritant problème était ainsi résolu dans ses traits principaux, et c'est à l'entreprise des explorateurs anglais que cette solution était entièrement due.

Bien que le mobile principal de l'exploration du Niger fût d'ouvrir au commerce les territoires de l'intérieur, le but ostensible était la suppression de la traite des esclaves. Le gouvernement britannique et une compagnie de marchands de Liverpool, à la tête desquels était Mac Gregor Laird, envoyèrent plusieurs expéditions chargées d'ouvrir la navigation du Niger. Baikie commandait le *Pleiad*, 1854, qui remonta le Tchadda (nom donné à la Benoué par les peuplades riveraines) pendant 150 milles au delà d'un point antérieurement atteint. Plus tard, il dirigea des expéditions sur le Niger proprement dit (1857-62).

Afin d'assurer leur suprématie commerciale, les Français entreprirent également et en quelque sorte avec plus de succès plusieurs voyages de la Sénégambie au Niger. Ils firent des efforts soutenus pour gagner Timbouctou ; et jusqu'à présent, ils poursuivent le but d'ouvrir une route pouvant y conduire. Cette période de leur activité est marquée par la découverte (1888) des sources du Sénégal et de la Gambie par Mollien. De Beaufort faillit atteindre Timbouctou en 1824. Deux ans plus tard, la Société de Géographie de Paris promit une récompense à l'explorateur qui arriverait au but convoité. Cela nous amène au remarquable voyage par terre de Caillé (1827-28), depuis le

haut Niger via Timbouctou, à travers les montagnes de l'Atlas jusqu'à Tanger.

La conquête de l'Algérie par les Français en 1830 fut un événement décisif dans l'histoire du nord de l'Afrique. La résistance des indigènes nécessita expédition sur expédition, d'où résultèrent d'excellentes découvertes géographiques; et pendant un temps, l'attention de l'Europe se porta sur l'Afrique.

En 1845-46, Richardson fit son voyage à Mourzouk, Ghat et Ghadamès. Trois ans plus tard, il proposait au gouvernement britannique d'entreprendre, en partant de Tripoli, un voyage à travers le désert jusqu'au Soudan, dans le but de favoriser les relations commerciales et par suite de contribuer à la suppression de la traite des esclaves. Les résultats de ce voyage furent dus cependant plutôt à ses compagnons, les Allemands Barth et Overweg. Entre 1850 et 1855, Barth traversa et étudia soigneusement quelques régions entièrement nouvelles; une seconde fois, il traversa le désert, gagna Adamaoua et découvrit le haut Benoué, explora Kanem et la contrée au sud du lac Tchad et visita Timbouctou. D'autres de ses compatriotes et dignes émules suivirent ses traces de Tripoli au Soudan central; ce furent : Vogel de 1853 à 1856, qui détermina astronomiquement plusieurs positions importantes; Rohlfs de 1865 à 1867, qui traversa l'Afrique du golfe des Syrtes au golfe de Guinée, après avoir précédemment (1862) voyagé dans le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ; Nachtigal, le dernier explorateur qui se servit des routes de caravanes de Tripoli à Kouka, d'où il partit pour son remarquable voyage à

travers les contrées inconnues jusqu'à Tibesti (1869), Borkou (1871), Wadaï (1873) et de là à travers le Darfour et le Kordofan jusqu'au Nil.

La découverte du Benoué fit naître l'espérance d'une nouvelle route pour le Soudan central. Entre 1879 et 1885, quelques travaux excellents furent accomplis par Flegel, qui obtint des données précises sur le plateau d'Adamaoua. Mais sur le golfe de Guinée, depuis si longtemps le théâtre des entreprises européennes, des progrès relativement faibles furent faits dans l'exploration des terres de l'intérieur. Des explorations dans le Sierra-Leone et dans la Sénégambie furent conduites d'une façon intermittente, mais allèrent rarement au delà des sources. Entre les années 1855 et 1865, des tentatives pour gagner le Niger eurent pour résultat de révéler une étendue considérable de pays. L'espoir de relier la Sénégambie à l'Algérie soit par une voie ferrée, soit autrement, a été le rêve de la France depuis 1850 jusqu'à nos jours et a inspiré plusieurs voyages qui ont été faits à travers le désert.

Après la solution du problème du Niger, l'attention des explorateurs se dirigea sur le Nil. En 1851, l'Association africaine fusionna avec la Société royale de Géographie de Londres, et le nouveau problème hydrographique fut énergiquement attaqué. L'expédition de Bonaparte en Égypte (1798-1801) avait attiré l'attention de l'Europe en Afrique, et les savants français commençaient à étudier sérieusement cette ancienne contrée. Méhémet-Ali eut l'initiative (1805-1848) d'établir une police énergique et hardie sous la sauvegarde de laquelle de nombreux voyageurs et aventuriers se lan-

cèrent dans la vallée du Nil. L'exploration de l'est du Soudan ne fut sérieusement entreprise qu'après la conquête du Kordofan en 1825.

La perspective de trouver de l'or entraîna les Égyptiens jusque dans le Soudan. Il serait trop long d'énumérer tous les voyages entrepris par les premiers explorateurs dans les territoires du haut Nil. Pas à pas, les contrées furent explorées et révélées. Depuis 1772, où Bruce quitta l'Abyssinie, jusqu'en 1830, seules des expéditions anglaises visitèrent ce pays (1805-1810). Mais après 1830, l'exploration des montagnes de l'Abyssinie progressa régulièrement, surtout grâce à la rivalité de la France et de l'Angleterre au sujet de la suprématie politique et commerciale sur la mer Rouge. Ces deux puissances et, plus récemment, l'Italie s'y sont assuré aujourd'hui les meilleures positions stratégiques.

En 1840-43, Beke trancha la question des sources du Nil bleu. Mais les frères d'Abbadie, qui résidèrent en Abyssinie en 1837 et 1848, contribuèrent plus que tous les autres explorateurs à déterminer l'exacte cartographie de cette contrée. L'expédition anglaise (1867-68), qui amena le renversement et la mort du roi Théodoros, fut des plus fertiles en résultats géographiques. Des explorateurs qui suivirent complétèrent les détails topographiques. Dans le sud de l'Abyssinie, par exemple, les Italiens ont accompli un excellent travail pendant ces douze dernières années. Quantité de routes furent ouvertes de la mer Rouge au bassin du Nil.

En ce qui concerne l'exploration du Nil blanc, des

rapports ont été faits dès la plus haute antiquité concernant la région des sources. Ptolémée décrivait la rivière comme étant issue de deux lacs situés l'un par 6° de latitude sud et 25° 1/2 de longitude est, l'autre par 7° de latitude sud et 35° de longitude est. Jusqu'à l'époque de d'Anville, c'est-à-dire 1761, les cartographes, au lieu d'accepter cette donnée, considéraient le Nil bleu comme le fleuve principal et associaient fréquemment la région lacustre du Nil blanc au système du Niger. Mais d'Anville sépara brusquement les deux bras du Nil et porta les « Montagnes de la Lune » au nord de l'équateur. Caillaud lui-même, en 1821, lorsqu'il se trouva au confluent, croyait que le Nil blanc venait de l'ouest. Bien qu'il ait fondé Khartoum, le gouvernement n'a pas d'intérêt scientifique dans la question. L'exploration nouvelle de la rivière fut commencée, en 1821, avec les voyages de Lenant de Bellefonds, un agent de l'Association africaine, qui atteignit le 13° 6' de latitude nord et attesta que le Nil blanc, par la nature des dépôts en dissolution dans ses eaux, devait être issu d'un grand lac, dont la latitude était évaluée à 7° de latitude nord environ. Le parallèle de 13° nord n'avait pas été franchi en 1839, quand Méhémet-Ali envoya deux expéditions : la première, en 1840, atteignit le 6° 1/2 de latitude nord, et la seconde, en 1841, alla jusqu'à 4° 42' de latitude nord. La position supposée [1] des « Montagnes de la Lune » fut ainsi franchie, mais les opinions continuèrent à être partagées quant au cours exact du fleuve. Comme

[1] Comparer les cartes de d'Anville, Browne (1799) et Caillaud.

le commerce de l'ivoire s'étendait vers l'ouest, le long du Nil blanc, une partie du Bahr-el-Ghazal fut explorée. Le voyage de Petherick dans la région du haut Nil (1858) porta nos découvertes jusqu'au 4° de latitude nord et fournit sur ces régions les observations les plus sérieuses; mais la découverte des tributaires de l'ouest ne servit qu'à rendre plus obscure la question capitale du véritable cours du Nil proprement dit.

...que sud ...toriale. Ici, nous sommes obligés de revenir sur nos pas, afin de suivre autant que possible la chronologie des événements et de parler des progrès de l'exploration dans l'Afrique équatoriale.

Au commencement de ce siècle, on supposait l'Afrique sud équatoriale absolument dépourvue de belles routes fluviales. Karl Ritter, écrivant en 1817 (*Erdekunde*, i. 77), insiste particulièrement sur ce point. En 1816, l'expédition avortée de Tuckey jusqu'au Congo découragea les Européens qui rêvaient un peu de ce magnifique réseau de rivières qui s'étend au delà de son point le plus éloigné. Cependant, jusqu'en 1840, l'Afrique au sud du tropique fut la sphère de l'entreprise politique, commerciale et géographique des Portugais. Les données les plus remarquables nous sont fournies par les cartes de Bowdich, qui fit lui-même des explorations au Gabon (1817). Les travaux entrepris au Congo, dans le Benguela et l'Angola (1824), furent basés sur les cartes de Mendès (1785) et Furtado (1790) En fouillant les vieux documents portugais, on découvre que deux *pombeiros* ou marchands de demi-caste traversèrent le continent dès 1802 et 1814, passant par le royaume du mouata Yamvo,

allant d'Angola à Tete sur le Zambèze. Mais quels que soient les résultats des explorations portugaises dans le sud équatorial de l'Afrique, ils ne nous sont qu'imparfaitement connus; c'est aux explorateurs anglais qu'il était réservé de découvrir ou, si l'on veut, de faire connaître les régions en question.

L'existence, dans l'intérieur du Mozambique, d'un grand lac appelé « lac Maravi » était supposée dès 1518; il était relié à son tour aux systèmes hydrographiques du Nil, du Congo et du Zambèze. Cooley, dont les actives recherches dans cette direction furent consignées dans ses cartes (1845 et 1855), fut probablement le premier à se servir de l'appellation indigène de Nyassa. Cette mystérieuse nappe d'eau passa alternativement pour s'étendre ou se contracter suivant les circonstances et les besoins des géographes. La découverte, en 1848-49, des montagnes neigeuses du Kilima-Ndjaro par Rebmann, et celle du Kenia par Kraft, en même temps que ces deux explorateurs faisaient connaître les terres environnantes, inspiraient, en 1858, le voyage de Burton et Speke. Ayant atteint ensemble le Tanganyika, et de là Speke ayant gagné seul les rives méridionales du Victoria-Nyanza, il fut reconnu qu'il y avait là deux lacs au lieu d'un. En 1862, Speke et Grant établirent définitivement le Victoria-Nyanza comme étant la véritable source du Nil; leurs travaux successifs furent complétés plus tard par le voyage de Baker, en 1864, au Mouta N'zigé (appelé aujourd'hui Albert-Nyanza).

L'extension et la consolidation temporaires de l'autorité égyptienne sur les territoires du haut Nil

donnèrent une nouvelle impulsion à l'exploration, surtout à partir de 1874 avec Gordon. En 1875, Stanley reconnut la vaste étendue et l'unité du Victoria-Nyanza dans son voyage de circumnavigation sur le lac. Baker avait démontré la connexion du Mouta N'zigé avec le système du Nil, et, plus tard, Mason et Gessi firent, en bateau, le voyage circulaire du lac. En 1880, Emin et Lupton entreprirent une expédition importante sur le Bahr-el Djebel et dans la contrée au sud de Lado.

Les voyages de Schweinfurt (1869-71) sur le Bahr-el-Ghazal furent du plus grand intérêt et de la plus haute importance. En 1870, il traversa la ligne de partage des eaux du Nil et du Congo et découvrit la rivière Ouellé, qu'il prit à cette époque pour le cours supérieur du Chari; l'année suivante, il subjugua tout un territoire dans le Dar Fertil. Les voyages de Junker dans les contrées du Bahr-el-Ghazal et du Niam-Niam furent également importants. Son premier voyage (1877-78) le conduisit dans la région des sources de l'Ouellé, et ses voyages suivants (1880-86), dans le bassin de cette rivière, s'effectuèrent pour la plus grande partie dans des contrées peu connues ou même tout à fait ignorées.

L'apparition des mahdistes, en 1884, ferma toute la région du haut Nil aux explorateurs.

Sud de l'Afrique. Dirigeons-nous maintenant vers le sud de l'Afrique. La colonie du Cap devint pour la première fois une possession anglaise en 1795. Barrow, à qui le gouvernement confia la mission d'inspecter la colonie, fut le premier à donner sur cette région des renseignements

exacts et la carte qu'il en a faite est excellente. Les voyageurs et les missionnaires contribuèrent à augmenter notre science géographique, dont les progrès coïncidèrent avec les progrès de la colonisation dans le nord et dans l'est. Pendant les premières années de ce siècle, les Européens pénétrèrent dans le territoire des Bojesmans (Bushmens), découvrirent le fleuve Orange ([1]) et ouvrirent une route dans le pays de Be-Chouana. Un missionnaire écossais, Campbell, détermina le cours du fleuve Orange (1812) et atteignit plus tard la région des sources du Limpopo (Kurichane, par 24° 1/2 lat. sud). Après que les Boers furent chassés de la colonie du Cap proprement dite, vers 1835 environ, l'exploration et la colonisation avancèrent rapidement.

Notre connaissance des contrées intérieures de l'ouest s'arrêta au fleuve Orange, jusqu'au jour où Alexandre révéla (1836-37) des portions du Nama-land et du Damara-land. Le 25e parallèle sud qui marquait la limite de nos connaissances dans l'Afrique méridionale, vers la fin de 1840, fut franchi en 1849 par Livingstone, qui, en compagnie d'Oswell et Murray, brava les dangers du terrible désert de Kalahari et découvrit le lac N'gami, cherché depuis si longtemps.

A partir de cette époque, une ère nouvelle de découvertes commença pour l'Afrique sud tropicale. Enthousiasmé par son premier succès, Livingstone revisita le lac N'gami l'année suivante (1850). En 1851, il découvrit, au loin dans le nord, un puissant réseau

([1]) Coetsee dut cependant traverser le fleuve Orange en 1760. *Vide ante*, p. 168.

fluvial (le Zambèze) sur l'étendue duquel aucune donnée n'existait encore, et dont le bras principal, d'après les rapports des indigènes, était le Liambai. Deux ans plus tard, il remonta cette rivière, traversa les cours supérieurs des tributaires de l'ouest du Congo et arriva, en 1854, à la côte de l'ouest à Loanda. Après une courte halte, il s'imposa la tâche de résoudre le problème du Liambai. Tournant vers l'est et suivant à peu de chose près sa première route jusqu'à Secheké, il découvrit la magnifique chute d'eau du Zambèze, à laquelle il donna le nom de Victoria-Falls, et atteignit la côte de l'est à Kilimani (Quélimane). Ce remarquable voyage lui valut l'honneur d'être le premier Européen ayant traversé le continent africain.

Le problème du Liambai restait encore à résoudre. Livingstone avait la certitude que le Liambai était le cours supérieur du Zambèze, que les premiers cartographes avaient fait descendre des montagnes du Monomotapa. Son hypothèse fut reconnue exacte en 1860, lorsque les régions inconnues du Zambèze eurent été explorées.

Cette notable addition à nos connaissances sur le bassin du Zambèze fut augmentée encore par les découvertes de Livingstone et les explorations dans l'est, dans la région des lacs. A la tête d'une expédition, qui lui fut confiée par le gouvernement, et accompagné de ses frères Charles et Kirk, Livingstone partit de nouveau pour le Zambèze, en 1858. L'exploration, qui dura cinq ans, fut fertile en résultats importants. Le lac Chiroua fut découvert et le lac Nyassa, bien que non découvert encore, fut révélé

et, pour la première fois, exactement noté sur la carte.

Pendant les années qui s'écoulèrent de 1866 à 1873, les voyages de Livingstone furent employés à résoudre le problème du lac Loua-Poula, une rivière qui pendant un temps fut présumée être la dernière source du Nil. En remontant la rivière Rovouma, qu'il connaissait antérieurement, il atteignit le Nyassa et, en 1867, l'extrémité sud du lac Tanganyika, dont la vraie orientation lui est due. Il fut le premier Européen depuis Monteiro (1831-32) qui entra dans le royaume de Kazembe. Dans ce voyage, il découvrit le lac Moëro, et en 1868, le lac Bangouéolo [1] et les eaux originelles du Congo (Loua-Poula). En 1870, il traversa Ma-Nyema, gagnant Nyangoué (Congo) l'année suivante. C'est dans cette période que les sympathies universelles attendaient anxieusement des nouvelles de son existence.

Après que Stanley, dans son fameux voyage de découvertes (1871-72), eut rencontré Livingstone à Ou-Djiji, les deux explorateurs visitèrent ensemble l'extrémité nord du Tanganyika et virent que le lac n'avait pas d'issue dans le bassin du Nil. L'hypothèse de Ptolémée (telle du moins qu'on l'avait comprise à cette époque) fut ainsi mise de côté. Comme l'Europe se préparait à suivre les découvertes de Livingstone sur le système hydrographique du Loua-Poula-Loua-

[1] Les Portugais revendiquent pour leurs premiers voyageurs l'honneur d'avoir visité ces lacs. Livingstone fut le premier du moins, non seulement à les révéler à l'Europe, mais à les noter exactement sur la carte.

Laba, le grand pionnier missionnaire mourut le 1er mai 1873 à l'extrémité sud du lac Bangouéolo.

En dehors des résultats donnés par les voyages de Van der Decken (1860-65), les progrès furent relativement lents après le retour de Speke dans la région qui s'étend entre la côte de l'est et les lacs. Lorsqu'il alla à la recherche de Livingstone, Stanley partit de Bagamoyo et pendant un certain parcours suivit une route nouvelle jusqu'au Tanganyika. Cameroun, parti aussi de la côte de l'est, suivit Stanley dans la voie des découvertes. Il explora le Tanganyika et découvrit son issue, le Lou-Kouga dans le bassin du Congo, gagna Nyangoué et, descendant vers le sud-ouest, termina son remarquable voyage à travers le continent à Benguela sur la côte de l'ouest. Sur un très long parcours, la route suivie par lui passe à travers des pays inconnus. Entre autres résultats de son voyage, il démontra que le Loua-Laba, par son altitude et le volume de sa décharge, ne peut pas appartenir au système du Nil.

Simultanément avec cette brillante période de découvertes dans l'est équatorial de l'Afrique, des tentatives furent faites pour gagner le bassin du Congo par la côte de l'ouest. Jusqu'en 1850, des circonstances diverses contribuèrent à ralentir ou à paralyser l'exploration géographique sur la côte de l'ouest, telles que la réaction pratique et sociale qui suivit la décadence du Portugal, les déprédations des marchands d'esclaves et enfin l'immense difficulté d'organiser des caravanes. Il faudrait ajouter que la configuration même du littoral y a contribué pour une grande part.

Les fleuves qui, dans leur course vers l'océan, sont forcés de se briser à travers le plateau intérieur, forment dans leurs cours inférieurs des rapides et des cataractes qui, en les rendant impossibles à la navigation, sont autant d'obstacles à la marche des voyageurs et des pionniers européens.

Plusieurs voyages ont été entrepris de Benguela vers l'intérieur. Magyar conduisit des explorations (1850-51-55) dans les cours supérieurs du Kou-Bango et du Zambèze et pénétra à une grande distance dans le nord, dans le bassin du Kassaï. Silva Porto (1853) relia la vieille route de Bihé au Zambèze. Bastian, parti d'Ambriz, visita (1857) San-Salvador, attira l'attention de ses compatriotes et les amena à fonder l'Association africaine allemande. Les travaux de cette société méritent une mention aussi honorable que ceux de sa sœur l'Association africaine de Londres. Elle n'existe plus aujourdhui, son programme ayant été repris et exécuté par le gouvernement impérial allemand.

Le puissant système du Congo fut découvert, non par la côte de l'ouest, comme on aurait pu s'y attendre, mais par l'est. Le cours inférieur du fleuve était bien connu et souvent visité dès 1870; mais au delà de cette région, tout était incertain. Dans un seul voyage, Stanley révéla au monde ce magnifique système hydrographique. Parti de Bagamoyo, il marcha vers le Victoria-Nyanza, navigua sur tout le lac, visita Ouganda, explora le lac Mouta-N'zigé (Albert-Édouard-Nyanza) et la ligne de partage des eaux du Congo et du Nil, se dirigea au sud vers le Tanganyika, dont il fit le tour en bateau, et de là, par le Lou-Kouga, il gagna Problème du Congo.

Nyangoué et entra sur le seuil du bassin inconnu du Congo. Il suivit le fleuve jusqu'à son embouchure. Indépendamment de plusieurs points importants qu'il établissait en ce qui concerne l'hydrographie de la région des sources du Nil et la ligne de partage des eaux entre ce fleuve et le Congo, cette brillante expédition résolvait de la façon la plus positive le dernier grand problème hydrographique de l'Afrique, l'origine, le cours et l'importance du Congo.

Les voyages de Livingstone avaient précédemment éveillé un vif et universel intérêt pour l'Afrique, mais l'œuvre de Stanley eut pour résultat de fixer l'attention de l'Europe sur le « continent noir ». En 1876, l'Association africaine internationale était fondée et S. M. le roi des Belges, son fondateur, devint son chef élu. Egalement importantes dans leur action sur le développement de l'Afrique, furent la consolidation des territoires du Congo français, la fondation de l'Etat indépendant du Congo et la délimitation qui s'ensuivit des « sphères d'influence » en Afrique, par les puissances signataires de la Conférence de Berlin (1884-85).

Dans l'Afrique sud-tropicale, le bassin du Congo devient le principal domaine de l'exploration. L'Association africaine allemande était fort occupée dans le sud avec sa base d'opérations sur la côte de l'ouest. L'hypothèse qui faisait croire que les grands tributaires sud du Congo coulaient parallèlement les uns aux autres dans une direction nord et nord-ouest fut réduite à néant par la découverte (1885) du magnifique système du Kassaï Sankourou, due aux explora-

tions de Wissmann, von François, Grenfell, Wolf, Kund et Tappenbeck. Sur les instances du roi des Belges, Stanley retourna au Congo pour établir l'administration de l'Etat nouveau-né et découvrit, en 1882-83, les lacs Léopold et Matoumba. En 1884-85, Grenfell navigua sur le M'bangi, et Van Gèle enfin démontrait, en 1887, l'identité de cette rivière avec l'Ouellé. De nombreux petits voyages furent entrepris dans le même temps dans le bassin du Congo par des fonctionnaires de l'administration et par des particuliers.

Dans les territoires français du Congo, Savorgnan de Brazza eut l'initiative d'une série d'explorations des plus importantes et des plus remarquables, commencées en 1876 [1]. Il reconnaissait le bassin de l'Ogôoué en 1877 et gagnait le Congo lui-même en 1880. Les détails furent rapidement complétés par les lieutenants du vaillant explorateur.

Dans cette glorieuse période d'activité coloniale, les Portugais eux-mêmes voulurent se montrer dignes de leur passé historique en Afrique. Serpa Pinto traversa le continent (1877-79) par une route qui passait à travers quelques nouvelles régions, entre Benguela et le haut Zambèze; Capello et Ivens accomplirent un voyage encore plus important qui s'effectua principalement à travers les régions inconnues, entre le Loua-Poula et le Zambèze. Les tributaires du sud du

[1] C'est dans le courant de l'année 1875, et non en 1876, que M. de Brazza partait pour sa première exploration dans le bassin du Congo.

(*Note des traducteurs.*)

Zambèze, qui coulaient dans des contrées peu connues, furent rapidement explorés.

Région des lacs.

Pour répondre au vœu de Livingstone, qui conseillait l'introduction des missionnaires et des éléments commerciaux dans les régions montagneuses du Nyassa comme la meilleure et la seule méthode à employer pour réprimer l'odieux trafic des esclaves et pour émanciper et élever les populations indigènes, les Eglises d'Écosse créèrent des stations de missions, et l'« African Lakes Company » fut fondée, en 1878, à Glasgow, dans le but d'ouvrir, par les voies du Zambèze, du Chiré et des grands lacs, une route fluviale nouvelle et presque ininterrompue jusque dans le cœur de l'Afrique. Entre 1877 et 1880, Stewart visita entièrement les rives du lac Nyassa; les détails complémentaires sur cette expédition furent donnés par les agents zélés de l'« African Lakes Company ».

Dans l'est équatorial de l'Afrique, le cours des explorations fut repris par Joseph Thomson, qui succéda au commandement de l'expédition partie sous les ordres de Keith Johnston, junior. Thomson explora le pays (1878 80) situé entre Dar-es-Salaam sur la côte de l'est et l'extrémité sud du Nyassa, et le Nyassa et l'extrémité sud du Tanganyika, longeant les rives ouest de ce dernier jusqu'à son issue, le Lou-Kouga, qui, au moment de son arrivée, avait repris ses fonctions de drainage. Il se dirigea vers l'ouest, le long des rives du Lou-Kouga, puis au sud-ouest à travers Urua, mais revenant du Congo après un jour de voyage, il gagna l'extrémité sud du Tanganyika et retourna à la côte de l'est par la route de Fipa et

l'Ou-Nyabiembe. Il fut le premier Européen qui vit le lac Hikoua et lui donna le nom de lac Léopold, en l'honneur de S. M. le roi des Belges. Les districts par lesquels il passa dans ce voyage furent ainsi explorés et, pour la première fois, notés sur la carte, bien que, dans certaines parties, il ait suivi les routes précédemment ouvertes par Livingstone.

Dans la contrée située entre le lac Nyassa et la côte de Mozambique, où le bassin de la Ro-Vouma était seul assez bien connu, une quantité de nouvelles routes furent ouvertes par le Rév. W. P. Johnson (1880-82), Maples (1881), O'Neill (1883-84), puis Serpa Pinto et Cardozo (1885-86).

A l'ouest, dans le bassin du Congo, l'expédition allemande de l'Est africain entreprit des explorations sous les ordres de Kaiser, Böhm et Reichard, entre le haut Loua-Laba et le Loua-Poula, par la route de Giraud, qui fut le premier après Livingstone à visiter (1885) le lac Bangouéolo.

Les tentatives répetées, mais sans succès, pour passer de la côte de l'est à la région des lacs, à travers le pays des Massai, ne détournèrent pas Joseph Thomson, qui, dans le cours de son heureux voyage, explora la contrée qui s'étend entre Mombaza et la pointe nord-est du Victoria-Nyanza. Il fut le premier à esquisser l'aspect nord du Kilima-Ndjaro, les plateaux de Kikuyu, Kapté et Gouaso N'gishu, les masses de montagnes de la chaîne d'Aberdare et du Kénia, et les lacs Naïvacha, Nakouro et Baringo. A peu près à la même époque (1883), le Dr Fisher atteignit le Kilima-Ndjaro et le lac Naïvacha; plus tard, en 1885-86, il

relia la route de Massaï avec celle qui s'étend au sud entre Ou-Gogo et Kageyi.

L'exploration du Kilima-Ndjaro reçut ainsi une nouvelle impulsion. Depuis l'époque de Van der Decken (1862), il fut gravi à plusieurs reprises : en 1871, par New, qui atteignit la ligne des neiges; par H. H. Johnston, en 1884, qui alla jusqu'à 13,780 pieds, Teleki jusqu'à 15,800 pieds; enfin, Meyer fit deux fois l'ascension de la montagne fameuse, en 1887 et en 1889, et dans cette seconde ascension atteignit le sommet du Kibo, à 19,720 pieds.

Depuis 1880, plusieurs tentatives ont été faites pour explorer le pays des Somal, qui s'étend entre la mer Rouge et la rivière Tana, naviguée en 1878 par les Denhardts. La plus heureuse de ces tentatives a été celle de James, qui, partant de Berber et non de la côte de l'est, pénétra en 1885 jusqu'à la rivière Ouebi au sud.

Sud de Afrique

Nous avons encore à nous occuper des progrès de l'exploration au sud du Zambèze et du Cunéné. La découverte du lac N'gami conduisit à l'exploration du Damara, qui avait été négligée. Dès 1850-51, Gaston et Charles Andersen s'étaient efforcés, bien que sans succès, d'ouvrir une route au lac N'gami par la baie de Walvisch, et nous leur devons nos premières connaissances des parties orientales du Damara et du pays des Ova-Mbo. En 1853, Andersen réussit enfin à atteindre le lac. Depuis ce temps, le sud-ouest de l'Afrique a été fréquemment visité et exploité sur une large étendue. Le Damara et le grand Nama ont été plus récemment explorés par les missionnaires allemands.

Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, le progrès de l'exploration au Cap et dans les régions du nord marcha de pair avec la colonisation et l'expansion politique. Il nous suffira par conséquent de donner quelques dates afin d'indiquer sa marche. Le fleuve Orange ne fut traversé qu'en 1871, lorsque la découverte des diamants du Griqua-land attira l'attention générale. Dans l'est, la domination anglaise s'était établie sur une partie de la Cafrerie en 1853, le pays des Ba-Souto en 1868, etc. Dès 1830, le cours supérieur du Limpopo était connu ; mais, quant au reste de son cours, ce fut un problème qui occupa les esprits, et ne fut résolu qu'en 1868 par le voyage d'Erskine, qui décrivit la rivière Olifant à son confluent avec le Limpopo, et suivit ce fleuve jusqu'à son embouchure. Deux ans plus tard, Elton put prouver l'exactitude de ces résultats en naviguant sur le Limpopo. La plus septentrionale des colonies Boer, en 1851, était Zoutpansberg. A partir de 1860, le Transvaal fut étudié topographiquement par trois voyageurs allemands : Jeppe, Mauch et Merensky. La découverte des placers d'or dans le pays des Ma-Tebelé et dans le Transvaal, et des diamants dans le fleuve Vaal donna une impulsion nouvelle à l'exploration du sud-est de l'Afrique. Le voyage de Mauch, de 1865 à 1869, dans la région du plateau central par 17° 1/2 lat. sud, et celui qu'il fit en 1872 du Limpopo à Sena sur le Zambèze, furent les premières tentatives qui ouvrirent de nouveaux horizons aux explorateurs et aux spéculateurs.

Notre étude sur les progrès de l'exploration en Afrique a laissé de côté les résultats de ces dernières

années, résultats qui ont été publiés en détail par le docteur Supan à l'occasion du centenaire de l'Association africaine de Londres. En quelques mots, nous rappellerons ce qui a été fait.

88 à 1891. Ce qui caractérise tout particulièrement le progrès géographique accompli en Afrique pendant ces trois ou quatre dernières années, c'est le travail constant poursuivi par les différentes nations européennes et par les compagnies privilégiées, non seulement dans l'étude des contrées, mais en élaborant des projets de chemins de fer, en signant des traités avec les chefs indigènes et en définissant les frontières. Ce travail initial dans le développement d'un pays a été mené avec beaucoup d'activité dans les possessions françaises du Sénégal et du Congo, dans les possessions allemandes de l'ouest africain, dans l'État indépendant du Congo et dans les possessions anglaises du sud et de l'est de l'Afrique.

Les compagnies privilégiées en particulier n'ont pas « laissé croître l'herbe sous leurs pas ». La fougueuse expédition de M. Thomson, en 1885, à Sokoto et à Gando, les traités qu'il conclut avec les sultans de ces pays au profit de la « Royal Niger Company », sont des exemples de cette politique « en avant » qui a été suivie par d'autres dans les différentes régions de l'Afrique. De leur côté, les Français ont vaillamment poursuivi leur but en ouvrant des routes au commerce entre le Sénégal et le Niger, et ont expédié plusieurs canonnières sur Timbouctou. L'œuvre de Colin à Bambouk, fertile en importants résultats géographiques, et celles de Crampel et de Fourneaux dans le

Gabon sont des entreprises isolées de l'activité française. Le voyage de Binger dans la grande boucle du Niger (1887-89) fut peut-être le plus important. Binger apporta certaines rectifications à nos suppositions précédentes sur l'étendue du bassin du Niger, en nous montrant les rivières Comoë et Volta arrosant une vaste contrée qui s'incline sur la côte de Guinée; il a démontré également que les sources du Niger sont loin d'être à une aussi grande altitude qu'on l'avait supposé jusque-là : le réservoir est simplement un plateau doucement relevé, et, quant aux « Montagnes de Kong », c'est une chaîne qui n'existe pas. Ses renseignements sur presque toute la partie inconnue du pays des Mandingues sont du plus haut intérêt géographique. Stimulés par le même désir de suprématie politique et commerciale sur le bassin du Niger, les Allemands ont déployé la même activité. Parmi leurs voyageurs dans l'ouest africain, von François, Wolf, Zintgraff, Zöller, Kund, Tappenbeck et Weissenborn ont tous fait d'excellents travaux. Dans le Kameroun spécialement, le *Hinterland* a été rapidement exploré, et Zintgraff a été récemment assez heureux pour ouvrir une route à la Benoué. Pendant l'année 1891, un certain nombre d'expéditions françaises, allemandes et anglaises se sont mises en campagne pour gagner le lac Tchad, dans un but essentiellement politique, mais beaucoup d'entre elles ont échoué d'une façon désastreuse.

Dans l'État indépendant du Congo, nous signalons un projet de chemin de fer, actuellement en voie de construction au delà des rapides du cours inférieur du

grand fleuve, les intéressantes explorations de Rauvier sur le Kouilou et dans la région au nord de Manyanga, et de Cambier le long des rives méridionales du Congo, entre Matadi et Léopoldville. Les excellentes cartes de Lannoy de Bissey révèlent une grande partie des importants travaux accomplis par les fonctionnaires français dans les territoires du Congo. La rivière Sanga a été découverte, et dans d'autres parties du bassin du Congo, plusieurs tributaires inconnus ont été explorés tant par les fonctionnaires du gouvernement que par des explorateurs indépendants. Le voyage de Delcommune sur le Lomani jusqu'au 2° 50' lat. sud, révéla une nouvelle route fluviale dans le centre de l'Afrique.

Dans le sud, les travaux indépendants du missionnaire Arnot, qui a passé plus de huit ans dans l'Afrique centrale, principalement à Katanga (royaume de Garangaja ou Msiri) et dans la vallée de Barotsé, ont été très utiles en faisant connaître beaucoup de territoires nouveaux, et en résolvant plusieurs des problèmes hydrographiques de cette intéressante région. Il a démontré, par exemple, que la « Liba » de Livingstone est le Zambèze lui-même, et non le fleuve qui sort du lac Dilolo.

Dans l'est équatorial de l'Afrique, O'Neill fit une série d'importantes observations astronomiques pendant un voyage qu'il entreprit de Quélimane jusqu'à l'extrémité nord du lac Nyassa; ces observations lui démontrèrent que le lac avait été primitivement placé par 6' à 8' de longitude trop loin dans l'ouest. La découverte de Rankin d'un canal navigable, non uti-

lisé encore, la rivière Chiré, dans le delta du Zambèze, peut devenir d'une grande valeur pour le commerce.

Les troubles suscités par les Arabes dans l'est équatorial de l'Afrique et le soulèvement sur la côte de Zanzibar ont interrompu l'exploration dans un certain rayon. Mais les agents de la « British East Africa Company », MM. Jackson et Gedge, ainsi que le capitaine Lugard, occupés dans les sphères de leurs intérêts respectifs, y ont accompli d'excellents travaux. Dans cette région, les plus importantes découvertes ont été celles de Seki et Höhnel (1887-88) au nord du lac Baringo, et le lac vaguement connu jusqu'alors sous le nom de lac Samburru, fut exactement tracé et reçu le nom de lac Rudolf. Les travaux de Borelli au sud-ouest de la baie de Tadjourah, dans le royaume de Choa et dans ses États tributaires, donnèrent d'excellents résultats ; il parvint ainsi à pénétrer jusqu'à une certaine distance dans l'intérieur du pays des Galla.

Le voyage plus récent de Stanley (1887-89), entrepris pour aller au secours d'Emin-Pacha, fut des plus importants au point de vue géographique. A la tète d'une grande expédition, il remonta le Congo, et par un de ses tributaires, l'Arahouimi, gagna le lac Albert-Nyanza. L'Arahouimi, ou, comme on l'appelle à son cours supérieur, l'Ituri, fut découverte au milieu d'une région forestière très dense, d'une étendue infinie. Au sud de l'Albert-Nyanza, Stanley traça le cours du Kikibbi (précédemment examiné par Emin à sa confluence avec le lac), et il découvrit qu'il sortait du Mouta-N'zigé (Albert Édouard-Nyanza) ; il relie en

effet les deux lacs ensemble. Il fut reconnu que le Kikibbi, appelé aussi Semliki, reçoit d'innombrables tributaires d'une puissante chaîne de montagnes à sommets couverts de neige, le Rouvenzori, pouvant rivaliser en altitude avec le Kilima-Ndjaro et le Kenia, bien qu'il n'ait été escaladé par le lieutenant Stairs (aujourd'hui capitaine) que jusqu'à 10,677 pieds. On retrouva dans le Mouta-N'zigé le « Beatrice Gulf », précédemment découvert par Stanley, et il fut constaté que le lac n'avait pas une aussi grande étendue que celle qu'on lui attribuait autrefois; c'est le Mouta-N'zigé, ou, comme on le nomme aujourd'hui, le lac Albert-Edouard-Nyanza, qui forme la source sud-ouest du Nil. En revenant à la côte via Ou-Nyamezi et Mpoupoua, on s'aperçut que les rives sud-ouest du Victoria-Nyanza s'étendaient considérablement au delà des limites assignées précédemment.

Tels ont été les travaux les plus remarquables qui, dans le courant de ce siècle, ont le plus contribué aux progrès des découvertes géographiques et de l'exploration en Afrique; l'espace limité nous a obligé à restreindre beaucoup notre énumération, de telle sorte que beaucoup d'excellentes entreprises et de voyages intéressants ont été entièrement négligés. Mais, si nous comparons les cartes de chaque décade depuis 1788, nous voyons combien rapides ont été les progrès, et quelle infatigable activité ont déployée nos explorateurs, nos voyageurs et nos colons! Combien est grande notre dette de reconnaissance envers les pionniers missionnaires, car dans bien des cas ils ont été les premiers à se lancer dans l'inconnu!

Afin de ne pas nous laisser entraîner par un sentiment de partialité quelconque, dans la comparaison que nous établirons entre les diverses nations qui ont participé à la découverte et à l'exploration de l'Afrique dans les temps modernes, nous nous bornerons à quelques remarques générales.

Les Portugais furent les premiers à ouvrir le continent africain à la politique européenne; mais depuis la chute de leur puissance, ils ont fait relativement peu pour encourager l'exploration. Les Français ont fait preuve de beaucoup de sens pratique dans les efforts qu'ils ont faits pour s'ouvrir de nouvelles contrées; ils ont concentré toute leur activité dans les régions où leurs colonies avaient été établies et où ils avaient une forte base d'opérations sur la côte. C'est à eux que nous devons les premiers renseignements topographiques sur la basse Égypte, pendant l'occupation. Dans les autres régions de l'Afrique, les voyageurs français ne recueillirent pas d'importants résultats. Un seul Français traversa le continent, ce fut le capitaine Trivier, en 1888-89. Partout où flotte le drapeau national ou dans tous les territoires où il a été hardiment porté, l'œuvre des explorateurs français a été pour la plus grande partie une œuvre scientifique, utile et durable. Aujourd'hui que les Allemands ont des possessions coloniales, ils suivent l'exemple des Français; mais avant leur établissement relativement récent sur le continent africain, les voyageurs allemands parcoururent toutes les parties de l'Afrique, et l'œuvre qu'ils accomplirent fut sans rivale par sa perfection, son exactitude et son importance. Si nous

revendiquons pour les explorateurs anglais l'œuvre principale de colonisation dans le sud équatorial de l'Afrique, c'est aux voyageurs allemands que nous devons surtout la connaissance du Sahara et du Soudan. L'activité des Italiens a été plus restreinte, et c'est surtout l'ambition politique qui l'a inspirée. Entre la mer Rouge et l'Éthiopie, ils ont trouvé le champ propre à leurs entreprises. Les Belges ont accompli d'excellentes choses dans le bassin du Congo, sous l'égide de leur souverain philanthrope. Enfin, les Anglais, bien qu'ayant tout récemment donné un but pratique à leurs efforts, ont déployé une grande activité dans toutes les parties de l'Afrique. Ils ont été poussés par l'esprit d'aventure et de découvertes autant que par l'appât du gain. C'est à eux surtout que l'on doit les découvertes dont presque toutes les nations européennes ont tiré un profit égal et parfois supérieur à celui que l'Angleterre s'est réservé pour elle-même.

Nous ferons observer que les régions de l'Afrique considérées encore comme « inconnues » sont situées derrière les sphères d'influence européenne sur les côtes. Il est un fait curieux que, jusqu'à présent, dans l'exploration du continent toutes les grandes découvertes hydrographiques ont été faites non par le procédé qui semblerait évidemment le plus naturel, en suivant les grands systèmes fluviaux depuis leurs embouchures jusqu'à leurs sources, mais précisément dans le sens contraire. Cependant, pour compléter l'étude dans ses détails, l'œuvre de l'exploration devra, dans l'avenir, procéder en allant des côtes vers

l'intérieur. Cette tâche devra être promptement entreprise à cause de l'impulsion nouvelle qui a été donnée à la colonisation, et parce que le continent ayant été si rapidement partagé entre les puissances européennes, il devient de jour en jour plus nécessaire, non seulement d'établir des frontières, mais aussi de déterminer leurs limites précises. L'intérieur des terres serait ainsi graduellement exploré et exploité.

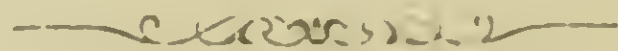
Nous avons parlé de l'œuvre accomplie dans l'exploration et l'étude des terres africaines, mais nous ne devons pas perdre de vue qu'il y a bien plus à faire encore avant que nous puissions regarder nos cartes avec satisfaction et confiance. Il y a encore, même pour les explorateurs, bien des champs inconnus à parcourir. Le dernier voyage de Stanley et celui de Binger nous en fournissent la preuve.

Un mot sur le caractère des expéditions. Le voyageur idéal en Afrique est celui qui s'aventure dans l'inconnu, seul ou avec une petite escorte, et qui revient avec une carte exacte et un supplément d'informations. Ceux qui suivent la route précédemment parcourue par ce dernier sont à peu près certains d'une réception amicale parmi les populations indigènes. Dans bien des circonstances, beaucoup de voyageurs ont rapporté d'Afrique les résultats les plus utiles et les plus durables. Plus l'expédition est grande, plus grandes sont les difficultés pour obtenir, du moins par les moyens honnêtes et pacifiques, les renseignements nécessaires, et plus grand également est le danger de soulever l'hostilité des indigènes. Mais il y a des parties de l'Afrique dans

lesquelles un voyageur accompagné seulement d'une petite escorte ou d'une caravane insuffisamment armée ne pourrait jamais pénétrer. Heureusement, ces régions sont en petit nombre et deviennent de jour en jour plus rares.

Ces remarques ont pour but de rappeler au lecteur que, dans le passé, les voyageurs indépendants ont obtenu les meilleurs résultats pour l'exploration en Afrique, résultats que jamais de fortes expéditions n'auraient obtenus, comme, par exemple, la découverte de contrées nouvelles pour l'occupation pacifique et la colonisation.

Il est à remarquer que, pendant l'année 1891, toutes les expéditions en Afrique se sont inspirées de ce caractère. Leur objet principal a été de découvrir de nouveaux marchés ou d'entreprendre une étude sérieuse des colonies actuelles, ainsi que le D[r] Baumann l'a fait dans l'Ou-Sambara. Pendant des années encore, ce sont des expéditions semblables qui devront surtout occuper le champ de l'exploration en Afrique.



CHAPITRE VIII.

Ressources commerciales.

Compte rendu des progrès. — Valeur des terres africaines. — Le facteur du commerce. — Littoral de la Méditerranée. — Algérie et Tunisie. — Tripolitaine. — Sahara. — La vallée du Nil. — Basse Egypte. — L'occupation anglaise. — Routes de commerce. — Bassin du haut Nil. — Littoral de la mer Rouge, etc. — Territoires des mahdistes. — Soudan. — Bassin du Niger. — Productions de l'ouest africain. — Travail. — Bassin du Congo. — Trafic et commerce. — Etablissements commerciaux sur le Congo. — L'avenir du Congo. — Les territoires du Congo français. — Angola. — Sud-est africain. — Distribution géographique de l'ivoire. — Ivoire dur et ivoire tendre. — Centres du trafic de l'ivoire. — Régions de la récolte de l'ivoire. — Routes commerciales de l'ivoire. — Exportation annuelle. — Conservation de l'éléphant. — Trafic des liqueurs. — Problèmes du travail. — Opinions diverses. — Développement commercial de l'Afrique. — « Système de bandits. »

Le développement de l'Afrique en tant que champ ouvert à l'entreprise commerciale des Européens a été très rapide dans ces dernières années. Il n'y a pas bien longtemps que le D[r] Schweinfurt, comparant les zones de culture sociale avec les mouvements du commerce, divisait le continent africain en trois domaines : 1° la sphère des armes à feu, près des côtes, où d'étroites relations commerciales existaient

avec l'Europe; 2° la région intérieure de transition, où les négociants portaient les étoffes de coton et les produits manufacturés d'Europe, et 3° le cœur de l'Afrique centrale, où l'entreprise européenne n'a pas pénétré. A cette époque, l'Afrique présentait assez l'image d'une forteresse à laquelle les pionniers du commerce avaient donné l'assaut; depuis lors, remparts sur remparts ont été renversés, redoutes sur redoutes sont tombées aux mains des assaillants, et le commerce, entrant par les vallées des grands fleuves, a planté son étendard victorieux en plein cœur du continent. La légende populaire qui disait que les besoins des indigènes africains seraient aisément satisfaits avec quelques mètres de cotonnade, est hors de propos dans la plus grande partie des régions intérieures. Cela pouvait être vrai dans la période d'évolution sociale. Mais avec la rivalité des puissances européennes qui se disputent la suprématie politique et commerciale en Afrique, et l'extension croissante de leurs colonies comme marchés pour les produits des industries nationales, les conditions de demande et de fourniture sont toutes différentes. Avec le temps, l'exploitation de l'Afrique a non seulement révélé les richesses minérales du continent, mais elle a ouvert au commerce des voies dans lesquelles se sont ardemment lancées les compagnies privilégiées; et, bien que peu de régions relativement aient rapporté immédiatement au capital qui leur avait été consacré, les spéculateurs ne se sont pas découragés, et sous le couvert de la philanthropie et du patriotisme, ont marché hardiment à de nouvelles conquêtes, comp-

tant bien qu'elles donneraient plus tard de sérieux bénéfices matériels.

Valeur des terres africaines.

Nous nous occuperons dans ce chapitre des denrées courantes de l'Afrique. En déterminant la distribution géographique des principaux produits, par rapport aux conditions physiques et politiques de chaque région distincte, nous sommes à même d'estimer, au moins approximativement, la valeur des terres africaines. Nous ne saurions apporter trop d'attention sur ce sujet, puisque c'est le commerce qui nous attire en Afrique, et que c'est par le commerce seul que nous pouvons y rester, avec quelque profit pour nous du moins. Car, sauf quelques points stratégiques, principalement sur la Méditerranée et la mer Rouge, la route de l'Est et le Cap, la possession des territoires africains n'a pas actuellement de valeur spéciale dans la politique internationale, excepté comme force pour équilibrer entre eux les intérêts des diverses puissances. Si les terres africaines ne peuvent pas subvenir à leurs propres besoins, il est difficile d'apprécier leur valeur pour la mère patrie [1]. Si notre but en colonisant l'Afrique était purement philanthropique, ce serait encore par le commerce que nous agirions le mieux sur les populations indigènes, et c'est par le commerce seul que nous pourrons combattre les maux qui empoisonnent leur existence. Ainsi, à quelque point de vue que nous envisagions le développement de l'Afrique, le commerce doit être

[1] Le Portugal, cependant, semble éprouver une sorte de satisfaction patriotique en constatant les lourds déficits annuels de la province de Mozambique.

considéré comme l'agent politique le plus influent. Il est un peu trop tôt pour établir avec certitude les ressources commerciales du continent, — nous le connaissons encore si peu, et nous savons si peu de choses de ses habitants, — mais les grandes nations de l'Europe ne manqueront pas d'étendre sur de nouvelles régions le champ de leurs entreprises coloniales, sans même se préoccuper de ce que devra leur coûter la conquête. Nous pouvons donc en conclure, aujourd'hui que plusieurs d'entre elles ont sérieusement commencé la campagne politique et commerciale en Afrique, que le succès sera pour les vaillants et les heureux. Dans ces dernières années, cela a été un véritable steeple-chase, une course à perdre haleine, non pas précisément pour imposer la domination politique en Afrique, ni même dans le sens d'une croisade religieuse, mais en vue d'établir la suprématie commerciale.

Quels horizons l'Afrique offre-t-elle alors à l'entreprise commerciale des Européens ?

Sur les rives méridionales de la Méditerranée, nous retrouvons encore une région de transition entre l'Afrique et l'Europe, où le climat et les productions se rapprochent de ceux des parties méridionales de l'Espagne et de l'Italie. C'est pourquoi nous constatons que la colonisation par les peuples de ces derniers pays a été plus heureuse que celle qui a été faite par les peuples du nord de l'Europe. Ce sont les seuls jusqu'à présent qui se soient acclimatés, et c'est parmi eux seulement que les naissances ont excédé les décès.

L'Algérie et la Tunisie peuvent être considérées ensemble, bien qu'en ce qui regarde leur développement économique elles offrent des contrastes frappants. L'Algérie est une province française depuis soixante ans, la Tunisie est sous le protectorat français depuis dix ans ; toutefois, en dehors de ses conditions naturelles plus favorables, cette dernière semblerait donner plus d'espérance pour l'avenir. Il est vrai que pendant l'administration française, l'Algérie, qui n'était qu'un désert, est devenue une « riante contrée », des milliers de kilomètres de routes ont été faits, des chemins de fer construits, des puits creusés, et toute sorte d'améliorations introduites. Cependant, aujourd'hui encore, l'Algérie coûte à la mère patrie de 70 à 80 millions de francs par an, les dépenses excédant presque toujours les recettes. Bien qu'il ait doublé en nombre, l'élément européen, composé pour la plupart d'Italiens, d'Espagnols et de Maltais, indépendamment des Français eux-mêmes, ne représente qu'une faible proportion (environ 10 %) de la population indigène, composée de Berbères (Kabyles) et d'Arabes ; ces derniers ne présentent aucun signe d'assimilation. La raison de cette espèce de soif de succès en Algérie semblerait être l'ambition du « ruban rouge ». Les populations indigènes sont, ou persécutées ou protégées, ou bien on essaye de les assimiler aux colons européens. Persécutées, elles quittent le territoire, protégées, elles acquièrent une suprématie excessive ; quant aux tentatives d'assimilation, elles ont échoué à cause de l'extrême diversité des éléments ethniques. Tantôt la

Algérie et Tunisie.

colonisation est protégée, tantôt elle est empêchée ; et dans la plupart des cas, elle reste sous les auspices du gouvernement [1]. Par suite, l'Algérie n'est ni une colonie ni une plantation. D'autre part, la Tunisie est une colonie commerciale; là, pas d'immigration officielle et l'entreprise privée a plus de liberté, comme cela est démontré par les nombreuses entreprises locales actuellement sur pied. Cependant, comme dans toutes les nouvelles colonies, les importations en Tunisie excèdent les exportations, mais la raison en est que l'armée d'occupation nécessite de continuels approvisionnements. En comparant l'Algérie et la Tunisie, nous avons donc un exemple frappant de l'entreprise administrative et de l'entreprise privée travaillant côte à côte. Jusqu'à présent, la Tunisie semble réaliser toutes les espérances que la France fondait sur elle.

En Algérie comme en Tunisie, et, du reste, comme dans tout le nord de l'Afrique en général, c'est la viticulture qui, d'après sir Lambert Playfair, donnerait le plus d'espérances pour l'avenir. Quant au blé, beaucoup de districts, comme la vallée de la Medjerda, possèdent des sols et un climat tout à fait propres à sa culture. L'alfa, que l'on emploie pour la fabrication du papier, croît à l'état sauvage; cette plante est, ou était autrefois, l'objet d'un grand commerce d'exportation en Angleterre pour les manufactures de papier. La laine et les pommes de terre hâtives sont aussi de précieuses denrées d'exportation. Le liège dans les

[1] P. Leroy-Beaulieu, *L'Algérie et la Tunisie*, 1887.

forêts et le minerai de fer dans les montagnes, et bien d'autres richesses naturelles, font partie des ressources du pays. Il est certain qu'à un moment donné, la France développera ses possessions africaines, qui sont à sa porte, même si elle échouait dans son extension au sud et à l'ouest.

L'aspect est tout différent dans l'État mahométan du Maroc, qui, en dépit de ses richesses minérales, de son sol éminemment fertile, et de ses conditions naturelles très favorables, reste stationnaire « au nom d'Allah ». La superbe malpropreté de ses villes, muet témoignage d'un peuple opprimé, dont le seul avantage, sous un gouvernement tyrannique, est l'occasion d'échapper à cette tyrannie: ces particularités et d'autres phénomènes d'une puissance qui déchoit et s'effondre, appellent un relèvement. Les chrétiens sont méprisés et ne peuvent vivre en sécurité et dans une certaine indépendance que sous la sauvegarde de leurs représentants politiques. Les importations étrangères sont frappées de droits excessifs; les exportations sont paralysées par un tarif prohibitif, et, par suite, les industries indigènes sont arrêtées dans leur développement. Si un indigène manifeste quelque aisance, pas même de la fortune, il devient aussitôt la victime des attentions gracieuses du Sultan et de ses fonctionnaires. Dans de semblables conditions politiques, il est impossible que le Maroc parvienne à développer ses grandes ressources naturelles. Les ridicules jalousies entre les puissances européennes au Maroc sont autant de complications qui arrêtent le progrès. C'est la France et la Grande- Maroc.

Bretagne qui ont le plus contribué au commerce extérieur du Maroc, mais actuellement, l'Allemagne prend la première place. Les exportations principales sont les céréales et les cuirs.

Entre ces contrées et l'Égypte, la province turque de Tripoli est si stérile, qu'en dehors de l'alfa, des fruits et des légumes, ses produits actuels ne sont pas d'une grande valeur. Cependant, le port de Tripoli est le point terminus des caravanes à travers le Sahara, et l'oasis de Mourzouk, dans le Fezzan, est un autre centre de négoce important. Les villes de Fez et de Maroc sont d'autres centres de trafic des caravanes du Sahara, dont la principale « denrée » semble être *les esclaves*.

Les caravanes à dos de chameaux qui traversent le Sahara venant du Soudan font aussi le commerce des plumes d'autruche, des épices, des gommes, du sel gemme, etc., qui sont échangés contre les produits de l'industrie européenne. Dans l'ouest du Sahara, les mines de sel et les sédiments sont les principales richesses du pays; le sel trouve son premier débouché à Timbouctou, l'un des principaux centres de sa consommation. Ghadamès, et d'autres oasis dans le Sahara, sont aussi les points que se proposent d'atteindre les caravanes. Mais étant données la situation politique mal définie, et les habitudes de rapines familières aux tribus du désert, sans parler du peu de sécurité pour la vie et des mauvaises conditions du climat, il est impossible que ce trafic par caravane soit employé sérieusement, dans l'avenir, par le commerce européen; il ne pourra jamais rivaliser avec

les moyens de communication qu'offrent les routes bien plus praticables de la côte. Ainsi, en admettant même que les Français parviennent à relier l'Algérie à la Sénégambie, nous ne voyons pas bien quels avantages en résulteraient pour eux, si ce n'est un agrandissement politique plus ou moins illusoire. Nous avons déjà démontré comment le véritable accès au Soudan central était la voie du Niger.

La vallée du Nil nous offre l'exemple le plus saisissant de la valeur de l'eau en Afrique, et nous montre comment, avec un système d'irrigation bien entendu, les terres stériles peuvent être fertilisées. Par les inondations périodiques de ses rives, le Nil est le fluide vital de la contrée déserte à travers laquelle il passe. La crue annuelle du Nil s'effectue très régulièrement aux mêmes époques, bien que l'élévation des eaux des crues offre parfois des différences considérables, tantôt en moins, tantôt en plus. A Khartoum, le fleuve commence à monter vers la fin de juin, à cause des fortes pluies que les moussons apportent dans son bassin supérieur; dans les premiers jours de septembre, la crue est à son apogée, mais, le mois terminé, elle décroît régulièrement jusqu'au solstice d'été. Tout le long des rives du Nil, de Khartoum jusqu'au Delta, les populations riveraines tirent de ces inondations l'avantage de prendre au désert une étroite zone de terre cultivable parallèle au fleuve. Sur aucun point, cette zone artificiellement fertilisée n'a plus de 4 milles de largeur, tandis que dans bien des endroits voisins du fleuve, le désert reprend ses droits en dépit des crues. Vallée du Nil.

Dans la basse Égypte, on a tiré un parti exceptionnel des avantages qu'offre le Nil au point de vue de l'irrigation, et des travaux considérables ont été accomplis par les ingénieurs anglais et écossais. Par le rétablissement du *barrage* [1], qui avait cessé d'être utilisé pendant vingt ans, et la construction de nombreux canaux, les terres du Delta ont été transformées en une fertile région de culture, très peuplée. Voici ce que dit M. Chisholm (*Handbook of Commercial Geography*, p. 348) : « Bien que la distance en ligne droite de Ouâdi-Halfâ aux rives de la Méditerranée soit de 680 milles environ, c'est-à-dire égale à la distance des îles Scilly à l'extrémité nord des îles Shetland, la surface entière destinée à la culture est de moins de 10,000 milles carrés, ou environ de deux tiers plus vaste que le Yorkshire; cette surface contient une population de 8 millions, qui vit presque entièrement de l'agriculture. » Le travail de l'exhaussement des rives dans ce système d'irrigation fut d'abord exécuté par les indigènes eux-mêmes, qui étaient soumis à la *corvée;* mais ce genre de travaux forcés est aujourd'hui aboli. La construction de ce barrage, œuvre gigantesque, qui se compose de deux ponts ayant ensemble 134 arches et un peu plus de 1 kilomètre de longueur, a coûté 120 millions de francs, mais cette somme énorme s'est trouvée payée par les profits qu'en ont tirés les cultivateurs eux-mêmes. Si les finances égyptiennes pouvaient sup-

[1] Le barrage est une digue jetée en travers des deux branches principales du Nil, au sommet du delta.

porter la charge ou l'essai de projets d'irrigation plus vastes, il y en a plusieurs qui pourraient être adoptés.

Le coton est aujourd'hui une des plus précieuses productions de la basse Égypte, qui récolte encore le maïs et le froment; dans la haute Égypte, les dattes et les gommes d'espèces variées sont la principale richesse du sol.

Sous l'autorité anglaise, l'Égypte est un peu sortie de l'engourdissement dans lequel l'avait plongée la mauvaise administration turque: la condition des fellahîn ou laboureurs a été très améliorée: la *kourbash* et toute sorte d'autres abus ont été abolis, et une sorte d'organisation financière a été établie. Le commerce du pays est, en réalité, entre les mains des Européens, dont le centre principal de négoce est Alexandrie, et qui n'attendent que le moment où les conditions politiques seront mieux définies pour étendre leurs opérations. Si ces conditions pouvaient être stables et garanties par une sorte de contrôle européen, la prospérité future de l'Égypte serait assurée; mais les rivalités internationales qui subsistent, même actuellement, retardent le véritable développement du pays. Par sa position géographique, commandant en quelque sorte la route de l'Est, l'Égypte a naturellement, aux yeux de l'Europe, une importance qu'elle n'aurait pas dans d'autres conditions. Mais quelques critiques ont fait observer, non sans raison, que la valeur du canal de Suez, comme route vers les Indes, était un peu exagérée, puisque la possession du territoire égyptien ou des îles de la

mer Rouge, comme notre forteresse de l'île Périm, contrebalancerait en partie, sinon complètement, l'importance politique de l'isthme de Suez. La neutralité du canal semblerait donc s'imposer aux intérêts communs des puissances européennes.

Nous avons parlé dans le chapitre précédent des routes commerciales de l'Égypte, de leur importance relative et des principaux centres de débouchés. Mais l'importance des routes commerciales est trop variable pour que nous puissions en donner une estimation, même approximative. Certaines transformations physiques ou des modifications de circonstances peuvent amener des changements dans les routes adoptées par le commerce, ainsi que l'a fort bien expliqué dans un récent rapport le consul anglais de Port-Saïd. Il a démontré que ce port prend une extension rapide aux dépens de Suez, les vaisseaux préférant la rade de Port-Saïd pour les ravitaillements et les approvisionnements de charbon. Mais, bien que le commerce de Suez ait été profondément atteint par les troubles du Soudan, le nombre des pèlerins prenant la route de Suez passe pour avoir augmenté de 22,000 annuellement. De semblables fluctuations sont liées aux mouvements politiques qui se produisent ; mais avec nos ressources modernes, il ne sera pas impossible d'assurer la régularité d'un certain trafic conformément aux voies naturelles du commerce.

Bassin du haut Nil. Dans le bassin du haut Nil, nous trouvons des contrées très inégales quant à leurs principales productions naturelles, mais toutes d'une incontestable valeur. Dans la contrée très fertile arrosée par les

tributaires abyssiniens du Nil, le sol d'alluvion, avec les moyens d'irrigation les plus simples, peut donner de grosses récoltes, non seulement de dourra et de maïs, mais aussi de coton et de tabac; aujourd'hui, ces deux derniers produits sont seuls cultivés sur une grande échelle. De même que pour l'Abyssinie, tout peut être cultivé dans les régions montagneuses, suivant l'altitude et les conditions du climat; toutefois, l'agriculture est très en retard, et les industries dont, par indulgence, on veut bien parler sont, à vrai dire, tout à fait nulles.

Quant aux résultats que les récents événements politiques peuvent avoir sur le développement commercial de l'Abyssinie, il serait prématuré de les prévoir, mais il est certain que le négoce qui se fait aujourd'hui à Tadjourah et à Berber, et qui passait autrefois par Choa, sera détourné dans une certaine proportion sur Massaouah. Choa, du reste, a trouvé une large compensation au trafic perdu dans le commerce des bestiaux, des cuirs, du café, etc. Harrar envoie aussi des caravanes à Berber. Les sels que l'on trouve dans les dépressions situées entre les régions montagneuses et la mer Rouge, sont une denrée précieuse; le sel, vendu en petits blocs, est même employé comme monnaie.

Khartoum, qui était habituellement le point convergent des caravanes et un grand centre commercial, a été si longtemps en dehors de la sphère d'influence européenne, qu'il est difficile de juger ce qu'elle peut être dans les circonstances actuelles; mais bien qu'elle ne puisse plus continuer l'échange des grains, des

gommes et du coton contre les produits européens, il est à présumer que son commerce d'ivoire et de plumes d'autruche, ainsi que le trafic avec le Sud, subsistent toujours. Immédiatement au sud de Khartoum, dans le Kordofan, le sol est aride et ferrugineux; les troupeaux n'y prospèrent pas, excepté dans le voisinage des hauteurs. Plus au sud encore, dans la province équatoriale abandonnée, la contrée est, à tous égards, appropriée aux besoins de la vie pastorale. « Imaginez seulement, écrivait un jour Émin-Pacha, quel commerce on pourrait faire en ivoire, en huiles de toute sorte, en blés, en plumes d'autruche, en caoutchouc, en cire, en fer, etc., etc. ([1]) »

Sur la zone bordière, entre le Sahara et le Soudan, un trafic indigène considérable se fait par caravanes, les principales denrées d'échange étant *les esclaves,* l'ivoire, le sel, les plumes d'autruche, le froment et les draps. A l'ouest du lac Tchad, nous trouvons les États mahométans prospères et très peuplés, dont les productions naturelles sont très variées. M. Joseph Thomson en donne l'énumération suivante ([2]): « Parmi les minéraux, l'or se trouve dans les districts de l'ouest, et l'argent, le plomb, l'antimoine et le cuivre dans l'est. Tous ces métaux précieux sont, aujourd'hui, plus ou moins travaillés, car les indigènes en connaissent exactement la valeur. L'ivoire se trouve en grande quantité au sud de la Benoué et autour du lac Tchad. Les plumes d'autruche constituent, même

([1]) *Emin Pacha in Central Africa*, p. 431.
([2]) *Scottish Geographical Magazine*, vol. II, p. 595.

aujourd'hui, un grand trafic dans le sud du Sahara, ainsi qu'au nord et à l'est de Bornou. Les mêmes régions fournissent à profusion les gommes précieuses, le musc, les cuirs, etc. Elles donnent en abondance l'indigo, le coton, l'arbre à beurre, le palmier à huile, l'arachide, le caoutchouc et plusieurs espèces précieuses de plantes médicinales. De grands troupeaux de bestiaux sont répandus partout, et le commerce des cuirs est très important. Pour donner une idée complète des ressources du pays, on peut dire que le Soudan produit d'excellent froment, du riz, des oignons, des dattes, des limons, des grenades, des bananes et beaucoup d'autres fruits, des légumes et des grains. » De plus, l'élevage des chevaux, des chameaux et des ânes se fait avec succès dans les hautes régions.

Le Niger et son tributaire la Benoué sont les routes naturelles dans cette partie de l'Afrique intérieure. Comme agent des opérations commerciales, le Niger est sans rival, et la possession des terres du Delta est d'une importance considérable. Un service régulier de steamers est entretenu sur le fleuve. Bassin du Niger.

Les vaisseaux de 600 tonnes peuvent remonter jusqu'à Rabba, au delà du confluent de la Benoué, à une distance totale de 600 milles, pendant quatre à cinq mois de l'année ; tandis que la Benoué elle-même est navigable pendant une distance égale. Nous trouvons, dans le bassin du Niger, des districts extrêmement peuplés, ayant des gouvernements plus ou moins réguliers et avancés, possédant d'immenses ressources naturelles, et pouvant rapporter immédia-

tement au capital dépensé pour leur développement économique.

Il est naturel que les rivalités commerciales soient en éveil dans ces régions. Les Français, de la Sénégambie où ils sont établis, et les Allemands du Cameroun mettent de prodigieuses enchères pour obtenir cette suprématie commerciale qu'ils se disputent. Dans ces conditions, il est évident qu'une partie du trafic se trouve détournée de ses voies naturelles par les bouches du Niger; mais il en résultera aussi une salutaire émulation qui stimulera l'entreprise commerciale des Européens. D'après le récent arrangement territorial entre la France et la Grande-Bretagne, le trafic de Timbouctou et du haut Niger doit, d'un jour à l'autre, tomber aux mains de la France. Timbouctou n'a pas d'industrie par lui-même, mais de temps immémorial, il a été un important marché, et l'un des principaux centres de débouchés. Le trafic du moyen Niger, bénéficiant de l'activité des grands Etats Haoussa, est cependant bien plus important et se trouve entièrement aux mains des Anglais. Kano et d'autres centres commerciaux offrent des ressources illimitées; et le trafic de Bornou pourrait aisément se faire par la voie de la Benoué.

L'industrie de l'huile de palme, qui est la plus précieuse de l'ouest africain, a son centre dans le delta du Niger ou, pour être plus explicite, dans ce qu'on appelle le district des Rivières d'huile. C'est là que l'Association africaine des marchands a ses quartiers généraux. On peut voir sur notre carte la distribution géographique de l'*Elais guineensis* ou palmier à huile;

mais, bien qu'il soit répandu sur une région très étendue, on ne le cultive que dans certains districts : sur la côte de l'ouest, par exemple, c'est principalement, ou même exclusivement à proximité des villages. On récolte aussi le coton, et, pendant la guerre civile en Amérique, on le cultiva beaucoup le long de la côte de Guinée. Beaucoup de plantes médicinales, la gomme, la résine, indépendamment des bois de teinture (tels que le campèche, etc., etc.) qui sont des exportations naissantes de la côte de l'ouest. La noix de kola prend une importance croissante et peut remplacer le café, qui, cependant, ainsi que le tabac, est de plus en plus cultivé. Le Soudan mahométan fournirait un excellent marché pour le thé.

Il est bon de ne pas oublier non plus que si l'ivoire de la côte d'Ivoire est un souvenir du passé, l'or de la côte d'Or n'est nullement épuisé. La région est riche en or, quoi qu'en puissent dire les nombreuses compagnies qui n'ont pas su l'exploiter. Le grand mécompte dans les affaires de mines comme dans toutes les entreprises commerciales, c'est que le travailleur indigène est ignorant et qu'on ne peut pas se fier à lui. Mais si les Krou pouvaient être employés en plus grand nombre, il y aurait certainement là une perspective de réussite.

A première vue, on pourrait supposer que le bassin du Congo, avec son système unique de routes fluviales, est le champ le plus vaste ouvert à l'entreprise commerciale en Afrique; mais des causes de nature diverse réduisent cette opinion à néant. Le Congo est certainement une région de grand avenir, mais Bassin du Congo.

il n'est pas encore suffisamment développé et ne peut encore être exploité de façon à répondre aux ardentes convoitises que font naître ses ressources actuelles. L'administration de l'État n'a malheureusement pas été basée sur des principes commerciaux ; il y eut en jeu trop de rubans rouges et d'ambitions personnelles, et trop peu d'efforts consciencieux et désintéressés. La faute n'en est pas au généreux souverain qui est le chef nominal de l'État, mais à ses conseillers et à ses officiers.

Les principales denrées du Congo sont l'ivoire, le caoutchouc et la gomme copale, mais il offre encore bien d'autres sources de fortune. L'ivoire est l'article le plus important du commerce, bien que, d'après Oscar Baumann ([1]), les deux tiers consistent dans ce qui est connu sous le nom d'ivoire fossile. Des marchés pour sa vente périodique ont déjà été ouverts en Belgique. Au delà du confluent de l'Arahouimi, le commerce semble être à peu près nul actuellement; c'est là qu'est le territoire de chasse des Arabes négriers. Les régions arrosées par l'Ou-Banghi et le Kassaï, systèmes tributaires du Congo, sont également importantes, le Kassaï, au dire du Rév. George Grenfell, présentant des facilités spéciales pour le « commerce au comptant qui attend un débouché » ; le peuple y est plus industrieux, et son travail supérieur à celui de l'habitant du Congo proprement dit. L'État a fait à Luluabourg quelques heureux essais d'élevage de bestiaux et de volailles, ainsi que des

[1] *Handel und Verkehr am Congo.*

plantations de riz. Wissmann et d'autres explorateurs, à même d'en juger, ont reconnu que les indigènes ont fait des progrès dans la manière de cultiver le sol.

Entre le Kassaï et le Lomani s'étend une immense région de prairies d'une grande fertilité; on retrouve d'ailleurs, dans d'autres parties du bassin du Congo, des districts semblables. Van Gèle signale la région de l'Ou-Banghi inférieur comme un des districts les plus fertiles et les plus peuplés qu'il ait vus en Afrique : des bois et des plaines, des champs de maïs, des plantations de cannes à sucre et de bananes se succèdent à l'infini et témoignent de la richesse de la contrée. Il est certain que le tabac, le café, le cacao, la vanille et autres denrées commerciales pourraient être cultivés sur une très vaste échelle. L'achèvement du chemin de fer entre les cataractes donnera certainement une grande impulsion au commerce; mais il y aura bien des difficultés à vaincre avant que le capital employé à sa construction rapporte un dividende.

Il y avait en 1890 vingt-huit établissements européens sur le Congo, entre Stanley-Pool et Stanley-Falls : sept appartenaient à l'Etat, deux aux Français, trois aux missions catholiques, six aux missions protestantes; plus quatre factoreries belges, quatre hollandaises et deux françaises. Dix-huit steamers sillonnaient les eaux du fleuve : sept appartenant à l'État, trois au Congo français, cinq à la Compagnie commerciale belge, un à la Compagnie hollandaise, et deux à l'Anglo-American Mission. Tous ces vaisseaux avaient au plus 2 pieds 6 pouces de tirant

d'eau. Ceci nous explique leur impuissance à satisfaire aux besoins d'un grand mouvement commercial; mais il est certain que leur nombre sera considérablement augmenté. On n'a certainement pas oublié qu'il a fallu cinq ans environ pour que les manufactures européennes pussent atteindre la région du haut Congo par la côte de l'ouest, l'hostilité des tribus indigènes suscitant de continuels obstacles à la marche du progrès.

L'insalubrité du climat pour les colons européens, l'instabilité et l'impuissance de l'administration politique, la difficulté d'obtenir un travail constant et productif, ainsi que les ravages occasionnés par la traite des esclaves, sont les raisons dominantes qui ont retardé le développement du bassin du Congo comme champ d'entreprise pour les Européens. Des mesures administratives plus sages ouvriront au commerce une ère plus prospère.

Si les arrangements récents adoptés à l'égard de l'État indépendant du Congo étaient enfin mis en vigueur, ils aideraient puissamment cet État à sortir de l'inertie où il est resté jusqu'à présent et lui permettraient d'accomplir ce qu'on attendait de lui à l'époque de sa fondation. Ces arrangements comportent un droit (6 % *ad valorem*) sur les importations, dans le but ostensible de se procurer le nerf de la guerre contre les marchands d'esclaves et le retour définitif de l'administration à la Belgique. L'ivoire et le caoutchouc sont taxés de 10 % et parmi les autres exportations, le copal, l'huile de palme et le café sont frappés d'un droit de 5 %.

De leur côté, les Français, placés entre le Congo et la côte de l'est, ont rencontré les mêmes difficultés premières en établissant leur colonie, mais ils ont énergiquement lutté pour les vaincre. M. de Brazza, parlant de l'avenir du Congo français, s'exprime ainsi : « D'après mon expérience du pays, je considère l'ouest africain et le bassin du Congo comme un pays dont l'avenir dépend du commerce et de la culture des indigènes, non de la colonisation par l'émigration [1]. Cette nouvelle contrée doit être étudiée à fond et entièrement organisée avant de pouvoir être livrée au commerce européen. » Cette haute appréciation, d'une incontestable vérité, contient le principe vital du développement économique de toutes les terres africaines.

La colonie portugaise, au sud du Congo, est plus prospère que sa sœur la colonie de Mozambique, sur le littoral opposé du continent. Un chemin de fer est actuellement ouvert entre Loanda et Cazengo (140 milles) et un autre a été projeté de Mossamédes, pendant 200 milles, dans l'intérieur à travers les montagnes de Chella. La culture de l'arachide, récoltée non seulement pour l'huile qu'on en tire, mais aussi comme denrée comestible, la culture du café, du coton, du sucre et de bien d'autres produits commerciaux, bien que pouvant se faire dans des proportions illimitées, ne donnent que peu de résultats. A Cazengo, le café est de première qualité ; c'est, d'ailleurs, avec

(1) Exposé présenté par M. P. Savorgnan de Brazza à la Société de géographie en 1886.

l'arbre à caoutchouc, la plus importante culture dans toute cette région. Il est certain qu'avec des moyens de transport appropriés aux besoins, le commerce des caoutchoucs et des autres denrées du pays prendrait une immense extension. Si les terres côtières sont stériles, les régions hautes sont particulièrement favorables à la culture. Le gouvernement portugais a récemment embauché des colons à Madère, des agriculteurs principalement, et les a installés dans l'intérieur, donnant à chaque colonie un subside déterminé en échange d'un contrat de cinq ans. Cette méthode, qui semble un pas décisif dans la voie de la colonisation, a déjà produit d'excellents résultats; il est certain, du reste, que les districts intérieurs d'Angola sont riches en ressources naturelles.

Avant de passer à l'étude des régions tempérées, nous compléterons celle de l'Afrique tropicale en passant de l'autre côté du continent, sur la côte de l'est. Le bassin du Zambèze d'abord, bien qu'étant une aire de transition, peut être considéré comme appartenant principalement et naturellement à l'Afrique tropicale par ses relations commerciales; il peut être examiné conjointement avec la région des lacs, à laquelle il conduit.

Contrée du Nyassa.

La contrée du Nyassa a été jusqu'à présent développée par les missionnaires anglais et par les commerçants [1], malgré les tarifs écrasants imposés par le gouvernement portugais. Le café, qui est un pro-

[1] Les quatre stations de mission sur le Nyassa et le Tanganyika coûtent par an environ 29,000 livres sterling. La Compagnie des Lacs est actuellement englobée dans la British South African Company.

duit indigène, et qui a été cultivé avec beaucoup de succès à Blantyre, donne les plus grandes espérances, et, d'après M. Buchanan [1], il peut faire à lui seul la fortune de la contrée. Mais le consul Hawes (1887) considère le rapport du café comme « douteux » et parle de l'ivoire comme principal produit d'exportation. Puis, viennent le thé, le quinquina, le caoutchouc, le girofflier, les plantes médicinales, les graines oléagineuses et l'indigo. On peut cultiver à peu près tout dans les régions montagneuses.

La contrée passe aussi pour être riche en minéraux. A l'ouest des lacs, le fer et le cuivre se trouvent en abondance. L'argent et l'or ne manquent pas. Mais ce qui est indispensable à cette région incontestablement riche, c'est d'offrir une plus grande sécurité pour la vie et la propriété. Les difficultés politiques et les querelles incessantes avec les fonctionnaires portugais, indépendamment des contestations avec les négriers indigènes, ont, dans ces dernières années, paralysé tous les efforts tentés pour ouvrir la région des lacs. Leur accord définitif et la consolidation de la suprématie anglaise nous permettent de croire à la réussite presque immédiate des opérations commerciales qui avaient été lancées. Par son traité récent avec le Portugal (juin 1891), la Grande-Bretagne a non seulement assuré la liberté de navigation sur le Zambèze aux navires de toutes les nations, ainsi que la reconnaissance de son protectorat sur les terres du Nyassa et les montagnes du Chiré, mais elle a encore

[1] *The Shire Highlands.*

obtenu sur les tarifs portugais une réduction de 3 %. *ad valorem* sur les droits de transit.

Côte de l'est. L'entreprise commerciale de la côte de l'est, entre le Zambèze et le golfe d'Aden, a été longtemps paralysée par l'odieuse influence de la traite des esclaves, qui a presque ruiné le commerce légitime. Les Indiens anglais ou Banyans, dont les talents commerciaux ont tant contribué au développement de la contrée, sont eux-mêmes partisans de cet infâme trafic, dont les Arabes de Zanzibar et les Arabes de l'intérieur sont les principaux instigateurs. L'ivoire et les esclaves ont donc toujours été les principales denrées de la côte de l'est. Cependant, les régions de l'intérieur, derrière la sèche et insalubre zone côtière, sont propres à la culture des produits tropicaux, et les plateaux offrent d'excellents pâturages, en même temps qu'ils fournissent de belles récoltes de froment et d'autres céréales. Les gommes, à elles seules, sont une source de fortune en perspective. Les girofliers de Zanzibar et de Pemba sont universellement réputés; les cuirs du Somal, les gommes de la côte de Souaheli, et l'ivoire de l'est central africain sont d'importants articles d'exportation. Parmi les autres produits indigènes de cette contrée, nous citerons le caoutchouc, l'indigo, le copal, l'orseille, les graines oléagineuses, la myrrhe, le blé de Turquie, la cire, etc., etc. Nous trouvons aussi de belles régions de culture dans l'Ou-Sambara et autour du Kilima-Ndjaro. Un chemin de fer est projeté entre la côte, à la baie de Tanga, et l'Ou-Sambara.

En 1890, l'administration allemande imposa une

taxe de 5 % sur les importations dans son territoire en face de Zanzibar, afin de ruiner l'importance de cette île comme centre de commerce. Elle désigna certains ports comme centres exclusifs pour les importations et les exportations.

Les établissements arabes de l'intérieur comme Kavele, sur le Tanganyika, et Tabora entretiennent des relations continuelles avec la côte, dont quelques-uns des principaux ports de transit sont Kiloa, Bagamoyo et Mombaza, tandis que Berber est le principal port sur le golfe d'Aden.

Les routes de caravanes conduisant à la côte de l'est sont en même temps, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, des routes d'esclaves, depuis que le commerce de l'ivoire et celui des esclaves marchent de pair. Elles sont donc exposées à des changements. Mais, par son excellente position géographique, Zanzibar est, et a toujours été le principal entrepôt commercial : c'est le Liverpool de la côte de l'est. Au 1er février 1892, Zanzibar a été déclaré port franc pour toutes les marchandises, excepté les munitions et les alcools au-dessus de 50 degrés.

Aux effets subversifs que la traite des esclaves a eus sur le développement économique de cette partie de l'Afrique, sont venus s'ajouter des éléments hostiles, tels que le climat défavorable et une administration politique immorale et peu sûre. Tant que ces conditions déplorables ne seront pas changées, ou tout au moins modifiées, les progrès seront à peu près nuls dans l'est africain. Nous sommes donc heureux de constater, à cet égard, une meilleure tendance

dans l'opinion publique et dans l'action internationale.

Des communications faciles et sûres entre les côtes et l'intérieur étant indispensables au développement des terres africaines par les Européens, il est évident que l'absence de grands fleuves débouchant sur la côte de l'est, au nord du Zambèze, est encore un obstacle sérieux que l'on vaincra par la construction de chemins de fer remplaçant les routes fluviales, ou par la création de grandes routes pour le camionnage. Maintenant que les terres côtières sont sous l'autorité des nations européennes, l'établissement de semblables routes ou chemins de fer, reliant les entrepôts européens aux régions intérieures les plus salubres, serait le premier pas et le plus décisif que l'on devrait faire pour ouvrir et pacifier la contrée. La British East African Company a eu l'idée très heureuse de commencer la construction d'un chemin de fer partant de l'excellent port de Mombaza à travers l'intérieur; le but final était de gagner le lac Victoria par la vallée du Sabaki, mais le manque d'argent a fait momentanément abandonner le projet. Il vient d'être repris par le gouvernement britannique, qui l'a remis à l'étude moyennant une somme de 20,000 livres sterling. Reste à savoir maintenant si le projet, une fois étudié et adopté, le gouvernement de S. M. la Reine voudra bien accorder une subvention, ou contribuer d'une manière quelconque à la construction du chemin de fer.

Sud de l'Afrique

Nous abordons maintenant les régions tempérées du sud africain, qui sont, jusqu'à présent, les sphères

commerciales les plus importantes que nous ayons étudiées, et par le sud africain j'entends toute la contrée au sud du Zambèze. Indépendamment de son excellente position géographique et de ses richesses minérales considérables, ce qui donne au sud africain son importance exceptionnelle comme sphère à l'entreprise européenne, c'est qu'il peut être colonisé par des blancs, et, qu'étant pourvu d'une organisation politique assez bien comprise, il est prêt à recevoir de nombreux et habiles immigrants. Enfin, l'influence européenne a une forte base sur les côtes et, sauf les difficultés politiques, rien ne s'oppose à son expansion future dans l'intérieur.

Il faut tenir compte, cependant, de la maigre quantité de pluie que reçoit la région nord-ouest du sud africain ; mais on pourrait facilement y remédier en établissant un système d'irrigation bien entendu, d'autant mieux que de vastes surfaces ont une abondante provision d'eaux souterraines. Il faut encore signaler l'absence totale de communications fluviales, ni le fleuve Orange ni le Vaal n'étant propres à la navigation ; mais des ingénieurs pourraient aplanir en partie ces difficultés, et des chemins de fer feraient le reste. Les superbes pâturages du plateau intérieur et l'extraordinaire richesse de ses ressources minérales sont des éléments de prospérité future qu'un suicide politique pourrait seul détruire.

La découverte de vastes et précieux gisements de minerai a aussitôt attiré une affluence de population aux besoins de laquelle il a fallu subvenir : en conséquence, l'essor a été donné à beaucoup d'industries.

Des chemins de fer et des routes ont été établis, et des ponts ont été ouverts. La mine est donc l'attrait le plus irrésistible pour ouvrir une contrée nouvelle à l'émigration. Le sud africain est extraordinairement riche en minerai. De plus, dans les régions productrices de l'or, l'extraction du minerai exigeant un travail constant et habile, ne permet pas le développement des vices sociaux qui sont la caractéristique des endroits miniers. Heureusement, les gisements d'or se trouvent jusqu'à présent dans des roches aurifères en formation et les villes minières sont, par conséquent, remplies d'ouvriers laborieux et habiles. Comme exemple frappant de la croissance rapide de ces villes minières, nous citerons Johannesburg, la capitale des plus riches plaines aurifères du Witwaters-rand, une ville qui n'existait pas il y a six ans, et qui aujourd'hui possède de beaux monuments publics, des rues et une population de plus de 20,000 âmes.

Le Transvaal, ou République sud-africaine, possède d'autres gisements aurifères dans les montagnes de Kaap où s'élève Baberton, une autre cité nouvelle. D'autres régions aurifères s'étendent des frontières nord du pays des Ma-Chona, au sud-ouest jusqu'à Tati et au sud-est jusqu'a la rivière Sabi et jusqu'à Manica [1]. Kimberley a les mines de diamants les plus productives du monde entier. On trouve le cuivre

(1) Les principaux gisements aurifères dans le pays des Ma-Chona et autour de ce pays sont Hartly-Hill, Manica, Umfuli, Kaiser Wilhelm, Mazoe et Lo-Magondi. Ces six gisements s'étendent sur 35 à 150 milles de Fort-Salisbury, une commune naissante et le principal centre administratif.

dans le nord-ouest, à O'okiep, et la houille dans le sud-est, dans les montagnes de Stormberg et dans le Natal. Les couches houillères du sud africain sont importantes et s'étendent sans interruption sur d'immenses surfaces.

Il faut ajouter à ces richesses minérales de vastes étendues de contrées dont la spéculation peut tirer un parti admirable. L'élevage des autruches, originaires du pays, s'y poursuit avec beaucoup de succès; et, pendant longtemps, la laine, venant principalement des *Karous* ou plateaux intérieurs, situés à 3,000 pieds d'altitude et au delà, a été un des principaux articles d'exportation. Toutes les espèces de fruits s'obtiennent par la culture, et les céréales pourraient croître sur de vastes régions. Le Damara et le Bechouana possèdent quelques-uns des meilleurs pâturages de l'Afrique méridionale.

Plusieurs chemins de fer ont été construits, ou sont en voie de construction, reliant les port du sud et les côtes du sud-est aux principaux centres commerciaux de l'intérieur ; il est indispensable que leur extension soit rapide afin de satisfaire aux besoins des industries naissantes, pour lesquelles ils agiront comme agents d'exportation. C'est ainsi que Kimberley est déjà relié à Capetown et à Port-Elisabeth, dans le sud, et avec Friburg, dans le nord. La seconde section, de Friburg à Mafeking, est aujourd'hui construite par une compagnie privilégiée. Au delà de Mafeking, la ligne ira enfin jusqu'à Malopolole, Palapye, Tati. Bulawayo, à une distance de 450 milles. Enfin, la compagnie portugaise de Mozambique a entrepris de relier le pays

des Ma-Choua par un chemin de fer à la côte de Beira. Une route de pionniers a été construite de Shoshong à Fort-Salisbury, et une autre le long de la vallée du Pungue. Les intrigues politiques paralysent les travaux de la ligne de la baie Delagoa. On a fondé de grandes espérances sur cette entreprise, mais l'absence de bons ports sur les côtes du sud de l'Afrique est un obstacle sérieux au développement commercial des contrées de l'intérieur.

Peu de chose à dire des îles de l'Afrique. Madagascar, dont le commerce est à peu près nul, pourrait au moins cultiver les légumes; et par sa situation géographique, elle pourrait également servir de vaste entrepôt, d'une immense valeur pour la France, dont le protectorat sur l'île a été enfin accepté et reconnu par l'Angleterre. Le sol est très fertile et possède des richesses minérales considérables. Diego Suarez, à Madagascar, est un port de premier ordre. La Réunion et l'île Maurice ont de belles plantations de produits tropicaux. Les autres petites îles, surtout dans l'Atlantique, sont précieuses pour le commerce comme ports de relâche et d'approvisionnement pour le charbon.

Distribution de l'ivoire. C'est à dessein que nous avons, jusqu'à présent, très peu parlé de l'ivoire. Nous allons maintenant nous en occuper tout particulièrement à cause de son extrême importance. Non seulement l'ivoire est une des causes, sinon la seule, de la traite des esclaves, cette ruine du commerce légitime, mais de même que les minéraux, l'ivoire offre la perspective d'un rendement immédiat au capital dans les régions où il se trouve, et qui ne sauraient payer autrement leur premier dévelop-

pement. A mesure que les éléphants sont chassés dans l'intérieur, reculant devant les empiètements de la civilisation, ils deviennent de plus en plus rares; il est donc essentiel de prendre telles mesures nécessaires pour les préserver d'une extermination rapide en surveillant le trafic de l'ivoire, et c'est là que les difficultés se compliquent et s'augmentent de jour en jour. En protégeant une des ressources les plus précieuses du commerce, nous poursuivrons d'une manière plus efficace la suppression de la traite des esclaves, qu'en organisant un blocus des côtes par les flottes réunies de l'Europe.

Dans un admirable article des *Geographische Blätter* (1), le Dr Paul Reichard a si complètement envisagé la question que notre tâche s'en trouve simplifiée. Sur la carte qui accompagne l'étude du Dr Reichard, l'éléphant est porté dans la plus grande partie de l'Afrique au sud de la zone du désert, c'est-à-dire au sud de la latitude de Khartoum. Il a été exterminé dans beaucoup de régions, et, dans beaucoup d'autres, mais plus particulièrement dans le sud, il a été graduellement chassé des terres côtières jusque dans l'intérieur.

Le Dr Reichard distingue deux sortes d'ivoire qui sont désignés sur les marchés d'Europe comme ivoire doux et ivoire dur; le premier, couleur blanc de lait, était le plus estimé. Il y a une autre qualité intermédiaire, demi-dure, mais nous n'avons pas à en tenir

(1) *Das afrikanische Elfenbein und sein Handel*, Band xii, Heft ii (1889).

compte. L'ivoire doux provient des éléphants qui se nourrissent dans les terrains boisés, secs et découverts, ou dans les savanes pourvues d'une herbe courte; l'ivoire dur provient des éléphants qui se tiennent exclusivement dans l'humidité des forêts primitives et dans les savanes couvertes d'herbe haute. De la nourriture de l'éléphant dépend, par conséquent, la qualité et la nature de ses défenses. Nous dirons, en quelques mots, la distribution géographique des éléphants.

En général, les éléphants qui fournissent l'ivoire dur sont confinés dans les bassins du Niger, de la Benoué et du Congo; mais ils se tiennent plus fréquemment dans la contrée intermédiaire entre la Benoué et le Congo, et dans certaines régions du haut Congo. Les éléphants qui fournissent l'ivoire doux se trouvent dans deux régions distinctes : 1° dans le haut Nil, l'Abyssinie et la contrée au sud, principalement dans les parties équatoriales est et ouest du Victoria-Nyanza, et 2° dans les plateaux du sud central, principalement à l'ouest du lac Nyassa.

Le foyer principal du trafic de l'ivoire en Afrique est Zanzibar, dont les territoires collecteurs s'étendent sur d'immenses superficies comprenant toute la région des lacs, avec Tabora comme centre. Le trafic de la côte de l'est est entre les mains des Arabes. De l'autre côté du continent, avec les États du Mouata Yamvo comme centre collecteur, le trafic de l'ivoire, qui est entre les mains des Portugais, trouve des débouchés à Saint-Paul de Loanda et Ambriz, ou à Benguela.

Les autres territoires collecteurs au nord et au sud

de ces régions centrales, ainsi que leurs débouchés sur les côtes peuvent être mentionnés également, car l'exposé de ce trafic donne non seulement l'explication de la traite des esclaves, mais il détermine approximativement les routes de commerce.

On trouve une certaine quantité d'ivoire au Congo, mais dans le nord, les ports du golfe de Guinée reçoivent leurs approvisionnements de l'intérieur. L'ivoire recueilli dans les contrées au sud de Timbouctou est apporté sur le marché de cette ville pour être expédié, à travers le désert, à Mogador ou à Tripoli. Ce dernier port reçoit aussi l'ivoire recueilli autour du lac Tchad. L'ivoire de la région du haut Nil est, ou du moins était dirigé autrefois sur Khartoum et Alexandrie ; celui de l'Abyssinie est porté à Massahouah. Au sud du bassin du Zambèze, l'ivoire recueilli dans la région des plateaux est envoyé à Port-Natal ou Cape-Town, tandis que celui de toute la vallée du Zambèze, comprenant le sud de la contrée du Nyassa, est dirigé sur Quélimane ou Mozambique.

Telles sont donc, en quelques mots, les principales routes commerciales pour l'ivoire et autres denrées principales d'exportation venant de l'intérieur. Il est à remarquer que, sur une certaine étendue, elles traversent les régions les plus insalubres, où les négriers cherchent pour ainsi dire les chemins détournés pour exercer leur infâme commerce, évitant ainsi les fortes et vigoureuses tribus qui pourraient les attaquer et gêner leurs agissements. Mais, suivant les conditions politiques, ces parcours subissent des modifications de temps à autre.

Si l'on considère l'importance du trafic de l'ivoire et, par conséquent, de la traite des esclaves dans le développement économique et politique de l'Afrique, et si l'on réfléchit aux énormes sacrifices d'existences humaines qu'il entraîne, on s'explique difficilement que les résultats commerciaux soient si faibles, car, d'après Westendorp (1), la valeur annuelle de l'ivoire exporté d'Afrique atteint à peine 7,000 à 8,000 livres sterling (de 175,000 à 200,000 francs).

Le Dr Reichard estime que si l'on ne prend pas des mesures sérieuses pour protéger l'éléphant, ce noble animal disparaîtra de l'Afrique dans un espace de cent-cinquante à deux cents ans. On évalue à plus de soixante-cinq mille le nombre d'éléphants tués chaque année. Combien il serait plus avantageux de réserver une fraction de ce nombre pour la reproduction ! Nous savons, toutefois, que l'éléphant ne se reproduit pas en captivité, ni même à proximité des centres civilisés ; on a pu en faire l'expérience en l'employant à l'état presque domestique, comme animal de trait, ou comme en Birmanie, où l'on s'en sert pour le travail en forêts. Il devrait être protégé et sauvegardé comme dans l'Inde et à Ceylan. Nous ignorons toutefois si l'éléphant d'Afrique pourrait servir au trait comme son frère d'Asie. Bien que les Romains se soient servis d'éléphants dans leurs guerres en Afrique, on peut affirmer que ces éléphants étaient originaires de l'est, puisque dans tous les tableaux où ils sont représentés, leurs cavaliers tiennent en main l'*ankush* indien.

(1) *Geographische Blatter*, Band xii, Heft ii, p. 168.

Comme pendant au commerce d'exportation de l'ivoire qui est inséparablement lié à la puissance arabe, nous ajouterons quelques remarques à ce qui a été dit précédemment sur l'importation des spiritueux, qui marche de pair avec la domination européenne. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, un torrent des plus mauvais alcools est répandu sur l'Afrique par les commerçants européens. Un coup d'œil jeté sur le prix courant ci-dessous donnera une idée de la qualité des produits [1] :

Alcools vendus à Sierra-Leone	4 sh. 6	les 12 bouteilles.
Gin supérieur (meilleure qualité), Lagos.	2 — 6	—
Gin de Hambourg	4 — 6	—
Rhum (Sierra-Leone)	12 —	—

De 1883 à la fin de 1887, plus de 30 millions de gallons [2] de cette drogue furent importés en Afrique. Beaucoup de nations européennes participent à cet abominable commerce. Les chefs indigènes ont eux-mêmes, à plusieurs reprises, réclamé vainement la suppression du trafic des alcools sur leurs territoires. Un sérieux effort dans ce sens a été fait à la Conférence de Berlin, en 1885, mais il fut neutralisé par l'opposition des parties intéressées.

Nous avons parlé, dans le chapitre précédent, des mesures restrictives qui avaient été adoptées à la Conférence de Bruxelles (1889-1890), mais elles sont abso-

(1) Tiré d'une publication sur les « Natives Races and the Liquor Traffic Committee ». London. Mais ces tarifs hausseront certainement quand on appliquera les droits (de 1 ½ d. par quart) fixés par la Conférence de Bruxelles.

(2) Le gallon est de 4 litres 54 centilitres.

lument insuffisantes. Le trafic des alcools a dégradé les indigènes, qui sont tombés sous cette influence déprimante comme sous les atteintes d'un fléau ; mais de quelle importance peut être l'avenir de tout un peuple comparé aux intérêts mercantiles de quelques trafiquants qui cherchent la fortune! Le peu de valeur de semblables mesures est donc évident, les indigènes étant tout à fait abrutis par la boisson. Plusieurs compagnies privilégiées ont très sagement prohibé ou, tout au moins, beaucoup restreint l'importation des spiritueux dans les territoires soumis à leur contrôle. Des tentatives analogues ont été faites également dans l'État indépendant du Congo, au Cap, dans le Bechouana anglais et dans le Zoulou-land. Le trafic n'en continue pas moins à croître et ira toujours croissant tant que, par un accord international, on n'aura pas pris des mesures efficaces pour son abolition totale.

Problème du travail.

Au trafic des alcools est associé le problème du travail. C'est là une des plus importantes questions pour l'Afrique, et sa solution déterminera le développement final du continent comme champ de l'entreprise européenne. Les indigènes, qui doivent être nos principaux auxiliaires comme agents de travail, sont abrutis par les alcools ou décimés par la traite ; et de ces deux fléaux, le premier, bien que procédant avec lenteur, est, de l'avis de beaucoup d'autorités compétentes, le plus désastreux. Toutefois, dans les deux cas, c'est l'extermination rapide des indigènes.

La diversité d'opinions en ce qui concerne le problème du travail est naturellement très grande. Quelques-uns prétendent que l'Afrique doit être aux

Africains; d'autres déclarent les indigènes africains incapables, même sous la direction des Européens, de développer eux-mêmes leur pays.

Émin-Pacha dont l'expérience est sans rivale et le jugement digne de foi, s'exprime ainsi [1] : « Un petit nombre de Chinois, établis dans un endroit favorable, sous la direction d'Européens intelligents, formeront un meilleur foyer civilisateur pour l'Afrique, qu'un nombre quelconque d'éléphants indiens et de cuirassés. » Et il demande [2] : « L'introduction des Chinois n'arrêterait-elle pas la traite des esclaves une fois pour toutes ? » Émin-Pacha considère par conséquent les Chinois comme les meilleurs agents pour développer l'Afrique, et que les employer serait « récupérer mille fois ce que coûterait une semblable entreprise ». Que les Chinois puissent vivre sous un climat quelconque, cela n'est pas douteux. Ils se multiplient dans les marais pestilentiels de la péninsule malaise, et ont été employés comme travailleurs dans les Indes occidentales. Ils sont sobres, forts et font d'excellents porteurs ; ils sont habiles de leurs mains et sont d'excellents ouvriers. Mais qu'ils soient de meilleurs agriculteurs que les indigènes d'Afrique, ceci n'est pas prouvé, bien qu'ils soient certainement plus adroits. Les indigènes du Soudan, de la côte de l'ouest et du sud de l'Afrique sont des travailleurs capables et de bonne volonté ; tandis que ceux de la côte de l'est ont été pendant des siècles employés

(1) *Émin-Pacha dans l'Afrique centrale*, p. 417.
(2) *Ibid.*, p. 419.

comme porteurs. La question reste donc à savoir : A quoi devra-t-on les employer ?

M. H.-H. Johnston atteste ce fait que les apprentis du gouvernement portugais à São-Thomé, dans le golfe de Guinée, sont heureux et bien soignés, et estime que ce système d'apprentissage donne de meilleurs résultats, en même temps que c'est plus juste au point de vue des lois de l'humanité, que le trafic des coolies. Il est toujours à craindre que le trafic ne dégénère en un système d'esclavage modifié. Dans tous les cas, par leurs engagements temporaires, les coolies ne peuvent pas être d'excellents colonisateurs, en ce qu'ils ne sont jamais des colons permanents.

Le plan du Dr Blyden, qui consisterait à ramener des États-Unis d'Amérique les nègres qui voudraient retourner dans la patrie de leurs ancêtres et d'en faire un noyau de colonies indigènes sous le contrôle des Européens, serait à prendre en considération. Aux États-Unis, la Question Nègre a atteint la période aiguë : de sérieuses complications peuvent se produire ; au lieu de chercher une solution, on remet d'année en année. Les États-Unis trouveraient leur avantage en établissant en Afrique des colonies nègres, quelque chose d'analogue à Liberia, mais sous un contrôle plus immédiat de leurs agents, car livrés à eux-mêmes, les nègres sont enclins à retourner à la barbarie.

Nous avons démontré que les Européens, excepté par un acclimatement graduel, ne seront jamais aptes à coloniser l'Afrique tropicale et ne peuvent vivre que dans la région salubre des plateaux. Mais ce n'est pas

parce que ces conditions ne seront pas offertes aux colons européens dans les contrées tropicales ou semi-tropicales du continent, qu'ils ne viendront pas en Afrique.

Au commencement de ce chapitre, nous avons démontré que pour avoir accès en Afrique, c'est par le commerce qu'il fallait agir. La valeur des diverses régions de l'Afrique nous prouve que dans beaucoup de contrées on peut par entreprise, et sous une direction intelligente, trouver avec le temps un rendement avantageux au capital dépensé [1]. Les compagnies privilégiées sont donc les meilleurs agents pour ouvrir à la spéculation les contrées nouvelles. Elles peuvent hardiment s'avancer là où le drapeau national ne peut s'exposer à subir une humiliation ou un échec. Mais si l'on investit ces compagnies des droits de gouvernement, on court le danger qu'elles établissent des monopoles, ou que les intérêts des indigènes ne soient sacrifiés à ceux des actionnaires. Une rigoureuse surveillance de leur administration est donc le devoir de leurs gouvernements respectifs. Nous sommes heureux de signaler que des commissaires ont été nommés pour les possessions anglaises de l'Afrique centrale, de l'est africain, et les territoires du Niger. La Grande-Bretagne, la Hollande, la France et dernièrement l'Allemagne ont agi de concert avec les compagnies; nous savons ce qui en est résulté. L'Espagne et le Portugal

Politique commerciale.

[1] Le commerce total de l'empire britannique avec l'Afrique anglaise atteint environ 25,200,000 livres sterling par an, en dehors de 9 ou 10 millions de livres sterling avec l'Egypte. (H.-H. Johnston, *Nineteenth Century*, août 1890.)

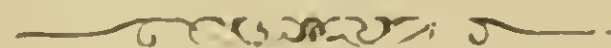
ont exigé les monopoles de la couronne, nous voyons ce que cela leur rapporte. Dans ce cas, nous sommes à même de voir que l'adoption d'une politique juste, généreuse et constante a toujours réussi, tandis que les échecs ont toujours eu pour cause la maladroite intervention du gouvernement, ou sont provenus de la négligence, de l'injustice, d'une politique mal entendue et sans suite. En un mot, le gouvernement doit se contenter d'exercer sur les compagnies un sage et bienveillant contrôle. Si l'on réfléchit à la longue expérience de la Grande-Bretagne dans ses rapports avec les races indigènes, expérience qu'elle a chèrement achetée, il est vraiment inouï d'avoir à constater encore actuellement les erreurs que le Foreign Office commet à tout instant. La seule excuse à invoquer est l'ignorance.

En introduisant en Afrique de nouvelles industries, en apprenant aux indigènes à travailler pour eux, et non pour les autres seulement, en leur assurant la liberté et la sécurité de leur vie et de leur propriété, les nations européennes auront tout à gagner. En réprimant les abus, tels que le trafic des boissons empoisonnées, et en favorisant le commerce légitime, beaucoup des fléaux dont les nègres ont à souffrir, entre autres la traite des esclaves, pour n'en citer qu'un, seraient bien mieux détruits que par toute cette fausse philanthropie et toutes les ridicules mesures administratives, sous le couvert desquelles l'Europe s'avance en Afrique, comme un voleur à la faveur des ténèbres.

Jusqu'à ce jour, peu de tentatives sérieuses ont été

faites dans les régions tropicales de l'Afrique, dans la culture des produits destinés à l'exportation. La méthode suivie par les Européens est celle qui a été adoptée par les marchands d'ivoire, la destruction de ce qui fournit le produit ; c'est ce que les Allemands nomment très justement une « politique de brigands ». A la longue, cette manière de procéder épuisera le pays. Nous ne pouvons pas nous attendre à voir durer longtemps les ressources d'une contrée où nous moissonnerons toujours sans jamais rien semer.

Ce n'est donc qu'en adoptant une sage politique commerciale que les terres africaines, dont la valeur est incontestable, donneront des résultats sérieux ; et ce n'est qu'en pratiquant la justice que les Européens légitimeront l'acquisition de ces richesses pour eux et leurs descendants. Ne pas oublier cette simple devise : « L'honnêteté est la meilleure politique. »



CHAPITRE IX.

La domination européenne.

Absence relative d'autorité politique indigène. — Nord-ouest africain. — Algérie et Tunisie. — La nouvelle sphère d'influence française. — L'Angleterre dans la basse Égypte. — Haute Égypte. — Région du Nil moyen. — Soudan oriental. — Situation politique au Soudan. — Souakin. — Massahouah. — L'Italie sur la mer Rouge. — La perte du Soudan. — Le royaume du Mahdi. — Côte de l'ouest. — L'Angleterre et la France sur la côte de l'ouest. — L'Allemagne sur la côte de l'ouest. — Possessions anglaises sur la côte de l'ouest. — Royal Niger Company. — Possessions françaises sur la côte de l'ouest. — Possessions portugaises. — Possessions espagnoles. — Sahara occidental. — Liberia. — L'Allemagne dans le Cameroun. — Territoires du Congo français. — La Belgique et l'État indépendant du Congo. — Tippo-Tib et le haut Congo. — Administration de l'État du Congo. — L'Europe et l'État du Congo. — Le Portugal en Afrique. — L'Allemagne dans le Sud-Ouest africain. — Situation politique dans le Sud africain. — Situation politique dans la colonie du Cap. — Afrikander Bund. — Sud africain : nécessité d'un programme. — République des Boers. — Le Transvaal. — Tarifs. — British South African Company. — Sud africain anglais.— Intérêts de l'empire britannique dans le sud de l'Afrique. — Le Portugal sur la côte de l'est. — La région anglaise du Nyassa. — Le Portugal sur le bas Zambèze. — L'Est africain allemand. — L'Est africain anglais. — L'Angleterre et l'Allemagne dans l'est africain. — L'Italie dans le pays des Somal. — La France à Madagascar. — Limites de la domination européenne. — Limites au développement des terres africaines.

Un coup d'œil jeté sur la carte politique de l'Afrique nous révèle ce fait remarquable, que sauf quelques Nord de l'Afrique

rares exceptions, les contrées du continent, celles des côtes du moins, sont toutes sous la domination ou au pouvoir des Européens. Les seules importantes et incontestables exceptions sont les États indigènes du Soudan. D'autres, tels que le Maroc, l'Abyssinie, la République du Sud-Africain et l'État libre du Congo sont plus ou moins sous l'influence de puissances européennes. Leur destinée future ne peut manquer d'être profondément modifiée par les conditions politiques nouvelles qui se développent dans leur sein. La colonie de Libéria peut dire qu'elle existe par la seule complaisance et le bon vouloir de ses voisins et de ses protecteurs; quant à l'État indépendant du Congo, il peut être plus exactement classé à part. Quant aux autres parties du continent qui ne sont pas sous l'autorité européenne, on peut les considérer comme n'étant pas encore entrées dans l'arène politique.

Nous avons à envisager maintenant la domination européenne telle qu'elle existe actuellement en Afrique. Le partage du continent depuis la conférence de Berlin (1885) est assez important pour devoir être traité à part dans le chapitre suivant.

Si nous commençons par les contrées du nord-ouest de l'Afrique, qui s'étendent aux portes de l'Europe, à l'ombre des superbes montagnes de l'Atlas, nous avons, vivant côte à côte, le fanatique empire mahométan du Maroc, la colonie française de l'Algérie et le protectorat français de Tunis. Ces contrées sont séparées de l'Égypte par cette bande stérile de terres côtières appartenant à la Turquie, la Tripolitaine et l'oasis du Fezzan. La France est incontestablement la

puissance dominante dans ces régions, bien qu'au Maroc elle ne puisse rivaliser avec le commerce anglais, qui monopolise environ les trois quarts du commerce du pays. Le rêve de souveraineté dans lequel la France se complaît promet néanmoins de se réaliser dans une certaine étendue, si la marche actuelle du progrès ne s'arrête pas.

Nous avons déjà parlé des conditions politiques de l'Algérie. Pour la Tunisie, qui est une colonie plutôt commerciale, la politique française a été plus éclairée, et relativement plus heureuse. Le protectorat n'est pas étranglé par le « ruban rouge ». Au meeting tenu à Bath, en 1888, par la « British Association », sir Lambert Playfair s'exprimait ainsi : « Aucun secours officiel d'aucune espèce n'est accordé, pas un immigrant n'a été importé, pas une acre de terre arabe n'a été confisquée, et toutes les charges civiles instituées par la France ne dépassent pas 6,000 livres (150,000 fr.) par an [1]. Il y a très peu de temps, l'intérieur de la contrée était une *terra incognita ;* actuellement, elle s'ouvre rapidement à l'entreprise européenne ». Il est évident qu'avec cette encourageante perspective, la domination française dans le nord de l'Afrique doit continuer à s'étendre.

Aux termes d'un accord avec la Grande-Bretagne, l'acquisition par la France des régions sahariennes situées entre l'Algérie et la Tunisie dans le nord, et

[1] D'autre part, l'Algérie coûte annuellement à la France, y compris les dépenses militaires, de 70 à 80 millions de francs, bien qu'une partie de cette somme puisse être passée au compte de premier établissement.

entre la Sénégambie et le bassin du Niger dans le sud, est un événement plus significatif que lord Salisbury ne semble disposé à le reconnaître. La consolidation de la souveraineté française dans le nord-ouest de l'Afrique aurait été sérieusement menacée si cette unité de ses possessions n'avait pas été reconnue par l'Angleterre. Dans ces conditions, la France garantit le commerce du haut Niger et domine le trafic des caravanes entre le Soudan et le nord de l'Afrique. Le désert du Sahara lui-même n'est pas une non-valeur, comme un préjugé populaire le représente. Le projet de chemin de fer transsaharien est actuellement l'objet de discussions sérieuses en France; mais il me semble très problématique qu'un semblable chemin de fer puisse rapporter, ou qu'il puisse être maintenu d'une façon constante. Il sera très difficile à la France de surveiller les tribus sans foi ni loi du Sahara.

Nous en avons assez dit sur la Tripolitaine, cette dépendance turque, pour juger de sa nullité relative comme possession coloniale. Nous passerons donc tout de suite à la basse Égypte. Là, nous entrons sur une terre de grandes ressources, une terre qui devrait presque être considérée comme une province anglaise, si ce n'étaient les susceptibilités bien légitimes des puissances européennes. L'état actuel relativement prospère de l'Égypte est dû presque entièrement à l'occupation anglaise, et fort peu aux propres efforts du pays. Les armes anglaises et une savante politique ont replacé le khédive au pouvoir, et ont apporté dans ce pays, depuis 1876, les réformes les plus avantageuses et les plus étendues. Les abus dont les Fella-

hin ont souffert si longtemps ont été graduellement abolis, tandis que l'irrigation et d'autres travaux publics ont produit les meilleurs résultats dans le développement de la contrée. L'armée égyptienne a été réorganisée, et peut aujourd'hui s'enorgueillir de l'excellent matériel qu'elle possède. En temps de guerre, les soldats égyptiens ont au moins des terrassements derrière lesquels se retrancher. Il a été bien établi qu'en prenant la direction des affaires de l'Égypte, nous n'avons eu d'autre but que de donner au pays les moyens de se suffire à lui-même. Et comme le marquis de Salisbury le disait au banquet du lord maire, le 9 novembre 1889 : « Nous avons pris temporairement l'Egypte sous notre sauvegarde, à cause des dangers auxquels elle était exposée. en partie du côté même de ce pays (Grande-Bretagne). Ces dangers n'ont pas cessé d'exister pendant le cours de cette année... Ces dangers existent toujours... Il ne faut pas l'oublier, car certaines gens nous donnent à entendre que, sans compromettre la sécurité de nos protégés, le temps est venu pour nous d'évacuer l'Égypte, l'Égypte que nous nous sommes engagés à protéger jusqu'à ce qu'elle soit à même de se défendre seule contre tous ses ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Nous pouvons constater que ce jour n'est pas encore venu..., mais qu'il vienne tôt ou tard, notre politique jusque-là doit rester invariable tant que nous n'aurons pas accompli notre tâche jusqu'au bout [1]. » Il est évident que jus-

[1] Un rédacteur bien informé de la *Contemporary Review* (septembre 1889) s'exprime ainsi : « Tant que la situation politique de l'Egypte ne subira pas de changement radical, il se produira une

qu'à présent la tâche a été ingrate et coûteuse; et il n'est pas certain que l'on récolte un jour ce que l'on a semé au prix de tant de sang et d'argent, étant données les jalousies des nations européennes. En Egypte, comme partout en Afrique, ce sont les rivalités internationales qui stimulent les éléments subversifs dans le développement du continent. Sous le nouveau khédive, la suprématie anglaise est devenue plus nécessaire que jamais.

Dans la haute Égypte (nous continuons à nous servir de ce terme par habitude), nous constatons un état de choses tout différent. La géographie politique de cette partie de la vallée du Nil est inséparablement liée au littoral de la mer Rouge, et Souakin est la clé de la contrée. Mais nous ouvrons ici un douloureux chapitre d'histoire, dont les pages, quand elles ne sont pas tachées de sang, n'en sont pas moins un long récit de cruelles souffrances d'une part, et de criminelle bêtise de l'autre.

Soudan. Nous avons expliqué ailleurs comment l'administration politique du Caire doit inévitablement s'arrêter court au désert de Nubie, et que Ouâdi-Halfâ est la frontière scientifique et naturelle de la basse Égypte. Toute la région du Nil moyen a sa base la plus sérieuse sur le littoral de la mer Rouge. Les tribus nomades de cette partie du Soudan ont, par leur genre d'existence,

série d'événements fâcheux qui mettront sérieusement en péril la stabilité des finances égyptiennes et le crédit du gouvernement égyptien. » Il constate aussi que le « crédit égyptien l'a emporté sur tous ses rivaux dans la faveur du public pendant ces cinq dernières années ». Toutefois, lorsque sir Edward Vincent vint en Égypte (1884), l'Égypte ne pouvait pas emprunter à 7 %.

contracté des habitudes d'indépendance et de rébellion contre les obligations et les taxations de toute nature; elles ne peuvent être réduites à l'obéissance, nous affirme sir Samuel Baker, que par ceux qui sont assez forts pour s'emparer des puits et les occuper, car pour ces nomades l'eau est l'élément le plus précieux et le plus essentiel. Le général Gordon, écrivant en 1884 (1), classe les peuples du Soudan de la manière suivante : 1° Les Arabes Bédouins, vivant en tribus nomades; 2° les Arabes établis dans les districts attenant au fleuve (Nil) et qui avant la conquête de Mohammed-Ali, étaient gouvernés par leurs propres sultans, et dont les familles existent encore; 3° les classes marchandes occupant les villes; 4° les *employés* du gouvernement égyptien, et 5° les adhérents de Zibêr, — chasseurs d'hommes expulsés du Bahr-el-Ghazal.

Quelle que puisse être actuellement la situation dans le Soudan, il est peu probable que la 1re et la 2e classe existent encore. Les défenseurs du Mahdi sont recrutés dans la 5e classe, et comprennent les déserteurs de l'armée égyptienne. Tous, à l'exception de la 4e classe bien entendu, haïssent le gouvernement égyptien, mais il ne faudrait pas en conclure qu'ils sympathisent avec les mahdistes. Le général Gordon continue en disant que « l'évacuation du Soudan par « le gouvernement du Caire ne pourrait que séparer le « Soudan en deux camps : l'un composé du Mahdi et « de ses adhérents, l'autre comprenant les Bédouins

(1) Publié par M. Clifford Lloyd dans la *Nineteenth Century*, novembre 1889.

« nomades, les Arabes vivant de l'agriculture et qui « étaient jadis gouvernés par leurs sultans, et les « classes marchandes. Ces deux camps sont unis par « un seul point : leur haine commune pour le gouver- « nement du Caire. De ces deux partis, le second est « celui qui offre le plus de garantie de tranquillité « pour le sultan, et je pense que tous nos efforts ten- « dront à lui abandonner la contrée. Il n'y a rien à « espérer du Mahdi et de ses partisans, tandis que « dans une certaine mesure nous pouvons compter « sur les sultans indigènes et les cheikhs des grandes « tribus. Quant à la traite des esclaves, elle continuera « tant que les madhistes auront l'avantage, ou tant « que les deux camps resteront antagonistes, car tous « deux sont également intéressés à ce que cet état de « choses soit maintenu. » Telle est l'opinion posthume d'un homme qui a lutté et qui est mort pour le Soudan; nous ne la discuterons pas. Le seul point sur lequel nous nous permettrons de mettre en doute la haute autorité du feu général Gordon, c'est en ce qui concerne la perpétuité de la traite des esclaves. Car, si, comme on le prétend fort justement et en toute assurance, l'introduction du commerce honnête, et l'établissement d'une politique commerciale intelligente doivent ruiner la traite dans les autres parties de l'Afrique, il n'y a aucune raison logique de supposer que le Soudan seul fera exception.

Littoral de la mer Rouge.

De quelque côté que nous envisagions la question, Souakin présente la base d'opérations la plus effective, tant pour l'entreprise commerciale et la suppression de la traite que comme centre politique. Malgré son

insalubrité, dont on pourra graduellement détruire les causes, Souakin est aussi une rade admirable comme grande station navale, ou un excellent port de ravitaillement pour le charbon.

Au sud, à Massaouah, nous entrons dans une sphère nouvelle d'action politique. Là, la puissance dominatrice est l'Italie, l'ancienne alliée de l'Angleterre, dont la politique en Afrique passe pour être identique à celle de la Grande-Bretagne. Mais les vieux amis ne sont pas toujours d'accord, et il serait prudent d'utiliser en temps opportun l'influence prépondérante que l'Italie pourrait exercer sur le Soudan quand le moment d'agir serait venu [1]. La route de Massaouah à Khartoum est bien loin d'être entre les mains de l'Italie, et c'est une des meilleures et des plus salubres parmi les grandes routes du Soudan. Si elle avait été choisie par les forces expéditionnaires anglaises, de préférence aux routes du désert, Khartoum pourrait être aujourd'hui au pouvoir des Européens. Mais de puériles taquineries en firent, à cette époque, échouer l'adoption. L'Italie perdit le bénéfice de l'alliance anglaise en refusant de prendre part à la campagne du Soudan. Elle établit son autorité sur ses possessions de la mer Rouge par crainte des contestations que l'Angleterre aurait pu soulever comme gardienne de l'Égypte. Elle a entrepris de s'édifier un empire colonial, bien qu'elle n'ait vraiment aucun besoin réel de colonies.

[1] La querelle concernant Kassala a été occasionnée par le protocole anglo-italien du 15 avril 1891, dans lequel l'Italie reconnaissait la souveraineté nominale de l'Egypte sur Kassala. Cette ville n'en est pas moins occupée aujourd'hui par les mahdistes

Après des désastres répétés, la colonie italienne d'Érythrée a périclité jusqu'à se trouver réduite à un petit territoire triangulaire situé entre Massaouah, Keren et Asmara, et le protectorat italien sur l'Abyssinie et le Choa a été désavoué. La Russie s'est actuellement engagée dans certaines intrigues occultes, en Abyssinie. bien qu'elle semble n'avoir aucune ambition territoriale ou coloniale sur le continent africain.

Les stations françaises et anglaises sur le golfe d'Aden sont à peu près insignifiantes comme bases d'opérations dans l'intérieur de l'Afrique, mais comme points de relâche sur la route de l'Est, elles sont toujours très précieuses.

Quant à l'Egypte, qui, avant sa chute, étendait sa souveraineté vers le sud, elle n'a aucun pouvoir sur le Soudan, malgré l'appui de la Grande-Bretagne, qui s'efforce de sauver *quelques épaves du naufrage*. Actuellement, le Soudan est pour nous un livre fermé; mais qu'il vienne à s'ouvrir, et l'on verra se produire des incidents mouvementés qui fourniront matière à d'intéressantes chroniques.

Pendant le cours des événements qui se sont déroulés sur les territoires du haut Nil depuis la chute de Khartoum, peu de nouvelles dignes de foi sont parvenues jusqu'à nous. Le premier Mahdi, dont les partisans bravèrent les baïonnettes anglaises, est mort, et nous savons peu de chose de son successeur. Le parti révolutionnaire — dirons-nous patriote? — doit cependant faire quelque chose, ceci étant une condition essentielle de son existence. Nous avons entendu parler de l'invasion de Ouadaï, des querelles entre les

Khalifes et de la décadence graduelle de leur autorité sur les indigènes. Mais personne ne peut dire à l'avance ce qui résultera de tous ces événements. Une seule chose semble certaine : la reconquête des territoires du Soudan devra être entreprise par les moyens pacifiques du commerce plutôt que par la force des armes. Les bases d'opérations dans l'avenir seront, selon toute vraisemblance, sur le littoral de la mer Rouge et sur la côte de l'est. Toutefois, nos messagers dans le Soudan ne devront pas être des trains de guerre, mais des caravanes de commerce. Il y a tout lieu de croire qu'elles seront les bienvenues.

Nous avons assez parlé des États du Soudan central pour donner une idée exacte de leur vaste puissance et de leurs immenses ressources.

Avant de poursuivre dans le Sud notre étude de la domination européenne sur les terres africaines, nous nous arrêterons sur la côte de l'ouest. Il n'est pas une partie de l'Afrique qui soit partagée entre un aussi grand nombre de puissances européennes. La grande courbe de la côte de l'ouest au nord de l'équateur est occupée sur différents points par toutes les nations de l'Europe qui possèdent des territoires en Afrique; l'Italie fait seule exception. Cependant, plusieurs États indigènes ont su maintenir leur intégrité dans ces mêmes régions. Côte de l'ouest.

Dès l'origine, cette partie de la côte de l'ouest a été le champ d'entreprise choisi par les Anglais et les Français, et ce n'est que tout récemment qu'ils ont été troublés par l'intrusion d'une puissance rivale : l'Allemagne. Nous avons exposé comment, dans les siècles

passés, la Grande-Bretagne et la France avaient essayé de monopoliser le commerce du Niger; mais Timbouctou, leur premier objectif, est devenu depuis peu le seul but de leurs ambitions : le champ d'action s'est élargi. La France dans la Sénégambie, et la colonie anglaise sur le Niger, poursuivent une politique énergique et intelligente, dont le but est non seulement d'attirer le commerce de l'intérieur, mais encore de développer leurs possessions sur la côte. Les possessions anglaises entre la Sénégambie et Libéria n'ont jamais été assez fortement soutenues par leurs gouvernements pour être en mesure de rivaliser avec la France; elles semblent être restées dans un état stationnaire, ou pour ainsi dire comateux. Il en est à peu près de même de la colonie anglaise de la Côte-d'Or. Mais, sur les territoires du Niger, une puissante compagnie commerciale s'est montrée à la hauteur des responsabilités qu'elle avait assumées, et a su profiter hardiment de toutes les occasions. Le seul concurrent sérieux de la France et de l'Angleterre, sauf dans la région du haut Niger, où elle n'a pas encore pénétré, c'est l'Allemagne; la colonie allemande de Cameroun, qui a récemment ouvert une route pour le Bénin, promet de devenir bientôt une province prospère.

Les possessions anglaises les plus importantes de cette partie de l'Afrique sont certainement celles du Niger. Entre la colonie de Lagos et la frontière du Cameroun, la terre est divisée en deux régions politiques : 1° le district des Rivières d'huile [1], compre-

[1] Ainsi nommé à cause de sa principale denrée d'exportation.

nant l'inextricable réseau de canaux dans les terres du Delta et au delà ; 2° les territoires de la « Royal Niger Company ». Le Niger lui-même, étant une grande route internationale, est ouvert aux pavillons de toutes les nations. Sur une certaine distance, en remontant les vallées du Niger et de la Benoué, et sur les territoires de Sokoto, Gando et Borgou, la « Royal Niger Company » possède certains droits de souveraineté et de juridiction extra-territoriales. La Compagnie peut donc être regardée comme la principale puissance politique dans ces régions. Il est vrai que sa situation présente cette anomalie qu'elle est à la fois et en même temps une compagnie commerciale et administrative. Ce qui équivaut à peu près à prendre l'argent dans une poche pour le remettre dans l'autre. Bien que la Compagnie invite les négociants à venir sur ses territoires, moyennant un permis de 50 livres sterling, il est bien certain qu'elle doit naturellement chercher à monopoliser pour elle-même le commerce de toute la région. Les négociants étrangers ont réclamé la protection de leurs gouvernements respectifs contre ce monopole, mais la situation qu'ils occupent n'est pas tenable. Avant même de recevoir les chartes royales, la Compagnie avait racheté aux Anglais et aux Français tout le commerce de la région, et depuis 1882, la « Royal Niger Company » ainsi que la « National African Company » tenaient la plus grande partie du commerce. Il semble impossible d'ôter le monopole commercial à une compagnie constituée comme l'est actuellement la « Royal Niger Company ». Ce n'est qu'en lui conférant des fonctions purement administratives et, par ce

fait, en dédoublant sa situation actuelle que l'on pourra abolir le monopole. Des discussions se sont élevées entre la Compagnie et les marchands de Liverpool et de Glasgow dans le district des Rivières d'huile (1), sur lequel l'Angleterre exerce actuellement son protectorat.

La « Royal Niger Company » poursuit une intelligente politique en restreignant ou en prohibant l'importation des spiritueux dans les territoires sous son autorité. Bien qu'elle ne publie pas ses bénéfices, on peut supposer, d'après l'importance de son capital,que ces bénéfices représentent de beaux intérêts. Les affaires de la Compagnie reçoivent leur direction de Londres, et l'état-major administratif sur le Niger est très actif. L'insalubrité du bas Niger soulève d'innombrables difficultés qui gênent la colonisation, et, par conséquent, l'administration ; cependant,ces obstacles climatériques tendent à disparaître par des améliorations de toute sorte introduites dans le pays. La Compagnie, très fière de sa petite armée (800 ou 1,000 hommes), a parfois entrepris des expéditions militaires pour châtier ses ennemis. Elle possède également une flotte de vingt à trente steamers, destinés à maintenir l'ordre et à protéger les agissements du gouvernement sur les routes fluviales. La Compagnie a certainement un grand avenir devant elle, puisque sa situation quelque peu équivoque relève du gouvernement national. Quels que puissent être les droits

(1) Les marchands du district des Rivières d'huile sont réunis en compagnie sous le nom d' « African Association ». Leur pétition pour une charte royale a été rejetée par le gouvernement de Sa Majesté.

actuels de la Compagnie sur Sokoto et Gando, les contrées du Soudan, ainsi que cela a été démontré, fourniront aux manufactures anglaises de précieux marchés, en dehors même des ressources des régions intermédiaires. Aujourd'hui, le district des Rivières d'huile paraît être d'un bon rapport, mais quant au commerce avec le Soudan, c'est à peine si l'on peut dire qu'il est créé.

La situation des colonies anglaises de Lagos et de la côte d'Or est compliquée, non seulement par la présence des Français, mais encore par les États indigènes des Ashanti et du Dahomey [1]. Des querelles héréditaires se sont produites au milieu de nos principales possessions de cette région. Lagos est un port actif, et maintenant qu'il a une constitution à lui, on peut le considérer comme une possession avantageuse. L'histoire de ces colonies est si inséparablement associée à la traite des esclaves, aux intrigues étrangères et aux troubles indigènes, qu'en dehors des rigueurs du climat, leur administration a été entravée par des difficultés infinies. Le gouvernement ne leur a jamais accordé d'appui sérieux, a toujours esquivé ses responsabilités et n'a su que décourager les efforts de ses nationaux. Beaucoup de ces mêmes conditions politiques se retrouvent dans la Sierra-Leone, qui possède cependant un port très florissant; il en est de même sur la Gambie. Les agissements de la France sur toute la ligne côtière ont tous pour but de fermer l'inté-

[1] On peut considérer le Dahomey comme n'existant plus à l'état de royaume indigène, la France ayant chassé Behanzin de ses États et s'y étant installée militairement. (*Note du traducteur.*)

rieur au commerce anglais, mais sur plusieurs points leurs opérations ont échoué. Malgré toutes ces difficultés, les colonies anglaises de l'ouest africain seraient d'un excellent rapport [1], si leur besoin d'entreprise ne paralysait leur développement et ne les maintenait dans un état stationnaire.

Nous avons parlé des progrès de la France dans la Sénégambie. Non seulement elle a relié ses possessions du Sénégal avec le lac Tchad par le haut Niger, sur lequel elle a fondé des stations, mais elle a coupé aux colonies anglaises et portugaises les communications avec l'intérieur en les entourant entièrement; et, se défiant du principe du « Hinterland », les Français ont étendu leur empire à la côte, enveloppant ainsi de tous côtés les colonies rivales. Un coup d'œil sur la carte dépeindra cette situation anormale. Un protectorat français a été proclamé sur le Fouta-Djallon, et la sphère d'influence française s'est avancée jusqu'au golfe de Guinée. La consolidation de l'autorité française sur les territoires de la côte de l'ouest est assurée dans un avenir très rapproché. Il est probable que les Portugais se laisseront acheter, leur domination étant vraiment illusoire, et de son côté, l'Angleterre a renoncé à la position équivoque qui lui était faite sur la Gambie.

Les îles portugaises du golfe de Guinée, le Prince

(1) Dans l'année 1889, le total des importations de la Grande-Bretagne pour l'Ouest africain anglais, c'est-à-dire les colonies de la couronne, telles que la côte d'Or, Lagos, Gambie et Sierra-Leone, furent de 779,561 livres sterling; les exportations pour la Grande-Bretagne montèrent à 926,583 livres sterling

et Saint-Thomas, sont les seules possessions avantageuses du Portugal sur la côte de l'ouest au nord de l'équateur, si nous en exceptons Madère et les îles du cap Vert. Dans le golfe de Guinée, l'île de Saint-Thomas est la plus prospère.

L'Espagne possède les îles de Fernando-Pô et Annobon dans le golfe de Guinée, et les îles Canaries dans l'Atlantique. Ces dernières sont d'importants points de ravitaillement pour le charbon.

En face des Canaries, au cap Juby, sur le continent africain, une compagnie anglaise a conquis certains droits politiques et commerciaux, et s'est efforcée de nouer des relations avec l'intérieur. Au sud de cette région, l'Espagne possède également une vaste colonie sur la côte.

L'expérience d'un État nègre indépendant, créé à Libéria d'après la constitution des Etats-Unis d'Amérique, n'a donné jusqu'à présent que des déceptions. Les nègres sont, paraît-il, retombés dans une demi-barbarie, et leur forme de gouvernement est considérée comme une parodie de son prototype. La république de Libéria, fondée en 1822-25 par l'« American Colonisation Society », continue de recevoir des subsides de ses amis des Etats-Unis, qui envoient en Afrique des détachements de nègres comme émigrants. Cette colonie devint un État indépendant en 1847. L'état exact des affaires de Libéria n'est peut-être pas aussi mauvais qu'on le dépeint communément; mais le Dr Blyden et ses amis auront bien de la peine à réunir les subsides nécessaires pour amener à Libéria un contingent sérieux de nègres

américains. Toutefois, la république est encore jeune, et l'on ne doit pas désespérer encore d'en faire par la suite une forte communauté nègre. Du reste, le moindre succès justifiera les efforts que l'on aura tentés pour faire de Libéria le noyau d'un État nègre civilisé, dont l'influence sur l'Afrique païenne pourrait être des plus avantageuses.

Entre le Niger et le Congo, la colonie allemande du Cameroun et les immenses territoires du Congo français occupent des positions excellentes pour le développement rapide des contrées intérieures. Dans aucune partie de l'Afrique, l'Allemagne ne possède un champ plus favorable à l'entreprise coloniale. Située sur un des meilleurs points de la côte de l'ouest, à une distance peu éloignée des frontières du Soudan, avec un sanatorium admirable sur les monts Cameroun, la colonie a toutes les chances de son côté. Actuellement, le trafic est encore des plus primitifs, se faisant surtout par échanges. Tout récemment encore, les régions de l'intérieur figuraient en blanc sur la carte. Mais depuis, des expéditions répétées ont exploré la contrée; des stations à la fois scientifiques et commerciales ont été fondées, et des plantations établies. D'après les rapports publiés, il ressort clairement que l'action de l'Allemagne dans le Cameroun, entreprise d'une façon intelligente, a donné jusqu'à présent des résultats encourageants.

Les possessions françaises du Congo et du Gabon, réunis aujourd'hui dans un but administratif, ayant atteint leurs limites intérieures, s'avancent maintenant peu à peu sur la rive droite de l'Ou-Banghi. De

grands progrès semblent avoir été faits dans le développement de leurs ressources; mais de ce qu'elles se trouvent restreintes à la côte, la France est toute disposée à considérer ses possessions du Congo comme un « cul-de-sac » [1]. Tel n'est cependant pas le cas, bien au contraire; les produits du pays, le caoutchouc, l'ivoire, les métaux, etc., suffiraient à défrayer les premières dépenses et encourageraient l'envoi de nouveaux capitaux.

Quant à la fondation de l'État indépendant du Congo, nous avons vu que son origine était due aux découvertes et à l'initiative de M. H.-M. Stanley d'abord et ensuite à la philanthropie et à la munificence de S. M. le roi des Belges. L'État est redevable de son développement à Léopold II, qui, dit-on, a fourni sur sa cassette privée un subside annuel de 2 millions de francs. Mais par un acte de donation récent, le Roi a transféré ses droits à la Belgique, entre les mains de qui l'administration de l'État tombe définitivement. C'est pourquoi la Belgique fournit actuellement une subvention annuelle de 80,000 liv. st. (2 millions de francs). Etat du Congo.

La reconnaissance de l'État indépendant du Congo par la Conférence de Berlin, en 1885, l'investit d'une entité nominale, mais il faut bien reconnaître que les fonctionnaires de presque toutes les nationalités européennes ont tous plus ou moins collaboré à son organisation. D'ailleurs, nous devons dire, pour être sincères, que les résultats n'ont pas été satisfaisants. Les

[1] *La France coloniale*, 1886, p. 262 (M. Alfred Rambaud).

fonctionnaires du Congo ont même été quelque temps sérieusement attaqués, accusés d'incompétence, de négligence et de malversation ; quant à l'organisation même de l'État, elle est généralement considérée comme incomplète ou défectueuse. Mais les détracteurs de l'État semblent oublier trop facilement que, dans d'autres parties de l'Afrique, l'administration européenne ne vaut pas mieux, qu'elle est très imparfaite et donne peu de résultats. Exercer une autorité réelle sur une étendue aussi considérable que le bassin du Congo, est naturellement tout à fait impossible à l'état-major actuel des officiers; il le faudrait bien plus nombreux pour pouvoir exécuter les ordres de Bruxelles. En raison de cet état de choses, il est évident que l'on n'obtiendra quelque progrès que si l'on change d'abord complètement l'organisation politique de l'Etat. Par sa position géographique et ses ressources naturelles, le bassin du Congo offre un champ unique à l'entreprise européenne en Afrique. On a pu exagérer l'importance de ses ressources, comme on l'a fait pour d'autres contrées, mais la valeur du Congo comme fleuve est aussi incontestable que celle de ses magnifiques tributaires comme routes pour l'intérieur. Ces superbes voies fluviales seront ouvertes à l'entreprise commerciale de l'Europe, aussitôt que le chemin de fer au-dessus des rapides sera terminé.

Il n'y a rien à attendre du haut Congo tant que Tippo-Tib et ses collègues et protecteurs arabes le domineront. Ce Bismark africain, comme on le nomme quelquefois, sait parfaitement que l'État du Congo est actuellement incapable de le chasser de ses

plantations et de ses parcs d'esclaves, ou même d'exercer d'une manière quelconque un contrôle effectif sur ses actes. Il a vu et apprécié par lui-même le fort et le faible de l'Etat. Sa diplomatie astucieuse lui a garanti une sécurité temporaire, et lui a fait donner le titre et la charge de gouverneur de la station de Stanley-Falls. Tant qu'il vivra, cette situation politique ne subira probablement pas de changement radical; mais après lui, son pouvoir pourra tomber sur de moins robustes épaules. Pour lui comme pour nous, il est évident que la domination européenne et l'autorité arabe, étant donnés leurs rapports actuels, ne sauraient vivre longtemps côte à côte. Leur politique est en complète opposition : d'une part, c'est le commerce légitime; de l'autre, c'est la traite des esclaves. Ces conditions exactement contraires provoqueront... ou ne provoqueront pas, un conflit subit; tout dépendra des événements. Dans tous les cas, les agissements de Tippo-Tib et de ses accolytes sont absolument incompatibles avec les principes européens, en ce qui concerne le développement de l'Afrique.

Si l'on en croit les rapports officiels, l'administration de l'État du Congo est des plus satisfaisantes. D'excellentes ordonnances ont été promulguées; il est vrai qu'elles restent, pour la plupart, lettre morte, le résident officiel n'ayant pas l'autorité voulue pour les faire exécuter. Le grand tort vient aussi de ce que la direction des affaires locales émane de Bruxelles. Il en résulte qu'il est impossible d'exercer une action effective; lorsque les instructions arrivent à destination,

ce qui les avait motivées a cessé d'exister, les affaires locales subissant toujours de rapides modifications.

Il serait donc à souhaiter, dans l'intérêt de l'Afrique en général et des puissances européennes en particulier, que l'État Indépendant du Congo fût soutenu par toutes les nations européennes. L'établissement d'un gouvernement solide dans le bassin du Congo serait un avantage pour tout le monde. L'État a été trop longtemps un champ de manœuvres pour les officiers et fonctionnaires belges, qui, pour la plupart, se sont contentés de laisser les choses suivre leur cours. On peut donc affirmer en toute assurance que les progrès dans le développement du bassin du Congo seront lents, tant qu'une politique commerciale énergique et forte n'aura pas pris la direction des affaires de l'État.

Le Portugal en Afrique. Depuis 1885, une légère tendance à l'amélioration s'est manifestée dans les possessions portugaises de la Guinée inférieure. Il est d'ailleurs extraordinaire que dans des contrées offrant tant de ressources, les progrès n'aient pas été plus sensibles. Dans leur ensemble, les colonies portugaises du monde entier sont un luxe très coûteux pour la mère patrie, leur administration se soldant par un déficit annuel, et celles du continent africain, bien que les plus productives de toutes, ne font pas exception.

L'égoïste et maladroite politique fiscale du Portugal est la cause principale de l'insuccès des colonies portugaises, et c'est la mère patrie qui en est la première victime. Sa position en Afrique est celle du « chien de la fable dans la mangeoire ». Toutefois, si le gouver-

nement portugais déployait plus d'énergie et moins d'ambition, ses possessions pourraient non seulement se suffire à elles-mêmes, mais encore donner de beaux bénéfices au trésor de Lisbonne. Le rêve de domination en Afrique dans lequel se complait le Portugal est fatal à ses propres intérêts, en même temps qu'il gêne l'action des puissances européennes les plus entreprenantes et les plus riches, toutes disposées à développer les terres africaines et qui sont le mieux en situation de le faire. Les prétentions ambitieuses du Portugal d'établir sa souveraineté sur les territoires situés entre Angola et Mozambique n'ont jamais pu être réalisées, et sont ridicules au point de vue de son action en Afrique. Ses ressources et ses efforts suffiraient à peine et seraient mieux employés à l'amélioration des territoires sur lesquels ses droits sont depuis longtemps incontestables; tant que le Portugal n'aura pas compris son véritable rôle en Afrique, il ne recueillera pour lui-même que des déceptions et créera des embarras et des complications aux autres nations européennes. Il est nécessaire cependant d'admettre le Portugal comme auxiliaire de l'Europe en Afrique; nous ne devons pas oublier tout ce que nous devons aux premières entreprises des Portugais. La pauvreté rend fier, dit-on, et la pauvreté de ses ressources rend le Portugal d'autant plus jaloux de garder ses possessions africaines. Un peuple fier comme les Portugais ressent vivement les injustices de toute nature, et ne doit pas être heurté par des façons hautaines.

Dans le sud-ouest de l'Afrique, le protectorat alle-

mand occupe une situation singulière. Bien que ce soit la première colonie allemande établie en Afrique, elle se trouve actuellement en arrière de toutes les autres. Ce ne sont ni les embarras avec les indigènes, ni même les rivalités avec les Anglais et la Grande-Bretagne, qui, tout en gênant l'expansion de l'influence allemande, ont arrêté les progrès de cette colonie. Lorsque l'Allemagne commença sa campagne coloniale en Afrique en prenant à l'Angleterre le territoire d'Angra-Pequeña, la baie de Walvish resta entre les mains des Anglais, et la baie de Walvish est la clé politique de cette région. C'est de là que partent les meilleures routes pour l'intérieur, et jusqu'à présent, Walvish-Bay est de beaucoup le meilleur port de la côte. Du reste, sauf Angra-Pequeña, il n'y a pas d'autre port accessible entre le Cunéné et le fleuve Orange. Mais pour l'Allemagne, la baie de Walvish lui est indispensable, si elle veut rester dans le sud-ouest de l'Afrique. Le caractère de désert des terres côtières, sol aride et peu de pluie, rend leur possession de peu de valeur, bien que le climat soit très sain. Il pourrait y avoir de beaux pâturages; mais, sauf dans le nord, la région ne présente aucun avenir pour l'agriculture. Ainsi que nous l'avons signalé dans d'autres régions, les parties montagneuses de l'intérieur pourraient être d'un excellent rapport.

Sud de l'Afrique.

Dans le sud de l'Afrique, la situation politique est tellement compliquée, que nous devrons nous en tenir aux termes généraux pour définir ses conditions fondamentales. Au sud du Zambèze, dans les régions de plateaux, entre le sud-ouest africain allemand et les

possessions portugaises de la côte de l'est, se trouvent des colonies anglaises et des territoires indigènes protégés, des protectorats anglais et une sphère d'influence vivant côte à côte avec les républiques hollandaises indépendantes; les relations qui s'ensuivent sont du caractère le plus compliqué. La fondation récente d'une puissante compagnie privilégiée, chargée d'exploiter ce que l'on a appelé la « Zambézie », introduit un nouvel élément de la plus haute signification politique : car le hardi programme de la compagnie, portant la construction de chemins de fer et hâtant par conséquent le développement de la région, doit nécessairement donner à la compagnie une influence considérable sur les conditions économiques de toute la contrée sud de l'Afrique. Nous le comprendrons mieux par la suite.

Dans cette sphère d'influence britannique, nous avons les vieilles colonies du Cap et de Natal, auxquelles devront être ajoutés les pays des Ba-Souto et des Be-Chouana qui sont des colonies de la couronne. Le pays des Zoulou est en réalité une colonie de la couronne également. Le protectorat anglais s'exerce ainsi sur le nord du pays des Be-Chouana et sur les pays de Pondo et de Tonga. Le Transvaal ou république Sud-Africaine, ainsi que l'État libre d'Orange, forment des enclaves entre ces possessions britanniques et l'est africain portugais. Entre elles èt le Zambèze dans le nord, s'étend la sphère d'influence britannique.

Dans la colonie du Cap, on peut dire que la situation politique est basée sur la prédominance numérique

des Hollandais ou Boers sur les Anglais, et cette même supériorité numérique des races indigènes sur les deux éléments européens réunis. L'Angleterre est en minorité partout, excepté dans le Natal, qui s'enorgueillit lui-même d'être la portion la plus « anglaise » de l'Afrique. Dans la Cafrerie, il y a un fort contingent d'Allemands, dont le noyau a été formé par ce qu'on appelait les « légionnaires ».

Les Afrikanders, ou colons d'origine non hollandaise, mais parlant le hollandais, exercent une influence dominante qu'aucune combinaison politique ne peut entièrement détruire. L'« Afrikander Bund [1]», suivant la dénomination de sir Charles Dilke [2], ne doit pas être considéré comme absolument ennemi de la suprématie anglaise; il semble, au contraire, que ce soit une ligue patriote, dont beaucoup de loyaux et fidèles anglais font partie, et qui s'efforce de favoriser une politique intelligente. Le but principal de cette politique est de réunir tout le sud de l'Afrique sous l'étendard anglais; mais les tracasseries soulevées par l'esprit de parti ont souvent amené des écarts dans la politique adoptée. Cette mésintelligence entre les Anglais et les Boers, aggravée comme elle l'a été par les conflits actuels, est aisée à comprendre; mais le plan poursuivi par des hommes d'État sérieux et intelligents des deux partis, est d'établir un *modus vivendi* qui satisfasse à peu près tout le monde, puisqu'il y a évidemment communauté d'intérêts sur maintes ques-

[1] Ce qui signifie ligue, confédération, union, association, etc., des Afrikanders. (*Note du traducteur.*)

[2] *Problems of Great-Britain*, vol. I, p. 474-476.

tions de la plus haute importance. Le parti hollandais, qui d'un moment à l'autre peut être absorbé, est actuellement trop fort pour être attaqué ou même négligé. Une politique de conciliation envers les Boers, de façon à nous assurer leur concours et à prévenir leur hostilité, sera par conséquent la meilleure que la Grande-Bretagne devra adopter, puisque, selon toute apparence, l'Angleterre n'est pas préparée à exécuter, dans le sud de l'Afrique, un programme impérial énergique et fort. La poursuite d'une semblable politique n'implique pas nécessairement des concessions, mais simplement de la persévérance.

Les républiques Boers ne sont pas d'accord à l'égard de leurs intérêts mutuels ou dans leurs relations étrangères. Le Transvaal a pris une attitude menaçante vis-à-vis de l'État libre d'Orange. Ce dernier, qui est protégé par une sorte de suzeraineté britannique, est prêt à accueillir les propositions des Anglais, mais le Transvaal n'aura que peu ou point affaire à l'Angleterre. Cette divergence de sentiments est le point de départ d'événements politiques dont les Anglais sont eux-mêmes responsables. La politique anglaise dans le sud de l'Afrique, si l'on peut appeler cela une politique, a été notoirement considérée comme « en retard », mais dans le cas du Transvaal elle est trop précipitée. S'il en avait été autrement, le Transvaal devrait être aujourd'hui dans la même situation que sa sœur la république, sinon une dépendance actuelle de l'Angleterre. Les Anglais ont toujours cherché à éluder les responsabilités, ou bien ils ont fait les choses à contre-cœur; en un mot, ils ont négligé de

remplir envers les indigènes et les colonies elles-mêmes les devoirs qu'ils avaient acceptés. Mais tout peut encore se réparer. Un des signes les plus favorables de l'avènement d'une ère nouvelle pour le sud de l'Afrique, est le désir ardent de tous de poser la « Question indigène » et de résoudre les autres problèmes vitaux.

Dans le Transvaal (république Sud-Africaine), le nombre des Anglais attirés surtout par les mines d'or s'accroît de jour en jour et dépasse actuellement le nombre des Hollandais dans plusieurs grands districts : cela équivaut à une invasion pacifique de l'Angleterre. Le temps n'est donc pas éloigné où cette population de sujets anglais réclamera avec raison une part dans le gouvernement du pays.

La contrée se développe avec une rapidité croissante. La lutte pour les coutumes, pour les impôts et pour le fret a remplacé les conflits armés, et les révolutions fiscales influent profondément sur la situation politique. Le cri général pourrait se traduire par : « Délivrez-nous de Downing street. » Il est donc de toute évidence qu'une action politique quelconque ne pourra être longtemps différée. Un chemin de fer parcourt déjà le Transvaal et les régions environnantes, et il existe une route qui permet de gagner les districts les plus convoités. Il y a donc là un danger imminent.

Le privilège accordé à la « British South Africa Company » est heureusement, ou malheureusement, très vague dans la définition des frontières territoriales. Mais la Compagnie se tient à la tête du progrès dans

le Sud-Africain et ne semble pas disposée à se laisser couper l'herbe sous les pieds. On n'ignore pas que son point de mire idéal serait de relier ensemble les sphères d'influence britannique de la vallée du Zambèze et de la région des lacs. La réalisation de ce plan dépendra de la diplomatie de la Compagnie et de l'aide qu'elle recevra du gouvernement anglais.

Pour nous résumer, nous remarquerons, ainsi que nous avons eu occasion de le constater à plusieurs reprises dans le courant de cet ouvrage, que les possessions anglaises du sud de l'Afrique sont jusqu'à présent les plus florissantes et les plus avantageuses de tout le continent ; il y existe une force politique organisée qui, sagement utilisée, favorisera le développement rapide de la contrée et son exploitation fructueuse comme colonie.

Son gouvernement futur et sa possession légitime sont des points sur lesquels nous n'avons pas à discuter. Il n'y a pas longtemps, les événements en avaient fait une fédération, — un Sud-Africain uni dans une certaine étendue. Que cette union soit l'œuvre d'un *Zollverein* ou de quelque autre confédération politique, cela a été vaguement pressenti. Mais de l'avis de M. Cecil Rhodes, qui est à la tête des affaires africaines et dont l'opinion sur toutes les questions intéressant le continent est toute-puissante au Foreign Office, il y a tout lieu d'espérer que, loin d'encourager l'établissement d'une confédération indépendante ou semi-indépendante, l'Angleterre peut garder le Sud-Africain, qui est l'une de ses meilleures possessions. Quelle que puisse être l'issue définitive,

la Grande-Bretagne a, comme puissance impériale, un devoir qu'elle ne doit pas négliger. Simons-Bay et Table-Bay doivent, en prévision de tout événement, être réservées comme stations navales et militaires; par conséquent, une portion déterminée du Cap doit continuer à rester sous le contrôle de l'autorité nationale, car la perte de ces stations mettrait en péril l'empire britannique aux Indes.

Bassin du Zambèze. La domination portugaise sur la côte de Sofala et de Mozambique n'est vraiment qu'une ombre. Non seulement elle ne s'étend pas dans l'intérieur, mais elle est limitée à la portée de ses fusils dans quelques places fortifiées de la côte de l'est et du Zambèze. L'administration de la colonie de Mozambique enregistre un déficit annuel toujours croissant. Ce déficit, capitalisé à 4 %, représenterait une somme de 2 millions de livres sterling. Son commerce de transit est inférieur au rendement d'une petite ferme, tandis que dans la même province le commerce anglais est d'une valeur quintuple. Les remarques faites plus haut sur l'administration des colonies portugaises en général s'appliquent doublement au Mozambique. On s'est constamment efforcé d'empêcher le commerce étranger d'entrer par le Zambèze. Il est vrai que le Portugal n'était pas fâché de toucher le produit de la douane, mais trop aveugle sur ses véritables intérêts, il n'a pas su encourager le commerce qu'il ne pouvait créer lui-même, et qui pouvait fournir un sérieux revenu à ses coffres vides. Malgré l'établissement de droits prohibitifs, et en dépit des obstacles de toute sorte qu'il a voulu opposer, le Portugal a été

impuissant à refouler le formidable courant de l'entreprise britannique entrant par le Zambèze. Il a cependant fait une nouvelle concession en accordant un privilège à la Compagnie de Mozambique.

Un protectorat anglais ayant été proclamé sur une partie du Nyassa-land et dans ce qu'on appelle les montagnes du Chiré, il reste à voir ce qui sera fait de cette région. L' « African Lakes Company » est aujourd'hui associée à la « British South Africa Company » et en reçoit un subside annuel ; de cette façon, un brillant avenir lui est assuré.

Les Portugais ont eu longtemps des postes sur le Zambèze à Zumbo, Tete, Sena et dans les terres du delta. Quelimane ou Kilimani, sur le Koua-Koua, est le port principal, et il y a une douane au confluent du Chiré. La ligne de communication entre le Zambèze et les lacs, s'étendant sur l'extrémité nord du lac Tanganyika, est cependant maintenue par les missions anglaises et les stations qui sont établies dans les localités les plus favorables. Sur différents points, ces communications ont été interrompues dernièrement par les hostilités des Arabes et les intrigues politiques ; mais le rétablissement de l'ordre n'est qu'une question de temps et s'effectuera dès que les difficultés internationales seront définitivement réglées [1].

La mission anglaise sur le lac Tanganyika exerce son influence sur la chaîne d'établissements qui sont appelés à dominer cette route si utile.

[1] De grands progrès se sont accomplis en 1891. Les Portugais ont cessé de soulever des difficultés sur la route de l'entreprise britannique.

Sur la côte de Zanzibar, qui fut pendant si longtemps le champ exclusif de l'influence anglaise, s'établit, en 1885-1886, la Compagnie allemande de l'Est africain; mais après une courte période de mauvaise administration, elle fut chassée par une insurrection arabe. Ces quelques mois de désordres amenèrent la ruine complète du commerce et l'arrêt de toute entreprise européenne sur la côte et à l'intérieur, dans toute la sphère d'influence allemande. Les représailles ne firent qu'exaspérer les indigènes, qui étendirent leur haine sur tous les Européens en général. La Compagnie, sur le point de sombrer, fut sauvée d'une ruine complète grâce à l'intervention du gouvernement impérial allemand. Un commissaire, le major Wissmann, envoyé sur la côte de l'est à la tête d'un faible détachement, mit immédiatement le siège devant les villes de la côte qui étaient tombées aux mains des insurgés. Un peu d'ordre se rétablit peu à peu sur le littoral et à quelque distance dans l'intérieur, mais non sans effusion de sang. Actuellement, l'Est africain allemand est une colonie de la couronne, avec Dar-es-Salaam comme centre administratif. Le baron de Sodon a établi une administration purement civile, qui n'a pas été bien vue des partisans du régime militaire. En septembre 1891, les troupes coloniales allemandes furent complètement battues dans une rencontre avec les belliqueux Oua-Héhé, et perdirent, paraît-il, 300 hommes.

L'extension de l'influence allemande vers la région des lacs, dont les limites à l'ouest sont actuellement fixées d'une manière précise, était à la fois naturelle

et inévitable. Arrivé sur la côte à la suite de M. Stanley, Emin-Pacha fut promptement enrôlé dans le service de l'Allemagne. Une paix hâtive fut conclue avec les « rebelles », et des ouvertures pacifiques furent faites aux chefs arabes; le but évident de ces manœuvres était l'acquisition de nouveaux territoires dans l'intérieur. Mais Emin-Pacha s'arracha bientôt à la contrainte officielle et retourna dans sa première résidence, sans faire part des projets qu'il nourrissait.

La « British East Africa Company » a été plus heureuse et plus adroite dans le gouvernement de ses territoires. En dépit des conditions politiques incertaines qui l'entouraient de tous les côtés, elle a fait jusqu'à présent des progrès considérables et n'a eu à souffrir d'aucune hostilité de la part des indigènes. Au contraire, ses représentants ont reçu partout le meilleur accueil; cela tient à ce que son administration, basée sur la justice et le sens commun, a toujours été dirigée d'une main ferme. Les explorations ont rapidement ouvert la contrée et fondé des stations commerciales. L'extension récente dans l'ouest et dans le nord des territoires de la Compagnie, d'accord avec l'Allemagne, place le négoce du haut Nil dans la sphère de leurs opérations.

Ainsi que le mentionnaient ses premiers prospectus, la Compagnie, possédant le port de Mombaza, reliait le commerce de tous les territoires du haut Nil à cet excellent débouché naturel. Malheureusement, l'évacuation de la province équatoriale de l'Égypte et la guerre civile de l'Ou-Ganda ont fait échouer l'extension de la Compagnie dans l'intérieur.

Le plan idéal de la Compagnie serait de relier Mombaza au Victoria-Nyanza par une voie ferrée et d'établir sur le lac un service de bateaux à vapeur; mais tant que les contrées bordant le lac ne seront pas pacifiées et soumises à l'influence anglaise, la construction d'un semblable chemin de fer sera de peu de profit. Le capitaine Lugard, agent de la Compagnie, maintient encore sa position précaire dans l'Ou-Ganda, qui est sous le protectorat anglais depuis 1891. Une ligne de stations fortifiées a été établie à des intervalles convenables entre Mombaza et Muchako, sur une distance d'environ 400 milles; la Compagnie a l'intention de garder cette route et de la prolonger jusqu'à Usoga, où une station a été fondée. Le succès, sinon l'existence même de la Compagnie, dépend de la possession des territoires du haut Nil, ou du moins du monopole du commerce dans ces régions. C'est donc une question d'importance vitale que le capitaine Lugard soit maintenu dans sa position, et cela ne sera possible qu'en établissant des communications rapides; il n'est pas indispensable que ce soit un chemin de fer.

Les sphères d'influence anglaise et allemande sont toutes deux reliées à l'Europe par un service régulier de steamers. Avec un peu d'encouragement, le commerce de cette région gagnerait une importance de premier ordre. Si l'on pouvait empêcher les Banyans de tremper dans la traite des esclaves, ils continueraient à être des intermédiaires précieux entre les Européens et les indigènes. Ce qui paraît être le plus sérieux obstacle au développement de la région, c'est

la jalousie occulte des agents allemands et anglais. Il y a certes de quoi occuper l'énergie de deux peuples, et ils ont, à leurs ambitions, des frontières bien définies, s'ils consentaient loyalement à les reconnaitre; mais, de part et d'autre, jusqu'à présent, ils semblent n'avoir déployé leur activité qu'à se duper les uns les autres. Les Allemands, soutenus par un gouvernement audacieux, ont, dans plusieurs circonstances, empiété sur les droits de la « British Company », qui, soutenue par le gouvernement national, s'est toujours affirmée résolument opportuniste. Toutefois, dans leurs relations mutuelles, les gouvernements anglais et allemand affectent les sentiments les plus amicaux, et prétendent reconnaître l'identité de leurs projets politiques en Afrique. Dans tous les cas, il est difficile de justifier, ou même d'excuser les intrigues et la diplomatie allemandes dans l'est de l'Afrique : elles sont indignes d'une grande puissance.

Ce fut donc avec un sentiment de gratitude et de profond soulagement que tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de l'Afrique apprirent le récent accord survenu entre l'Angleterre et l'Allemagne, mettant fin à leur hostilité mutuelle. Cet équitable arrangement est tout à l'honneur des négociateurs. La Grande-Bretagne obtint ce que l'on ne prévoyait guère, un protectorat sur les îles de Zanzibar et Pemba.

La colonie allemande de Vitou fut, par le même accord, cédée à la « British Company », lui garantissant ainsi l'unité de ses possessions, ce qui, à tous égards, est un avantage pour elle. Les ports de Benadir sur la côte de Somal, cédés à l'origine par le sultan

de Zanzibar à la « British East Africa Company », furent plus tard placés sous la protection italienne, à l'exception de Kismayou.

Enfin, dans la grande île de Madagascar, la France s'est assuré une sphère d'influence qui est maintenant reconnue par la Grande-Bretagne. Son premier établissement dans l'île remonte à deux cent cinquante ans.

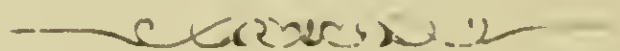
D'après tout ce qui en a été dit jusqu'à présent, la domination européenne en Afrique est évidemment très inégale dans son étendue et très incertaine dans son caractère. Excepté dans les régions ex-tropicales du continent, où les conditions climatériques ne sont réellement pas défavorables aux Européens, la colonisation politique a été vraiment à peu près nulle. L'administration et la civilisation des régions intertropicales de l'Afrique demandent un si grand sacrifice d'existences et une si énorme dépense d'argent, que les établissements européens se sont tenus aux terres côtières, excepté dans les régions où les conditions locales ont favorisé l'expansion d'une colonie entreprenante. Le besoin de nouveaux marchés ou l'ambition d'une autorité quelque peu illusoire ont aidé parfois à surmonter les obstacles du pays et du climat. Cependant, il faut reconnaître que dans toute l'Afrique tropicale, l'occupation effective des puissances européennes est limitée aux terres côtières, ou s'avance à une courte distance dans les vallées des grands fleuves. Dans les régions strictement tropicales, l'occupation européenne n'existe réellement pas; les indigènes y sont chez eux, et peu de gouvernements seraient assez téméraires pour s'engager

à y garantir la vie et la propriété de leurs nationaux. Si l'on trouve que, sous beaucoup de rapports, l'Angleterre ne s'est pas engagée beaucoup en Afrique, on ne pourra pas l'accuser du moins d'y avoir commis des exactions.

On dit, et avec raison, que le Portugal a fait très peu de choses pour le développement de ses possessions africaines, et que, dans certains cas, il n'a rien fait du tout. Mais il faut reconnaître également que les autres puissances européennes n'en ont pas fait beaucoup plus dans leurs possessions respectives, excepté dans les régions ex-tropicales du continent.

La conclusion à tirer de toutes ces considérations, c'est que, pour certaines raisons, l'Afrique tropicale est impropre à la colonisation européenne. Ces raisons ont été développées dans les chapitres précédents de ce livre; elles sont principalement de nature physique. Mais, bien que les conditions physiques défavorables soient certainement prédominantes, il a été reconnu que dans les régions les moins insalubres elles n'étaient pas insurmontables, que ce devait être surtout une question de temps et de prudence pour que les Européens puissent prendre le dessus, en partie ou tout à fait. Ce n'est qu'en refusant de reconnaître les obstacles qui entravent le développement et la colonisation en Afrique que nous serons toujours renvoyés dans un avenir prochain. Ces obstacles sont naturellement insuffisamment connus aujourd'hui, et, même s'ils sont connus, on y réfléchit rarement : l'expérience a été pour la majeure partie le seul guide en Afrique. Mais il est certain que le temps

est venu d'user d'un peu de prévoyance et de circonspection plutôt que d'aller au hasard, suivant l'ancienne méthode. Il faut espérer que la réaction actuelle en faveur des intérêts africains favorisera l'élaboration d'un programme réalisable.



CHAPITRE X.

Partage politique.

L'éveil de l'Afrique. — L'aurore de meilleurs jours. — L'assaut des terres africaines. — « Sphère d'influence. » — Le « Hinterland ». — Annexion à coups de pinceau. — Traités avec les chefs indigènes. — Frontières intérieures. — Partage de l'Afrique. — Décisions de la conférence de Berlin 1884-85. — Fondation de l'État Indépendant du Congo. — Frontières de l'État du Congo. — Querelles entre l'Angleterre et l'Allemagne. — Argument. — Action. — « Trop tard. » — Triomphe de l'Allemagne. — Représailles anglaises. — Résultats. — Négociations diplomatiques. — Un compromis. — La frontière anglo-allemande. — Royal Niger Company. — Allemagne et France. — Une disposition de la convention franco-allemande de 1885. — La France et le Portugal. — Plans d'arrangement mutuel. — Côte de l'est. — Expansion de l'Afrique allemande. — Museler le lion britannique. — Les argonautes allemands. — Zanzibar et la Grande-Bretagne. — Proclamation d'un protectorat allemand. — Protestations. — Signification d'un Schutzbrief impérial. — Legs anglais. — Apologie. — Soumission du Sultan de Zanzibar. — La convention anglo-allemande de 1886. — Fermage des douanes dans la zone côtière. — Adhésion des tierces parties. — Association allemande de l'Est africain. — La côte de l'Est. — Révolte des Arabes. — La « British East Africa Company ». — Côte du sud-ouest. — Action allemande. — Acquisition d'Angra Pequeña. — Protectorat allemand sur le sud-ouest de l'Afrique. — Expansion. — Allemagne et Portugal. — Négociations. — Frontières allemandes-portugaises dans l'Est africain. — Convention allemande-portugaise de 1886. — Expansion du Sud africain anglais.

— Pays des Be-Chouana. — Pays des Matabeles, etc., etc. — Fondation de la « British South Africa Company ». — Le différend entre la Grande-Bretagne et le Portugal. — La « British South Africa Company ». — Pays des Souassi. — Territoires du Nyassa et montagnes du Chiré. — Transactions européennes avec les indigènes. — L'Italie sur le littoral de la mer Rouge. — L'Italie sur la côte de Somal. — L'Angleterre sur la côte de Somal. — La France sur la côte de l'ouest. — Le Portugal et le Dahomey. — Le Sahara occidental : Entreprise espagnole et anglaise. — Accord anglo-français de 1890. — La France, puissance dominante dans le nord-ouest de l'Afrique. — Convention anglo-allemande de 1890. — Convention anglo-portugaise de 1891. — Application des principes de la liberté du commerce.

Après avoir été négligée pendant des siècles, l'Afrique est devenue dans ces dernières années l'objet des compétitions européennes. Beaucoup de puissances sont entrées dans la lice et se disputent la prépondérance politique. C'est ainsi que la masse du public est arrivée en quelques années à connaître ce continent plus qu'il ne l'avait jamais été à aucune époque. Et, cependant, le premier ministre anglais reconnaissait qu'en réalité les puissances se partageaient des territoires peu connus, ou même absolument inexplorés, fixant des frontières dont la délimitation précise n'aurait pu en aucun cas être longtemps respectée.

La morale à tirer de l'observation de ces faits a un double caractère. D'abord, la valeur des terres africaines a été universellement reconnue; ensuite, le danger des hostilités entre les différentes puissances ayant été compris, a pu être évité, ou peut être évité par la délimitation exacte de leurs sphères d'action respectives. Tous les fidèles partisans de l'Afrique

ont dû lire avec satisfaction les termes des différents accords ou conventions survenus entre les puissances pendant l'été de 1890, s'appliquant plus spécialement aux régions les plus importantes et les plus disputées. Le bon vouloir dont les puissances ont fait preuve en arrivant à une entente commune, non moins que le tact et l'habileté avec lesquels les négociations furent conduites, sont autant de gages d'espérance pour la prospérité future de l'Afrique.

La lutte effrénée pour la conquête des terres africaines, dans laquelle toute dignité, voire les usages diplomatiques les plus élémentaires ont parfois été mis de côté, a fait naître l'emploi courant de deux termes nouveaux. Il est nécessaire de les bien comprendre avant d'aller plus loin. Définitions.

Le premier de ces termes est « sphère d'influence »; ceci s'applique à certaines régions placées sous la politique exclusive de la puissance à laquelle elles ont été adjugées, ou à laquelle elles appartiennent par un droit incontestable. C'est comme si deux médecins s'entendaient entre eux pour se partager la clientèle d'un village, à l'exclusion de tout autre médecin. Un terme meilleur et plus exact que « sphère d'influence » était d'abord usité, et s'emploie encore en Allemagne, c'est celui de « sphère d'intérêts ».

L'autre terme, qui semble indéfinissable, est le mot « Hinterland ». Quelques nations affectent une ignorance naïve de sa signification réelle : suivant les unes, cela signifierait « autant que l'on peut prendre ». Mais sa véritable application ne peut, en aucun cas, être incomprise. Le mot « Hinterland » s'applique aux

parties intérieures du continent, qui, géographiquement ou politiquement, peuvent être considérées à juste titre comme champ d'expansion des possessions territoriales de la côte. Néanmoins, pour expliquer l'absurdité qui fait que le principe du « Hinterland » est selon les besoins mis en avant ou violé, nous citerons l'exemple de la France qui, ayant complètement enveloppé l'Angleterre sur la Gambie, à une courte distance de la côte, a gravement invoqué le principe du Hinterland pour expliquer son extension politique de la Méditerranée au Niger.

Le partage de l'Afrique s'est accompli si rapidement dans ces dernières années, que, dès qu'une carte était publiée, elle était bientôt hors de date. Il semble, cependant, que nous ayons atteint une période où les cartographes pourront prendre un peu de repos. L'annexion au pinceau marqua seulement les premières phases de la fièvre africaine; mais il n'y a pas encore longtemps que des politiciens sérieux considéraient ces sortes d'acquisitions comme légitimes. Aujourd'hui, les prétendants peuvent produire de réels traités passés avec les souverains indigènes, dont ils se proposent d'annexer ou de protéger les territoires. Ces sortes de documents sont naturellement faciles à obtenir, mais ils satisfont la conscience publique en fournissant la preuve indiscutable qu'une personne responsable est allée dans la contrée en question.

En examinant les diverses parties dans lesquelles le continent africain a été partagé pendant ces dernières années, je n'ai pas l'intention de déterminer chaque frontière, la carte planche XIII en donnant

tous les détails. Mais il peut être utile de citer les textes des transactions diplomatiques importantes ([1]).

Il est absolument essentiel de faire la différence entre les acquisitions par traités ([2]) et les acquisitions à coups de pinceau ([3]). La vaste surface de l'Afrique et l'absence relative de frontières naturelles ont surtout contribué, indépendamment de notre ignorance relative des terres intérieures, à rendre très difficile et très incertaine la détermination des frontières.

On peut dire que le partage de l'Afrique remonte à la Conférence de Berlin en 1884-1885. Antérieurement à la Conférence, on s'occupait fort peu de la question des frontières intérieures : on n'avait guère besoin de les déterminer. Seules, les frontières entre les possessions européennes sur les côtes avaient été dans la majeure partie des cas définies avec quelque certitude.

Conférence de Berlin 1884-85.

C'est à la Conférence, ou peu de temps après, que

([1]) Mes données ont été puisées aux sources suivantes : *Le partage politique de l'Afrique* (juin 1888), par Émile Banning, qui donne dans une forme convenable les textes des traités et autres transactions internationales, ainsi que les accords signés entre les années 1885 et 1888 ; d'autres renseignements me furent fournis, antérieurement à la publication du livre de M. Banning, par le *Scottish Geographical Magazine* (vol. IV, 1888, p. 152 et 298) sur *The partition of central Africa* et *The East central African question*, et enfin par des sources officielles anglaises et étrangères.

([2]) Les traités varient dans leur signification internationale. Une distinction doit être faite entre les traités liant les parties contractantes seules, et les traités liant les parties non contractantes qui ont apporté leur concours.

([3]) « Les acquisitions à coups de pinceau » indiquent simplement l'ambition d'expansion territoriale et ne furent pratiquées que par les rêveurs.

les contestations éclatèrent. Nous n'en citerons que deux exemples. Le Portugal obtint la reconnaissance de ses prétentions historiques sur la région au sud du Congo inférieur, et acquit également l'enclave de Kabinda, dans le nord. A la France furent concédés les importants territoires du Congo inférieur. Le bassin du Congo fut déclaré librement accessible aux pavillons de toutes les nations. Et, enfin, l'Association internationale fondée par le roi des Belges fut, sous un autre titre, reconnue par le monde civilisé comme un État souverain, et prit possession du bassin du Congo.

La fondation de l'État Indépendant du Congo fut probablement le résultat le plus important de la Conférence, indépendamment des excellentes ordonnances qui y furent rendues en vue du développement de l'Afrique comme champ aux entreprises commerciales et philanthropiques des Européens. La reconnaissance formelle de l'État Indépendant du Congo par les puissances, sa délimitation et sa neutralité, ainsi que la création d'une aire immense pour le commerce libre (1), furent certainement des événements de la plus haute importance ; c'est ainsi que fut créé dans le cœur de l'Afrique un État « Méditerranéen » neutre dont les progrès sont et devront toujours être liés aux intérêts de ses voisins.

Les frontières de l'État Indépendant du Congo sont

(1) Différents droits sont néanmoins imposés dans cette zone. De plus, l'État du Congo, d'accord avec les puissances à la Conférence de Bruxelles (1889-90), imposera lui-même les taxations directes afin de faire exécuter l'ordonnance de l'Acte général.

indiquées sur notre carte. Elles furent à peu près définies à la Conférence de Berlin, mais leur délimitation la plus exacte fut déterminée par des traités séparés conclus avec les États de son voisinage. Cependant, il existe encore quelque incertitude pour délimiter les frontières sur certains points, mais quand les circonstances l'exigeront, ces incertitudes seront aisément fixées. Les documents relatifs à l'État sont très clairement, et je suppose très exactement donnés dans le livre de M. Banning : *Partage politique de l'Afrique*, (p. 89-152).

Deux mois après que la Conférence avait terminé ses travaux, une querelle sérieuse s'éleva entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne au sujet de leurs sphères d'influence respectives sur le golfe de Guinée. Grande-Bretagne et Allemagne.

Le bassin du Bas-Niger avait été, pendant longtemps, sous l'influence exclusive de la Grande-Bretagne, qui possédait aussi des colonies à l'ouest du fleuve. Dans la région du Cameroun, les missionnaires anglais avaient pendant quarante ans travaillé dans une région pleine de promesses, et y avaient inconsciemment posé les bases de la domination anglaise. Mais l'Allemagne partageait aussi l'ambition d'occuper une contrée que ses sujets avaient contribué à découvrir et à ouvrir aux Européens. Ses marchands passaient pour jouir du monopole du commerce dans la rivière de Cameroun. En conséquence, le gouvernement impérial allemand décida de prendre possession de la contrée et d'établir une station navale sur la côte.

Le prince de Bismarck, bien que n'étant pas un

« homme colonial », prit une attitude résolue et, dès qu'il fut décidé à suivre une conduite déterminée, il adopta un plan aussi parfait que possible. Le Dr Nachtigal fut envoyé avec des instructions (datées du 19 mai 1884) pour conclure des traités avec les chefs indigènes entre le Niger et le Gabon, et dans le district d'Angra-Pequeña. L'Angleterre, avec des intentions similaires, envoya également des instructions (16 mai 1884) au consul Hewett. Mais le Dr Nachtigal arriva le premier sur le théâtre des opérations. Le drapeau allemand fut arboré (5 juillet) à Togo et (14 juillet) à Cameroun. Le consul Hewett arriva le 19 juillet et ne put que notifier sa protestation.

C'est ainsi que les choses se faisaient au bon vieux temps. Les hésitations du cabinet britannique, qui discutait la question depuis le mois d'octobre 1883, furent cause du retard, et, par conséquent, de l'échec du consul Hewett.

Le 13 octobre 1884, le prince de Bismarck notifia aux puissances le « fait accompli » du protectorat allemand, non seulement sur le Cameroun, mais aussi sur le Togo (côte des Esclaves), et dans le sud-ouest de l'Afrique entre le fleuve Orange et le cap Frio, la baie de Walvish exceptée.

Le cabinet britannique s'inclina, mais il s'efforça de relever sa situation. Le 19 juillet, le consul Hewett plaça la station de Mission de Victoria sous le protectorat anglais et conclut des traités (juillet et septembre) avec les chefs indigènes sur le littoral, entre Victoria et le Vieux-Calabar.

Cette façon d'agir du consul Hewett déplut au chan-

celier de fer, qui exprima son mécontentement très clairement et très hautement dans sa note du 7 décembre 1884. Pour ajouter aux complications, les indigènes des régions contestées se révoltèrent contre l'occupation allemande et attaquèrent les Européens. L'insurrection fut toutefois promptement apaisée par les canonnières allemandes (du 20 au 22 décembre).

Des documents diplomatiques furent librement échangés entre Londres et Berlin pendant les quelques mois qui suivirent. Les plus importants furent la dépêche de lord Grandville (29 avril 1885) au comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à la cour de Saint-James, et la réponse (7 mai) de ce dernier. Ces dépêches jetèrent les bases d'un accord entre les deux puissances et furent complétées par les déclarations des 16 mai et 2 juin.

Par suite de ce compromis, la station de Mission de Victoria fut placée dans la sphère d'influence allemande, moyennant une indemnité de 4,000 livres sterling que la Mission de Bâle devait payer aux missionnaires anglais.

Mais la frontière entre les deux sphères d'influence dans la baie de Biafra resta indéterminée. Un échange de dépêches entre lord Rosebery (27 juin 1886), pour le gouvernement anglais, et le comte de Hatzfeld (2 août), pour l'empire d'Allemagne, eut pour résultat de fixer la frontière par une ligne idéale partant de Yola, sur la côte, et allant à la Bénoué.

Le 10 juin 1886, la « National African Company » recevait le privilège royal sous le nouveau titre de

« Royal Niger Company » et était investie des pouvoirs administratifs sur les territoires que lui concédaient les traités. Sir Georges Taubman Goldie, qui fut le fondateur de la Compagnie, a toujours été depuis son chef spirituel et a dirigé tous ses pas dans sa brillante carrière.

Excepté le district des Rivières d'huile, qui est directement administré par la Couronne, ces territoires comprennent les terres côtières entre Lagos, la frontière nord du Cameroun, le Niger inférieur (comprenant les territoires de Sokoto, de Gando et de Borgou) et la Bénoué depuis Yola jusqu'à son confluent avec le Niger.

L'Allemagne, ayant établi la frontière septentrionale de sa colonie de Cameroun, négociait, sur ces entrefaites, sa frontière méridionale avec le Congo français. Les traités du Dr Nachtigal s'étendaient presque jusqu'à l'équateur et anéantissaient les prétentions françaises. Le prince de Bismarck, cependant, dans sa dépêche du 13 septembre 1884, se montra conciliant pour les susceptibilités françaises et se rencontra avec le baron de Courcel dans un même esprit d'entente diplomatique, ainsi qu'en témoigne la réponse du baron de Courcel du 29 septembre. Tout danger de conflit ayant donc été écarté, la France et l'Allemagne signèrent le protocole du 24 décembre 1885, qui déterminait leurs sphères d'influence respectives et consacrait les acquisitions dans la baie de Biafra, sur la côte des Esclaves et dans la Sénégambie.

Cette convention entre l'Allemagne et la France fixa l'extension intérieure de la sphère d'influence alle-

mande (Cameroun) au 15° de longitude est de Greenwich. Il est important de se rappeler ce détail, parce qu'il permet aujourd'hui aux territoires du Congo français de s'étendre le long des rives ouest de l'Ou-Banghi [1], qui est la frontière limitrophe entre le Congo français et l'État Indépendant du Congo et donne accès dans le Soudan.

France et Portugal.

A peu près dans le même temps, la France réglait certaines difficultés territoriales avec le Portugal. Une commission mixte, s'étant assemblée à Paris, tint seize réunions, entre le 22 octobre 1885 et le 12 mai 1886. Les délibérations de la commission conclurent à une convention franco-portugaise le 12 mai 1886. Cette convention garantissait à la France l'autorité sur les deux rives de la Casamance (Sénégambie), et la frontière portugaise, dans le sud, était portée approximativement jusqu'aux limites méridionales du bassin du Casini. Sur le Congo, le Portugal gardait le district de Massabi, auquel la France prétendait, mais les deux rives du Loango restaient à cette dernière.

Un accord mutuel fut tenté à l'égard de certains projets d'agrandissement qui, dans le même temps, étaient intéressants pour les tierces parties. Le Portugal reconnut le protectorat français sur le Fouta-Djallon [2], consentant ainsi à ce que ses propres possessions de la Guinée supérieure fussent entourées,

(1) Pourvu qu'aucun autre tributaire de l'Ou-Banghi-Congo ne soit découvert à l'ouest, auquel cas, d'après le traité de Berlin 1884-85, le bassin conventionnel du Congo gagnerait en extension.

(2) En vertu des traités conclus en 1881 entre le gouvernement français et Almamy, l'un des chefs du Fouta-Djallon.

laissant la France dangereusement rapprochée du « Hinterland » britannique, derrière la Sierra-Leone. En échange, la France s'engageait à reconnaître au Portugal le droit d'exercer « son influence et sa civilisation souveraines » partout où il le pourrait dans les régions séparant les provinces d'Angola et de Mozambique. Cette concession gêna parfois les intérêts de la Grande-Bretagne et de l'État Indépendant du Congo. Mais les prétentions du cabinet de Lisbonne n'étaient pas à discuter. Dans une note du 12 décembre 1885, le Portugal détermina l'étendue de l'empire transcontinental auquel il prétendait. Il n'y eut jamais, même en Afrique, de plus flagrant témoignage de « l'annexion à coups de pinceau ». Toutefois, la France se montra conciliante en cette circonstance et prit gaiement la situation : elle acceptait, « à titre d'information », les limites tracées; mais elle ajoutait une clause additionnelle, réservant les droits des tierces parties. Cette réserve n'était pas pour intimider le Portugal, bien qu'il fût incapable d'entrer en lutte avec une nation comme la France, et il tenta les mêmes agissements du côté de l'Allemagne; nous en donnerons plus loin les résultats. Des négociations dans le même sens, entamées avec son alliée historique la Grande-Bretagne, furent même plus animées et plus intéressantes. Elles ne prirent fin qu'en juin 1891. Nous pouvons donc nous permettre d'en parler plus tard.

Tandis que les cartographes étaient occupés aux divers changements politiques de la côte occidentale d'Afrique, les événements réclamaient également leur attention sur la côte de l'est.

L'Allemagne, entrée dans la voie colonisatrice, et dévorée de l'ambition de fonder un empire africain, encourageait et soutenait puissamment ses pionniers. Les Allemands se disaient, non sans raison, que si leurs compatriotes étaient répandus dans le monde entier, occupés à développer des colonies pour d'autres, il serait assez juste, tandis qu'il en était temps encore, qu'ils assurassent des conquêtes coloniales à leur propre patrie. En conséquence, le continent africain, ce champ ouvert à toutes les ambitions, fut simultanément attaqué sur trois points. Les Allemands surent employer pour leurs acquisitions territoriales tous les procédés de la civilisation moderne, parmi lesquels les drapeaux, les compagnies privilégiées et les canonnières jouèrent un rôle important. Il faut reconnaître aussi que, tandis que les agents allemands recevaient l'appui de leur gouvernement, les agents anglais, livrés à tous les embarras et à toutes les difficultés, étaient abandonnés à leurs propres ressources, fortement liés par le « ruban rouge ». Allemagne et Grande-Bretagne.

En septembre 1884, débarquèrent à Zanzibar trois naïfs excursionnistes allemands, dont les noms seront longtemps dans la mémoire de leurs contemporains. C'étaient le Dr Peters (le Jason de l'expédition), le Dr Jühlke et le comte Pfeil. Nous ne pensons pas qu'ils étaient venus à Zanzibar pour leur santé, car il y a près de Berlin des endroits vraiment plus salubres que Zanzibar. Mais ces hommes discrets et résolus, pionniers d'une compagnie de colonisation, gardèrent le silence sur leurs projets, et, avant que personne fût averti, ils avaient conclu avec les chefs d'Useguha,

d'Oua-Kami, de N'gourou et d'Ou-Sagara, des traités par lesquels ces territoires furent conquis à la Société de colonisation allemande.

Nous mentionnerons incidemment que, avant 1884, les terres continentales en face de Zanzibar étaient presque exclusivement sous l'influence anglaise [1]. Les principaux négociants étaient des sujets anglais, et le gouvernement du sultan était sous l'autorité du résident anglais. Toute la région entre la côte et les lacs était considérée comme étant sous la suzeraineté nominale du sultan ; les divers chefs reconnaissaient cette prétention sur une certaine étendue, et l'appui du sultan était invariablement réclamé si quelque voyageur européen tombait dans l'embarras. Toutefois, la Grande-Bretagne n'avait aucune prétention territoriale dans le domaine du sultan. Bien que son influence se fît sentir au loin, elle ne s'exerçait qu'en vue de faire respecter l'ordre et la loi, et sans aucun but ultérieur.

Le Dr Peters, armé de ses traités, retourna alors à Berlin en février 1885. Le 27 février, au lendemain de la signature de l'*Acte général* de la Conférence de Berlin, un Schutzbrief impérial ou charte de protection assurait à la Société pour la colonisation allemande les territoires qui avaient été acquis pour elle par les traités du Dr Peters : autrement dit, un protectorat allemand était proclamé.

Quand on sut que l'Allemagne s'était emparée du continent de Zanzibar, l'indignation dans les cercles

[1] En dépit de la convention anglo-française du 10 mars 1862, concernant l'indépendance nominale de Zanzibar.

coloniaux ne connut plus de bornes. Le ministre des affaires étrangères anglais soutint la cause du sultan, et Sa Hautesse elle-même lança une protestation formelle. Mais c'est en vain qu'on évoquait des ombres. La main de fer de l'Allemagne s'était appesantie; son gant de velours avait été hardiment dépouillé. Une flotte allemande fut promptement expédiée à Zanzibar, dans le but, ainsi que le dit une publication périodique allemande, de montrer clairement ce que vaut un *Schutzbrief impérial*. C'était le premier *Schutzbrief* publié; on pouvait donc craindre que sa signification ne fût pas bien comprise.

Il semblait qu'un *Schutzbrief impérial*, différent en cela de quelques documents diplomatiques, voulait vraiment dire ce qu'il dit. Le *Schutzbrief* en question s'appliquait à certaines régions de l'est de l'Afrique sur lesquelles le protectorat allemand avait été proclamé; il était évidemment absurde, dangereux même, d'affecter un malentendu sur la question.

Il n'y a donc pas à s'étonner que sir John Kirk reçût des instructions pour agir d'accord avec son collègue allemand de Zanzibar, « les intérêts des deux nations étant identiques »; la suite des événements nous montrera combien ces intérêts étaient identiques!

Fatiguée de sa mission, la Grande-Bretagne abandonnant les résultats de tant d'années d'efforts, se désista en faveur de l'Allemagne, recommandant seulement à la bienveillance de cette dernière certains sujets anglais, des capitalistes qui avaient conçu le plan d'un établissement anglais bien modeste, dans

la région située entre la côte et les réservoirs lacustres du Nil, région à travers laquelle on comptait un jour ou l'autre voir établir un chemin de fer.

Abandonné par son ancien protecteur, menacé par une flotte ennemie, le sultan de Zanzibar s'inclina devant la volonté d'Allah. Le 14 août 1885, il reconnut le protectorat allemand sur les quatre provinces intérieures et sur Vitou.

Une commission de délimitation fut alors nommée pour répartir le butin. Mais ce ne fut qu'à la fin d'octobre que l'entente s'établit entre les gouvernements anglais et allemand. Cet accord, désigné communément sous le nom de convention anglo-allemande de 1886, contenait les dispositions principales suivantes : 1° La souveraineté du sultan de Zanzibar était reconnue sur les îles de Zanzibar, Pemba, Lamu et Mafia ; et sur le continent, sur une zone côtière ininterrompue de 10 milles maritimes de largeur entre la baie de Tungue et Kipini, et sur les stations de Kismayou, Baraoua, Merka, Mukhdisho et Ouarchek, entourées chacune d'une petite portion de terre ; 2° les contrées dans lesquelles les clauses du traité sont considérées comme applicables, furent déterminées comme étant situées entre les rivières Tana et Rovouma ; et la frontière entre les sphères d'influence britannique et allemande fut tracée comme le désigne notre carte, depuis la rivière Ouanga ou Oumbe jusqu'au Victoria-Nyanza ; 3° la Grande-Bretagne prit l'engagement de ne faire aucune acquisition territoriale, de n'accepter aucun protectorat, et de ne pas gêner l'extension allemande au sud

de la ligne déterminée, tandis que l'Allemagne devait observer la même réserve sur les territoires au nord de cette ligne ; 4° les deux puissances reconnaissaient comme appartenant à Vitou, la côte s'étendant du nord de Kipini à l'extrémité nord de la baie de Manda ; 5° l'Allemagne participa au protocole signé entre la Grande-Bretagne et la France (10 mars 1862), reconnaissant l'indépendance de Zanzibar.

Il est à remarquer que, dans cette convention, il n'y a pas eu de frontières intérieures de fixées ; il ne fut même pas question de l'extension des frontières anglo-allemandes et des frontières allemandes-portugaises dans cette même direction ou dans une direction quelconque.

Par des accords séparés avec le sultan de Zanzibar, l'Allemagne s'assura (20 décembre 1885) le bail aux douanes pour une période de cinquante ans dans la zone côtière appartenant au sultan dans la sphère d'influence allemande, tandis que, de son côté, la Grande-Bretagne obtenait dans sa zone (30 avril 1886) une concession analogue ([1]).

Le 8 décembre 1886, le sultan donna son adhésion à l'Acte général de la Conférence de Berlin, se réservant pour lui-même le principe de la liberté commerciale. Le même jour, la France reconnaissait la convention anglo-allemande.

C'est ainsi que l'aigle d'Allemagne devint en Afrique un vigoureux oiseau de proie, et il n'est pas sans intérêt de constater la façon dont, tout d'abord, il essaya

([1]) Devenue perpétuelle depuis 1891, le sultan ayant abandonné sa part.

ses ailes. Non content d'un vol modeste dans l'espace, il voulut prendre un plus grand essor, mais l'oiseau colonial, encore inexpérimenté, retomba lourdement sur le sol. Cette fâcheuse mésaventure peut être brièvement racontée.

Après avoir reçu le *Schutzbrief* ou sa charte, la Société pour la colonisation allemande transféra ses droits à l'Association allemande de l'Est africain, nouvellement fondée, et à la tête de laquelle était le docteur Peters. Expéditions sur expéditions furent envoyées par l'Association pour faire de nouvelles acquisitions de territoires. Les relations furent entamées avec quelques tribus Somal, et le docteur Peters lui-même conduisit une grande expédition dans l'est de l'Afrique.

En raison de ces opérations actives, les cartographes allemands colorièrent comme allemand tout le Hinterland, entre la côte et les confins de l'État Indépendant du Congo. Évidemment, c'était aller trop loin, et des prétentions aussi mal fondées ne furent jamais ratifiées par personne; nous les mentionnons ici simplement comme exemple.

Les agents allemands apportèrent la même hâte précipitée dans l'administration de leur sphère actuelle d'influence : ils voulurent immédiatement transformer l'ancienne patrie des Arabes et des Nègres en colonie allemande.

Une insurrection générale fut le résultat inévitable de cette politique maladroite. Les massacres et les représailles s'ensuivirent. Les chefs arabes de la côte se vengeant de leur suzerain le sultan de Zanzibar,

qui les avait abandonnés à l'Allemagne, prirent les armes contre leur ennemi commun, l'usurpateur. En quelques mois, il ne resta pas un Allemand dans les districts du continent; tous s'étaient enfuis à Zanzibar.

Quand il vit les affaires prendre cette tournure, le gouvernement impérial allemand s'empressa d'intervenir. Des canonnières furent envoyées, et un commissaire spécial, le major Wissmann, partit à la tête d'une petite armée. Les rebelles furent chassés de leurs positions, et les villes de la côte furent occupées de nouveau. Après des mois de désordres et de luttes, le calme finit par se rétablir. Mais pour arriver à ce résultat, tout le commerce fut paralysé pendant un temps, et les Européens de l'intérieur, derrière la sphère allemande, furent en danger constant pour leur existence.

Nous donnons les détails de l'échec colonial des Allemands, pour démontrer surtout que l'art de gouverner les tribus et les territoires indigènes ne s'apprend pas en un jour. Nous-mêmes, qui sommes des vétérans parmi les puissances coloniales, nous avons fait l'expérience de semblables revers. Si l'Allemagne avait respecté les préjugés et les coutumes indigènes, si elle avait été moins arrogante et moins pressée, son gouvernement aurait été bien accueilli dans l'est de l'Afrique. Mais quand on nous parle des officiers allemands « bottés et éperonnés » se pavanant dans les mosquées arabes suivis de leurs chiens, nous ne sommes pas surpris que les susceptibilités indigènes aient été exaspérées.

Est africain anglais.

Comme contraste à cette peinture tragique de l'Est africain allemand, nous suivrons avec satisfaction le cours des événements dans l'Est africain anglais. La « British East Africa Company » s'étant emparée des concessions garanties par le sultan de Zanzibar à sir William Mackinnon, s'occupa de l'administration des territoires avec le consentement des indigènes. La Compagnie ne fut formellement autorisée que le 18 avril 1888, et le 3 septembre elle recevait une charte royale. Un de ses premiers actes publics fut de libérer un grand nombre d'esclaves qu'elle dut payer un prix considérable. Des caravanes furent envoyées dans l'intérieur, et le mécanisme de l'administration locale fut promptement et simplement organisé (1).

Allemagne et Portugal.

Nous aurons l'occasion de revenir dans l'Est africain au cours de notre récit. Afin de respecter autant que possible la chronologie des événements, nous devons nous occuper maintenant des progrès de l'entreprise coloniale allemande dans le sud-ouest de l'Afrique.

L'ambition naturelle et bien connue de la colonie du Cap était de s'étendre au nord du Zambèze et, depuis 1878, la baie de Walvisch était, dans ce but, occupée comme station navale anglaise; sans se laisser arrêter par cette considération, un marchand de Brême, Lüderitz, et plus tard, le consul général allemand, le Dr Nachtigal, conclurent une série de traités

(1) La « British East Africa Company » ayant épuisé ses forces dans les troubles de l'Ouganda, invoqua l'appui de son gouvernement; elle résolut d'abandonner Vitou et de renoncer à sa position administrative dans l'Ouganda. Le commissaire anglais est actuellement (juillet 1895), dans l'Ouganda, dans le but de faire une enquête officielle.

commerciaux avec les chefs indigènes, traités par lesquels ils acquirent Angra-Pequeña et de vastes districts dans l'intérieur, entre le fleuve Orange et le cap Frio. C'est en vain que les colons du Cap auraient protesté. La volonté du chancelier de fer n'avait pas à tenir compte des prétentions des politiciens du Cap. Le 7 août 1884, le drapeau allemand était arboré à Angra-Pequeña, au reçu de la « soumission » du Foreign-Office.

C'était la troisième fois que, dans un court espace de temps, l'Allemagne dépossédait la Grande-Bretagne en Afrique.

Le 13 octobre 1884, l'Allemagne notifiait formellement aux puissances son protectorat sur le sud-ouest de l'Afrique. Une commission mixte se tint au Cap, du 14 mars au 4 septembre 1885, pour régler toutes les contestations. Sa mission n'était pas de déterminer les limites territoriales; mais le gouvernement de Sa Majesté Britannique donna à entendre que le protectorat anglais sur le Be-Chouana s'étendrait au nord, jusqu'au 22e latitude sud, et à l'ouest jusqu'au 20e longitude est.

Les principales frontières intérieures étant ainsi définies, l'Allemagne n'avait plus de quoi s'agrandir, excepté sur la côte entre le cap Frio et l'embouchure du Cunéné; elle s'empara promptement de cette bande de terre. Le 3 août 1885, la Compagnie coloniale allemande pour le Sud-Ouest africain fut fondée, et, au bout de dix jours, elle reçut la sanction impériale. En août 1886, une nouvelle association se forma, la Compagnie allemande de l'Ouest africain,

et l'administration de ses territoires fut confiée à un commissaire impérial.

En étendant sa ligne côtière dans le Sud-Ouest africain, du cap Frio jusqu'au Cunéné, l'Allemagne empiétait sur les prétentions portugaises. A l'est et à l'ouest de l'Afrique, l'Allemagne était devenue la voisine du Portugal ; de telle sorte qu'une délimitation exacte de ses frontières était de toute urgence. Le Portugal réclamait le cap Frio comme limite méridionale de sa province d'Angola, tandis que l'Allemagne portait ses prétentions jusqu'aux rives du Cunéné, afin d'incorporer tout le pays des Ova-M'Bo, sur lequel elle s'était assuré certains droits. La querelle entre les deux puissances dura six mois.

Pendant ce temps, la commission franco-portugaise se tenait à Paris. Le 27 juillet 1886, le baron Schmidthals proposait le Cunéné comme frontière portugaise, avec l'extension sur l'ouest jusqu'au Zambèze, au parallèle sur lequel se trouve Humbé [1]. Ce fut alors que le Portugal s'efforça d'arracher à l'Allemagne ce qu'elle avait en partie réussi à obtenir de la France, la reconnaissance de ses prétentions à un empire transcontinental. L'Allemagne, toutefois, n'était pas disposée à aller aussi loin qu'on le lui demandait. Elle déclara simplement que la rivière Rovouma formerait la frontière méridionale de ses possessions de l'Est africain. Le Portugal consentit alors à ce que le Cunéné servît de frontière méridionale à sa province d'Angola, et adopta la ligne de latitude précédemment

[1] Près des rapides du Cunéné.

tracée jusqu'au Kubango; son extension dans l'est fut indiquée par le cours de ce fleuve, jusque dans le voisinage d'Andara, d'où elle se dirige jusqu'à la latitude de Katima ([1]).

Le Portugal accepta également la Rovouma jusqu'à son confluent avec le M'Sinje, comme frontière allemande-portugaise dans l'est de l'Afrique, et alla même jusqu'à prolonger cette ligne frontière dans l'ouest, à la même latitude à travers le Nyassa jusqu'aux « confins d'Angola ». Mais, comprenant le danger d'être ainsi prise au piège à l'ouest et à l'est, l'Allemagne se contenta modestement du lac Nyassa comme frontière extrême à l'ouest, gagnant ainsi sur le Portugal une légère extension de frontière non reconnue par la convention anglo-allemande de 1886.

Sur les bases de cette mutuelle entente, l'Allemagne et le Portugal apposèrent leurs sceaux à la convention signée à Lisbonne le 30 décembre 1886.

Nous avons vu que la France et l'Allemagne avaient refusé de reconnaître les prétentions du Portugal à un empire transcontinental, sans s'occuper des droits des tierces parties. La tierce partie, dans cette circonstance, était la Grande-Bretagne, à qui nous pouvons nous en rapporter.

L'intrusion de l'Allemagne dans le Sud-Ouest africain fut à la fois un embarras et un stimulant pour l'extension de l'influence anglaise au nord du Zambèze. L'insurrection des Boers fut un autre embarras. Le traité du 3 août 1881 accorda l'autonomie au Trans- Sud africain anglais.

([1]) Sur le Zambèze, à l'endroit des rapides.

vaal, soumis à l'autorité britannique; mais le traité du 27 février 1884 relâcha ces liens. Dans son indépendance croissante, le Transvaal adopta le titre orgueilleux de République Sud-Africaine; toutefois, dans ses relations étrangères, sauf avec l'État libre d'Orange, ainsi que dans ses rapports avec les tribus indigènes, la République dut s'engager à soumettre tous ses traités ou conventions à l'approbation du gouvernement de Sa Majesté Britannique.

Le Zoulou-Land, ayant perdu son indépendance, fut partagé : un tiers de ses territoires, dans lequel une république avait été proclamée, fut absorbé par le Transvaal en octobre 1887; le reste avait été ajouté (14 mai 1887) aux possessions anglaises. Le pays des Ama-Tonga passa également sous le protectorat anglais en 1888 [1]. Par une convention avec la République Sud-Africaine, la Grande-Bretagne acquit, en 1884, la colonie de Be-Chouana, dont elle fit une colonie de la couronne, et en 1885, un protectorat anglais fut proclamé sur le reste du Be-Chouana; — nous en avons déjà déterminé les limites occidentales et les limites provisoires du nord. Après avoir placé sous la souveraineté britannique toute la contrée jusqu'au fleuve Malopo, sir Charles Warren avait établi un protectorat provisoire sur le pays de Khama. A cette époque, par un accord entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne (janvier 1885), il fut entendu que le 20e degré de longitude est marquerait la frontière anglo-allemande; mais, au nord, cette frontière ne s'étendait que jus-

[1] Traité avec Zambili, de même nature que celui qui fut signé avec Lobengula.

qu'au 22ᵉ degré de latitude sud. Au sud de cette frontière était le protectorat anglais; au nord, rien n'était encore colonisé. Dans l'intention de marcher sur les brisées de l'Angleterre, la République Sud-Africaine envoya une mission à Lobengula, roi des Matabeles, etc., mais son plan fut déjoué, grâce à la prompte intervention de M. Moffat, qui, agissant d'après les instructions de son gouvernement, conclut un traité d'amitié entre la Grande-Bretagne et Lobengula Des traités analogues ayant été conclus avec Khama, chef du Bamangouato, et Moremi, un chef du N'Gami, une sphère d'influence fut établie sur la contrée bornée par le Zambèze au nord, par les possessions anglaises au sud, « la province portugaise de Sofala » à l'est et le 20ᵉ degré de longitude est à l'ouest. Ce fut à cette jonction que M. Cecil Rhodes partit en avant, et, ayant obtenu certaines concessions de Lobengula, fonda la « British South Africa Company ».

Grande-Bretagne et Portugal.

Quelque temps avant et peu de temps après la déclaration d'un protectorat anglais au sud du Zambèze, le Portugal entreprit par tous les moyens en son pouvoir de donner un corps au fantôme de ses prétentions sur le Mashuna, certaines parties du bassin du Zambèze, le Nyassa et les montagnes du Chiré. Nous n'avons pas à nous occuper de la validité de ses prétentions, mais il est nécessaire de faire remarquer qu'elles ont été contestées par des autorités compétentes. Jamais, d'ailleurs, elles n'ont été sanctionnées

(¹) Mémorandum de lord Salisbury à senhor Barros Gomes, 13 août 1887.

par l'occupation, et le gouvernement de Sa Majesté Britannique protesta contre toute prétention non fondée sur l'occupation, déclarant qu'il ne pouvait pas reconnaître la souveraineté du Portugal sur des territoires où ce pays n'était représenté par aucune autorité capable d'exercer les droits ordinaires de sa souveraineté. La protestation fut renouvelée [1] en termes analogues par lord Salisbury, le 21 novembre 1889. En même temps, Sa Seigneurie rappela l'accord entre la Grande-Bretagne et Lobengula (11 février 1888), qui instituait Lobengula gouverneur du Mashuna et du Makalaka.

Le 29 octobre 1889, la « British South Africa Company » reçut une charte royale. Il fut stipulé dans cette charte que « le champ principal des opérations de la « British South Africa Company » serait la région du sud de l'Afrique [2] qui se trouve immédiatement au nord du Be-Chouana anglais, au nord et à l'ouest de la République Sud-Africaine, et à l'ouest des possessions portugaises ».

Nous ferons observer qu'aucune limite ne fut arrêtée dans le Nord, et que les autres frontières ne furent que vaguement indiquées; elles étaient cependant suffisantes pour le but que l'on poursuivait. La « British South Africa Company » entra hardiment en campagne, et depuis nous avons eu d'excellentes nouvelles de ses travaux.

La situation du pays des Souassi fut définitivement réglée, après une série de discussions publiques, par

[1] Dépêche de lord Salisbury au ministre anglais à Lisbonne.

[2] Le district de Tati excepté.

un accord passé entre la Grande-Bretagne et la République Sud-Africaine, accord qui fut accepté par le Volksraad du 8 août 1890. Cette convention garantit l'indépendance du pays des Souassi [1] et le contrôle en commun sur les colons blancs. La République fut autorisée à réaliser le rêve si longtemps poursuivi par elle d'établir un chemin de fer allant à travers le Souassi-Land jusqu'à la mer (à la baie de Kosi ou dans son voisinage), à la condition toutefois que, dans un délai de six mois depuis la signature de la convention, elle entrerait dans la convention douanière existant avec la colonie du Cap, l'État libre d'Orange et le Be-Chouana anglais.

Nous avons parlé des prétentions du Portugal sur le Nyassa-Land et les montagnes du Chiré, régions qui depuis plus de trente ans avaient été la sphère des missionnaires et des commerçants anglais. Dans un article que j'ai publié dans le *Scottish Geographical Magazine* (vol. IV, p. 298), j'ai débattu jusqu'à un certain point la question de droit entre la Grande-Bretagne et le Portugal. Actuellement, la question se trouvant résolue d'une façon plus ou moins définitive, il n'y a pas lieu d'y revenir. Les prétentions de part et d'autre donnèrent lieu, pendant plusieurs années, à des contestations auxquelles vinrent se joindre les troubles locaux et autres incidents désagréables. Le Foreign-Office fut tout d'abord fort mal disposé à soutenir de ses subsides les prétentions anglaises; mais la tempête d'indignation que ce mauvais vouloir sou-

(1) Reconnue par la convention de 1884.

leva en Écosse d'abord, et en Angleterre ensuite, obligea, si je puis m'exprimer ainsi, les ecrétaire du Foreign-Office à examiner la question à nouveau. Toutefois, rien n'a été plus loyal, ni d'une politique plus sage que la façon dont lord Salisbury soutint la cause de l'entreprise anglaise en général, ainsi que celle des missions écossaises et des compagnies commerciales en particulier. On se rappelle que le résultat fut la proclamation d'un protectorat anglais sur les terres du Nyassa et les montagnes du Chiré en 1889-1890 [1].

Les événements qui se sont déroulés dans ces régions de l'Afrique ont entraîné si loin notre attention que nous avons omis de mentionner plusieurs traités importants signés entre les puissances européennes et les chefs indigènes dans d'autres parties du continent.

L'Italie, favorisée des sympathies et de l'appui de la Grande-Bretagne, a momentanément réussi à étendre sa domination sur une région qui peut devenir une précieuse colonie. Le 5 juillet 1882, elle prit formellement possession de la baie et du territoire d'Assab. La ligne côtière italienne sur la mer Rouge s'étendait de Ras-Kasar (18° 2' latitude sud) jusqu'à la frontière sud de Raheïta, vers Obok. Pendant l'année 1889, peu de temps après la mort du roi Johannes, Keren et Asmara furent occupés par des troupes italiennes. Menelik de Choa, qui succéda sur le trône de l'Abys-

[1] Les traités de protectorat du consul Johnston, et beaucoup des autres, furent conclus entre août et janvier 1889-90. Mais la proclamation formelle sur les districts du Nyassa fut l'œuvre du Foreign-Office (14 mai 1891).

sinie, après avoir subjugué toutes les provinces abyssiniennes, excepté Tigré, envoya au roi Humbert une ambassade dont le résultat fut que le nouveau négus reconnut (29 septembre 1889) le protectorat de l'Italie sur l'Abyssinie et sa souveraineté sur les territoires de Massaouah, Keren et Asmara [1]. Les possessions italiennes sur la mer Rouge reçurent plus tard le nom « d'Érythrée ».

L'Italie a réussi également à s'établir sur la côte de Somal. Par les traités conclus le 8 février 1889 avec le sultan d'Oby, le suzerain de la puissante tribu des Midjertin, et le 7 avril avec le sultan des Midjertin lui-même, toutes les terres côtières entre le cap Ouarchek, à environ 2° 30' latitude nord, et le cap Bedwin, à 8° 3' latitude nord, sur une longueur de 450 milles, furent placées sous la protection italienne. L'Italie étendit plus tard son protectorat (1890) sur la côte de Somal jusqu'à la rivière Jub, en s'emparant des ports de Benadir, Baraoua, Merka, Mukhdisho et Warsheikh, qui avaient été cédés à la Compagnie anglaise de l'Est africain par le sultan de Zanzibar [2].

Le protectorat anglais sur la côte de Somal, en face d'Aden, s'étend aujourd'hui depuis la frontière ita-

(1) Par le protocole des 24 mars et 15 avril 1891, l'Italie et la Grande-Bretagne définirent leurs sphères respectives d'influence dans l'est de l'Afrique. Mais, depuis lors, l'Italie a perdu de sa position. Elle n'a plus aujourd'hui aucune autorité sur l'Abyssinie.

(2) La concession fut originairement faite par Said-Barghash et fut renouvelée par Said Khalife. Elle fut disputée par l'Allemagne : mais le différend ayant été soumis à l'arbitrage du baron Lambermont, la Compagnie anglaise fut confirmée dans ses droits. Les revendications s'arrêtèrent, la concession étant accomplie.

lienne au Ras-Hafoun jusqu'au Ras-Jibute (43° 15' longitude est). L'île de Sokotora, qui avait été acquise par traité en 1876, fut définitivement annexée en 1886.

Ouest de l'Afrique.

En ce qui concerne la côte ouest de l'Afrique, nous avons une ou deux conventions territoriales à noter. En Sénégambie, l'activité de la France, dont on a pu apprécier les nombreux succès pendant ce siècle, a eu pour résultat une augmentation considérable de territoires. Les chefs indigènes ont dû, l'un après l'autre, se soumettre à l'autorité française. Par les traités conclus de 1887 à 1889, le capitaine Binger étendit l'influence française jusqu'à la côte d'Ivoire. De cette façon, la France a fait valoir ses prétentions sur la région située entre la colonie anglaise de la côte d'Or et Liberia. Une délimitation plus précise de la frontière entre Sierra-Leone et Liberia fut le résultat du traité signé à Monrovia le 11 novembre 1887.

En 1888, le Portugal abandonna ses droits sur le Dahomey, ses possessions sur la côte des Esclaves ayant été réduites au poste insignifiant d'Ajuda et à une factorerie à Whydah.

Entre le cap Blanc, qui est considéré comme la limite côtière nord de la Sénégambie, et le cap Bojador, l'Espagne s'est efforcée depuis 1885 d'affirmer son autorité sur la côte saharienne, pour assurer une sorte de *pied-à-terre* sur le continent africain aux insulaires des Canaries; en même temps, une compagnie anglaise obtenait certaines concessions en échange d'une reconnaissance des droits du Portugal sur le reste de la ligne côtière entre le cap Bojador et

la frontière du Maroc. Cette reconnaissance n'a pas encore été ratifiée par le Foreign-Office.

Convention anglo-allemande.

Ces prétentions sur le littoral du Sahara auront à subir quelques modifications, car, tout récemment, une sphère d'influence française a été établie sur toutes les régions du Sahara entre l'Algérie et la Sénégambie. Cette décision résultait de négociations avec la Grande-Bretagne. Dans le récent accord anglo-allemand, les puissances contractantes ne tinrent aucun compte de l'ancienne convention anglo-française concernant l'indépendance de Zanzibar. La France sut habilement exploiter cette omission au profit de ses intérêts dans les autres parties de l'Afrique où elle avait besoin de la complaisance de l'Angleterre. Des accords échangés entre les deux gouvernements eurent pour résultats : 1° que la France adhéra à la convention anglo-allemande du 1er juillet 1890; 2° la Grande-Bretagne reconnut à la France une sphère d'influence sur Madagascar. Pendant longtemps, cette île avait été le théâtre de rivalités coloniales entre la France et la Grande-Bretagne. Par le traité de 1885, la France obtenait le droit exclusif de représenter Madagascar dans ses relations étrangères, mais on ne lui reconnaissait aucune autorité souveraine sur l'île. Toutefois, le traité ne fut jamais formellement reconnu par la Grande-Bretagne; 3° la Grande-Bretagne reconnaissait « la sphère d'influence de la France au sud de ses possessions méditerranéennes jusqu'à une ligne partant de Saï sur le Niger jusqu'à Baroua sur le lac Tchad, de façon à comprendre dans la sphère d'action de la British Niger

Company tout ce qui appartient au royaume de Sokoto; cette ligne devant être déterminée par des commissaires nommés à cet effet ».

La France obtint ainsi ce qu'elle cherchait depuis longtemps à réaliser par des projets de chemin de fer : la reconnaissance formelle de l'unité de son empire dans le nord-ouest de l'Afrique; et quand viendra l'heure de partager le Maroc, elle occupera une situation prépondérante dans cette région parmi les nations européennes. Mais les ambitions du Foreign-Office ne s'étendent peut-être pas jusqu'au Maroc.

Une convention plus importante encore que celle que nous venons de citer fut signée en juillet 1890 entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Destinée à régler les prétentions rivales des deux pays en Afrique, elle le fit avec la plus grande équité, et ce fut un succès diplomatique pour ses négociateurs. Les principales dispositions de cet accord, que nous reproduisons sur notre carte (pl. XIII), sont :

1° La frontière anglo-allemande dans l'Est africain, qui se terminait sur les rives orientales du Victoria-Nyanza, fut prolongée sur la même latitude à travers le lac jusqu'aux confins de l'État indépendant du Congo; mais sur la côte occidentale du lac, cette frontière pouvait, en cas de besoin, être détournée vers le sud, afin d'enclaver le mont Mfoumbiro dans la sphère anglaise ([1]); 2° les frontières méridionales de la sphère d'influence allemande dans l'Est africain furent recon-

([1]) Dans ce district, les traités furent faits en faveur de la « British East Africa Company», par M. Stanley, à son retour en mai 1889, après qu'il était allé au secours d'Emin-Pacha.

nues comme elles avaient été tracées à l'origine, sur les rives orientales du lac Nyassa, d'où elles se continuaient sur les rives septentrionales et occidentales du lac jusqu'aux rives septentrionales de l'embouchure de la rivière Songoué. De ce point, la frontière anglo-allemande se continuait jusqu'au lac Tanganyika, de façon à laisser la Stevenson-Road dans la sphère anglaise; 3° la frontière nord de l'Est africain anglais fut déterminée par la rivière Jub et par la frontière mitoyenne de la sphère d'influence italienne dans le pays des Galla et en Abyssinie jusqu'aux confins de l'Egypte, à l'ouest par l'Etat du Congo et les réservoirs du Congo-Nil; 4° l'Allemagne renonça en faveur de la Grande-Bretagne au protectorat sur Vitou et à ses prétentions sur les territoires au nord de la rivière Tana, comme aussi sur les îles Patta et Manda; 5° dans le sud-ouest de l'Afrique, la frontière anglo-allemande, fixée primitivement au 22e degré de latitude sud, fut maintenue, mais à partir de ce point, la ligne frontière fut tracée vers l'est et vers le nord, de façon à donner à l'Allemagne le libre accès du Zambèze par la rivière Chobe (pl. XIII); 6° on arrêta la frontière entre Togo et la colonie de la côte d'Or, et la frontière entre le Cameroun et les territoires anglais du Niger fut provisoirement réglée; 7° la zone franche de commerce déterminée par l'Acte de Berlin de 1885 fut reconnue applicable au présent arrangement entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, et tout ce qui y était stipulé engageait les deux parties contractantes. Par conséquent, « d'après ces conclusions, il est spécialement entendu que les marchandises des deux puissances

seront libres de tous droits de transit et autres entre le lac Nyassa et l'État du Congo, entre les lacs Nyassa et Tanganyika, sur le lac Tanganyika et entre le Tanganyika et les frontières septentrionales des deux sphères »; 8° un protectorat anglais fut établi sur les domaines du sultan de Zanzibar dans la zone côtière anglaise et sur les îles de Zanzibar et de Pemba. La Grande-Bretagne employa son influence à garantir à l'Allemagne (ce qu'elle a obtenu depuis) les avantages correspondants dans la zone côtière allemande et sur l'île de Mafia; 9° enfin, l'île d'Heligoland, dans la mer du Nord, fut cédée par la Grande-Bretagne à l'Allemagne.

ention nglo-ugaise.

Le tact et l'habileté que lord Salisbury sut apporter dans le règlement de ces compétitions se retrouvent également dans les négociations de la convention anglo-portugaise du 20 août 1890, qui échoua par l'opposition des Cortès, mais, après un *modus vivendi,* fut remplacée par le traité du 11 juin 1891. Ce traité a été ratifié depuis; les relations anglo-portugaises sont actuellement établies sur un pied tout à fait amical. Le nouveau traité ne différait pas matériellement de celui de 1890; ses traits principaux portaient sur les acquisitions croissantes, par le Portugal, des territoires au nord du Zambèze, et le partage du plateau de Manica, le long du 33° méridien.

Le règlement de ces prétentions rivales, bien que tout à l'avantage du Portugal, a été loyalement négocié. Le Portugal a obtenu la reconnaissance de quelques-unes de ses prétentions historiques, et la facilité d'étendre ses possessions de l'est et de l'ouest.

Nous pouvons résumer en peu de mots ce que la Grande-Bretagne et le Portugal ont gagné dans leur alliance commune.

La Grande-Bretagne a conquis une large sphère centrale d'influence pour l'expansion de ses territoires du Sud africain en remontant vers le Zambèze et au delà du fleuve, le long d'une voie qui garantit le libre passage aux marchandises, ainsi qu'à l'entreprise anglaise jusqu'aux confins de l'État indépendant du Congo [1] et de l'Est africain allemand.

Le Portugal acquit, sur la côte de l'est, le bas Zambèze depuis Zumbo et le bas Chiré à partir du confluent du Ruo, tout le *Hinterland* de Mozambique jusqu'au lac Nyassa [2] et le *Hinterland* de Sofala jusqu'aux confins de la République Sud-Africaine et le royaume des Matabeles. Sur la côte de l'ouest, le Portugal reçut tout le *Hinterland* derrière ses possessions de la Basse-Guinée, jusqu'aux confins de l'État Indépendant du Congo [3] et le cours supérieur du Zambèze.

(1) La querelle entre l'État et la « British South Africa Company » pour « la possession » régulière du Katanga, où la Compagnie avait conclu des traités, fut réglée de façon quelque peu arbitraire en faveur de l'État du Congo. Une Compagnie fut précipitamment fondée à Bruxelles, sous la dénomination de Compagnie anglo-belge du Katanga, et le capitaine Stairs fut envoyé à la tête d'une expédition pour « prendre possession ».

(2) Au sud jusqu'à la latitude de 15° 30', d'où la frontière se détourne dans le sud-est jusqu'aux rives orientales des lacs Chinta et Shiroua.

(3) Le 25 mai 1891, une convention fut signée à Lisbonne qui mit fin aux querelles entre le Portugal et l'État Indépendant du Congo pour la possession de Lunda. Bref, la contrée fut également partagée entre les rivaux. Leurs frontières doivent suivre le cours du Kouango vers le sud, jusqu'au 8e parallèle de latitude sud; puis elle se dirige vers

Dans ses négociations avec l'Allemagne et le Portugal, lord Salisbury soutint très sagement le principe du libre-échange, qui avait été aboli par l'Acte de Berlin, en 1885, à cause du libre transit des marchandises à travers des territoires dans lesquels deux ou plusieurs puissances étaient indirectement intéressées. Ainsi, par le pacte anglo-allemand, les puissances contractantes réservaient à leurs projets respectifs un « droit de passage », pour ainsi dire, le long des principaux canaux ou routes de communication. D'après l'application de ce même principe dans la récente convention anglo-portugaise, le Portugal obtint non seulement un « droit de passage » à travers la zone anglaise du Zambèze, mais aussi le privilège d'établir des chemins de fer et des télégraphes. Il s'assura par là une communication libre et ininterrompue entre ses possessions de la côte de l'est et celles de la côte de l'ouest. Une concession analogue a été garantie à l'Angleterre dans le bassin du Zambèze, dans la sphère d'influence portugaise. Enfin, le Zambèze lui-même était déclaré libre aux pavillons de toutes les nations.

La Grande-Bretagne a stipulé le droit de préemption[1] pour le cas où le Portugal voudrait disposer de

l'est, le long de ce parallèle sur le Kouilou, et descend cette rivière jusqu'au 7e parallèle; puis le long de ce parallèle jusqu'au point où il coupe le Kassaï; enfin le long du Kassaï jusqu'au lac Dilolo et les réservoirs entre cette rivière et le Zambèze.

[1] Lorsqu'il s'agit de marchandises imposées *ad valorem*, les employés, lorsqu'ils jugent que la valeur a été faussement déclarée, peuvent les retenir pour leur compte, moyennant le payement de cette valeur déclarée et du dixième en sus : c'est ce qu'on appelle le *droit de préemption*. (Note du traducteur.)

ses territoires au sud du Zambèze. Les droits de transit sur les territoires portugais et sur les routes fluviales ne doivent pas excéder 3 % *ad valorem*, le même qui a été fixé par le tarif portugais de 1877.

Ceci termine notre étude du partage politique de l'Afrique. Comme résultat, on verra que tout le continent au sud de l'Équateur a été partagé entre les puissances européennes; mais au nord de l'Équateur, les frontières intérieures sont presque toutes indéterminées. Autrement dit, l'Afrique païenne est aujourd'hui sous la domination de l'Europe, mais l'Afrique mahométane reste sous l'autorité arabe ou indigène. Ce contraste frappant considéré d'après ce qui a déjà été dit sur les progrès respectifs du Christianisme et de l'Islam en Afrique, offre un sujet intéressant à l'étude. Cela vient aussi à l'appui de l'hypothèse avancée déjà par moi que la civilisation de l'Afrique viendra du sud et suivra le grand axe continental, qui est actuellement sous la domination de l'Angleterre et de l'Allemagne, mais principalement de l'Angleterre. Conclusion.

Nous sommes tenté de clore ce chapitre par une morale. Le lecteur aura pu observer que dans le partage de l'Afrique, Jacob a su à l'occasion supplanter Esaü et obtenir la bénédiction à laquelle il n'avait pas droit. Nous n'avons pas à citer des noms ou des exemples. D'ailleurs, par de mutuelles concessions, avec du tact, de la prudence et de la prévoyance, Esaü et Jacob sont arrivés à s'entendre fort bien ensemble. Espérons, par conséquent, qu'ils continueront à travailler côte à côte dans une confiance mutuelle, et fraternellement unis; car ce n'est que par l'union qu'ils peuvent espé-

rer vaincre les éléments hostiles qui pendant bien des années encore devront certainement mettre en péril non seulement leur succès, mais jusqu'à leur existence en Afrique.



CHAPITRE XI.

Sommaire et Conclusions.

Consolidation de l'autorité politique européenne. — Limites. — Éléments hostiles du climat. — Barrières naturelles. — Grandes routes naturelles. — Routes terrestres et routes fluviales transcontinentales comparées. — Obstacles à la colonisation européenne. — Mouvements migrateurs. — Développement de la race nègre. — Domination européenne. — Islam et Christianisme : leurs méthodes. — Causes des succès et des échecs respectifs des deux méthodes. — Succès comparatifs du Christianisme dans l'Afrique Bantou. — Facteurs ennemis. — Excuse des indigènes. — La traite des esclaves. — Suppression de la traite des esclaves. — Valeur des terres africaines. — Le facteur du commerce. — Les Compagnies privilégiées utilisées comme pionniers. — Découverte et exploration. — Direction future de l'exploration. — Occupation effective des Européens. — Partage politique de l'Afrique. — Route future de la civilisation européenne. — Remarques pour conclure.

Nous avons terminé notre étude du continent africain comme champ à l'entreprise européenne, nous pouvons donc résumer les résultats généraux pour ceux qui n'auraient pas eu le loisir de suivre pas à pas cette étude. C'est une revue sommaire de chaque aspect distinct de notre sujet et des conclusions auxquelles nous avons été amené que nous allons offrir au lecteur. Sommaire et conclusions.

I. Les établissements politiques ont coïncidé avec les aires des bassins océaniques. Les bassins intérieurs

étant stériles et par conséquent sans valeur, sont impropres à l'établissement des Européens.

L'autorité politique des Européens en Afrique exige pour sa consolidation une côte maritime comme base d'opérations, et l'accès facile à l'intérieur pour son expansion. Elle suit naturellement les lignes de moindre résistance, au point de vue physique, c'est-à-dire celles des grandes vallées de rivières. Mais en raison de la configuration du continent et de la disposition de ses systèmes fluviaux, qui tous se développent au delà du bord du plateau intérieur, l'accès du côté de l'océan est interrompu par les cataractes et les rapides qui sont formés dans les lits de tous les cours d'eau à une distance relativement rapprochée de leurs embouchures, où ils se brisent finalement à travers la muraille du plateau intérieur avant de se jeter dans la mer.

Jusqu'à présent, l'autorité politique des Européens en Afrique, après s'être affermie sur la zone côtière et presque toujours à l'embouchure des grands fleuves, n'a pas même réussi à pénétrer à une grande distance dans l'intérieur.

II. Dans la plupart des cas, les conditions du climat ont été les plus puissants antagonistes à l'expansion de l'autorité politique des Européens et à l'extension de la colonisation européenne.

Le climat des terres côtières étant le plus dangereux pour les Européens et le moins favorable à leur acclimatement, a généralement paralysé ou gêné les colonies qui se sont établies dans ces régions.

Les mauvaises conditions climatériques ont encore

empêché l'accès facile de l'intérieur : 1° dans la vallée du Nil où se trouve le désert de Nubie ; 2° au sud du littoral méditerranéen où se trouvent les déserts de Libye et du Sahara, et 3° entre la mer Rouge, des parties de la côte de l'est et de l'ouest, et les terres intérieures où se trouvent des déserts et des steppes.

III. D'autre part, les routes fluviales situées de façon si favorable dans certaines parties de l'Afrique ont vaincu les premiers obstacles physiques à l'extension européenne dans le bassin du Niger d'abord, où l'accès du Soudan est à la fois praticable et facile, et dans le bassin du Congo ensuite, qui offre un système unique de routes fluviales conduisant dans l'intérieur, et enfin dans le bassin du Zambèze, qui par la chaîne des grands lacs donne accès aux meilleures routes par terre et par eau à travers le continent.

IV. Les routes par terre et par eau, parmi lesquelles (1) celle du Zambèze et des grands lacs est de beaucoup la plus importante, se trouvent sur plusieurs points de l'Afrique savoir ; 2° de la vallée du Nil inférieur et de la mer Rouge par deux routes praticables, au moins, et de la côte de l'est dans le bassin du haut Nil, où une jonction avec la route n° 1 peut être opérée ; 3° par le Niger rejoignant la route ordinaire des caravanes (*a*) dans le Soudan central et (*b*) à travers le Sahara aux rives de la Méditerranée ; 4° par le Congo et la route récente de Stanley à la côte de l'est, et 5° de la colonie du Cap vers le nord, par terre, et plus tard enfin par chemin de fer, aux grands lacs. Telles sont les principales grandes voies transconti-

nentales. Mais d'autres routes praticables se trouvent également dans l'intérieur.

En ce qui concerne la valeur de ces grandes routes naturelles : 1° la route de caravanes du Sahara est considérée comme bien inférieure à celle du Niger, et ne peut lui être comparée ; 2° la route par le Nil inférieur n'est pas aussi facile que celle de la mer Rouge ou de la côte de l'est, et 3° la route du Congo est loin de valoir celle du Zambèze et de la chaîne des lacs. Enfin, la meilleure de toutes est celle qui part de la colonie du Cap et va rejoindre les grands lacs.

V. Nous avons démontré comment la colonisation des terres côtières est impossible pour les Européens. 1° si l'on ne prend pas les précautions de salubrité indispensables, telles que le drainage ou la submersion des terres marécageuses ; 2° si l'on ne prend pas un soin exceptionnel de la santé, et 3° enfin, s'il n'y a pas acclimatement graduel.

C'est tout différent dans les régions du haut plateau où la colonisation européenne semble très praticable. Mais si, dans la région tempérée du Sud africain, nous voyons prospérer les colonies européennes, dans la région tempérée du nord du continent, nous constatons que c'est parmi les races du sud de l'Europe seulement que les naissances sont supérieures aux décès.

VI. Dans leurs mouvements migrateurs, les peuples indigènes ont pris des directions tout à fait opposées à la conquête européenne. Ils ont été ou chassés et dépossédés de leurs territoires, ou assimilés aux vainqueurs, et par suite ont dégénéré, ou bien encore ils

ont été exterminés soit par l'épée, soit, plus lentement, par les intoxications alcooliques. Néanmoins, ils ont donné la preuve qu'ils étaient susceptibles, non seulement de développer chez eux une civilisation primitive, mais qu'ils pouvaient encore prendre et s'assimiler les formes plus élevées des civilisations étrangères. Toutefois, c'est à peine si ce que nous entendons par civilisation et progrès commence à s'implanter en Afrique. La race nègre devra se développer suivant les voies naturelles.

Par le fait du peu de cohésion politique dans l'Afrique Bantou, la domination européenne n'a rencontré qu'une faible résistance. Il n'en a pas été de même dans les États mahométans du Soudan central, où la conquête européenne a été repoussée partout où elle a voulu pénétrer profondément; il est vrai que jusqu'à présent, aucune action sérieuse n'a été entreprise contre les forteresses de l'Islam (1).

VII. L'Islam et le Christianisme, ou l'autorité arabe et l'autorité européenne, avec tous les maux qui résultent de l'une et de l'autre, c'est-à-dire la traite des esclaves et le trafic des boissons, ont eu pour résultat l'adoption de moyens de propagande et de conquête à peu près identiques. Mais dans leur action sur les populations païennes, l'Islam et la domination arabe ont réussi là où le Christianisme et la domination européenne ont échoué.

Les causes principales de ces succès et de ces échecs

(1) Il est sous-entendu ici, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises au cours de cet ouvrage, que les régions méditerranéennes peuvent être considérées comme en dehors de l'Afrique continentale.

semblent être : 1° que l'Islam, établi depuis assez longtemps pour être devenu réellement une puissance indigène, a pu rapidement s'assimiler les peuples conquis et les amener sous son étendard, tandis que le Christianisme, puissance étrangère, avec des forces matérielles insuffisantes pour le seconder, peut difficilement imposer son étendard aux populations indigènes; 2° la domination arabe est faite aux conditions d'existence de l'Afrique tropicale, tandis que la domination européenne, en contradiction avec les enseignements de ses pionniers missionnaires, a provoqué des révolutions sociales suivies de la plus profonde dégradation.

Nous avons exposé en même temps que, même dans une période relativement courte de l'entreprise des missionnaires dans l'Afrique Bantou, une certaine somme de succès avait été obtenue parmi ces populations. Ces succès auraient certainement produit des résultats sérieux et permanents, sans la mauvaise administration des territoires africains et les rivalités européennes dont ces territoires sont constamment le théâtre, sans les agissements malhonnêtes des trafiquants, et par-dessus tout enfin, sans le commerce dégradant et exterminateur des spiritueux de mauvaise qualité. Ainsi, tous les efforts des missionnaires pour civiliser les indigènes et les initier à une existence supérieure ont été gênés ou tout à fait contrecarrés. Il a été prouvé que dans les contrées où la domination européenne a eu quelque stabilité, les indigènes ont été dégradés ou exterminés; les exceptions, relativement rares, rendent cette particularité d'autant plus caractéristique.

Il est donc de l'intérêt, non seulement de l'humanité, mais de l'honneur national — à défaut de raisons plus hautes — que les puissances européennes en Afrique arrêtent immédiatement tout le trafic des liqueurs intoxiquées, qui conduisent leurs « clients » lentement, mais sûrement, soit à une extrême barbarie, où ils ne sentiront plus le besoin des autres produits de l'industrie européenne, soit dans les tombes prématurément ouvertes, qui seront autant de monuments impérissables de l'hypocrisie et de la bassesse européennes.

VIII. La traite des esclaves a été un autre élément néfaste dans le développement de l'Afrique, car il a sapé son édifice social et introduit un antagoniste puissant au commerce légitime.

Cependant, il a été prouvé que la traite des esclaves ne rapporte pas par elle-même, mais seulement en connexion avec le commerce de l'ivoire, celui-ci étant la denrée d'exportation la plus précieuse. A l'appui de cette assertion, il a été démontré que toutes les routes d'esclaves sont des routes de commerce.

Pour supprimer la traite des esclaves, il est donc essentiel d'adopter, en plus de la législation ordinaire et des mesures de police, une solide politique commerciale, ayant pour objet de ruiner la traite des esclaves par le commerce légitime, en suscitant ainsi à la traite un ennemi sur lequel les nations européennes pourront avoir une autorité complète.

IX. La valeur des terres africaines [1] semble pro-

[1] Voir, en regard, mon article et ma carte dans le *Scottish geographical Magazine* (vol. VII, p. 191), intitulé : « La valeur comparée des

mettre suffisamment pour assurer les bénéfices que l'on doit attendre de leur développement dans ces régions où abondent l'ivoire ou les minéraux. Toutes ces régions peuvent rendre immédiatement au capital. Cependant, à défaut de ces ressources, ou en l'absence d'un gouvernement européen actif et énergique, le capital nécessité par l'exploitation de nouvelles contrées ne produira probablement pas d'intérêts dans un avenir très rapproché. Le transport rapide et facile à la côte est la première condition essentielle au développement lucratif des terres africaines éloignées, dont la valeur est considérablement augmentée par leur proximité des rivières navigables. Ce serait donc un avantage pour toutes les puissances, si toutes les grandes routes fluviales étaient proclamées internationales.

X. Il est reconnu que le commerce est le facteur prépondérant dans la politique africaine, et la suprématie commerciale est le but principal de l'entreprise européenne.

XI. L'exploitation commerciale de l'Afrique doit donc déterminer ses destinées politiques. Les terres africaines peuvent et doivent être exploitées de façon à rapporter. Les premières difficultés à vaincre viennent principalement du trafic des esclaves, du trafic des boissons alcooliques et de l'inhabileté des indigènes au travail. Le développement final de l'Afrique comme champ à l'entreprise européenne dépendra de la solution de tous ces problèmes.

terres africaines », qui explique avec quelques détails les zones de plus forte résistance à la domination européenne, et les régions les plus importantes comme valeur pour les puissances européennes.

XII. Les compagnies privilégiées ont toujours défié toute concurrence dans toutes leurs tentatives de développement, parce que le commerce est l'élément civilisateur par excellence en Afrique et parce que les compagnies peuvent avancer hardiment partout où le pavillon national ne peut pas toujours s'aventurer. Mais pour cette même raison, et parce que les intérêts des indigènes pourraient être sacrifiés à ceux des actionnaires, il est indispensable que les compagnies soient placées sous le contrôle de leurs gouvernements respectifs.

XIII. Les progrès de la découverte et de l'exploration, dus, pour la plus grande partie aux travaux accomplis pendant ces cent dernières années, ont été inspirés d'abord par le désir d'atteindre dans l'intérieur un certain but dont les richesses réelles ou chimériques étaient l'objet des convoitises de tous les Européens; secondement, d'acquérir le monopole commercial sur ces régions fortunées, d'ouvrir des routes pour y accéder, et enfin de civiliser la contrée. Le but commercial inspira, en effet, l'action de beaucoup d'*entrepreneurs* européens en Afrique. En même temps, des savants voyageurs de toutes les nationalités, mais surtout anglais, allemands, français, portugais et italiens, découvraient et exploraient diverses régions de l'Afrique. Les Allemands dans le nord équatorial de l'Afrique et les Anglais dans toutes les régions au sud de l'équateur ont été les principaux explorateurs; mais la liste des nombreux explorateurs anglais est celle qui contient le plus de noms parmi les hommes les plus distingués et dont les succès ont été les plus

grands. Les importantes découvertes hydrographiques n'ont pas suivi le procédé naturel, qui consisterait à tracer les systèmes fluviaux en allant de la côte vers l'intérieur, mais bien par le procédé inverse. De ce que les régions actuellement inconnues ou inexplorées de l'Afrique se trouvent derrière les possessions européennes des côtes, il est indispensable que les puissances fixent leurs frontières intérieures; quant à l'exploration et à l'exploitation des régions intérieures, la marche de l'exploration dans l'avenir sera dirigée vers ces régions et précédera la colonisation et l'établissement politique. Il reste d'ailleurs, en Afrique, un vaste champ, non seulement au savant et à l'explorateur, mais aussi pour le pionnier avide de découvertes. Nous avons vu que les petites expéditions, ou les explorateurs isolés, accompagnés seulement d'une petite escorte personnelle, avaient obtenu jadis les meilleurs résultats; dans l'avenir, ces mêmes expéditions auront plus de chances de réussite que les grandes expéditions armées, lorsqu'il sagira d'ouvrir de nouveaux champs à l'entreprise européenne.

XIV. La domination européenne s'étend d'une façon intermittente à travers la plus grande partie du continent; mais ce n'est que dans les régions tempérées et sur quelques points isolés de la zone côtière que s'est exercée l'occupation effective. Dans l'Afrique tropicale, l'administration politique européenne est restreinte aux terres côtières et aux parties inférieures des vallées des grands fleuves.

Mais, bien que les obstacles à l'extension de l'autorité européenne ne soient pas insurmontables, il est

certain que les limites actuelles à cette extension doivent être scrupuleusement observées, afin de permettre, à un moment donné, de les franchir en partie ou complètement. Au lieu des essais administratifs faits au hasard, les puissances européennes feraient mieux d'adopter un programme régulier, basé sur les meilleurs principes que l'expérience et la science nous enseignent, si elles veulent mener à bien le développement des terres africaines.

XV. Enfin, nous avons pu voir que le partage des territoires africains entre les puissances européennes, commencé réellement après la Conférence de Berlin de 1884-1885, s'est accompli si rapidement qu'aujourd'hui, toute l'Afrique au sud de l'équateur est aux Européens; tandis que, d'autre part, au nord de l'équateur, très peu de frontières intérieures ont pu encore être fixées. En d'autres termes, l'Afrique païenne est aujourd'hui exclusivement dominée par l'Europe, tandis que l'Afrique musulmane reste pour la plus grande partie sous l'autorité des Arabes ou des chefs indigènes. Nous avons fait remarquer de plus que du sud au nord, le long du grand axe continental, qui peut être considéré comme la grande route par laquelle la civilisation européenne s'avancera vers le nord, les territoires sont sous l'autorité de l'Allemagne, du Portugal et surtout de la Grande-Bretagne.

En examinant le passé et en envisageant l'avenir de l'Afrique, je me suis attaché aux principes généraux qui doivent régir le développement du continent, suivant ce que l'on peut considérer comme ses lignes naturelles. Mes arguments soulèveront naturellement Conclusions.

certaines critiques, mais c'est précisément la discussion de cet important sujet qu'il est indispensable de provoquer aujourd'hui parmi de plus compétents que moi. Provoquer la critique a été l'un des buts que je me suis proposés en écrivant cet ouvrage, et je crois avoir fourni matière aux attaques sur presque tous les points.

L'Afrique ne peut être développée par les procédés de hasard qui ont été employés jusqu'à présent. Ses conditions et ses besoins diffèrent de ceux des autres continents. Ces conditions devraient être comprises et ces besoins satisfaits par toutes les puissances qui ont des intérêts en Afrique. Le désidératum le plus pressant est la reconnaissance par les puissances européennes d'une communauté d'intérêts et l'adoption par elles d'un programme commun. Jusque-là, nous ne pourrons guère espérer que la domination européenne en Afrique — dans l'Afrique tropicale du moins — puisse s'exercer soit au profit des indigènes, soit à l'avantage de l'Europe.

CHAPITRE XII

Valeur comparative des terres africaines.

Dans la carte qui accompagne ce chapitre, j'ai essayé de déterminer, autant que nos donnécs actuelles peuvent nous le permettre, la valeur relative des terres africaines qui, d'année en année, sont conquises à l'influence européenne. Ceux qui se livrent à l'étude consciencieuse de la géographie seront certainement stupéfaits des comptes rendus fantaisistes, qui, mis en circulation par de prétendues autorités, tendent à donner au public naïf une idée absolument fausse et confuse des bénéfices et des déboires auxquels la domination européenne doit s'attendre. Les écrivains même les mieux renseignés sur certaines régions bien définies de l'Afrique, se laissent entraîner par leur enthousiasme, ou s'égarent dans leur géographie, réclamant pour leurs études une application qu'il est presque impossible de déterminer. Si limitée et si imparfaite que soit notre connaissance de l'Afrique, elle nous permet cependant de reconnaître les caractères physiques et politiques qui différencient certaines aires géographiques dans l'intérieur de ce vaste continent. Il est, par conséquent, tout à fait impossible de chercher ce qui peut être considéré comme des régions naturellement distinctes et de les comparer les unes avec les autres. Une semblable méthode

ne peut s'appliquer qu'à un point de vue spécial et à l'examen le plus attentif. En un mot, nous sommes à même de distinguer et, par conséquent, d'apprécier les caractères principaux des étendues relativement petites.

Dans l'estimation de la valeur comparative des terres africaines, je me suis appuyé sur l'opinion des diplomates européens que leur mission oblige de lire un peu dans l'avenir. Notre connaissance du vaste intérieur est trop imparfaite pour nous permettre même de hasarder une estimation de sa valeur virtuelle, que le temps seul peut déterminer; mais dans le principe du Hinterland, ces régions lointaines ont actuellement une valeur politique reconnue. Les forces européennes, en Afrique, sont donc employées d'une part au développement des étroites régions côtières et, d'autre part, à l'acquisition de nouveaux territoires destinés à être dans l'avenir utilisés comme « Hinterland ». Nous pouvons établir la valeur des régions côtières, parce que pour la plupart elles ont été soigneusement exploitées; mais quant aux autres, nous les connaissons trop peu pour pouvoir en donner aujourd'hui plus qu'une estimation approximative.

Ma carte met sous les yeux du lecteur ce qui, selon moi, représente la valeur des terres africaines pour la puissance européenne sous le contrôle de laquelle elles sont placées. Avant d'exposer le plan d'après lequel cette carte a été faite, je tiens à expliquer les principes généraux qui ont guidé mes recherches.

Je considère que la valeur des possessions coloniales est réglée suivant que la puissance suzeraine ou domi-

nante sait en tirer parti ou qu'elle les laisse péricliter par incurie. Toutes considérations humanitaires doivent être mises de côté, comme hors de propos dans notre étude présente.

Nous savons aujourd'hui par une longue expérience et par les témoignages de l'histoire, que dans le passé et pour quelques années encore dans l'avenir, les terres côtières de l'Afrique ont été et doivent continuer à être les plus importantes pour l'Europe, et que leur valeur augmente en raison directe de leur proximité des rivières navigables. La possession d'une base politique sur la côte est, comme nous l'avons déjà dit, absolument essentielle aux opérations de l'Europe dans l'intérieur. Les enclaves isolées diminuent d'autant plus de valeur à mesure qu'elles s'éloignent des côtes ou des routes fluviales conduisant directement à la côte.

Nous avons démontré suffisamment que dans la plus grande partie de l'Afrique tropicale, il y a très peu de régions où la colonisation européenne soit possible. Ce n'est que lorsque nous entrons dans les zones sous tropicales et tempérées, ou lorsque nous atteignons les hauts plateaux, au delà d'une certaine altitude, dans des régions nécessairement éloignées des côtes, que nous trouvons des contrées propres à la colonisation par les Européens.

Il en résulte donc que, si important que soit un district en lui-même, sa valeur décroît en raison de son éloignement. Aujourd'hui, les grandes routes fluviales partant des côtes et conduisant dans l'intérieur indiquent et continueront pour quelque temps

encore à tracer les chemins par lesquels l'Europe peut aller à la conquête des régions éloignées. La possession de ces grandes voies naturelles est par conséquent d'une importance politique de premier ordre. Des routes artificielles, telles que les chemins de fer, peuvent certainement être établies; mais de semblables travaux, entraînant les frais d'un capital, diminuent d'autant la valeur intrinsèque des terres qu'ils desservent. Mais la facilité des communications étant un des principaux agents dans le développement des régions éloignées, il ne faut pas perdre de vue qu'indépendamment des grandes routes fluviales, il en est d'autres qui peuvent rendre les mêmes services, par exemple, les routes par terre et par eau, comme celle du Zambèze et des grands lacs, ou le long de la région relativement salubre de l'axe montagneux du sud-est de l'Afrique.

Le point de départ de mon étude a été de déterminer les régions distinctives. Pour la plupart, elles correspondent aux surfaces de drainage et peuvent toutes être étudiées par sous-régions. Les régions suivantes ont été choisies comme terme de comparaison : le littoral méditerranéen, le nord-ouest de l'Afrique, le désert du Sahara, la basse Égypte, le littoral de la mer Rouge, le bassin du haut Nil, la Guinée supérieure, le bassin du Niger, le Soudan central, la Guinée inférieure, la pointe orientale, le bassin du Congo, le bassin du Zambèze, la côte de l'est, le bassin du N'gami, la côte du sud-ouest, le sud de l'Afrique.

Les divisions territoriales ci-dessus, nous donnant

les grandes surfaces caractéristiques qui peuvent être comparées entre elles au double point de vue physique et politique, j'ai choisi ce qui m'a semblé être les facteurs principaux déterminant pour l'Europe la valeur de ces contrées. Mais ces facteurs n'étant pas d'une importance relative équivalente, il fallait assigner à chacun une juste proportion de la plus haute valeur collective.

La table ci-dessous énumère les principales conditions dont je me suis occupé, et le taux pour cent de leur valeur :

	Pourcentage de la valeur collective.
A. Phénomènes climatériques :	
Température, 10; cours de la température et humidité relative, 5; absence de malaria, 5	20
B. Communications naturelles	10
C. Ressources naturelles :	
Animaux (comprenant l'éléphant ou l'ivoire) et végétaux, 10; minéraux, 10	20
D. Trafic et commerce extérieurs :	
Principalement, somme du trafic (importation et exportation).	10
E. Conditions politiques indigènes :	
Religions ou croyances, 5; développement des indigènes, 10; relations avec l'Europe, 5.	20
F. Conditions politiques étrangères :	
Caractère et étendue de la domination européenne ou colonisation, 10; capacité de développement des institutions européennes, 10	20
Plus haute valeur. . .	100

Il est évident, cependant, qu'ayant ainsi établi la valeur moyenne des grandes régions naturelles, ces estimations seraient susceptibles de modifications considérables, si l'on voulait en faire une application

locale. Chaque groupe de valeur graduée se rapportant à une région naturelle distincte, en se rapprochant d'un autre groupe semblable, se confond de plus en plus avec lui sous la pression des forces qui, agissant en sens contraire, poussent les couches de terrains les unes contre les autres. Le résultat final est démontré sur la carte, autant toutefois qu'une semblable étude puisse être expliquée par un procédé purement mécanique; et je suis convaincu que si cela provoque les critiques des gens exclusivement intéressés à certaines régions particulières du continent, ceux qui s'occupent de l'étude de la géographie de l'Afrique tout entière seront tout disposés à reconnaître l'exactitude de mes appréciations.

Comme moyen prompt et facile de reconnaître l'exactitude de ma carte, j'ai choisi des colorations qui s'appliquent à trois grandes généralisations :

1° Les aires de la plus forte résistance à la domination européenne, qui sont colorées en quatre teintes graduées de *bleu;*

2° Les aires de la plus haute valeur relative pour les Européens, qui sont colorées en cinq teintes graduées de *brun-rouge*, et

3° Les régions intermédiaires et transitionnelles, colorées en deux teintes graduées de *jaune.* Il faut ajouter que ces généralisations furent dessinées après que le pourcentage de la valeur avait été établi sur la carte, parce que ce n'est qu'alors qu'elles devinrent apparentes.

Tout à fait en dehors du pourcentage de la valeur qui a été donnée à ces régions respectives, un

simple coup d'œil sur la carte pourra, je pense, démontrer la valeur actuelle des terres africaines. Afin d'en faire un tracé très exact, il était essentiel d'adopter la méthode des « lignes de contours ». Il n'en faudrait pas conclure, cependant, que chaque mille carré dans l'intérieur d'une périphérie déterminée, soit exactement de la valeur indiquée, mais simplement d'une valeur approximative. Si j'avais essayé de déterminer les aires d'égale valeur, j'aurais laissé de côté la méthode graphique que j'ai employée, et j'en aurais adopté une dont le résultat se fût beaucoup rapproché d'une carte géologique. La méthode que j'ai choisie expose approximativement la valeur relative des terres elles-mêmes et leur valeur progressive en relation avec leur situation géographique.

On remarquera, par exemple, que les régions de plus haute valeur sont contiguës aux côtes et aux grandes routes fluviales conduisant dans l'intérieur; tandis que les plus faibles valeurs coïncident avec les régions les plus éloignées des côtes, ou dans lesquelles les conditions politiques et climatériques sont au plus haut degré contraires à leur développement. On observera plus loin que les parties les plus saillantes des périphéries indiquent les directions dans lesquelles, pour les régions de plus haute valeur (brun), le développement des terres africaines doit présenter le plus d'avantages; tandis que lorsqu'il s'agit des aires de moindre valeur (bleu), elles ont précisément la signification contraire. Lorsque les lignes de valeurs graduées se touchent, c'est pour signaler la présence d'un puissant obstacle physique ou politique.

Ces brusques transitions se remarquent principalement dans les régions avoisinant le désert et c'est surtout, comme sur la côte du sud-est de l'Afrique, lorsque les contrées de rapport se trouvent en quelque sorte contiguës à ces obstacles. Ce qui fait la grande valeur du sud de l'Afrique, c'est la salubrité relative de son climat, son organisation politique, sa forte base sur la côte et la richesse de ses ressources naturelles; tandis que l'état précaire des régions fertiles du bassin du haut Nil est dû principalement aux éléments politiques, qui peuvent d'ailleurs être renversés d'un jour à l'autre.

La simple lecture de ma carte doit donc mettre sous les yeux du lecteur les lignes de moindre résistance à la domination européenne en Afrique. Chaque région caractéristique naturelle a sa base stratégique sur la côte au pouvoir d'une ou plusieurs puissances européennes, dont les opérations dans l'intérieur peuvent être plus avantageusement dirigées. Le transit rapide et facile avec la côte est par le fait la condition essentielle au développement des terres éloignées; et ce serait à l'avantage de toutes les puissances que les grandes routes fluviales fussent rendues internationales.



APPENDICE

Notes sur les cartes, par E.-G. Ravenstein F. R. G. S.

Dans les cartes qui accompagnent cet ouvrage nous avons essayé de donner une démonstration graphique des traits saillants de la géographie physique et politique de l'Afrique. Nous avons recueilli avec le plus grand soin toutes les informations qui pouvaient être utiles à notre étude. Les cartes sont forcément imparfaites, en raison de l'absence de données précises, mais les erreurs qu'elles peuvent présenter dans les détails ne sont pas assez importantes pour faire suspecter leur exactitude; elles donnent, des traits principaux de la géographie de l'Afrique, une juste appréciation, que les simples relations verbales peuvent rarement donner.

Les cartes s'expliquent d'elles-mêmes, cependant les remarques ci-dessous permettront d'élucider certains points, qui pourraient sembler obscurs.

N° I. *Élévation du continent.* Si l'on examine la carte XII expliquant les progrès de l'exploration, on peut voir combien cette carte est hypothétique. Il peut se faire, par exemple, que les aires de dépression relatives dans le Sahara soient d'une plus grande étendue que cela n'est porté sur la carte. Les séries de « cavités » dans le Massaï, comprenant le lac Rudolf et d'autres lacs, est un phénomène très remarquable.

N° II. *Bassins fluviaux et courants océaniques.* — Notre esquisse des bassins fluviaux comprend souvent des surfaces qui sont actuellement privées de cours d'eau, mais qui néanmoins, d'après l'inclinaison générale de la contrée et de ses lits de torrents, appartiennent au bassin dans lequel elles sont rangées. Beaucoup restent encore à connaître avant que nous soyons en situation de diviser en bassins la région saharienne.

N°s III, IV et V. *Phénomènes climatériques.* — Ces cartes sont destinées à expliquer les traits les plus remarquables de la climatologie de l'Afrique.

N° III. (Moyennes annuelles de la température.) Cette carte essaie de donner la température *réelle* en opposition avec celle qui prédomine au niveau de la mer. La connaissance des températures ramenées au niveau de la mer est naturellement indispensable à la recherche des lois qui gouvernent la distribution de la température sur la surface du globe; mais la connaissance de la température réelle est plus immédiatement utile si l'on veut avoir une notion générale du climat dans une région déterminée. Étant donné le peu de stations où les observations météorologiques ont été faites, il est presque certain que notre carte doit contenir beaucoup d'erreurs de détails ; néanmoins, nous pensons qu'elle peut être un guide sérieux pour le sujet. En l'examinant, on constatera qu'une moyenne de 80° Fahrenheit prédomine le long de la côte de l'est, depuis la mer Rouge jusqu'à la côte de Sofala au sud, au delà du Zambèze; tandis que sur la côte de l'ouest, étant donné la proximité des eaux froides de l'océan Atlantique du sud et des courants froids soufflant au sud le long de la côte saharienne, la région où la moyenne de température est de 80° Fahrenheit est beaucoup plus restreinte. Les températures analogues à celles du sud de l'Europe prédominent seulement sur une petite étendue de contrée, et sont propres surtout à

la côte barbaresque et au sud de l'Afrique ex-tropicale. Il n'y a pas à s'en étonner. Pour jouir d'une température comme celle de Londres (51° Fahr.), dans une région quelconque dont le littoral a une température moyenne de 80° Fahrenheit, il faudrait monter à une altitude de 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il n'y a pas de plateaux de cette hauteur en Afrique, et les montagnes mêmes de cette altitude sont rares. Même à Gondar, sur le plateau abyssinien, à une altitude de 6,200 pieds, la moyenne annuelle de la température est de 67° Fahrenheit, tandis qu'à Kakoma, dans l'Ouniamezi, à 3,700 pieds au-dessus du niveau de la mer, la moyenne est de 72° et dans l'Ouganda de 70° Fahrenheit.

Dans la carte IV (cours de la température moyenne annuelle) nous voyons que la différence entre les mois les plus froids et les mois les plus chauds de l'année est très légère. Sur une large portion du bassin du Congo cette différence ne dépasse pas 5° Fahrenheit, tandis qu'un cours de 20° Fahrenheit ne s'observe que dans le nord et le sud de l'Afrique. Ce cours restreint de température annuelle est compensé, dans de faibles proportions, par un cours diurne extraordinairement élevé ; mais il est permis de mettre en doute que ce dernier phénomène dédommage complètement de l'absence de « saison froide ». Dans tous les cas, le seul examen de notre carte réduit à néant le préjugé populaire qui faisait supposer que pour jouir d'une température propre aux Européens du nord dans une contrée tropicale, il suffirait de gravir le versant d'une montagne.

Le climat de l'Afrique tropicale est le plus pénible aux Européens, à cause de son excessive humidité qui, dans une grande portion du continent, dépasse 70 %.

Pour la carte N° V (Pluie annuelle), nous avons eu recours d'abord à beaucoup d'observations récentes.

J'y ai ajouté quelques données climatologiques destinées à expliquer la carte.

	ALTITUDE.	TEMPÉRATURE.		PLUIE.	HUMIDITÉ RELATIVE.	
		Moyenne de l'année.	Cours annuel.		Année.	Cours annuel.
	Pieds.	Degrés Fah.	Degrés Fah.	Pouces.	P. °/o	P. °/o
Londres	120	51	26	25	81	20
Vienne	640	49	40	23	72	21
Alger	70	65	23	31	64	28
Le Caire	100	70	30	1	56	28
Elmina (côte d'Or) . . .	60	79	7	31	85	7
Akasa (Niger)	«	78	5	138	91	12
Bismarckbourg (Togo). .	2,300	75	10	59	75	42
Kouka (Bornou). . . .	850	83	20	»	63	40
Sibange (Gabon) . . .	»	76	5	89	90	»
Vivi (Congo)	370	76	9	43	75	13
Loanda	190	74	12	13	82	10
San-Salvador (Congo) . .	1,900	73	8	39	»	»
Luluabourg	2,000	78	2	58	78	30
Lado (haut Nil)	1,500	81	9	37	71	48
Massaouah	»	86	17	4	»	»
Gondar	6,200	67	12	34	»	»
Zanzibar	»	80	11	98	82	13
Kakoma	3,700	72	16	39	62	48
Ouganda	4,000	70	3	51	»	»
Tete	250	80	11	34	62	28
Blantyre	3,320	66	16	53	68	36
Le Cap	»	63	15	25	74	13
Kimberley	400	65	27	18	58	6

N° VI. *Géologie.* — Ceci est un simple aperçu basé sur l'atlas physique de Berghaus et augmenté de données plus récentes. Certaines parties ont été remplies sur de simples conjectures, afin d'éviter des lacunes. Le trait le plus frappant de la géologie de l'Afrique est peut-être la ceinture de roches archaïques et volcaniques composant le grand axe continental et prédominant entre la mer Rouge et la colonie du Cap.

N° VII. *Zones de végétation.* — Les couleurs expliquent

suffisamment ce que la carte se propose d'indiquer. Les forêts ne sont tracées que dans les régions où elles couvrent de vastes étendues. Ailleurs, des rangées d'arbres bordent beaucoup de rivières, et les bois sont abondants, même dans les contrées de steppe. La comparaison avec la carte V (pluie annuelle), complétera la démonstration.

N° VIII. *Produits commerciaux.* — Nous indiquons sur cette carte la décroissance continelle des aires de distribution de l'ivoire, de l'huile de palme (*Elaïs guineensis*), dont les produits jouent un rôle si important dans le développement commercial de l'Afrique, ainsi que des régions dans lesquelles le dattier est cultivé. La carte montre également les régions productrices de l'or qui ont été découvertes et exploitées, et les précieux gisements de charbon.

Les chemins de fer en activité ou en voie de construction ont été également indiqués. On remarquera qu'il n'y a que dans l'Afrique anglaise du Sud, l'Algérie et l'Égypte, où les systèmes de chemins de fer ont été complètement développés. Des lignes d'importance secondaire, construites ou en cours de construction, se trouvent dans la Sénégambie (de Kayes sur le Sénégal jusqu'à Bamakou sur le Niger), dans le bas Congo (de Matadi à Stanley-Pool), dans l'Angola (de Loanda à Kazengo), dans le Mozambique (de la baie Delagoa au Transvaal), dans l'Est africain anglais (de Mombaza jusque dans l'intérieur), et dans les possessions italiennes sur le littoral de la mer Rouge (de Massaouah jusqu'au pied du plateau).

La distance jusqu'où les fleuves sont navigables depuis leurs embouchures a été indiquée par une raie.

N° IX. *Densité de la population.* — Sur ce point les données dignes de foi manquent absolument dans la plus grande partie de l'Afrique. Les rapports du recensement n'ont de valeur que pour l'Algérie, l'Égypte, les colonies anglaises et les républiques boers. Pour le reste, nous devons nous en

rapporter aux informations fournies par les voyageurs. Même pour un pays aussi voisin que le Maroc, nous avons les estimations les plus contradictoires. Ce qui semble le plus certain, c'est que la région de l'Afrique où la population est la plus élevée, en exceptant la basse Égypte, est celle du bas Niger, y compris Joruba. J'ai estimé la population totale de l'Afrique (*vide ante*, pages 102 et 103) comme dépassant de très peu 127,000,000, ce qui donne une densité de 11 hommes par mille carré ; une estimation plus précise est donnée plus loin.

N° X. *Langages.* — Il reste beaucoup à faire avant qu'il soit possible de classer le nombre infini des tribus africaines, soit d'après le langage, soit d'après leurs caractères anthropométriques. Notre carte ne donne que les grands traits simplement, et a été établie sur les strictes principes linguistiques. En raison de cette classification, beaucoup de tribus ayant les caractères physiques de la race nègre mais qui ont adopté le langage de leurs conquérants ou coreligionnaires, ont été classés comme sémites. La distribution des Massaï et des Denka, ainsi que leurs parents, qui occupent les terres bordières entre les Hamites (Galla et Somal), est indiquée par une teinte bleu pâle. Les Bushmen (Bojesmans) ont été séparés des Hottentots; mais on n'a tenu aucun compte des nombreuses tribus de Pygmées parsemées à travers l'Afrique jusqu'à l'Ogôoué, le Ouellé et le sud de l'Abyssinie.

Le nombre des Européens résidant en Afrique s'élève environ à 1 million. Dans ce nombre, 430,000 sont dans le sud africain anglais, 172,000 dans les républiques boers, 245,000 en Algérie et dans la Tunisie, et 92,000 dans la basse Égypte. Les vrais colons ne se trouvent que dans le sud de l'Afrique et en Algérie, et en petit nombre dans l'Angola.

N° XI. *Religions et stations de missionnaires.* — Cette carte donne la distribution générale des chrétiens, des maho-

métans et des païens. Les couleurs indiquent simplement la religion dominante dans les diverses régions. Dans la sphère chrétienne, par exemple, on trouve beaucoup de mahométans et de païens, car les populations des régions dites mahométanes comprennent un fort contingent de païens. Le christianisme ancien qui, à une époque, était la religion dominante dans le nord de l'Afrique et dans la vallée du Nil, a laissé des survivants en Abyssinie, tandis que le christianisme moderne est propagé par des centaines de stations de missionnaires, dont les principales seulement ont été données sur la carte.

N° XII. *Progrès de l'exploration.* — Cinq périodes de progrès dans l'exploration de l'Afrique ont été indiquées sur notre carte. Chaque période est représentée par une couleur distincte, tandis que ces parties de l'Afrique encore inexplorées ont été laissées en blanc. La carte ne relate que les découvertes des voyageurs européens. Il n'est pas fait mention des premiers voyageurs, qui bien certainement avaient pénétré au loin dans l'intérieur, mais sur les travaux desquels aucun rapport particulier ne nous est parvenu. Nous citerons comme exemple à l'appui le Florentin Benedetti Dei, qui visita Tinbouctou dans la seconde moitié du xve siècle, les Portugais João Fernandez, Pero d'Evora, Rodrigo Reinel, João Lourenço et d'autres qui s'aventurèrent dans le Sahara ou visitèrent les royaumes nègres du haut Nil. On ne sait rien non plus des travaux des marchands portugais qui, à une époque plus récente, longtemps avant Livingstone et Cameron, voyagèrent depuis Bihé jusqu'au haut Zambèze à Lounda et même jusqu'à Urua. Les seuls qui soient parvenus jusqu'à nous sont les voyages de Conceição, Graça et Silva Porto, qui ont publié des itinéraires intelligibles.

N° XIII. *Partage politique de l'Afrique.* — Les arrange-

ments territoriaux expliqués par cette carte ont été faits pour la plupart à l'insu des chefs indigènes ou au mépris de leurs désirs, leurs territoires ayant été ainsi répartis entre les puissances européennes. Beaucoup de parties de l'Afrique désignées comme « protectorats européens » ou « sphère d'influence » n'ont même jamais été visitées par des voyageurs européens. Ces arrangements internationaux tels qu'ils sont actuellement, sont bien loin d'être complets : les lacunes de notre carte le prouvent suffisamment. Un certain nombre des frontières territoriales réclamées par les puissances européennes ont seulement été fixées par un accord international, tandis que la possession de plusieurs territoires est disputée par deux et même trois puissances. Pendant le cours de l'année 1891 plusieurs de ces compétitions ont été réglées à l'amiable, les principales d'entre elles ont été mentionnées dans le corps de cet ouvrage.

La table suivante, que j'ai établie pour le *Statesman's Year Book* (1892), explique le partage de l'Afrique entre les puissances européennes.

Le partage de l'Afrique. Janvier 1892.

	SUPERFICIES.	POPULATION.	Habitants par mille carré.
Afrique anglaise :			
Gambie	2,700	50,000	19
Sierra-Leone.	15,000	300,000	20
Côte d'Or.	46,600	1.905,000	41
Lagos et Yorouba	21,100	3,000,000	142
Territoires du Niger et Rivières d'Huile (1)	269,500	17,500,000	65
Guinée anglaise . . .	354.900	23,750,000	67

(1) Comprenant Sokoto (121,000 milles carrés, 9,800,000 habitants) et Gando (98,500 milles carrés, 6 millions d'habitants) avec Borkou et les territoires tributaires de Sokoto dans le Nord.

	SUPERFICIES.	POPULATION.	Habitants par mille carré.
La colonie du Cap (avec Pondo et Walvish-bay)	225,600	1,700,000	8
Pays des Ba-Souto	11,750	180,000	16
Natal	21,150	540,000	25
Pays des Zoulou et des Tonga	10,560	170,000	16
Bechouana anglais	71,420	46,000	0.6
Protectorat sur le Bechouana.	99,000	150,000	1.5
Zambézie, Nyassa, etc. . .	520,000	950,000	1.8
Sud africain anglais. . .	959,480	3,736,000	4
Zanzibar et Pemba	985	165,000	167
Jusqu'au 6° de latitude nord .	468,000	6,500,000	14
Le reste jusqu'à la frontière égyptienne	745,000	6,000,000	8
Nord de la côte Somal. . .	40,000	200,000	5
Sokotora	1,382	10,000	8
Est africain anglais. . .	1,255,367	12,875,000	10
Maurice, etc.	1,053	392,500	374
Sainte Hélène, Ascension et Tristan da Cunha . . .	126	5,600	45
Total de l'Afrique anglaise .	2,570,926	40,764,100	16
Afrique française :			
Tunisie	44,800	1,500,000	33
Algérie	260,000	3,870,000	15
Sahara	1,550,000	1,100,000	0 7
Sénégambie (anc. possessions).	51,000	250,000	5
Côtes d'Or et de Bénin. . .	7,500	250,000	33
Soudan et Guinée (restes) . .	531,500	10,500,000	20
Congo français (et Gabon). .	220,000	2,500,000	11
Obok (baie de Tadjoura) . .	7,700	70,000	9
Madagascar et dépendances .	228,600	3,520,000	16
Comores	760	63,000	84
Réunion	764	165,000	215
Total de l'Afrique française .	2,902,624	23,788,000	8
Afrique portugaise :			
Guinée portugaise	11,600	150,000	13
Angola	517,200	3,500,000	7
Mozambique	310,000	1,500,000	5
Madère	318	134,000	421
Iles du cap Vert	1,490	111,000	75
Saint-Thomas et le Prince. .	417	21,000	50
Total de l'Afrique portugaise.	841,025	5,416,000	6

	SUPERFICIES.	POPULATION.	Habitants par mille carré.
Afrique espagnole :			
Tétouan, etc. (Maroc) . . .	27	16,000	592
Sahara	200,000	100,000	0 5
Canaries	2,940	288,000	98
Golfe de Guinée ([1])	800	33,000	41
Total de l'Afrique espagnole .	203,767	437,000	2
Afrique allemande :			
Togo (côte des Esclaves) . .	16,000	650,000	40
Cameroun	130,000	2,600,000	20
Sud-ouest africain	322,000	200,000	0.6
Est africain (avec Mafia) . .	354,000	2,500,000	7
Total de l'Afrique allemande .	822,000	5,950,000	7
Afrique italienne :			
Érythrée	52,000	300,000	6
Abyssinie.	195,000	4,500,000	23
Somal, Galla, etc. . . .	355,300	1,500,000	4
Total de l'Afrique italienne .	602,000	6,300,000	10
Sommaire :			
Afrique anglaise.	2,570,926	40,764,100	16
— française	2,902,624	23,788,000	8
— portugaise	841,025	5,416,000	6
— espagnole	203,767	437,000	2
— allemande	822,000	5,950,000	7
— italienne	602,000	6,300,000	10
État du Congo (Belgique). .	865,400	15,600,000	18
République Boers	162,640	888,000	5
Pays des Souassi	6,370	61,000	10
Liberia	37,000	1,000,000	27
Turquie (Égypte et Tripoli) .	836,000	7,980,000	10
Non annexés.	1,584,398	22,000,900([2])	14
Grands Lacs.	80,350	»	»
Total de l'Afrique . . .	11,514,500	130,185,000	11

([1]) Ceci comprend Fernando Pô, Annobon, Corisco et le cap Saint-Jean.

([2]) L'Afrique non annexée comprend le Maroc (219,000 milles carrés, 6 millions d'habitants), Bornou avec Kanem (80,000 milles carrés, 5,100,000 habitants), Ouadaï (172,000 milles carrés, 2,600,000 habitants), Baghirmi (71,000 milles carrés, 1,500,000 habitants), etc.

Nº XIV. *Formes de gouvernement.* — Tandis que la carte XIII nous montre ce qui peut être envisagé comme les aspirations des puissances européennes en Afrique, la carte XIV se propose de nous montrer l'état actuel des affaires. On verra que l'autorité européenne n'a encore pu s'établir qu'en Algérie, sur une grande partie du sud africain anglais, dans les États Boers, dans quelques districts des côtes et dans quelques rares localités de l'intérieur, qui semblent être occupées par de petites garnisons destinées à appuyer l'autorité des « souverains » nominaux de la contrée La plus grande partie de l'Afrique est encore gouvernée par des chefs indigènes et suivant les lois indigènes, et cela malgré que beaucoup de ces chefs aient signé des traités avec des puissances européennes, ou qu'ils aient accepté leur « protection ».

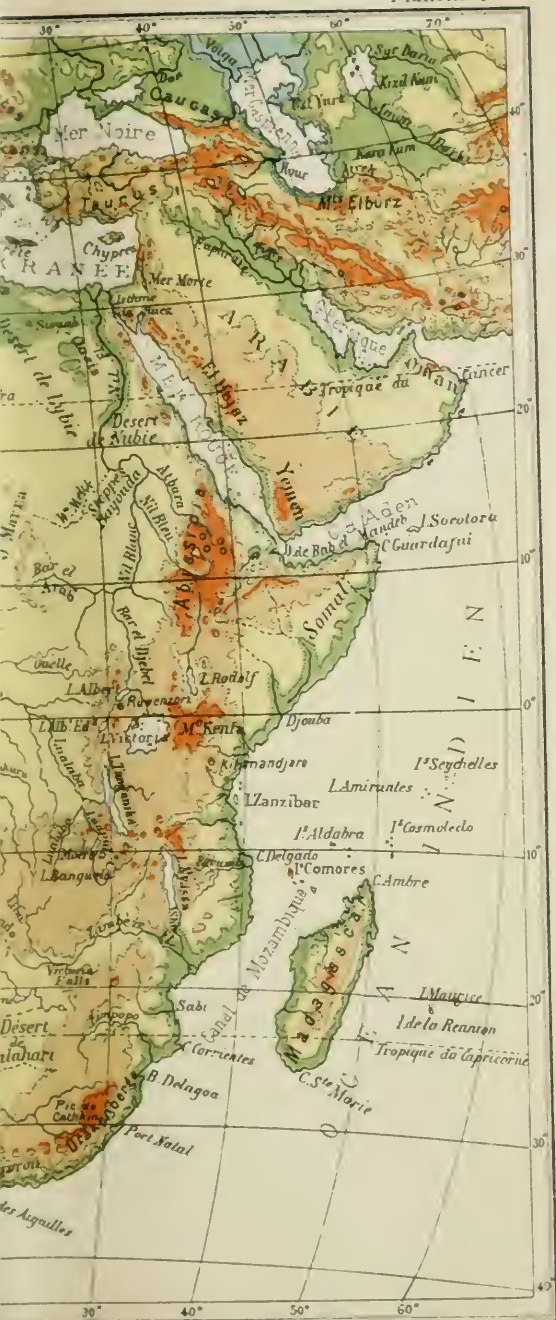
Les rares États indigènes ayant des chefs chrétiens sont colorés en bleu. Ils comprennent l'Abyssinie, l'Ouganda, Liberia, le royaume de Khama et Madagascar. Parmi les États païens, celui du Mouata Yamvo (Lounda), récemment ébranlé dans son unité offre ainsi une proie facile à ses voisins.



TABLE ALPHABÉTIQUE



Institut National de Géographie Bruxelles. E.G. Rav…


Volga
Mer Caspienne
Syr Daria
Kizil Kum
Caucase
Mer Noire
Kara Kum
Kour
Atrek
Mts Elburz
Taurus
Chypre
Mer Morte
Euphrate
Isthme de Suez
Tropique du Cancer
Oman
Désert de Libye
Désert de Nubie
Mer Rouge
El Hedjaz
Yemen
Golfe d'Aden
Dt de Bab el Mandeb
I. Socotora
C. Guardafui
Abyssinie
Atbara
Nil Bleu
Nil Blanc
Bar el Arab
Bar el Djebel
Somali
Uelle
L. Albert
L. Rodolf
Ruwenzori
Mt Kenia
Djouba
L. Victoria
Kilimandjaro
L. Tanganika
Is Seychelles
I. Amirantes
I. Zanzibar
I. Aldabra
Is Cosmoledo
C. Delgado
Is Comores
C. Ambre
Canal de Mozambique
Madagascar
L. Bangouelo
Zambèze
Victoria Falls
Limpopo
Sabi
Désert de Kalahari
C. Corrientes
B. Delagoa
I. Maurice
I. de la Réunion
Tropique du Capricorne
C. Ste Marie
Drakenberg
Port Natal


OCÉAN
Is Açores
ATLANTIQUE
NORD
I. Madeire
Is Canaries
C. S. Vincent
C. Spartel
C. Cantin
C. Bojador
C. Blanc
Is du Cap Vert
C. Vert
MER
Atlas Maritime
Atlas Saharien
Région des Déserts de Sable
Ouadi Draa
Humada
Haggar
S a h a
El Djuf
Timbouctou
Sénégal Fl.
Gambie Fl.
Futa Djallon
Niger Fl.
Youri
Boussa
Kong
L. Tchad
Sierraleone
Côte des Graines
Guinée Supérieure
C. Palmas
C. des 3 Pointes
G. de Benin
G. de Guinée
I. Fernando Po
I. des Princes
I. S. Thomas
I. Annobon
Ogooué
M. Cam
Congo
OCÉAN
I. de l'Ascention
ATLANTIQUE
SUD
AFRIQUE
BASSINS FLUVIAUX
ET
COURANTS OCÉANIQUES
Bassin de la Méditerranée
id de l'Océan Atlantique
id id id Indien
id de la Mer Rouge
Bassins intérieurs et régions sans rivières
Courants en Janvier
Froids
Chauds
Institut National de Géographie Bruxelles.



ivenstein cartog A Verwest s

[illegible]



Institut National de Géographie - Bruxelles



G. Ravenstein cartog.

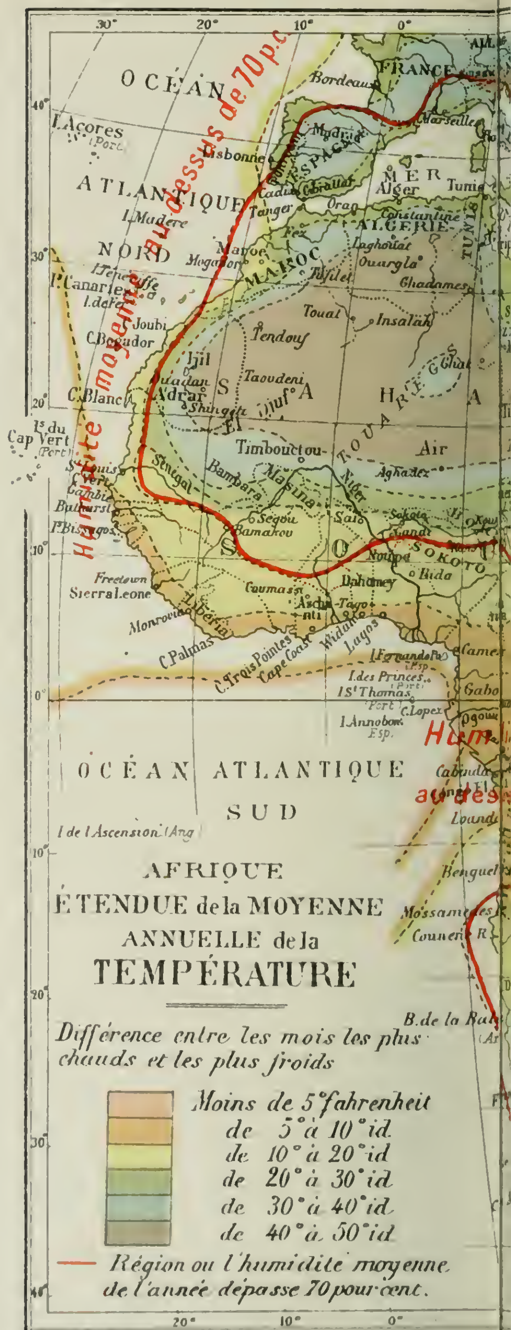

OCÉAN
ATLANTIQUE
NORD
Humidité moyenne au dessus de 70 p.c.
I. Açores (Port.)
Lisbonne
Madrid
ESPAGNE
Bordeaux
FRANCE
Marseille
Gibraltar
Cadix
Tanger
Oran
Alger
MER
Tunis
Constantine
ALGÉRIE
Laghouat
Ouargla
Ghadames
I. Madère
Maroc
Mogador
MAROC
Tafilet
Touat
Insalah
Tendouf
I. Canaries
C. Bojador
C. Blanc
Adrar
Taoudeni
Is du Cap Vert (Port.)
Timbouctou
Air
St Louis
C. Vert
Gambie
Bathurst
I. Bissagos
Ségou
Bamakou
Sokoto
Bida
Dahomey
Freetown
Sierra Leone
Monrovia
Libéria
C. Palmas
C. Trois Pointes
Cape Coast
Lagos
I. Fernando Po
I. des Princes
I. St Thomas
C. Lopez
I. Annobon Esp.
OCÉAN ATLANTIQUE
SUD
I. de l'Ascension (Ang.)
Benguela
Mossamedes
B. de la Baleine
AFRIQUE
ÉTENDUE de la MOYENNE ANNUELLE de la TEMPÉRATURE
Différence entre les mois les plus chauds et les plus froids
Moins de 5° Fahrenheit
de 5° à 10° id.
de 10° à 20° id.
de 20° à 30° id.
de 30° à 40° id.
de 40° à 50° id.
Région où l'humidité moyenne de l'année dépasse 70 pour cent.
Institut National de Géographie Bruxelles

Planche IV



F.G. Ravenstein, cartog


OCÉAN
ATLANTIQUE
NORD
OCÉAN ATLANTIQUE
SUD
AFRIQUE
PLUIES ANNUELLES
En dessous de 5 pouces anglais
De 5 à 10 pouces anglais
De 10 „ 25 id id
De 25 „ 50 id id
De 50 „ 100 id id
Au dessus de 100 id id
Limite équatoriale de la chute des neiges


Mer Noire
Constantinople
Tiflis
Smyrne
Athènes
Chypre
Beyrouth
Alexandrie
Le Caire
Suez
Damas
Bagdad
Mer Caspienne
Aral
Khiva
Boukara
Mashad
Teheran
PERSE
Herat
AFGHANISTAN
Kerman
Chiraz
G. Persique
Maskat
OMAN
Siout
EGYPTE
Assouan
Wadi Halfa
Médine
Djeddah
La Mecque
Souakin
Dongola
Berber
Khartoum
El Obeid
Darfour
Kordofan
Sennar
Massaouah
Sana
Moka
Aden
G. d'Aden
I. Sokotora
C. Guardafui
Berber
Harar
ABYSSINIE
Kaffa
Lado
Magadoxo
Barawa
Kismayou
Lamou
Mombaz
Zanzibar
Bagamoyo
Kiloa
Aldabra
Is Comores
Nossi Bé
Mozambique
I. Ste Marie
Tamatave
Tananarive
I. Rodriguez
I. Maurice
I. Réunion
MADAGASCAR
Sofala
Inhambane
B. Delagoa
Durban
Port Natal
ORANGE
COLONIE DU CAP
Tete
Senna
Quilimane
Zambèze Fl.
Blantyre
Msiri
Unyamwezi
Tabora
Ujiji
Victoria
Ouganda
Is Seychelles
OCÉAN INDIEN
G. Ravenstein cartog


OCÉAN
ATLANTIQUE
NORD
Iˢ Açores
I. Madeire
Iˢ Canaries
C. Bogador
C. Blanc
Iˢ du Cap Vert
C. Vert
Sierraleone
Côte des Graines
C. Palmas
Côte d'Ivoire
C. des 3 Pointes
G. de Benin
G. de Guinée
I. Annobon
I. de l'Ascension
OCÉAN
ATLANTIQUE
SUD
MER
Timbouctou
Haggar
Guinée Supérieure
Mᵗ Cameron
Congo
Cunene
B. de la Baleine
Fl. Orange
Cap de Bonne Espérance
AFRIQUE
GÉOLOGIE
Moderne
Tertiaire
Mésozoïque
Paléozoïque
Archéenne
Volcanique
Institut Nat. nal de Géographie. Bruxelles.

Planche VI



n cartog.

A. Verwe


OCÉAN
ATLANTIQUE
NORD
Is Açores
C.St Vincent
C.Spartel
I.Madeire
C.Cantin
Is Canaries
C.Bogador
C.Blanc
Is du Cap Vert
C.Vert
Sénégal Fl.
Gambie Fl.
Futa Djallon
Sierra Leone
Côte des Graines
C.Palmas
Côte d'Ivoire
C.des 3 Pointes
Côte des Esclaves
G.de Benin
G.de Guinée
I.Fernando Po
I.des Princes
I.St Thomas
I.Annobon
Ogooué
Congo
Cuanza
Cunene
B.de la Baleine
Fl Orange
Cap de Bonne Espérance
Pyrénées
Alpes
Apennins
MER MÉDITERRANÉE
Etna
G.de Gabès
G.de la Syrte
Tripoli
Riff
Atlas Maritime
Atlas Saharien
Gd Atlas
Oued Draa
Région des Déserts de Sable
Sahara
El Djouf
Hamada
Mourzouk
Haggar
Timbouctou
Air
Niger Fl.
Nouri
Boussa
Kong
Daro
Guinée Supérieure
L.Tchad
Bodé
Mt Cameron
Guinée Inférieure
OCÉAN
ATLANTIQUE
SUD
AFRIQUE
ZÔNES DE VÉGÉTATION
Déserts
Steppes, landes et autres terrains pauvres
Prairies avec arbres
Epaisses forêts
Institut National de Géographie Bruxelles
E.G.Ravenstein

Planche VII



tein cartog.
A. Verwest



OCÉAN ATLANTIQUE NORD
OCÉAN ATLANTIQUE SUD
Limite des Palmiers
Palmier à huile
AFRIQUE
PRODUITS COMMERCIAUX
Districts de l'Ivoire
Régions des Dattiers
Limite du Palmier à huile
Champs Aurifères
Charbons
Chemins de fer en exploitation et en construction
Chûtes et cataractes.
FRANCE
MAROC
ALGERIE
Bordeaux
Lisbonne
Madrid
Marseille
Alger
Tunis
Oran
Tanger
Fez
Mogador
Tafilet
Ouargla
Ghadames
Insalah
Touat
Tendouf
Taoudeni
Adrar
Timbouctou
Air
Aghadez
Sokoto
Kano
Bamakou
Ségou
Freetown
Sierra Leone
Monrovia
Liberia
C. Palmas
C. Trois Pointes
Cape Coast
Lagos
Dahomey
Gabon
Loanda
Benguela
Mossamedes
B. de la Baleine
Fl. Orange
I. de l'Ascension Ang
Institut National de Géographie Bruxelles

Mer Noire
Constantinople
Bulgarie
Tiflis
Mer Caspienne
Khiva
Teheran
Meshed
Herat
Kerman
Chiraz
Golfe Persique
Smyrne
Chypre
Beyrout
Damas
Bagdad
Alexandrie
Barka
Le Caire
Suez
Siouah
Kufra
Assouan
Wadi Halfa
Djeddah
La Mecque
Medine
Maskat
Souakim
Dongola
Berber
Massaouah
Kassala
Khartoum
El Obeid
Sennar
Dar Four
Kordofan
Sana
Moka
Aden
Mokalla
G. d'Aden
I. Sokotora
C. Guardafui
Berbera
Harar
Choa
ABYSSINIE
Kaffa
Lado
Obbia
Moukdichu
Barawa
Kismaïou
Lamou
Mombaz
Zanzibar
Bagamoyo
Kilwa
Unyamwezi
Tabora
Ouganda
I. Victoria
I. Seychelles
Aldabra
I. Comores
Nossi Bé
Mozambique
Blantyre
Quelimane
Zambèze Fl.
Tananarive
Tamatave
I. Ste Marie
I. Rodriguez
I. Maurice
I. Réunion
Sofala
Inhambane
B. Delagoa
Durban
Port Natal
Pt Elizabeth
COLONIE DU CAP
Limite S. des Palmiers.
Autruche
Msiri
Zoumbo



AFRIQUE

DENSITÉ DE LA POPULATION

Nombre d'Habitants par Mille carré

- En dessous de 1
- De 1 à 4
- De 4 à 8
- De 8 à 16
- De 16 à 32
- De 32 à 64
- Au dessus de 64

OCÉAN ATLANTIQUE NORD

OCÉAN ATLANTIQUE SUD

I. Açores (Port.)
Lisbonne
Bordeaux
FRANCE
Madrid
ESPAGNE
Marseille
Rome
Gibraltar
Cadix
Tanger
Oran
Alger
Tunis
MER
ALGÉRIE
Constantine
TUNISIE
Gabès
Trip.
I. Madère
Maroc
MAROC
Mogador
Fez
Laghouat
Ouargla
Ghadamès
Tafilet
Touat
Insalah
I. Ténériffe
I^s Canaries
I. de Fer
C. Joubi
C. Bogador
Tendouf
Ijil
Ouadan
Adrar
Taoudeni
Chinguiti
C. Blanc
S A H A R A
TOUAREG
Glat
Fezz.
I^s du Cap Vert (Port.)
Timbouctou
Air
Aghadez
St Louis
C. Vert
Sénégal
Gambie
Bathurst
Bambara
Macina
Niger
I^s Bissagos
Ségou
Bamakou
Sokoto
Kano
Nouphé
Say
Bida
SOUDAN
Kouka
Freetown
Sierra Leone
Monrovia
Libéria
Coumassi
Achanti
Dahomey
Togo
Lagos
Widah
Adamaoua
C. Palmas
C. Trois Pointes
Cape Coast
I. Fernando Po (Esp.)
I. des Princes (Port.)
I. St Thomas (Port.)
Cameroun
Gabon
C. Lopez
Ogooué
I. Annobon (Esp.)
Cabinda
Congo Fl.
Loanda
Angola
I. de l'Ascension (Ang.)
Benguela
Mossamedes
Counene R.
B. de la Baleine (Ang.)
Fl. Orange
Le Cap
C. des Aiguilles

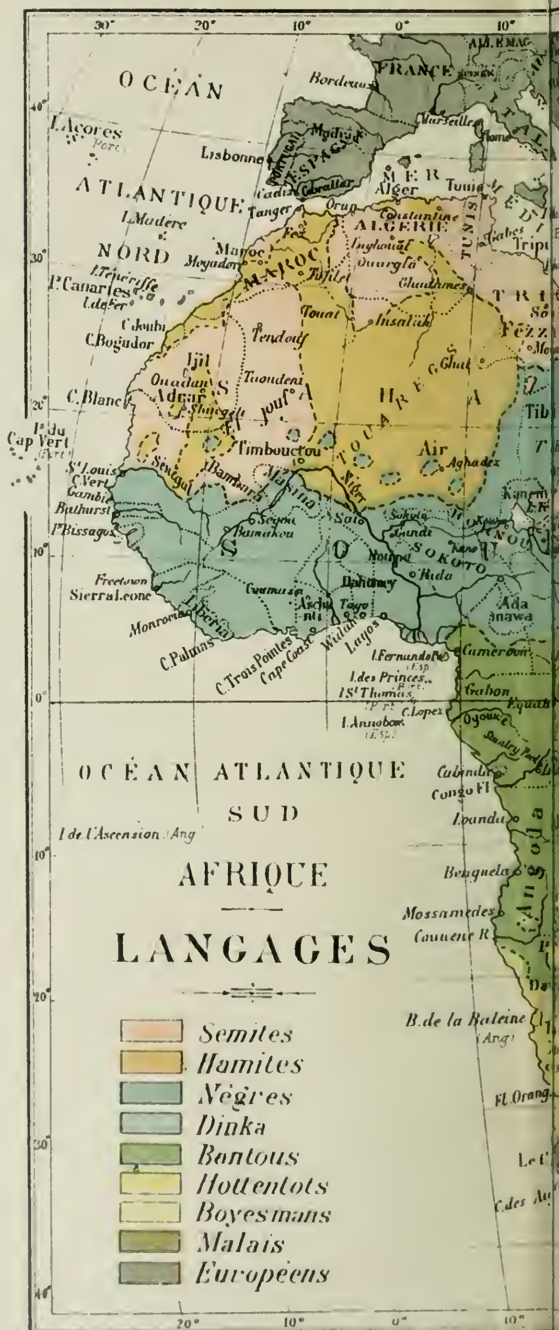
30° 20° 10° 0° 10°

Institut National de Géographie Bruxelles



avenstein, urlog

Alerwe



Institut National de Géographie Bruxelles



nstein. cartog

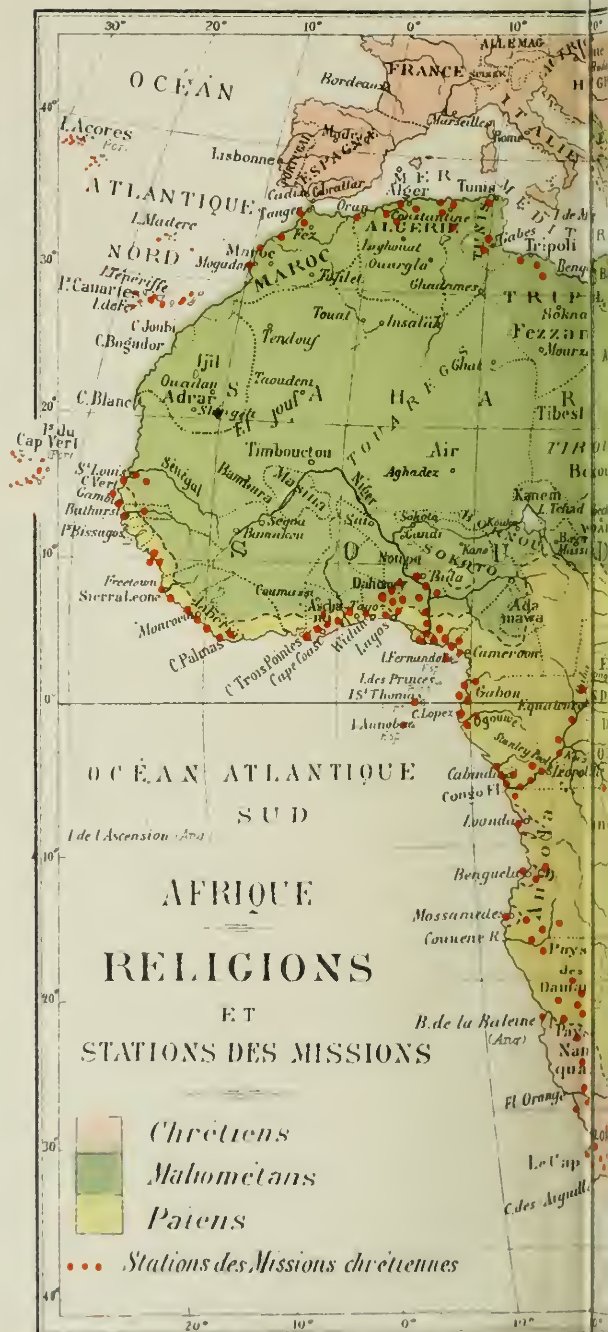
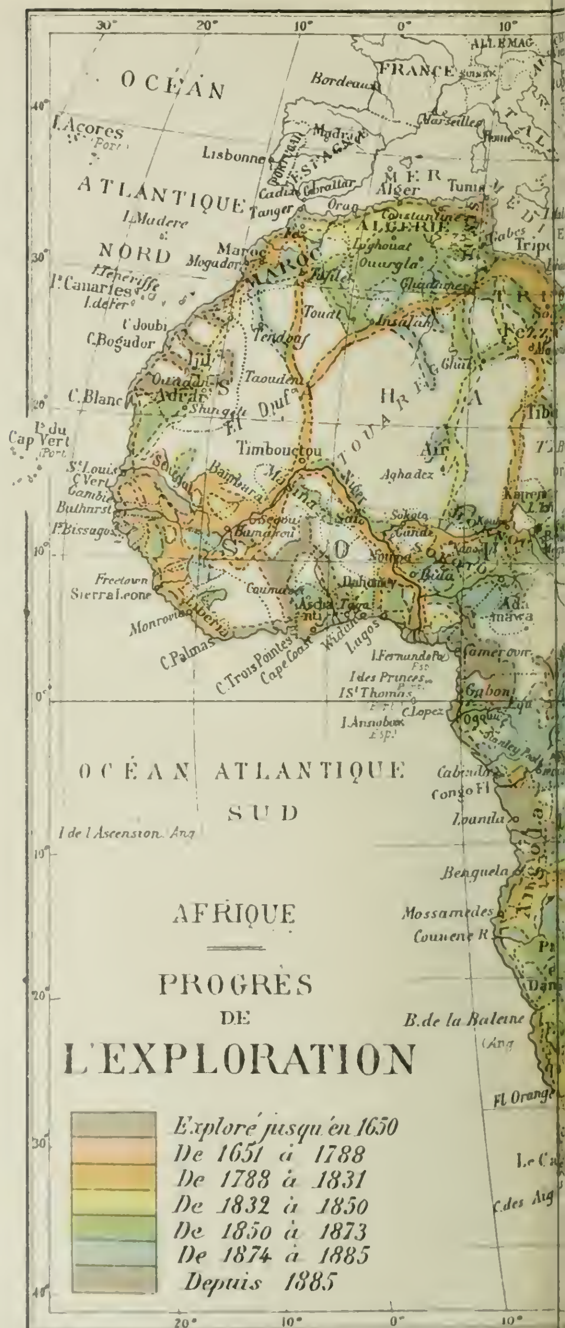

AFRIQUE
RELIGIONS
ET
STATIONS DES MISSIONS
Chrétiens
Mahométans
Païens
Stations des Missions chrétiennes
OCÉAN
ATLANTIQUE
NORD
OCÉAN ATLANTIQUE
SUD
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
ITALIE
ALGERIE
MAROC
TUNIS
Bordeaux
Madrid
Lisbonne
Marseille
Rome
Gibraltar
Cadix
Tanger
Oran
Alger
Constantine
Tunis
Fez
Mogador
Tripoli
Ouargla
Ghadames
Touat
Insalah
Tendouf
Taoudeni
Adrar
Timbouctou
Air
Aghadez
Fezzan
Mourzouk
Tibesti
Kanem
L. Tchad
Sokoto
Kano
Segou
Freetown
Sierra Leone
Monrovia
C. Palmas
Lagos
Cameroon
Gabon
C. Lopez
Ogooué
Congo Fl.
Loanda
Benguela
Mossamedes
B. de la Baleine
Fl. Orange
Le Cap
I. Açores
I. Madère
I. Ténériffe
I. Canaries
C. Bojador
C. Blanc
I. du Cap Vert
S. Louis
C. Vert
Gambie
Bathurst
I. Bissagos
I. Fernando Po
I. des Princes
I. S. Thomas
I. Annobon
I. de l'Ascension

Planche XI



Mer Noire
Constantinople
Bulgarie
Smyrne
Tiflis
Mer Caspienne
L. Aral
Khiva
Amou
Boukara
Mashad
Teheran
Herat
AFGHANISTAN
P E R S E
Kerman
Chirac
G. Persique
Maskat
O M A N
Chypre
Beyrout
Alexandrie
Damas
Bagdad
Barka
Le Caire
Siouah
Suez
Kufra
EGYPTE
Gd Oasis
Assouan
Medine
Wadi Halfa
Djeddah
La Mecque
Souakim
Dongola
Berber
Massaouah
Kassala
Sana
Khartoum
El Obeid
Fascher
Dar Four
Kordofan
Sennar
Gondar
Moka
Aden
G. d Aden
Obok
I. Sokotora
C. Guardafui
Khourian Mourian
Makalla
ABYSSINIE
Berber
Harar
Kaffa
Lado
Obia
Moukdicha
Barawa
Ouganda
Tana R.
Kismayou
Lamou
Mombaz
Zanzibar
Bagamoyo
Kilwa
Aldabra
Is. Comores
Is. Seychelles
Victoria
Br. E. A.
Ounyamwezi
Tabora
Mpwapwa
Msiri
Zoumbo
Tete
Blantyre
Quilimane
Mozambique
Nossi Be
Zambèze Fl.
Sofala
Inhambane
B. Delagoa
Durban
Port Natal
Pt. Elisabeth
I. Ste Marie
Tamatave
Tananarive
I. Maurice
I. Réunion
Rodrigues
MADAGASCAR
TRANSVAAL
ORANGE
BETCHOUANA
Matébélé
UE DU CAP
O C É A N   I N D I E N
30°
40°
50°
60°
70°
0°
10°
20°
30°
40°



OCÉAN
ATLANTIQUE
NORD
I. Açores
Lisbonne
Madrid
ESPAGNE
FRANCE
Bordeaux
Marseille
Rome
Alger
Tunis
MER
Cadix
Gibraltar
Tanger
Oran
Constantine
ALGÉRIE
I. Madère
Maroc
Mogador
MAROC
Laghouat
Ouargla
Tafilet
Ghadamès
Touat
Insalah
I. Ténériffe
I. Canaries
I. de Fer
C. Joubi
C. Bogador
Tendouf
Taoudeni
Ghat
Adrar
C. Blanc
I. du Cap Vert
St Louis
C. Vert
Gambie
Bathurst
I. Bissagos
Timbouctou
Aïr
Aghadez
Sénégal
Bambara
Ségou
Bamakou
Sokoto
Freetown
Sierra Leone
Monrovia
Libéria
C. Palmas
C. Trois Pointes
Cape Coast
Lagos
Dahomey
Achanti
I. Fernando Po
I. des Princes
I. St Thomas
C. Lopez
I. Annobon
Cameroun
Gabon
Ogooué
Stanley Pool
Cabinda
Congo Fl.
Loanda
Benguela
Mossamedes
Counene R.
B. de la Baleine
Fl. Orange
C. des Aig.
OCÉAN ATLANTIQUE SUD
I. de l'Ascension
AFRIQUE
PROGRÈS DE L'EXPLORATION
Exploré jusqu'en 1650
De 1651 à 1788
De 1788 à 1831
De 1832 à 1850
De 1850 à 1873
De 1874 à 1885
Depuis 1885
Institut National de Géographie Bruxelles

Planche XII



Ravenstein cartog


PARTAGE POLITIQUE
DE
L'AFRIQUE
Colonies Européennes Protectorats
Sphères d'Influence et Prétentions
Angleterre
Portugal
France
Espagne
Italie
Allemagne
Etat Indt. du Congo
Turquie
Limites des Etats d'après les traités
Autres limites décrites dans les traités
OCÉAN ATLANTIQUE NORD
OCÉAN ATLANTIQUE SUD
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
ITALIE
ALLEMAG.
MAROC
ALGERIE
TUNIS
SOKOTO
Angola
Bordeaux
Marseille
Lisbonne
Madrid
Gibraltar
Cadix
Tanger
Oran
Alger
Tunis
Constantine
Fez
Maroc
Mogador
Tafilet
Laghouat
Ouargla
Ghadames
Touat
Insalah
Tendouf
I. Açores
I. Madère
I. Ténériffe
I. de Fer
I. Canaries
C. Joubi
C. Bogador
Ijil
Ouadan
Adrar
Shinguiti
Taoudeni
El Jouf
C. Blanc
Is du Cap Vert
Timbouctou
Air
Aghadez
Niger
Sénégal
Bambara
Masina
St Louis
C. Vert
Gambie
Bathurst
I. Bissagos
Ségou
Bamakou
Sokoto
Kano
Bida
Dahomey
Togo
Achanti
Adamawa
Cameroon
Freetown
Sierra Leone
Liberia
Monrovia
C. Palmas
C. Trois Pointes
Cape Coast
Lagos
I. Fernando Po
I. des Princes
I. St Thomas
C. Lopez
I. Annobon
Gabon
Ogooué
Stanley Pool
Cabinda
Congo Fl.
Loanda
Benguela
Mossamedes
Counene R.
I. de l'Ascension (Ang.)
B. de la Baleine (Ang.)
Fl. Orange
Kanem
Fezzan
Tripoli
Gabès
Malte
Rome
Ghat
Tilli
30°
20°
10°
0°
40°

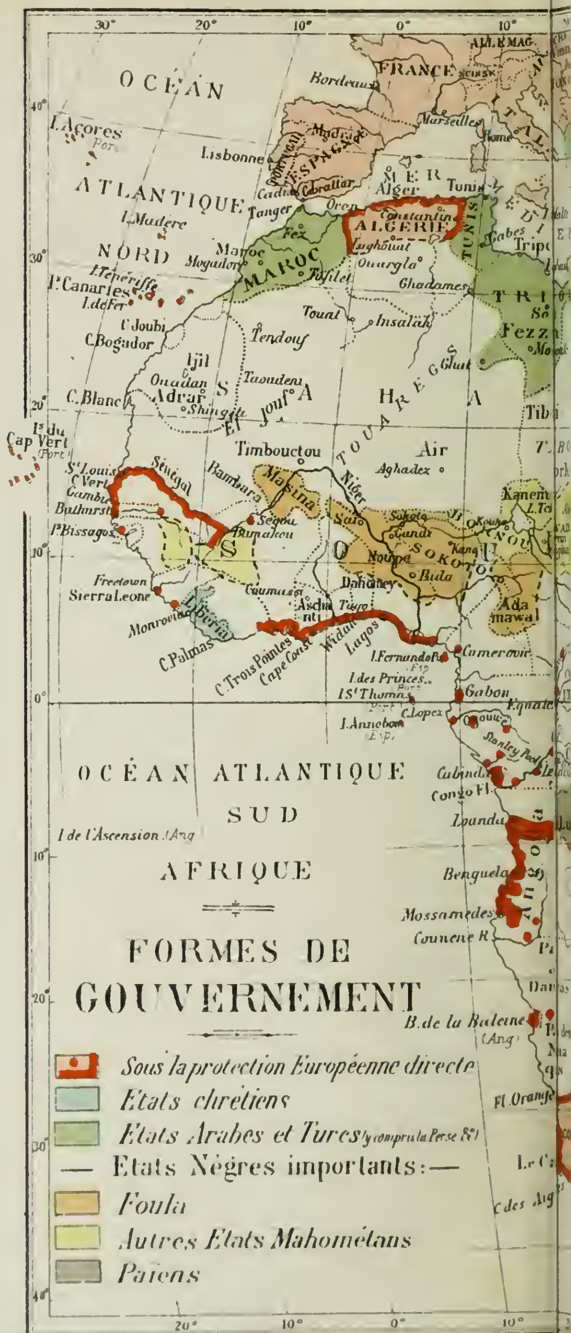
Planche XIII

20° 30° 40° 50° 60° 70°

Vienne
Buda Pest
HONGRIE
R U S S I E
Mer Noire
Bulgarie
Constantinople
EMPIRE TURC
Tiflis
Mer Caspienne
I. d'Aral
Syr
Amou
Khiva
Boukara
Smyrne
Athènes
Malte
Chypre
Beyrout
Damas
Bagdad
Tigre
Euphrate
Mashad
Teheran
Herat
AFGHANISTAN
PERSE
Kerman
Chirac
BELOUTCHISTAN
MÉDITERRANÉE
Alexandrie
Barka
Le Caire
Siouah
Suez
Siout
ÉGYPTE
Kosseïr
Gd Oasis
Assouan
Kufra
A R A B I E
Medine
G. Persique
OMAN
Maskat
Wadi Halfa
Djeddah
La Mecque
Mer Rouge
Dongola
Nubie
Souakin
Berber
Khoartan-Monrian
Massaouah
Kassala
Khartoum
El Obeid
Facher
Abeche
Dar Four
Kordofan
Sennar
Gondar
Sana
Moka
Makalla
Assab
Obock
Aden
G. d'Aden
I. Sokotora
C. Gardafui
Shoa
ABYSSINIE
Berber
Harar
Kaffa
Lado
Obia
ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO
Congo Fl.
Ouganda
Moukdicha
Barawa
Kismaou
Br. E. A.
Lamou
Mombaz
Unyamwezi
Ujiji
Tabora
Zanzibar
Bagamoyo
Mpwapwa
Is. Seychelles
Lunda
Urua
Rme de Msiri
L. Tanganika
L. Moero
L. Bangouélo
L. Nyassa
Kilwa
Aldabra
Is. Comores
Nossi Bé
Zoumbo
Blantyre
Mozambique
Senna
Quelimane
Zambèze Fl.
MADAGASCAR
I. Ste Marie
Tamatave
Tananarive
Matabélé
BETCHOUANAS
TRANSVAAL
Sofala
I. Rodriguez
I. Maurice
I. Réunion
Inhambane
B. Delagoa
ORANGE
Durban
Port Natal
COLONIE DU CAP
Pt Elizabeth
OCÉAN INDIEN

10° 20° 30° 40°

Ravenstein, cartog

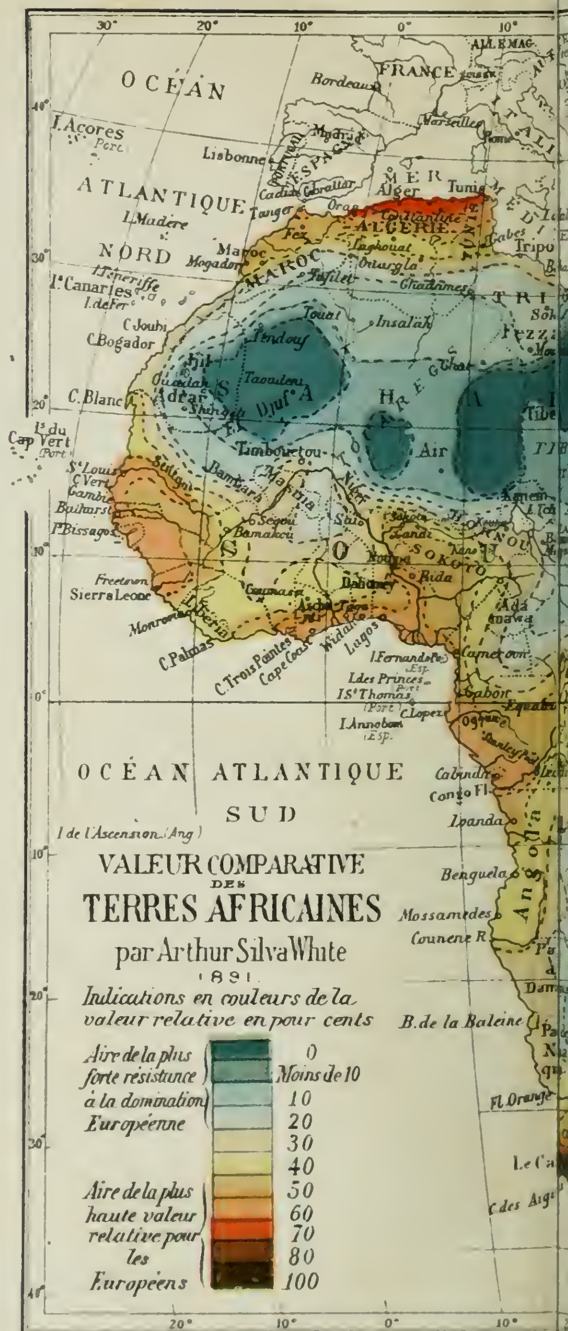


Institut National de Géographie Bruxelles

Planche XIV

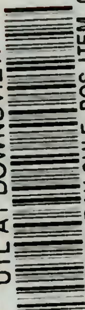


Ravenstein cartog



OCÉAN
ATLANTIQUE
NORD
I. Açores
I. Madère
I. Canaries
C. Bogador
C. Blanc
I. du Cap Vert
OCÉAN ATLANTIQUE SUD
I. de l'Ascension (Ang.)
FRANCE
ESPAGNE
MAROC
ALGÉRIE
TUNISIE
Bordeaux
Lisbonne
Madrid
Marseille
Alger
Tunis
Tanger
Fez
Mogador
Tafilet
Insalah
Touat
Ghadamès
Tripoli
Ghat
Air
Timbouctou
Niger
Bamako
Ségou
Sierra Leone
Freetown
Monrovia
Liberia
C. Palmas
C. Trois Pointes
Cape Coast
Lagos
I. Fernando Po
I. des Princes
I. S. Thomas
I. Annobon
C. Lopez
Gabon
Ogowé
Cabinda
Congo Fl.
Loanda
Benguela
Mossamedes
Counene R.
B. de la Baleine
Fl. Orange
VALEUR COMPARATIVE DES TERRES AFRICAINES
par Arthur Silva White
1891
Indications en couleurs de la valeur relative en pour cents
Aire de la plus forte résistance à la domination Européenne
Aire de la plus haute valeur relative pour les Européens
0
Moins de 10
10
20
30
40
50
60
70
80
100
Institut National de Géographie - Bruxelles


Mer Noire
Constantinople
Mer Caspienne
Teheran
P E R S E
Golfe Persique
O M A N
Maskat
La Mecque
Djeddah
Médine
Damas
Bagdad
Tiflis
Khiva
Hérat
Kerman
Chirac
Mashad
Smyrne
Chypre
Beyrouth
Alexandrie
Suez
Khartoum
El Obeïd
Dar Four
Kordofan
Abyssinie
Harar
Berber
Obbia
Moukdichu
Barawa
Kismaou
Lamou
Mombaz
Zanzibar
Bayamoyo
Kilwa
Aldabra
Iˢ Comores
Mozambique
Quelimane
Zambeze Fl
Sofala
Inhambane
B Delagoa
Durban
Port Natal
Pᵗ Elizabeth
Madagascar
Tananarive
Tamatave
I. Sᵗᵉ Marie
I Réunion
I. Maurice
I. Rodriguez
Iˢ Seychelles
I. Sokotora
C Gardafui
G d'Aden
Moka
Sana
Mukalla
Aden
Uganda
Unyamwezi
Tabora
Blantyre
Msiri
Océan Indien
20°
30°
40°
50°
60°
70°
10°


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 28 03 01 009 7